Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14623 – 6 F

SAMEDI 1er FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les « petits » et le désarmement

TOUTE une partie du monde a beau s'écrouler, les pesanteurs stratégiques et géopolitiques demeurent. On l'a vu dans les récentes propositions de désarmement par lesquelles, tout en sacrifiant à l'esprit du temps et à leur nouvelle amitié, Américains et Russes n'en ont pas moins reflété leurs préoccupations traditionnelles : les premiers, en demandant le démantèlement prioritaire des armes les plus dangereuses pour eux (les missiles à têtes multiples) ; les seconds, en écartant poliment cette même proposition pour se montrer en revanche plus généreux dans les domaines où ils sont les plus faibles (bombardiers et missiles de croisière).

Comment s'étonner dans ces conditions que les autres puissances nucléaires, les « petits » du club, aient réagi en fonction de leurs propres pesanteurs ? De Londres à Pékin en passant par Paris, la concordance des positions est frappante : même satisfaction devant le nouvel effort des « grands », mais aussi même prudence face à ce qui n'est encore qu'une « intention » exprimée, même refus de s'engager dans une négociation par trop déséquilibrée entre les « grands » et les « petits ».

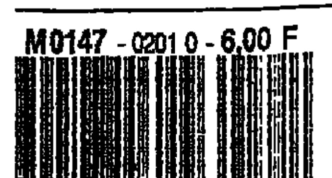
CERTES, Pékin va plus loin que les autres en posant comme condition à son entrée dans le processus un arrêt général des essais et la réduction de tous les arsenaux « au niveau de la Chine ». Mais M. Mitterrand dit en substance la même chose en parlant de niveau « comparable ». Tout comme M. Major, qui fait valoir que, même après les réductions proposées, l'arsenal nucléaire de la CEI restera quinze fois supérieur à celui de la Grande-Bretagne.

Le rappel de ces préoccupations, déjà exprimées au temps de la guerre froide, peut paraître relever d'un conservatisme frileux, à l'heure où tout le monde espère récolter les « dividendes de la paix ». Mais deux considérations leur donnent une plus grande actualité.

LA première est l'incertitude qui prévaut à Moscou sur la forme que prendra la CEI tout comme sur le nouveau pouvoir de M. Eltsine. A l'heure où tout le monde s'interroge sur le contrôle opérationnel des armes dans l'ancienne armée rouge et sur le rôle des Républiques – sans parler d'une fuite des cerveaux qui a sans doute déjà largement commencé, – il est difficile de se contenter d'assurances selon lesquelles les fusées russes ne visent plus les cités occidentales.

La seconde est que le principe de la dissuasion, qui préexistait à l'apparition de l'arme atomique, reste incontournable. Le monde reste et restera dangereux en dépit de la disparition de la principale menace, laquelle d'ailleurs en fait surgir d'autres. Et la principale tâche du jour n'est pas de « désinventer » l'atome, mais bien plutôt d'empêcher celui-ci d'apparaître dans des régions encore plus troublées que l'hémisphère nord. Face à tous ces bouleversements, il n'est pas indifférent que l'Europe puisse disposer de tous les moyens nécessaires à sa défense, y compris de la dissuasion.

Lire page 6 l'article de LAURENT ZECCHINI et la réaction de M. François Mitterrand



M0147 - 0201 0 - 6,00 F

M. Georges Habache a été placé en garde à vue

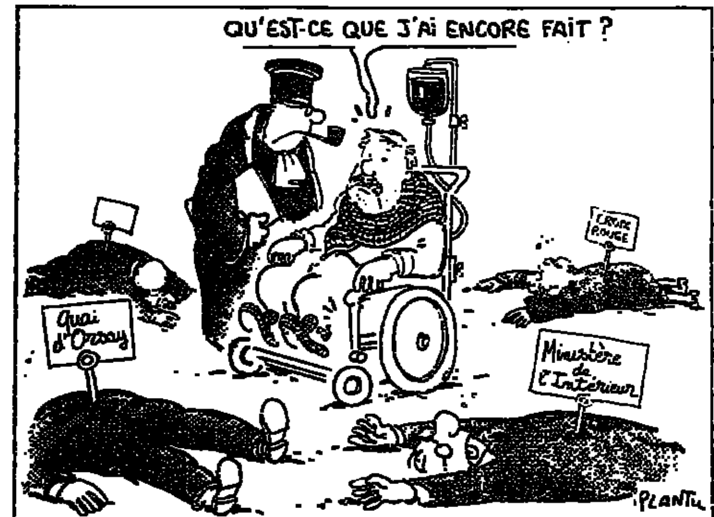
• Le FPLP demande à la France de laisser partir son chef
• Sanctions contre Mme Dufoix et des hauts fonctionnaires

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a demandé depuis Damas, vendredi 31 janvier, au gouvernement français d'autoriser le départ de France de son secrétaire général Georges Habache, hospitalisé à Paris mercredi soir. La décision d'accueillir M. Habache a provoqué la démission de trois hauts fonctionnaires, dont le numéro deux de la diplomatie française, le secrétaire général du Quai d'Orsay, et le départ de Mme Dufoix de son poste de conseiller à l'Elysée. Dans tous les centres du pouvoir concernés par cette affaire, on affirme que ces sanctions concernent les seules personnes ayant pris sur elles d'accepter la venue de M. Habache en France. Le chef du FPLP, dont l'état de santé avait été présenté comme très grave par le Croissant-Rouge palestinien, a été placé, jeudi soir, en garde à vue à l'hôpital Henry-Dunant de la Croix-Rouge française. Le juge Bruguière a en effet délivré une commission rogatoire à la DST pour entendre M. Habache dans un dossier ouvert en 1989 et concernant la découverte d'une cache d'armes en forêt de Fontainebleau en 1986.

Récit d'un cafouillage

« C'est un cas incroyable, une histoire extravagante ! Vous n'allez pas me croire mais c'est ainsi : l'Etat fonctionne comme ça ! » Cette réponse d'un haut personnage de l'Etat, vendredi matin, à l'un de ses interlocuteurs incrédules, résume la version officielle de ce qui est devenu, entre les soirées de mercredi et jeudi, l'affaire Habache. Cette version est d'une simplicité accablante : la décision d'accueillir le chef du FPLP aurait été prise par les quatre personnes sanctionnées depuis, et elles seules, sans en référer à leurs ministres, et encore moins à l'Elysée et à l'hôtel Matignon. MM. François Scheer, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Bernard Kessedjian, directeur du cabinet de M. Roland Dumas, Christian Vigouroux, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, et Mme Georgina Dufoix, chargée de mission auprès du président de la République, auraient donc pris cette initiative *« de leur propre chef »*. Au sommet de l'Etat, on est catégorique : ce scénario ahurissant reposerait sur l'impéritie et le manque de sens politique de quatre personnes.

Lire la suite page 4



Lire

Maladies

par Bruno Frappat

Soigner Georges Habache, des médecins s'en occupent. Soigner l'Etat, il y faudrait une thérapie dont l'urgence saute aux yeux même si elle reste à inventer.

L'affaire Habache, nœud complexe où se trouvent entremêlés les fils de la diplomatie, ceux du terrorisme, de la justice, de la police, des organisations humanitaires, a éclaté dans un ciel qui n'était déjà pas très serein.

A ce stade de l'information on perçoit quatre aspects principaux qui peuvent alimenter questions, perplexité, voire inquiétude. Un cafouillage institutionnel, une bévue diplomatique, un débat éthique et un casse-tête judiciaire.

Le cafouillage est d'autant plus perceptible qu'il est clairement avoué. Les responsables sont désignés par la sanction qui les frappe : l'Etat punit quatre personnages, et non des moindres, parmi ses serviteurs.

Lire la suite page 5

Le sacre de Boris Eltsine

Le président russe, qui participe aux rencontres de New-York et de Camp David, entre dans le club des « grands »

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Les sommets font les sommités, et les rencontres successives de New-York et de Camp David font « officiellement » de Boris Eltsine un « grand » de ce monde et de la Russie une superpuissance. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ne sont peut-être plus les seules puissances nucléaires de fait, et les « deux grands » ont sans doute perdu l'un et l'autre de leur grandeur. Mais les habitudes de pensée et les apparences changent moins vite que les réalités : le président russe vient en Amérique recevoir le sacre de la communauté mondiale, recueillir, pour lui-même et pour son pays, l'héritage de Mikhaïl Gorbatchev et de l'URSS.

La quarantaine où l'avait maintenu plus longtemps que de raison un Occident incapable de détacher les yeux de M. Gorbatchev est, par la force des choses, définitivement levée. Et c'est sur Boris Eltsine qu'on est bien contraint de reporter à présent les espoirs déçus par son prédécesseur : celui d'incarner un centre supposé plus stable que la périphérie, de diriger un attelage qui part en tous sens, en un mot de rassurer. Respectant la tradition, M. Eltsine a préparé sa venue en Amérique en se plaçant d'emblée sur le terrain réservé aux « supergrands », celui du désarmement nucléaire. Tradition toujours, il a répondu aux ambitieuses propositions de M. Bush par des projets de réduction encore plus considérables, sans pour autant accéder à toutes les demandes des Etats-Unis.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 7

Paribas apure ses comptes

La Compagnie financière est déficitaire pour la première fois depuis cent vingt ans

par François Renard

Malgré un vif redressement de ses activités proprement bancaires, *la Compagnie financière de* Paribas annonce un déficit de 200 millions de francs en 1991, le premier depuis sa fondation, en 1872, contre un bénéfice de 2,5 milliards en 1990. La raison : des déboires de sa filiale Paribas Suisse, sur laquelle elle a dû constituer 2,8 milliards de francs de provisions exceptionnelles.

Sur ce montant, 800 millions de francs sont consacrés au provisionnement intégral des crédits sur les sociétés du groupe britannique Maxwell (première initiative de ce genre parmi les banques créancières), une somme non indiquée est appliquée aux 900 millions de prêt accordé au groupe helvétique Omni, qui a déposé son bilan, et, surtout, 1,5 milliard de francs au minimum concerne le portefeuille de crédits immobiliers consentis à des promoteurs suisses de la région de Genève.

Dans cette région a sévi une spéculation effrénée à la hausse, alimentée par un optimisme excessif et suivie par une profonde dépression, conjuguée avec une crise de l'emploi. Résultat : de nombreux locaux vides, notamment à la zone frontalière, et une « colle » caractérisée pour les promoteurs et leur banque Paribas Suisse, qui avait déjà provisionné 200 millions de francs en 1990.

Pour en avoir le cœur net, la maison mère ordonna, l'an dernier, deux audits, interne et externe, du portefeuille immobilier, pour finalement se résoudre à le provisionner, donc le déprécier à 50 %, faute d'espoir dans un retour rapide à meilleure fortune. Pendant ce temps, les opérations en revenus de Paribas, qui avaient chuté de 80 % en 1990, revenant de 2,1 milliards à 400 millions de francs, sont repassées à 1,7 milliard de francs, grâce à une augmentation de 12 % du produit net bancaire et de 70 % du revenu brut d'exploitation de la banque Paribas, qui atteint 9,6 milliards de francs de provisions, contre 5 milliards de francs l'an dernier.

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Pour la télévision publique

L'instrument de la démocratie de masse

par Dominique Wolton

LES difficultés de La Cinq illustrent la fragilité économique et financière de la télévision. C'est le premier événement qui, en dix ans, montre que la télévision privée n'est pas en soi la solution aux défauts longtemps reprochés à la télévision publique. Il relativise le discours qui, en France et en Europe, présenta le secteur public comme archaïque, dépassé, et le privé comme le seul avenir raisonnable pour la télévision. En réalité, il n'y a pas trop de deux secteurs pour résoudre les problèmes diablement compliqués posés par la télévision. Leur opposition radicale est d'autant plus discutable, que pour le moment la télévision privée, récente en Europe, est en bonne partie dirigée par des hommes formés par la télévision publique. Quant aux télévisions publiques, tout en clamant bien fort leur différence, elles n'offrent pas au spectateur la preuve quotidienne de leur supériorité naturelle...

Trois choses sont certaines. Un système de concurrence équilibré est indispensable pour compenser les dérives de l'un et de l'autre secteur. Il existe une différence de nature et de conception entre les deux, qu'il est indispensable de conserver, car elle traduit deux manières complémentaires de concevoir le rôle de la télévision dans la société. Le déficit de réflexion concerne aujourd'hui plutôt la télévision publique, qui doit redéfinir sa place dans un système concurrentiel. Pour contribuer à relancer une réflexion sur la télévision publique, je voudrais ici rappeler quinze arguments d'ordre théorique en sa faveur.

Une égalité indispensable

– La démocratie de masse est une rupture considérable dans l'histoire politique de l'humanité. Jamais auparavant autant de citoyens n'ont participé à la vie publique, n'ont été informés, ne se sont exprimés et n'ont voté de manière égalitaire. Qui en dehors des médias de masse, et au premier rang desquels la télévision, peut assurer cette égalité indispensable à l'exercice de la démocratie ?

La télévision n'est donc pas un frein à la démocratie, mais au contraire une condition de son exercice. Elle est d'ailleurs pour des millions de citoyens la principale, pour ne pas dire la seule source d'information, de distraction et de culture. Cela crée une responsabilité.

Dans la mesure où la télévision publique est un peu plus indépendante du profit, il lui est plus facile d'affronter cette responsabilité. Et, contrairement à ce qui est souvent dit, la télévision privée n'est pas indépendante du pouvoir politique, car les seules chaînes privées susceptibles de produire doivent, pour des raisons financières, être adossées à des grands groupes de communication qui sont en négociation permanente avec le pouvoir politique. Cela n'a rien d'extraordinaire, mais exorcise l'idée un peu naïve selon laquelle la télévision *privée* est indépendante du pouvoir politique.

– L'égalité d'accès à la télévision est fondamentale, car tout le monde la regarde, et tout le monde en parle. Du haut en bas de l'échelle sociale. C'est peut-être même la seule activité réellement égalitaire dans une société où les inégalités sont aussi nombreuses que les mesures en faveur de l'égalité.

– La télévision généraliste qui essaye, sans jamais y arriver complètement, de satisfaire les publics est le médium de masse par excellence. Nul doute qu'une télévision publique généraliste satisfait un peu plus facilement à cette exigence que la télévision privée, obligée de dégager des profits et de conserver les seuls programmes rentables.

– *La télévision publique* admet la primauté de l'offre sur la demande, comme on le constate d'ailleurs pour la plupart des industries culturelles. Plus l'offre obéit à une certaine exigence de qualité, plus cette exigence a des chances de se répercuter du côté de la demande. En tout cas, partir de l'offre déplace le raisonnement fréquent qui, audimat à l'appui, nie la nécessité de meilleurs programmes. C'est oublier que l'audimat ne mesure pas la demande mais la réaction à l'offre. Plus l'offre est mauvaise, plus il y a de chances *que* la demande la reflète. Et inversement.

– *La télévision publique* en valorisant l'offre introduit une indépendance relative par rapport à l'audience. Celle-ci n'exprime pas toute la demande, et les dirigeants peuvent poursuivre une politique de programmes hors des résultats immédiats. Les ressources ne dépendent pas uniquement de l'audience, elle peut offrir à des heures de grande écoute des programmes non assurés de la plus forte audience, et éviter le rejet en deuxième partie de soirée des programmes «plus intelligents».

– Maintenir l'existence d'un principe de qualité des programmes est plus facile à la télévision publique pour assurer les missions de service public vis-à-vis de la francophonie, et pour la coopération internationale, afin d'éviter que l'explosion commerciale de la communication ne soit uniquement régie par le marché.

Economie

– La télévision publique facilite le maintien d'un secteur de production diversifié et non réduit aux seuls programmes à succès. La diversité d'une industrie des programmes est aussi une condition de la diversité des émissions. Revaloriser l'économie publique de la télévision est essentiel au moment où beaucoup veulent la soumettre uniquement au marché. D'ailleurs, dans tous les pays, il existe une économie protégée de la presse, de l'édition, du cinéma. Pourquoi admettre la fragilité de ces industries culturelles et la nier pour la télévision ? Les enjeux sociaux et culturels de la télévision ne débordent-ils pas aussi les règles du jeu économique ? Laisserait-on la science, l'éducation, la défense, la santé obéir aux seules règles de ce même marché ?

– Enfin, face aux nouvelles technologies, la télévision publique ménage une certaine distance, à l'égard des promesses de «la révolution de la communication». Certes, les échecs du câble en France et les difficultés européennes de la TVHD ne plaident pas *a priori* dans ce sens ! Mais dans une perspective historique élargie, il est probable qu'une référence à l'intérêt général nuancera les promesses techniques qui, tous les dix ans, annoncent une «révolution de la société». La rentabilité économique indispensable ne doit pas faire oublier qu'au bout des téléviseurs se trouvent des millions d'individus pour lesquels la télévision est le compagnon le plus intime de la vie privée et de l'accès au monde.

Le lien social

– Le génie de la télévision est de pouvoir participer librement, de chez soi, à une activité collective. C'est le mélange de ces deux dimensions contradictoires, la consommation privée d'une activité collective, qui en fait un lien social irremplaçable dans une société de masse. Contrairement à ce que l'on dit souvent, la télévision ne crée pas l'isolement *ni* le repli sur soi. Elle vient après les transformations sociales et culturelles qui, de l'exode rural à la création des banlieues et à l'éclatement de la famille..., ont multiplié les situations de solitude. Elle est donc plutôt un remède à la solitude qu'une cause de solitude en attendant mieux.

– *La télévision publique* contribue à freiner l'installation d'une télévision à deux vitesses : généraliste et bas de gamme pour les quelques programmes assurés de succès, thématique et plus ou moins payante pour les programmes intéressants. Au contraire, la force de la télévision est d'offrir le plus grand nombre possible de programmes au sein d'une grille, en laissant aux spectateurs la liberté de choisir.

– *Il* est plus facile de faire des chaînes thématiques que des chaînes généralistes car on prend le spectateur au pied de sa demande, sans avoir à essayer de l'intéresser à autre chose. Sous couvert de liberté, il s'agit d'une réification des inégalités sociales et culturelles puisque les programmes recouvrent les strates culturelles. Chacun à sa place, et tout reste en ordre.

L'Europe

– Les adeptes du libéralisme ramènent l'Europe à un marché, et les eurocrates veulent utiliser la télévision pour accélérer la construction d'une identité européenne incertaine. Dans les deux cas, la télévision se trouvera rapidement au cœur d'enjeux économiques et politiques considérables. Si l'espace européen s'ouvre sur le plan économique et politique, il est souhaitable de conserver le seul facteur de différence, les identités culturelles, qui s'expriment notamment au sein des télévisions nationales. Il suffit d'être en Belgique ou en Suisse romande pour constater comment, dans des *pays* pourtant si proches, la télévision traduit et reflète un style propre à chacune de ces cultures. Et que dire de la Grande-Bretagne ou la Grèce...

Ce n'est pas au moment où disparaissent les frontières qu'il faut, en plus, vouloir un espace de communication européen. Celui-ci se fera, mais plus lentement que l'Europe économique et politique, justement parce qu'il renvoie aux identités culturelles qui resteront les seuls facteurs distinctifs. Plus on veut faire l'Europe, plus il faut préserver ces identités dont on rabâche pourtant qu'elles sont sa chance tout en voulant les réduire au plus vite. Autrement dit, l'identité, le plus souvent nationale, est une condition de la communication.

– La télévision publique est mieux placée pour assurer ce mouvement de reflet d'une identité nationale et d'ouverture progressive sur les autres. De même qu'hier la télévision privée a favorablement bousculé la télévision publique, de même aujourd'hui faut-il apprécier l'existence des télévisions publiques pour éviter l'identification de l'espace audiovisuel aux seuls intérêts des grands groupes de communication.

– *La* redécouverte des frontières historiques de l'Europe souligne la nécessité de respecter les différentes entités politiques, géographiques et culturelles. Et en leur sein le rôle joué par la télévision, comme média de masse. Ces pays et ces cultures, encore plus qu'en Europe de l'Ouest, requièrent le respect de leur histoire passée et immédiate. La coopération entre les télévisions en Europe constitue un moyen pour éviter l'antinomie entre nationalisme et construction d'un nouvel espace européen, entre identité et élargissement de l'Europe.

En un mot, la télévision condense les questions les plus complexes des sociétés modernes, et, si la télévision publique n'apporte en soi aucune réponse idéale, rien ne permet au nom du modernisme d'en disqualifier l'apport. La concurrence entre les deux secteurs ne garantit pas non plus, en soi, une solution. Au moins traduit-elle une certaine modestie.

▶ Dominique Wolton est directeur du Laboratoire communication et politique du CNRS.

TRAIT LIBRE

Dessin de Steve Bell, The Guardian, *30 janvier 1992*

Le courage de la création

par Jack Ralite

A propos de La Cinq et de la crise profonde de l'audiovisuel français qu'elle traduit, je ferai six remarques :

1. – Depuis des années l'affairisme domine dans l'audiovisuel, avec, comme démarche, de moins en moins de régulation. On voit le résultat : le plan câble moribond, les satellites TDF1-TDF2 quasi inutiles, la SFP malmenée, le service public fragilisé, le D2MAC (télévision haute définition) en difficulté au niveau européen, la Six affaiblie et La Cinq avec le dépôt de bilan de Hachette. C'est la loi du marché triomphante et de ses victimes. L'alternative, c'est changer de politique audiovisuelle.

2. – Quand on parle de télévision, on parle de programmes, c'est-à-dire d'informations mais aussi, et c'est capital, de fictions, de créations, de plaisirs, de connaissances, donc de productions de ces fictions et créations. La télévision française comme les télévisions européennes sont en déficit de ce point de vue. Il n'y a pas de solution viable sans privilégier cet aspect de la question. Il faut développer la production image en France (cinéma et télévision).

3. – On nous dit pour La Cinq : «*Il n'y a qu'une alternative, l'écran noir ou la dérégulation.* » C'est comme si à propos d'une automobile on disait il n'y a qu'une alternative, ou la laisser au garage, ou la laisser rouler, mais sans code de la route. Je suis pour la régulation, couplée bien sûr avec l'augmentation des capacités de production. J'ajoute que la régulation n'est pas privative de liberté. Elle garantit au contraire la liberté.

Au surplus, les grands intérêts privés, quand ils n'ont plus de régulation *publique* servant *l'intérêt* général, s'inventent une régulation privée (c'est-à-dire un partage du marché) servant leurs intérêts privés. Il n'est que de considérer l'accord récent de Pathé et de Gaumont se répartissant l'exploitation de films entre Paris et la province. Cet accord « régule » la concurrence. Pathé et Gaumont ne considèrent leur activité rentable que si la concurrence sur un site urbain donné est neutralisée.

Une chaîne à plusieurs partenaires

4. – Aux Etats généraux de la culture, à partir de ces données de principe, nous pensons que devrait être explorée une chaîne à plusieurs partenaires, et toutes les suggestions sont possibles : pourquoi ne pas y placer des émissions D2MAC qui assoieraient cette définition et les industries dont elle a besoin. Pourquoi ne pas y accueillir – ce serait à imaginer – un partenaire qui prendrait enfin en compte l'immense besoin de formation dans ce pays.

Autre dimension de ce partenariat : la SEPT qui ne serait plus confidentielle face à la diffusion de masse que peut lui assurer l'Allemagne. Pourquoi ne pas envisager aussi un partenaire information, un partenaire jeune. Bref, il y a des besoins, il y a des demandes, et le financement de cette chaîne à plusieurs peut être assuré par l'Etat (une quote-part du remboursement des exonérations de la redevance), par la publicité (celle qui va sur La Cinq ne s'évanouira pas comme cela), et par la création d'une solidarité financière dans l'audiovisuel mettant à contribution TF1 et Canal Plus dont les ressources publicitaires devraient (à travers une taxe à définir) garantir un fonds complémentaire de financement de la production française d'œuvres de fiction et de création.

Bref, il y a de l'argent, mais il faut le mettre dans une forme qui assure une rentabilité sociale, et pas dans une forme qui ne s'occupe que de la rentabilité financière. Et dans cette reconstruction de La Cinq bien évidemment devraient être pris en compte le sort et les intérêts des personnels de la société actuelle que le groupe Hachette a lâchement abandonnés.

5. – On nous annonce une alternative signée par MM. Pasqua et Berlusconi. Disons tout de suite que la présentation éclatée ne trompe que les naïfs et que ces deux hommes sont deux figures emblématiques de la dérégulation audiovisuelle. M. Pasqua était membre du gouvernement de Jacques Chirac qui a vendu TF1 au privé, fait unique au monde. Quant à M. Berlusconi, c'est le fondateur de La Cinq en 1985 avec sa dérégulation échevelée qu'il avait expérimentée en Italie et qu'il exporte actuellement en Europe centrale et de l'Est.

6. – Il faut avoir le courage d'une nouvelle télévision, d'une télévision de liberté, d'une télévision de création assumant sa spécifité et récuser la télévision du marché sans rivage, un *marché* dont le Prix Nobel Octavio Paz déclarait : *« Le marché est efficace soit, mais n'a ni conscience, ni miséricorde. »*

Il faut avoir le courage de mettre au jour et en œuvre une responsabilité publique, sociale et nationale dans et pour l'audiovisuel, qui nécessite un pôle public *fort* et jouant un rôle pilote, la question du statut de TF1 demeurant posée.

Nous voulons une télévision de civilisation qui assume des désirs audacieux de curiosités et d'aventures téméraires.

▶ Jack Ralite est ancien ministre et animateur des Etats généraux de la culture.

L'AFFAIRE HABACHE

M. Mitterrand affirme avoir été tardivement informé

MASCATE
(sultanat d'Oman)

de notre envoyé spécial

L'affaire de l'hospitalisation en France de M. Georges Habache a rattrapé M. Mitterrand loin de Paris, alors qu'il achevait sa visite d'Etat de trois jours au sultanat d'Oman. Lors d'une conférence de presse réunie, à Mascate, jeudi après-midi 30 janvier, le chef de l'Etat a déclaré qu' *« il avait appris »* la venue du secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) *« il n'y a pas si longtemps » (nos dernières éditions du 31 janvier).*

« Je me suis informé, a-t-il ajouté, *pour apprendre que cela avait été le résultat de contacts entre le Croissant-Rouge palestinien et la Croix-Rouge française et que, pour la raison d'une intervention chirurgicale urgente, présentée en tout cas comme telle, les services du ministère de l'intérieur et des affaires étrangères n'ont pas fait d'objection. Etant entendu que M. Habache circule sous un passeport d'un pays étranger reconnu comme tel. » « Quel est l'état de santé réel de M. Habache?* s'est ensuite interrogé M. Mitterrand. *Je ne le sais pas mais les médecins, actuellement, poursuivent leurs investigations. Ils me les feront connaître. Je pense que si la gravité d'extrême urgence n'est pas démontrée, ce séjour devrait être extrêmement bref. C'est en tout cas ce à quoi je veillerai personnellement. Si les informations médicales sont d'une autre sorte, j'étudierai la question quand je serai de retour à Paris. » « Il est évident,* a ensuite admis M. Mitterrand, *qu'il peut y avoir des implications judiciaires. Dans l'état présent des choses, il n'y a ni mandat d'arrêt national, ni mandat d'arrêt international à l'égard d'un homme qui s'est souvent réclamé de l'action terroriste. Il n'y a donc pas de base juridique à une action judiciaire. Mais je crois savoir que le juge Bruguière établit une relation entre telles et telles affaires qu'il a à traiter et la personne de M. Habache. Si la justice demande des informations, bien entendu, elles lui seront fournies. C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet. »*

L'irritation manifeste de M. Mitterand, ses interrogations sur l'état de santé réel de M. Habache, l'insistance qu'il a mise sur la nécessité où se trouverait ce dernier de quitter rapidement le territoire français, dans l'hypothèse où l'extrême gravité de sa maladie ne se confirmerait pas et l'évocation d'une possible collaboration, si nécessaire dans cette affaire, entre les pouvoirs exécutif et judiciaire tranchaient nettement avec la sérénité affichée un peu plus tôt dans l'entourage présidentiel.

En quelques heures, la bonne conscience d'avoir fait prévaloir le souci humanitaire, qu'on peut juger légitime lorsque la vie d'un homme est en jeu (*« En cas d'urgence, on ne demande pas à un malade son passeport »* observait un haut fonctionnaire) avait cédé la place à une perplexité embarrassée.

M. Dumas savait-il ?

Pour une raison bien simple : les autorités françaises avaient appris entre-temps, notamment par le témoignage de M. Ibrahim Sous, représentant de l'OLP à Paris, qui s'était rendu au chevet du malade, que celui-ci était bien moins souffrant qu'elles ne l'avaient cru. De ce fait, l'« alibi » humanitaire n'était plus aussi solide. *« On s'est fait rouler »*, reconnaissait plus tard un diplomate. On semblait en tout cas, dans la délégation française, avoir totalement sous-estimé l'importance de la décision prise et du tollé qu'elle devait entraîner.

Que s'était-il passé? On confirmait, de bonne source, que la requête du Croissant-Rouge palestinien, que dirige le frère de M. Yasser Arafat, relayée par la Croix Rouge française, était parvenue au Quai d'Orsay, lundi 27 janvier vers vingt heures. Les autorités tunisiennes, hôtes du quartier général de l'OLP, avaient précisé que M. Habache, souffrant d'hémiplégie, n'était pas *« transportable »* et qu'une décision sur son acheminement vers Paris serait prise le lendemain.

Quoiqu'il en soit, l'important pour les Palestiniens était que le « feu vert » de Paris ait été donné par le cabinet de M. Roland Dumas. Les membres de ce cabinet ont-il pu prendre une décision aussi grave sans en référer à leur ministre? C'est très difficilement imaginable. En conséquence, la démission forcée de M. Sheer, secrétaire général et véritable numéro deux du Quai d'Orsay et de M. Kessedjian, homme de confiance du ministre, viserait clairement à faire sauter deux « fusibles » afin de protéger M. Dumas, dont la responsabilité politique est évidemment mise en cause.

Les circonstances de cette affaire ne laissent pas d'intriguer les diplomates français. Ils se demandent pourquoi les amis de M. Georges Habache souhaitaient le voir soigner à Paris. Est-ce par simple souci d'efficacité médicale? Depuis plusieurs années, la rumeur – invérifiée – court que le secrétaire général du FPLP souffre d'une tumeur au cerveau et qu'il se soignait notamment à Moscou. L'affaire est-elle, dès l'origine, plus politique? Autrement dit, n'a-t-on pas cherché à prendre prétexte de la maladie de M. Habache pour mettre délibérément la France dans l'embarras? Et si oui, qui?

On fait seulement remarquer, du côté français, que M. Habache a des liens étroits avec la Syrie et qu'en ce moment, les relations entre Paris et Damas ne sont pas au beau fixe (M. Mitterrand ne rappelait-il pas jeudi qu'il souhaitait voir appliquer complètement les accords libanais de Taef, une nouvelle pierre dans le jardin syrien ?). Mais l'évocation d'une « manipulation » téléguidée de Damas ne relève bien sûr que d'une pure hypothèse parmi d'autres. Une seule chose est sûre : l'opération n'a pas tardé à faire des dégâts à Paris.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les remerciements de l'OLP

M. Sami Mousallem, directeur du cabinet de M. Yasser Arafat, a exprimé, jeudi 30 janvier à Tunis, les remerciements de l'OLP à M. Mitterrand et à la Croix-Rouge française pour avoir *« donné leur accord »* à l'hospitalisation de M. Georges Habache. Il s'est « étonné » de *« la campagne déclenchée dans certains milieux français contre ce geste humanitaire »*. – (Corresp.)

Le chef du « front du refus »

Convaincu de la nécessité de mener jusqu'au bout la lutte pour récupérer la patrie perdue, Georges Habache a toujours personnifié le *« front du refus »* au sein du mouvement palestinien. Toute son action politique a été caractérisée par le rejet du compromis. Il a su, à l'occasion, faire des concessions, mais elles étaient le plus souvent de pure forme. Désabusé par la défaite arabe de juin 1967, il s'est déclaré en faveur du marxisme, de la « guerre populaire » contre Israël et de la révolution dans le monde arabe, attribuant à ses origines bourgeoises et à sa culture anglo-saxonne son anticommunisme antérieur.

Issu d'une famille de commerçants chrétiens grecs orthodoxes, Georges Habache est né à Lydda en 1926. Il a vingt-deux ans au moment de la création de l'Etat d'Israël. Il assiste alors à l'expulsion des habitants arabes de Lydda, parmi lesquels les membres de sa famille. Profondément marqué, il entame une activité militante à l'Université américaine de Beyrouth où il est étudiant en médecine. Participant à des manifestations où plusieurs de ses camarades sont tués, il est déjà un meneur d'hommes. Ce qui ne l'empêcha pas d'être premier de sa promotion lorsqu'il obtient en 1951 son diplôme de docteur en médecine.

Avec d'autres étudiants – Hani Al Hindi (syrien), Ahmed El Khatib (koweïtien) et Wadih Haddad (palestinien), – il fonde le Mouvement des nationalistes arabes (MNA). Les membres-fondateurs du MNA se dispersent pour fonder des branches en Irak, en Syrie, en Jordanie, au Koweït et à Aden. Ainsi se retrouve-t-il, en 1952, à Amman. Il y crée une école pour les réfugiés et un *« dispensaire du peuple »* où il exerce comme pédiatre jusqu'en 1957. Il essaie de mener une activité politique légale en se présentant aux élections législatives jordaniennes de 1956. Il est battu. La proclamation de la loi martiale en Jordanie en avril 1957 l'oblige à entrer dans la clandestinité : plusieurs attentats à la bombe ayant été attribués au MNA, il est condamné à trente-trois ans de prison par contumace.

Détermination et rigidité

La proclamation de l'union syro-égyptienne, en février 1958, lui procure un refuge, et il séjourne durant cinq ans à Damas, se réclamant du nassérisme, comme tout bon unioniste arabe de l'époque. Les relations s'étant détériorées en 1963 entre nassériens et baassistes, ces derniers ayant dans l'intervalle pris le pouvoir à Damas, Georges Habache se rend à Beyrouth et fonde l'année suivante avec Wadih Haddad une section palestinienne du MNA. C'est en décembre 1967 seulement que son activité prend un caractère exclusivement palestinien. De retour à Damas, il fonde le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) issu de la fusion de trois organisations : les Héros du retour, les Jeunesses de la vengeance et le Front de libération de la Palestine d'Ahmed Jibril.

Le FPLP, dont Georges Habache est le secrétaire général, va subir plusieurs scissions, les principales étant celles décidées par Ahmed Jibril et Nayef Hawatmeh. Dans quelle mesure l'autoritarisme d'un Habache a-t-il été à l'origine de ces brouilles ? Sa détermination farouche et sa rigidité lui ont, en tout cas, valu beaucoup d'ennemis. La création du FPLP a de toute façon marqué pour Georges Habache le passage du combat politique, orienté vers l'unité arabe, à l'action violente pour libérer la Palestine. Son hostilité aux régimes arabes – leur quasi-totalité, puisqu'il se détachera même de Nasser après que celui-ci eut accepté le plan Rogers de désengagement, en juillet 1970 – est accentuée par son arrestation à Damas, en mars 1968. Son compagnon, M. Wadih Haddad, organise son évasion dans des conditions spectaculaires.

« Le doigt sur la gâchette »

C'est à ce moment qu'il dénonce la coopération avec les gouvernements arabes, lançant ses fameux slogans : *« La route de Tel-Aviv passe par Amman et Beyrouth »* ; *« La lutte palestinienne a besoin, pour triompher, d'un Hanoï arabe »*. Aussi ne trouvera-t-il d'autres soutiens qu'en Irak et en Libye. Les pays communistes, bien qu'ils l'aient accueilli à plusieurs reprises, ne lui étaient pas non plus très favorables. Les Soviétiques avaient lancé en 1974 une campagne contre lui le traitant de *« pseudo-révolutionnaire »*, mais ils avaient modifié leur attitude à son égard après son ralliement en 1979 au principe des deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, en Palestine.

En 1969, Georges Habache s'installe de nouveau à Amman ; la résistance palestinienne y est toute puissante et lance sa tactique – controversée au sein de l'OLP – des détournements d'avions et des commandos suicides contre des objectifs, même étrangers, pour peu qu'ils soient liés à Israël. Ce type d'opérations culmine avec le triple détournement vers Amman, en septembre 1970, qui provoque la riposte du roi Hussein. Celui-ci lance son armée à l'assaut des fedayins. Habache est à ce moment-là en Corée du Nord. La résistance est liquidée en Jordanie et se replie sur Beyrouth. Et c'est en 1972 que Habache annonce qu'il renonce aux détournements d'avions, expliquant que ces opérations ayant atteint leur objectif, elles n'ont plus de raison d'être. Mais il demeure, au sein de l'OLP, l'homme intransigeant qui dénonce toutes les *« capitulations »*, s'opposant avec acharnement tant à une participation palestinienne à une solution négociée de la crise du Proche-Orient qu'à la création d'un mini-Etat palestinien. Après la guerre d'octobre 1973, il se retire du comité exécutif de l'OLP (juin 1974) et menace de s'en séparer si la centrale palestinienne doit approuver une conférence de paix à Genève. Cinq ans plus tard, cependant, il se rallie aux thèses de Yasser Arafat pour une *« solution transitoire »* et autorise ses représentants à siéger au sein du comité exécutif.

La guerre du Liban, qui aboutit à un contrôle du pays par l'armée syrienne, réduit la marge de manœuvre de M. Habache au sein de l'OLP et ses possibilités d'action hors de celle-ci. Au cours des années 80, sous la houlette de Yasser Arafat, l'OLP va modérer peu à peu sa position jusqu'à ce qu'en 1988 les Etats-Unis acceptent de nouer officiellement un dialogue avec la centrale palestinienne. Georges Habache proteste vivement, mais évite la rupture, de même lorsque l'OLP avalisera la participation d'une délégation palestinienne à la conférence de paix de Madrid. Durant la crise du Golfe, il consent à se rendre à Amman, pour la première fois depuis le « septembre noir » de 1970, et à rencontrer son vieil ennemi, le roi Hussein. Mais il n'a rien perdu de sa virulence. Alors, dénonçant la coalition anti-irakienne, il déclare notamment : *« Nous avons le doigt sur la gâchette pour ouvrir le feu sur les intérêts américains et occidentaux... »*

Entre autres méfaits, les Israéliens accusent le FPLP d'avoir commandité l'attentat à l'aéroport de Lod-Tel Aviv, commis en 1972 par trois terroristes japonais (vingt-six morts), d'avoir ordonné l'attaque contre des passagers d'El Al à Orly en 1978 (deux morts, dont un policier français), puis l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris en 1980 (deux morts, soixante-dix blessés).

Les services secrets israéliens ont été jusqu'à détourner un avion de ligne Beyrouth-Bagdad, en 1973, croyant le trouver à bord. Les gouvernements arabes n'étaient pas moins hostiles à son égard. Aussi la vie de Georges Habache, compliquée par un état de santé précaire depuis 1972, était-elle entourée d'un grand mystère et ses lieux de résidence inconnus. Basé à Damas ces dernières années, sa position est devenue d'autant plus délicate que son hôte, le président Assad, a rallié la coalition anti-irakienne aux côtés des Etats-Unis.

LUCIEN GEORGE

Le niveau des sanctions semble calmer l'irritation d'Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Calmer le jeu. Après le flot de protestations qu'avait provoqué en Israël, jeudi 30 janvier au soir, l'hospitalisation à Paris de M. Georges Habache, secrétaire général du FPLP, Jérusalem n'avait pas l'intention, vendredi matin, de porter la querelle plus loin: *« Il ne nous appartient pas »* de commenter publiquement des *« décisions internes »* prises par l'administration française, disait-on au ministère des affaires étrangères.

Mais, *« les sanctions-démissions »* annoncées à Paris, et dont le *« niveau élevé »* semble avoir surpris les diplomates israéliens les plus chevronnés, devraient être de nature à désamorcer l'affaire. Pour le reste, la justice locale affirme étudier l'éventualité de réclamer à Paris l'extradition de l'encombrant malade palestinien.

A son retour de Moscou, le ministre des affaires étrangères, d'ordinaire plutôt mesuré, s'était montré particulièrement virulent. *« C'est presque une gifle »* qui aurait ainsi été administrée à l'Etat juif, a commenté M. David Lévy. *« Donner l'hospitalité à un chef terroriste parmi les plus cruels qui existent, un homme aveuglé par la haine qu'il porte à Israël, cela est pour le moins étonnant de la part de la France »*. Offrir *« asile à des personnages pareils,* avait-il ajouté, *non seulement ne fait pas honneur à celui qui le décide, mais n'apporte jamais rien de bon non plus à ceux qui le font. Ils finissent toujours par en payer le prix. Inutile, je crois, de rappeler l'épisode de l'asile politique donné par la France à Khomeiny »* .

La politique de Paris est d'autant plus *« inconcevable »*, a souligné M. Lévy, *« que M. Roland Dumas est venu ici parler avec nous de la dynamique de la paix dans la région »*, il y a tout juste deux semaines. Or il se trouve qu'à la tête du FPLP, M. Habache est précisément *« l'un des chefs terroristes les plus opposés au processus en cours. Cela n'a aucun sens »*. Avis partagé par la presse locale qui commentait, à la une, vendredi, l'*« hospitalité »* française.

Toujours très virulents à l'égard de M. Dumas – *« le plus pro-arabe de tous les chefs de diplomatie d'Europe »* – les journalistes israéliens n'ont pas manqué de rappeler que le ministre français était jadis *« l'avocat du terroriste Abou Daoud »* considéré comme *« le cerveau »* du massacre des athlètes d'Israël aux Jeux olympiques de Munich en 1972.

Beaucoup d'observateurs israéliens se disent, en privé, convaincus que M. Dumas est directement responsable du *« dérapage »* de la Croix-Rouge française. Le haut niveau des *« fusibles »* choisis par Paris pour, comme nous disait un éditorialiste connu, *« jouer le rôle de boucs émissaires »*, ne dissipera pas les arrière-pensées. Les ténors de l'arène politique locale ne devraient pas tarder à s'en faire rapidement les interprètes.

PATRICE CLAUDE

Un dossier judiciaire qui remonte à 1986

En plaçant M. Georges Habache en garde à vue, jeudi 30 janvier dans la soirée, le juge Bruguière relance un dossier qui remonte à 1986. Cette année-là, au mois de septembre, alors que le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) lance de nouvelles menaces d'attentat, une cache d'armes contenant des explosifs et des détonateurs est découverte en forêt de Fontainebleau par la DST. Une enquête est ouverte mais les responsables ne sont pas identifiés. La procédure est alors classée.

Trois ans plus tard, en 1989, au Danemark, les policiers démantèlent un réseau de soutien au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Neuf personnes sont arrêtées, des armes et des plans sont saisis. Parmi eux, se trouve celui de la cache d'armes de Fontainebleau. L'enquête française est dès lors relancée. Une information judiciaire contre X est ouverte le 25 mai 1989 au tribunal de Paris pour association de malfaiteurs et détention d'armes et explosifs et confiée au juge Gilles Boulouque. Après son décès, en décembre 1990, le dossier est repris par un autre magistrat de la section « antiterroriste », M. Jean-Louis Bruguière. Depuis lors, l'enquête n'avait pas progressé.

Une commission rogatoire

C'est sur ce dossier que M. Bruguière souhaite entendre M. Georges Habache. Actuellement, il n'existe aucun avis de recherche ni mandat d'arrêt – national ou international – en France concernant le chef du FPLP, mais M. Habache peut être entendu dans toute enquête judiciaire mettant en cause son mouvement. M. Bruguière a donc délivré, jeudi 30 janvier, dans l'après-midi, une commission rogatoire à la direction de la surveillance du territoire (DST).

Comme c'est la règle en matière de terrorisme, la garde à vue de M. Habache, qui a lieu dans sa chambre d'hôpital, à Paris, peut durer quatre jours. Jeudi à 21 heures, les policiers de la DST ont demandé à entendre le chef du FPLP, à l'hôpital Henry-Dunant, à Paris, mais les médecins ont refusé, jugeant l'état de santé du chef du FPLP incompatible avec une telle audition. Vendredi matin, les policiers attendaient la décision des médecins. Si M. Habache est entendu avant la fin de sa garde à vue, le juge Bruguière pourrait décider de l'inculper, voire de l'incarcérer. Si, au terme des quatre jours de garde à vue, l'état de santé du chef du FPLP n'autorise pas le juge à l'entendre, M. Bruguière peut, s'il le souhaite, délivrer un mandat d'amener qui vaut inculpation. M. Habache pourrait alors être transféré à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes.

ANNE CHEMIN

L'état de santé de M. Habache

« Une commotion cérébrale survenue à la suite d'une chute et d'une perte de connaissance »

Comment s'est déroulé le transfert médical de M. Georges Habache? Selon M. Pierre-Louis Boutonnat, directeur général de la Croix-Rouge, c'est lundi dans l'après-midi que le Croissant-Rouge palestinien a pris contact avec la Croix-Rouge française. Il s'agissait de savoir s'il était envisageable de transférer vers un hôpital français un *« dirigeant palestinien »* dont le nom n'était pas précisé mais qui, disait-on, était dans un état grave. Comme toujours en pareil cas, le service des relations internationales de la Croix-Rouge demande alors un dossier médical complet du malade. Celui-ci est transmis par fax le lendemain matin par un médecin de l'hôpital de Tunis. Ce dossier, au nom de Georges Habache, faisait état, nous a déclaré M. Boutonnat, d'une *« commotion cérébrale »* survenue à la suite d'une *« chute et d'une perte de connaissance »*. Le médecin tunisien indiquait qu'il était nécessaire de procéder à des examens complémentaires et qu'il faudrait sans doute envisager *« une intervention chirurgicale »*. Immédiatement, comme cela se fait en pareil cas, une demande d'autorisation est formulée auprès des *« services compétents »* du Quai d'Orsay et du ministère de l'intérieur. Cette autorisation sera finalement donnée le mercredi matin. A la suite de quoi – immédiatement – la Croix-Rouge fait savoir au Croissant-Rouge qu'un lit est réservé à M. Habache dans le service de neurochirurgie de l'hôpital Henri-Dunant.

« Il s'agit là de la procédure classique, nous a précisé M. Boutonnat. *Si le gouvernement nous avait répondu non, nous n'aurions pas accueilli ce malade. »*

Selon nos informations, M. Habache devait ce vendredi matin subir un certain nombre d'examens complémentaires, dont un scanner cérébral. On indiquait qu'il était difficile d'apprécier la gravité de son état, étant donné le caractère parfois trompeur que peuvent revêtir certaines pathologies neurochirurgicales. Pour sa part, Mme Georgina Dufoix a indiqué jeudi matin sur Europe 1 qu'un comité de direction de la Croix-Rouge française se réunirait lundi prochain afin d'examiner la question soulevée par l'hospitalisation de Georges Habache en France.

Mme Dufoix a affirmé vendredi matin sur Europe 1 qu'elle n'avait pas prévenu le premier ministre, ni consulté le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'intérieur, pour prendre la décision d'accueillir Georges Habache en France. Elle a par ailleurs indiqué qu'elle n'avait pas *« demandé l'avis directement de Dumas ou de Marchand (...). Je n'ai pas prévenu Matignon »*. La présidente de la Croix-Rouge a d'autre part précisé qu'elle avait démissionné de son poste de conseiller à l'Elysée car *« l'opération menée pour Georges Habache est une opération médicale et humanitaire (...), ça n'a rien de politique »*.

F. N.

La mise en cause du processus de décision et les « sanctions-démissions »

Récit d'un cafouillage

Suite de la première page

Et pas n'importe lesquelles puisque les mêmes sources insistent sur le fait que ce ne sont pas des «lampistes» qui ont ainsi été contraints de démissionner.

M. Scheer n'était-il pas le véritable numéro deux du quai d'Orsay? Et M. Kessedjian l'homme de confiance de M. Dumas? Et Mme Dufoix une protégée de M. François Mitterrand au point que le scandale de la transfusion sanguine n'entraîna aucunement sa démission de ses fonctions à l'Elysée? Incroyable mais vrai, répète-t-on à Matignon et à l'Elysée, en assurant que les intéressés ont reconnu leur *«formidable erreur d'appréciation».*

Pourtant on a peine à croire que des personnes si habituées aux arcanes du pouvoir n'aient pas sollicité l'aval des autorités supérieures. Une question que les démentis ou les silences des ministres concernés – et M. Dumas au premier chef – ne suffisent pas à évacuer. Et qui se double d'une autreinterrogation : le cafouillage s'est-il accompagné d'un piège? Comment expliquer que M. Georges Habache, annoncé en très mauvaise santé, presqu'à l'article de la mort, ne soit en fait à Paris que pour un sinon banal, du moins classique *check-up*?

Pourquoi cette visite forcément à hauts risques – politique, diplomatiques, judiciaires, policiers – fut-elle rendue publique, au point que des caméras de télévision filmeront la descente d'avion de M. Habache – sur ses deux jambes –, mercredi 29 janvier peu avant 22 heures? D'où vient la fuite?

Pour tenter d'y voir clair, le plus simple est de dresser une chronologie de l'affaire, telle qu'elle ressort des réponses des différents ministères et administrations concernées. Tout le problème, qui accroît les zones d'ombre, c'est que ces réponses se contredisent parfois...

● **Lundi 27 janvier.** – Dans l'après-midi, la Croix-Rouge française, présidée par Mme Dufoix, reçoit un fax du Croissant-Rouge palestinien venant de Tunis. Les médecins tunisiens évoquent le cas d'un malade dont le nom n'est pas précisé mais qui est présenté comme un haut dirigeant palestinien. Il est décrit comme étant dans un état grave avec commotion cérébrale après une chute accompagnée d'une perte de conscience.

La Croix-Rouge affirme qu'elle ne connaîtra l'identité du malade qu'on lui demande d'accueillir en France que le lendemain, mardi, en recevant son dossier médical. Elle dit avoir alors – et alors seulement – prévenu le Quai d'Orsay puis le ministère de l'intérieur. Le mercredi 29 janvier, elle aurait reçu l'accord des autorités françaises et aurait alors fait savoir à ses correspondants tunisiens qu'une place était libre à l'hopital Henry-Dunant.

Une chronologie différente

La chronologie des affaires étrangères est quelque peu différente. A 20 heures, lundi soir, la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient reçoit un appel de la Croix-Rouge l'informant de la demande du Croissant-Rouge. Il semble bien que l'on sait alors déjà qu'il s'agit du leader du FPLP. Les autorités tunisiennes sont en effet immédiatement interrogées par le Quai d'Orsay sur l'état réel du malade.

Il est répondu qu'il souffre d'hémyplégie et qu'il n'est peut-être pas transportable... Tunis fait savoir qu'il faudra, évidemment, un accord politique pour que cet encombrant patient fasse le voyage jusqu'à Paris. La direction des affaires étrangères fait évidemment remonter l'information au cabinet du ministre, qui entre d'ailleurs en contact avec la Croix-Rouge.

● **Mardi 28 janvier.** – A 8 heures, MM. Mitterrand et Dumas, accompagnés d'une bonne partie de leurs cabinet, s'envolent pour Oman. M. Gilles Ménage, directeur de cabinet du président de la République et très au fait des affaires policières, est dans le sultanat depuis la veille. Le Quai d'Orsay est entre les mains de MM. Scheer et Kessedjian. La décision sur l'acheminement est prise ce même jour, affirme-t-on aux affaires étrangères.

Au ministère de l'intérieur, le conseiller diplomatique de M. Marchand, M. Christian Rouyer, a été informé par le quai d'Orsay dès le lundi soir de l'éventualité d'une visite de M. Habache. Dans la journée de mardi, la date de jeudi est retenue comme le jour fixé pour son arrivée. Personne ne consulte le ministère de la justice, qui apprend la nouvelle jeudi par la presse. Place Vendôme, on affirme n'avoir été officiellement sollicité pour un *«point judiciaire»* que jeudi matin 30 janvier.

M. Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée qui est resté à Paris, affirme pour sa part n'avoir été informé de la venue du chef du FPLP qu'au moment où il atterrissait, mercredi soir, qui plus est *«par une source extérieure à l'administration.»* .

● **Mercredi 29 janvier.** – L'unité d'élite de la police nationale, le RAID, est placé en alerte dès le matin. Des policiers vont se poster sur l'aéroport du Bourget. La DST, le service du contre-espionnage, est également averti le matin par le cabinet du ministre de l'intérieur que la décision a été prise d'accueillir M. Habache.

Dans l'après-midi, M. Vigouroux, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, apprend que l'avion arrivera le jour même et non plus jeudi comme envisagé initialement. De son côté, le préfet de police de Paris est d'abord prévenu par le délégué de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss – et non pas par ses interlocuteurs du ministère qui l'appeleront ensuite –, de l'arrivée de M. Habache.

L'hôtel Matignon, qui affirme avoir été tenu à l'écart, est cependant alerté entre 19 h 30 et 20 heures par M. Vigouroux qui appelle M. Yvan Barbot, conseiller pour les affaires de sécurité de Mme Edith Cresson. Celui-ci ne prévient le premier ministre qu'après la fin d'un diner, alors que M. Habache est déjà en France.

Entretemps, la visite est annoncée, successivement par RMC Proche-Orient, Antenne 2 et l'AFP. A 18 heures, RMC Proche-Orient, dont le gros de la rédaction est basée à Nicosie (Chypre), annonce que M. Habache a été hospitalisé en France. Le journal de 20 heures d'Antenne 2 s'ouvre sur cette information que la rédaction de la chaîne dit avoir obtenu depuis Tunis – et non pas de son PDG, M. Hervé Bourges, connu pour ses nombreuses relations arabes, comme on le prétend dans certaines allées du pouvoir. Enfin, à 20 h 48, l'AFP, qui a été alertée par son bureau de Nicosie, diffuse la nouvelle après l'avoir recoupé auprès du ministère de l'intérieur.

Peu avant 22 heures, l'avion d'Europ-Assistance affrété par la Croix-Rouge, qui a été cherché M. Habache à Tunis, atterit au Bourget. Le leader palestinien est pris en charge par le RAID, chargé de sa protection, et immédiatement conduit à l'hòpital Henry-Dunant. Le ministre de l'intérieur affirme, pour sa part, n'avoir été informé que mercredi autour de 20 heures.

● **Jeudi 30 janvier.** – Tout bascule en milieu de journée quand M. Ibrahim Souss, qui a rendu visite à M. Habache, affirme qu'il n'est pas en mauvaise santé : *«Son état de santé n'inspire aucune inquiétude»*, déclare-t-il à sa sortie de l'hôpital. A 19 h 15, MM. Mitterrand et Dumas son de retour en France. Mme Cresson réclame des sanctions immédiates, arguant de l'ignorance totale dans laquelle elle a été tenue.

Parallèlement, la justice française se met en branle en la personne du juge Jean-Louis Bruguière. En début de soirée, M. Habache est placé en garde à vue, une commission rogatoire ayant été délivrée à la DST. Les médecins s'opposent à son interrogatoire dès jeudi soir et promettent de répondre, après expertise médicale, dans la matinée de vendredi. Toutes les sources administratives, vendredi matin, répondaient dans le même sens : la décision a été prise au quai d'Orsay, nous n'avons fait que suivre. Et aux affaires étrangères, on ajoute : seuls MM. Scheer et Kessedjian ont géré ce dossier aberrant.

Récit de la rédaction du «Monde»

Mme Georgina Dufoix aux avant-postes

Invitée, jeudi 30 janvier, du journal d' Antenne 2 quelques minutes avant de remettre sa démision au président de la République, Mme Georgina Dufoix n'avait laissé paraître aucun trouble apparent. Au contraire, souriante et déterminée, elle avait justifié l'admission de Georges Habache à l'hôpital Henry-Dunant en affirmant qu'il s'agissait de *« circonstances humanitaires ». «Lorsqu'on nous demande de soigner un homme qui souffre, nous ne regardons ni sa nationalité, ni sa race, ni sa religion, ni son appartenance politique»*, devait ajouter la présidente de la Croix-Rouge française, fidèle en cela à sa réputation de femme généreuse. Deux heures plus tard, sans commentaire, l'Elysée faisait savoir que M. François Mitterrand avait accepté sa démission du poste de «chargée de mission auprès du président de la République» qu'elle occupait depuis le 2 juillet 1988.

Née le 16 février 1943 à Paris, protestante, mère de quatre enfants, Mme Dufoix a adhéré au Parti socialiste en 1972. Entrée au comité directeur lors du congrès de Metz en 1979, elle fut élue conseiller municipal de Nîmes en mars 1977 et député du Gard en 1986. Proche de M. Mitterrand, elle devint en mai 1981 secrétaire d'Etat chargé de la famille et, en avril 1983, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés. En juillet 1984, M. Laurent Fabius la nomme ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, fonction qu'elle cumulera à partir de décembre 1984 avec celle de porte-parole du gouvernement. Après la cohabitation, elle fut nommée ministre délégué chargé de la famille, des droits de la femme, de la solidarité et des rapatriés. En juin 1988, elle est battue aux élections législatives par M. Jean Bousquet, maire de Nîmes.

N'ayant pas conservé de poste ministériel dans le deuxième gouvernement Rocard, elle fut nommée le 2 juillet 1988 chargée de mission à l'Elysée. Par la suite, le 26 avril 1989, elle fut élue présidente du conseil d'administration de la Croix-Rouge française. Peu de temps après, le 8 novembre 1989, elle fut également nommée à la tête de la délégation générale de la lutte contre la toxicomanie.

Un préjudice moral

Dernièrement, Mme Dufoix a été mise en cause dans plusieurs «affaires» délicates. Ce fut le cas, lorsque le 3 septembre 1991, son directeur de cabinet à la Croix-Rouge, M. Michel Maurice, fut inculpé et écroué dans l'affaire de fausses factures impliquant l'industriel nantais René Trager.

Mais c'est surtout dans l'affaire dite du « sang contaminé » que Mme Dufoix fut à maintes reprises mise en face de ses responsabilités pour la période où elle occupait les fonctions de ministre des affaires sociales. Elle reconnut qu'elle avait sous-estimé le risque de contamination des hémophiles, mais ajouta aussitôt qu'elle se sentait *«responsable, mais pas coupable»*. On crut un moment que le conseil d'administration de la Croix-Rouge allait lui demander de quitter son poste, mais il n'en fut rien. Le 18 décembre dernier, une motion exigeant sa démission fut repoussée par une majorité d'administrateurs. En sera-t-il de même le 3 février prochain lors de la prochaine réunion du comité de direction?

D'ores et déjà, par la voix du préfet honoraire Jean Taulelle, un certain nombre d'administrateurs *«demandent son départ immédiat»* de la présidence de la Croix-Rouge. Selon M. Taulelle, *« Mme Dufoix porte depuis longtemps un préjudice moral grave à la Croix-Rouge et, après le scandale de la transfusion sanguine, l'affaire Habache ne fait que l'aggraver».*

FRANCK NOUCHI

Dans la presse parisienne

Une «super bourde»

Les quotidiens parisiens du vendredi 31 janvier sont partagés sur l'hospitalisation à Paris de Georges Habache, dirigeant d'une organisation terroriste palestinienne. Tandis que Fabien Roland-Lévy parle, dans *le Parisien*, de *«gaffe humanitaire»* et juge que *«la thèse de la super bourde apparaît comme la plus plausible»*, Thierry Desjardins dans *le Figaro* estime que *«pour une fois, le président de la République a, lui, été parfaitement cohérent»*. Dans un éditorial écrit avant l'annonce des sanctions, il affirme que le président de la République *«est fidèle à l'une des plus belles de nos traditions»*. «*Ici*, souligne-t-il, *on accueille les malades.*»

Se référant aux propos de M. Mitterrand sur l'interrogatoire auquel pourrait être soumis le chef du FPLP, Françoise Germain-Robin écrit dans *l'Humanité* : *«Il serait pour le moins étrange qu'un homme gravement malade, accueilli par la Croix-Rouge à titre humanitaire, se retrouve entre deux gendarmes. S'il faut arrêter tous les anciens terroristes, pourquoi n'avoir pas commencé par le premier d'entre eux qui soit venu de Palestine, le premier ministre israëlien, Itzhak Shamir?»* «La France au chevet du crime», annonce en titre *le Quotidien de Paris*, dans lequel Richard Liscia affirme que *«toutes les victimes de Habache sont autant de causes humanitaires et politiques que la France et la Croix-Rouge française doivent défendre»*. «*Leur bourreau*, ajoute-t-il, *même à l'article de la mort, n'en est pas une. Il y a des moments où la charité se moque de l'hôpital.*»

Observant que M. Mitterrand a été *«placé une nouvelle fois dans un mauvais cas»*, Jean-Yves Lhomeau relève dans *Libération* «*l'hypocrisie qui gonfle toute polémique politique*». *«Que M. Habache aille se faire soigner en Suisse!» a dit M. Léotard. Cela ne changerait pas grand-chose sur le fond. Les sanctions prises contre trois hauts fonctionnaires et la démission de Georgina non plus.»* Dans l'*International Herald Tribune*, Barry James observe que parmi ceux qui critiquent l'attitude du pouvoir, certains jugent que *«la décision d'accueillir M. Habache rappelle celle que la France avait prise* [en 1977] *de relâcher un Palestinien recherché pour le massacre des athlètes israëliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972»*.

Secrétaire général du Quai d'Orsay

M. François Scheer ou les médiations sensibles

La roche Tarpéienne est proche du Capitole... Promu officier de la Légion d'honneur le 1er janvier, M. François Scheer, numéro deux de la diplomatie française et spécialiste des négociations délicates, en particulier avec l'Iran, a quitté ses fonctions dans la nuit de jeudi à vendredi.

Ce diplomate, protestant, né à Strasbourg le 13 mars 1934, compte, parmi ses «titres de gloire», le fait d'avoir été l'artisan de l'«accord global» conclu, fin 1991, entre l'Iran et la France pour mettre un terme au conflit Eurodif. Très actif durant la guerre du Golfe, il s'était notamment rendu en Syrie, puis dans tous les pays du Maghreb, pour expliquer et défendre la position de la France. Il avait été également au cœur de la négociation concernant le sort du général libanais Michel Aoun.

Entré au ministère des affaires étrangères en 1962, à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, il était devenu, le 7 septembre 1988, après un brillant parcours, secrétaire général du Quai d'Orsay. *«Un poste auquel tout diplomate rêve d'accéder»*, confiait-il après sa nomination.

Dès sa sortie de l'ENA, il se retrouve en Algérie comme deuxième secrétaire d'ambassade après avoir rencontré dans un avion Jean-Marcel Jeanneney, à qui il doit son orientation vers la «carrière» (il reviendra à Alger comme ambassadeur de 1984 à 1986). Louis de Guiringaud l'appelle ensuite à Tokyo comme conseiller culturel (1964-1967). Il sera ensuite nommé à Maputo (Mozambique) comme premier ambassadeur (1976), puis représentant permanent adjoint auprès des Communautés européennes de 1977 à 1979, avant de diriger le cabinet de Mme Simone Veil, élue présidente de l'Assemblée européenne.

De sensibilité socialiste, cet homme indépendant d'esprit et plutôt discret n'a toutefois jamais eu de vocation militante. Ministre plénipotentiaire de 2e classe en 1981, il devient, à la demande de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, son directeur de cabinet avant de retourner aux Communautés européennes en 1986 comme représentant permanent. Sa nomination au secrétariat général du Quai d'Orsay mettait au sommet de la pyramide des hauts-fonctionnaires du Quai d'Orsay un homme fin au parcours éclectique.

P. S.

Les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Membre du mouvement international de la Croix-Rouge créé en 1863 par Henry Dunant, la Croix-Rouge française est une association reconnue d'utilité publique, régie par la loi du 1er juillet 1901. Avec 14 000 salariés et plus de 100 000 bénévoles, c'est la plus importante organisation humanitaire française.

Elle est dirigée par un conseil d'administration de 46 membres (25 élus par l'assemblée générale et 21 désignés par les ministères, les corps constitués et les organisations nationales). C'est au conseil d'administration qu'il revient d'élire le président.

Situé dans le XVIe arrondissement de Paris, l'hôpital Henry-Dunant fait partie des quelque 500 établissements que gère la Croix-Rouge. Il offre 157 lits de médecine, de neuro-chirurgie et de chirurgie générale. Il dispose en outre d'un service d'urgence ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Cet hôpital moderne est renommé pour la qualité de son service de neuro-chirurgie, considéré depuis 1954 comme l'un des plus performants de France.

Sept principes fondamentaux, adoptés à Vienne en 1965 lors de la XXe conférence internationale de la Croix-Rouge, inspirent l'action de l'assocation : l'humanité *(«elle favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples»)*, l'impartialité *(« elle ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique»)*, la neutralité *(« elle s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et philosophiques »)*, l'indépendance *(« auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes de la Croix-Rouge »)*, le caractère bénévole, l'unité et l'universalité.

F. N.

Directeur de cabinet de M. Dumas

M. Bernard Kessedjian l'homme de confiance

Considéré comme l'un des hommes de confiance de M. Roland Dumas, M. Bernard Kessedjian, un diplomate de carrière âgé de quarante-huit ans, était depuis décembre 1989, directeur du cabinet du ministre, après en avoir été pendant plus d'un an et demi le directeur adjoint. Originaire de Valence (Drôme), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Kessedjian a rejoint, en 1975, l'Ecole nationale d'administration (promotion «André Malraux») après huit années passées au ministère des finances.

Depuis sa sortie de l'ENA, M. Kessedjian n'a pas quitté les affaires étrangères. Il fut, successivement, premier secrétaire à l'ambassade de France à Mexico, puis à la représentation permanente auprès de la CEE à Bruxelles. En janvier 1985, il devient directeur de cabinet de Mme Catherine Lalumière, alors secrétaire d'Etat aux affaires européennes (1985-1986). Lors de la cohabitation, il est nommé inspecteur des affaires étrangères avant de devenir, après la réélection de M. Mitterrand, l'adjoint de M. Jacques Andréani au cabinet de M. Dumas. M. Kessedjian s'est notamment rendu au Liban pour négocier le départ du général Michel Aoun. Il a été élu en mars 1989 conseiller municipal de Sauveterre-de-Rouergue (Aveyron). M. Kessedjian est chevalier de l'ordre national du Mérite.

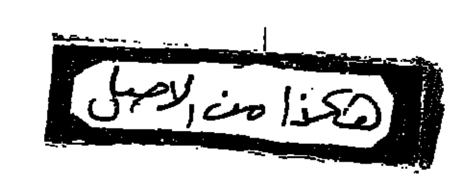
Directeur de cabinet de M. Marchand

M. Christian Vigouroux fidèle et discret

Le directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Christian Vigouroux, avait découvert les dossiers gérés par la place Beauvau après une classique carrière de maître de requêtes au Conseil d'Etat où il est entré en 1976. En 1980, il est détaché au ministère de l'environnement et du cadre de vie. Mais, quand il arrive au ministère de l'intérieur, en mai 1989, sa seule véritable expérience de la gestion ministérielle est celle qu'il a acquise au cabinet du ministre chargé des universités, M. Roger-Gérard Schwartzenberg.

Aussi fidèle que discret, M. Vigouroux sera choisi par M. Pierre Joxe pour diriger le cabinet du ministre de l'intérieur, puis maintenu à ce poste par son successeur, M. Philippe Marchand. M. Vigouroux coordonnait, à ce poste-clef et en rapports étroits avec le ministre, aussi bien l'administration générale du territoire et des préfectures que les relations entre l'Etat et les collectivités locales, tout comme il supervisait l'organisation des élections et la direction des services de police. Né le 29 septembre 1955 à Alençon (Orne), M. Christian Vigouroux est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA.





Les réactions en France

□ **M. Léotard (PR) : *« Fâcheux ».*** – M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, a affirmé, jeudi 30 janvier, avant la démission de Mme Georgina Dufoix et de trois hauts fonctionnaires, que Georges Habache est le *« plus grand terroriste actuel dans le monde ». « Ce monsieur est à l'origine de nombreux assassinats et meurtres, et il ne mérite pas que la France lui soit accueillante,* a-t-il dit. *S'il y a eu complicité des autorités françaises pour l'amener jusqu'ici, je trouve cela tout à fait fâcheux. »*

□ **M. Longuet (PR) : *« Une insulte aux victimes du terrorisme. »*** – M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, estime que l'accueil par la France du dirigeant palestinien Georges Habache constitue *« une insulte aux victimes du terrorisme international, dont Georges Habache a été l'artisan inlassable, (...) une insulte à tous ces morts et à ce sang versé ». « C'est, en même temps,* a-t-il ajouté, *un soutien implicite aux positions les plus extrémistes, alors qu'il y a dans le monde arabe et chez les Palestiniens des hommes de bonne volonté qui cherchent une solution pacifique au Proche-Orient. »*

□ **M. Ladislas Poniatowski (PR) : le limogeage de *« quelques lampistes »* est *« dérisoire ».*** – Après l'annonce de la démission de trois hauts fonctionnaires et de celle de Mme Georgina Dufoix, M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, a qualifié cette décision d'*« acte dérisoire et de diversion ». « Il serait inadmissible que seuls quelques lampistes paient pour cet accueil scandaleux d'un terroriste qui a du sang français sur les mains »*, a-t-il déclaré, en réclamant le départ de *« M. Marchand, ministre de l'intérieur, et de M. Dumas, ministre des affaires étrangères ».*

□ **M. de Villiers (PR) : *« Démission ! »*** – M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée, membre du Parti républicain, estime que *« les démissions en cascade de plusieurs personnalités éminentes du ministère de l'intérieur, des affaires étrangères et de la Croix-Rouge signifient bien que les conditions dans lesquelles a été effectuée l'hospitalisation de M. Habache ont constitué une énorme faute diplomatique et morale ». « Selon la bonne vieille méthode socialiste, le pouvoir tente une opération coupe-feu, mais qui est, en elle-même, inopérante. L'honneur de la France ne sera lavé que lorsque Mme Cresson, M. Dumas et M. Marchand auront donné leur démission »*, a ajouté M. de Villiers.

□ **M. Baudis (CDS) : *« Un bateau ivre ».*** – M. Dominique Baudis, député (UDF) de la Haute-Garonne, président exécutif du CDS, a déclaré avoir *« l'impression que notre pays est une espèce de bateau ivre »* après l'annonce des démissions de Mme Dufoix et de plusieurs hauts fonctionnaires. *« On ne sait plus qui décide »*, a-t-il affirmé avant de s'interroger sur *« la manière dont il est possible de faire rentrer dans notre pays quelqu'un qui peut se faire soigner ailleurs, et qui est directement responsable de la mort de plusieurs dizaines d'innocents dans le monde. »*

□ **M. Millon (UDF) : *« Un vrai scandale ».*** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a commenté, jeudi 30 janvier, sur RTL, l'hospitalisation à Paris de Georges Habache en affirmant qu'*« on retrouve cette complicité, du point de vue diplomatique, qui a toujours existé entre Roland Dumas et les terroristes palestiniens ». « C'est un vrai scandale »*, a-t-il ajouté, car l'hospitalisation de Georges Habache *« est un geste de complaisance totalement inacceptable, de faiblesse du gouvernement, révélateur d'une politique, vis-à-vis du problème du Moyen-Orient, qui est complètement trouble ».*

□ **M. Bayrou (UDF) : *« Moralement criminel ».*** – M. François Bayrou, député des Pyrénées-Atlantiques, secrétaire général de l'UDF, a déclaré vendredi : *« C'est une affaire moralement criminelle d'accueillir M. Habache au mépris des Français qui ont été ses victimes. Nous vivons dans une démocratie du « fusible », où personne n'assume jamais de responsabilités au seul niveau qui compte, le niveau politique. On ne fera croire à aucun de ceux qui connaissent la prise de décision gouvernementale que le dialogue s'est limité à celui des directeurs de cabinet. »*

□ **M. Pandraud (RPR) : *« Un mépris total à l'égard des victimes ».*** – M. Robert Pandraud, député (RPR) de la Seine-Saint-Denis, ancien ministre délégué à la sécurité de 1986 à 1988, a déclaré qu'*« à trois jours de l'ouverture du procès sur les attentats sanglants de 1986, la présence sur le sol français de M. Habache, quelles qu'en soient les raisons médicales, témoigne d'un mépris total à l'égard de ces victimes ».*

□ **M. Jean Tibéri (RPR) : *« Une provocation ».*** – M. Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire de Paris, a qualifié de *« provocation »* l'hospitalisation de Georges Habache. Il a exprimé *« son étonnement et son émotion »* devant la décision d'accepter sur le territoire français *« un terroriste international qui a été mêlé à nombre d'affaires dramatiques et dont on connaît les méfaits ».*

□ **M. Juppé (RPR) : *« Une faute grave des pouvoirs publics ».*** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré que *« les pouvoirs publics viennent de commettre une faute grave ». « On sait très bien qui est Georges Habache, un chef terroriste qui n'en fait pas mystère, rejeté par les Palestiniens les plus modérés,* a-t-il dit. *L'urgence n'était pas telle qu'il fallait, toutes affaires cessantes, l'hospitaliser dans un hôpital en France. »* Selon M. Juppé, *« cette décision finit de discréditer la diplomatie française dans le règlement du conflit du Proche-Orient ». « Au rythme où cela va,* s'est-il demandé, *M. Mitterrand pourra-t-il encore tenir sa place jusqu'en 1995 ? »*

□ **M. Devedjian (RPR) : *« Profondément choqué ».*** – M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, s'est déclaré *« profondément choqué »* par l'hospitalisation de Georges Habache. *« C'est un vrai chef terroriste. Je déplore que nous déployions beaucoup plus d'activités, de soins pour l'assassin, le bourreau, que pour les victimes de Georges Habache, qui sont très nombreuses,* a-t-il ajouté. *Il était inutile d'affréter un avion spécial de Tunisie pour l'acheminer vers un centre de soins français. Il aurait pu aller vers un autre pays, un pays neutre, mais pas un pays comme le nôtre, où nous avons des valeurs à respecter et un lien d'amitié avec Israël dont M. Habache est un ennemi acharné. »*

□ **M. Le Pen : *« Le gouvernement est celui du parti de l'étranger ».*** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a assuré que *« le gouvernement socialiste, qui est celui du parti de l'étranger, reçoit à Paris Georges Habache, le chef d'un groupe terroriste arabe ». « Dans le même temps, il donne des ordres pour que la police ne protège pas les citoyens qui viennent assister aux réunions électorales du Front national »*, a ajouté M. Le Pen en faisant référence aux incidents qui se sont produits à Nîmes à l'occasion de sa venue.

□ **M. Poperen (PS) : *« Je m'interroge ».*** – M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a déclaré à propos de l'hospitalisation de Georges Habache : *« Cette nouvelle m'a surpris. Après plusieurs heures de réflexion, je ne saisis toujours pas quelles ont pu être les raisons de la direction nationale de la Croix-Rouge. »*

□ **M. Schwartzenberg : *« Le pire criminel a le droit d'être soigné ».*** – M. Léon Schwartzenberg, professeur de médecine et tête de la liste de la majorité présidentielle aux élections régionales dans les Alpes-Maritimes, a déclaré, jeudi 30 décembre, à Nice, que *« le pire criminel a le droit d'être défendu et le pire criminel a le droit d'être soigné ». « Evidemment, cela pose problème, car M. Habache est actuellement hospitalisé dans un hôpital français. Il est à Paris dans un lit. Il va être soigné. On ne peut pas le renvoyer, cela me paraît évident. »*

□ **M. Fuchs (PS) : *« Injustifiable ».*** – M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des relations extérieures, a assuré, vendredi 31 janvier, que *« l'accueil en France du terroriste Georges Habache était injustifiable ». « Il est normal que des conséquences aient été tirées de ce qui était une erreur de jugement »*, a-t-il ajouté à propos des démissions de Mme Georgina Dufoix et de trois hauts fonctionnaires.

Un plaidoyer aggravant

par Alain Rollat

IL n'y a que dans les livres de science-fiction que l'Etat fonctionne toujours comme un ordinateur infaillible. Quelle que soit la forme du régime, l'horloge de l'Etat n'est jamais à l'abri des grains de sable. Il arrive même souvent, surtout dans les régimes démocratiques, que l'intervention intempestive de quelque machiniste autonome révèle à quel point les meilleurs systèmes publics de surveillance et d'alerte sont en permanence à la merci de la moindre « puce » humaine.

Il n'apparaît donc pas absolument inconcevable que les explications données tant à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon sur cette *« extravagance »* politique que constitue le fait d'avoir accueilli en France un expert en terrorisme, comme l'aurait été n'importe quel malade ordinaire relevant d'un impératif humanitaire, soient conformes à une réalité née d'un enchaînement de décisions individuelles prises à un haut niveau de responsabilité, sans le rituel parapluie de l'aval politique suprême.

Le fil du rasoir

S'il est admis qu'un président de la République et son premier ministre peuvent ne pas être informés des détails d'une opération de sabotage montée par leurs services secrets lorsqu'il s'agit de couler un encombrant bateau d'écologistes dans le port d'un autre pays, au risque de mort d'homme, comme cela s'est produit en 1985, officiellement, dans l'affaire Greenpeace, il n'y a pas de raison de douter que les mêmes autorités puissent éventuellement ne pas être mises « au parfum » quand il s'agit simplement, si l'on ose dire, de soigner une éminente personnalité étrangère. L'élasticité de la raison d'Etat n'a pas de limite.

De même, aussi « incroyable » que cela paraisse au commun des mortels, il peut en effet arriver qu'à l'intérieur des cabinets ministériels des hommes – ou des femmes – au-dessus de tout soupçon d'amateurisme, agissent de leur propre chef sans mesurer toutes les conséquences éventuelles de leurs actes. Tout simplement parce que l'exercice du pouvoir conduit si souvent à marcher sur le fil du rasoir qu'on perd très facilement la notion du danger.

Le précédent de M. Pisani

La version selon laquelle Mme Georgina Dufoix, par exemple, chargée de mission à l'Elysée, et présentée jusqu'à présent comme « proche » du président de la République, a, dans le cas de Georges Habache, agi avec beaucoup de légèreté, de sa propre initiative, en concertation avec les principaux collaborateurs des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères mais sans autorisation de quiconque et sans en avoir informé le secrétaire général du cabinet présidentiel, M. Hubert Védrine, n'est pas totalement irrecevable.

Car il y a eu des précédents dont les effets auraient pu être plus dévastateurs. Par exemple, dans les Mémoires qu'il vient de publier, M. Edgard Pisani raconte comment, en janvier 1991, à la veille du déclenchement de l'offensive alliée dans la guerre du Golfe, il prit personnellement, sous sa seule responsabilité, l'initiative de présenter à Saddam Hussein, par un télex directement adressé à Bagdad, un certain nombre de suggestions, et même le texte d'un projet de déclaration, qui auraient peut-être pu modifier le cours des choses si son destinataire y avait répondu favorablement, mais qui auraient sûrement créé un bel imbroglio entre Paris et Washington en mettant M. François Mitterrand dans une position fort embarrassante...

La vigueur avec laquelle l'Elysée et l'hôtel Matignon ont réagi en sanctionnant immédiatement les quatre « co-auteurs » de cette monumentale *« erreur d'appréciation »*, dont le rang n'est certes pas celui de lampistes, donne incontestablement du corps aux explications officielles. Mais, dans le contexte de discrédit affectant aujourd'hui le pouvoir exécutif et ses serviteurs, qui pourrait y voir la marque d'une autorité ? Ces explications n'auront sans doute, au contraire, qu'un poids aggravant.

La colère manifestée par M. Mitterrand à son retour à Paris, jeudi soir, montrait que le chef de l'Etat ne se faisait, sur ce point, aucune illusion.

Maladies

Suite de la première page

Mais encore ? Où est l'erreur qu'ils doivent aujourd'hui assumer ? Paient-ils un comportement (agir sans en référer) ou leur position dans l'échelle de l'autorité, c'est-à-dire juste au-dessous de deux des plus importants ministres de la République ?

Rien ne le prouve, mais le bon sens le suggère : on ne voit pas des personnes aussi avisées que, par exemple, le secrétaire général du quai d'Orsay, homme des missions délicates, ne pas comprendre d'emblée – et transmettre à M. Roland Dumas – le caractère... délicat du dossier Habache, et ce dès le premier signal. Ou il faut supposer qu'un ministre n'est mis au parfum que des affaires encore plus « sensibles » que celle-la !

La bévue diplomatique tient au cas lui-même, aggravé par le moment. Le processus de paix au Proche-Orient se déroule loin de Paris. Chacun sait qu'il sera long, malaisé et que chaque avancée sera suivie de reculs.

Le débat éthique

Toute interférence liée à la question palestinienne peut avoir des effets de blocage, augmenter des passions dont on voit bien qu'il faut une grande maîtrise pour tenter de les atténuer. La France, en l'occurrence, et quel que soit le niveau où la décision d'accueillir Georges Habache a été prise sort diminuée de cette affaire même si Israël, après l'indignation manifestée jeudi a enregistré positivement, vendredi, les sanctions prises.

Le débat éthique mérite de n'être pas éclipsé par les retombées politiques. Il faut reconnaître à Georgina Dufoix, qui n'a pas fui ses responsabilités, une certaine cohérence. La maladie, et c'est une tradition que l'on doit rappeler, transforme tout criminel en homme comme les autres. Le maintien du principe selon lequel on ne doit pas refuser d'assister une personne en danger est une valeur fondatrice de la médecine. Il n'est pas rare de voir, dans des faits divers, des malfaiteurs gravement blessés par la police être aussitôt conduits dans un service d'urgence pour y être soignés. La question qui demeure – mais elle est politique (c'est-à-dire d'opportunité) et non éthique – est de savoir s'il n'était pas possible d'assister le malade en question là où il résidait. Tout dépend de la valeur des informations qui auront été données préalablement sur l'état réel du malade.

Dernier aspect de l'affaire Habache : sa dimension judiciaire. Le juge Bruguière a fait placer le leader palmestinien en garde à vue dans sa chambre d'hôpital pour les besoins d'une enquête sur la découverte, en 1986, au plus fort de la vague d'attentats qui secoua la France, d'un arsenal terroriste. Cette garde à vue peut durer quatre jours.

Fâcheuses conséquences

Ensuite, le magistrat devra dire si le responsable palestinien est inculpé ou totalement mis hors de cause. On voit déjà les conséquences – forcément fâcheuses – de l'une ou l'autre de ces décisions. Dans le premier cas il peut le faire écrouer et l'on imagine bien la possible relance du terrorisme sur le territoire français. Dans le second cas la France laisserait « filer » l'un des hommes qui ont sur la conscience certains des crimes les plus monstrueux de ces vingt dernières années.

De quelque côté que l'on observe cette affaire à tiroirs on y voit l'Etat impotent, naïf, pagailleux, mal avisé. Les sanctions qui sont tombées ont visé à réparer au plus vite les dégâts du premier moment. Elles n'atténuent en rien l'impression de malaise qu'inspire l'état de l'autorité.

BRUNO FRAPPAT

DIPLOMATIE

Une consécration du rôle des Nations unies

Les quinze membres du Conseil de sécurité, représentés au niveau des chefs d'Etat (Autriche, Equateur, Etats-Unis, France, Maroc, Russie, Venezuela), de gouvernement (Belgique, Cap-Vert, Chine, Inde, Japon, Royaume-Uni) ou des ministres des affaires étrangères (Hongrie et Zimbabwe), se sont réunis vendredi 31 janvier au Palais des Nations unies, à New-York. Cet événement sans précédent vise à marquer la fin officielle de la guerre froide, à apporter un soutien au processus de paix engagé dans de nombreuses régions du monde et à consacrer le rôle de l'organisation des Nations unies et de son nouveau secrétaire général.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

Le président Mitterrand avait proposé en mars dernier, à l'issue de la guerre-éclair menée par la coalition occidentale contre l'Irak, sous les auspices de l'ONU, que les quinze membres du Conseil de sécurité tiennent une réunion à l'échelon suprême pour affirmer leur cohésion après cette épreuve. Il aurait fallu cependant mettre côte-à-côte le président Bush et M. Fidel Castro, lequel est soumis depuis trente ans à un embargo américain, voire son homologue du Yémen, un pays qui a soutenu l'action irakienne tout en condamnant l'invasion du Koweït. D'où la réaction des Etats-Unis qui, après avoir trouvé cette idée *«intéressante»*, s'étaient empressés de l'enterrer.

A présent que Cuba et le Yémen ont quitté le Conseil de sécurité à l'issue de leur mandat de deux ans, celui-ci a une allure beaucoup plus «fréquentable» pour les pays occidentaux qui exercent une influence prépondérante au sein de l'instance majeure de l'ONU, et le premier ministre britannique, M. John Major, a pu reprendre à son compte l'initiative française.

Fixée d'abord au 30 janvier (une date qui ne convenait pas à la France, en raison de la visite que devait effectuer le président Mitterrand dans le sultanat d'Oman) le sommet des Quinze a finalement été reporté au lendemain, dernier jour de la présidence britannique au Conseil, assurée chaque mois par un pays différent. Pour la première fois dans l'histoire de l'institution, depuis sa création en 1945, les membres du Conseil, parmi lesquels les membres permanents détenteurs du droit de veto (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), les non-permanents siégeant depuis janvier 1991 (Autriche, Belgique, Equateur, Inde, Zimbabwe) et les nouveaux entrants (Cap-Vert, Hongrie, Japon, Maroc, Venezuela), ont pu passer en revue, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, l'ensemble des questions touchant à la sécurité collective, au maintien de la paix dans le monde et au désarmement.

Une déclaration solennelle

Ce sont ces préoccupations, précédées par un constat, celui de *«l'avènement d'une ère nouvelle»*, marquée par la fin de l'affrontement Est-Ouest, que l'on retrouve dans la déclaration solennelle destinée à être lue le 31 janvier par le président du Conseil, Sir David Hannay (Grande-Bretagne), à l'issue des discours prononcés par chacune des délégations. Après avoir évoqué le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud et la souveraineté retrouvée du Koweït, sans oublier une mention pour *«la situation humanitaire des populations innocentes en Irak»*, le document apporte son soutien au processus de paix engagé au Proche-Orient, où l'ONU ne figure cependant que comme simple observateur.

La déclaration présidentielle aborde ensuite les opérations de maintien de la paix menées en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe (où les Nations unies ont envoyé une mission en Yougoslavie) pour souligner que les changements intervenus dans le monde, *«aussi positifs soient-ils, entraînent de nouveaux risques pour la stabilité et la sécurité»*. Une allusion aux événements intervenus depuis l'effondrement des régimes communistes à l'Est. L'attachement au droit international et à la Charte de l'ONU étant réaffirmé, les pays membres demandent au nouveau secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, de fournir au Conseil avant le 1er juillet prochain des recommandations visant à renforcer la capacité de l'organisation en termes de diplomatie préventive.

Le dernier volet concerne le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération nécessaires pour assurer *«la paix et la sécurité internationale»* et le document s'achève sur un hommage rendu à l'ancien secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, et approuve le souci manifesté par son successeur *«d'améliorer et de renforcer le fonctionnement des Nations unies»*. Sur ce dernier chapitre, les Quinze se disent prêts à assumer *«pleinement leurs responsabilités»* sans que l'on sache très bien si cette promesse vise aussi leurs engagements financiers. Préalable évident au bon fonctionnement d'une institution dont les tâches, notamment sous forme d'opérations de maintien de la paix, de la mise en place d'élections libres mais aussi d'aides diverses (telle l'aide d'urgence de 650 millions de dollars consentis aux pays de la Corne de l'Afrique), se sont considérablement accrues ces dernières années.

Certains critiquent ouvertement le statut privilégié des membres permanents et l'utilisation qu'ils peuvent faire du droit de veto, un *«outil archaïque, hérité de la guerre froide»*, selon un délégué représentant les pays non alignés. En privé, chacun admet que les cinq membres permanents devront tôt ou tard ouvrir leurs rangs pour refléter un «nouvel ordre mondial» où les grandes puissances sont aussi économiques. Le Japon a déjà fait savoir qu'il demanderait sous une forme à déterminer son admission au sein de ce «club». Sa présence au Conseil de sécurité lui facilitera sans doute la tâche.

L'Allemagne, qui n'y figure pas, n'entend pas rester totalement absente du débat. Pour l'instant, ses préoccupations politiques sont interallemandes et européennes. Mais son comportement dans la crise yougoslave confirme aux yeux des délégués que, sans être encore directement présent sur la scène onusienne, ce pays entend jouer le rôle qu'il estime être le sien. Et plus seulement celui de bailleur de fonds.

SERGE MARTI

Le « sommet » du Conseil de sécurité et la première

«Nous avons besoin d'actes, pas de mots»

déclare M. Eltsine à Londres

Au cours de son bref passage à Londres, jeudi 30 janvier, M. Boris Eltsine a pris l'engagement de réorienter l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS, afin de ne plus traiter les villes britanniques comme des cibles potentielles. Le président russe a renoncé à demander une réduction du potentiel nucléaire de la Grande-Bretagne, lequel, selon M. Major, assure une dissuasion minimale. Le président russe a, d'autre part, critiqué l'insuffisance de l'aide financière occidentale en faveur de la Russie.

LONDRES

de notre correspondant

Les quelques heures que M. Boris Eltsine aura passées à Londres auront marqué symboliquement la fin de la guerre froide : les deux pays ont signé une déclaration d'amitié, qui deviendra ultérieurement un traité. La déclaration souligne une volonté de coopérer à la fois sur les plans économique et militaire, mais aussi en faveur d'une réduction des armements nucléaires. Ce dernier point est le plus vague, la visite du président russe ayant donné l'occasion à la Grande-Bretagne de réaffirmer que, comme la France, elle ne s'estime pas liée par les mesures de désarmement nucléaire prises par les Etats-Unis et l'ex-URSS, dans la mesure où elle n'a pas été conviée aux discussions à ce sujet entre Moscou et Washington.

Le président russe, qui, avant son arrivée à Londres, avait insisté pour que la Grande-Bretagne, la France et la Chine consentent à réduire leurs potentiels nucléaires respectifs, a renoncé à formuler cette demande, lors de ses entretiens avec le premier ministre britannique, M. John Major. Quatre heures de discussions qualifiées de *«chaleureuses et amicales»* ont, semble-t-il, convaincu le président russe : *«Le nombre d'armes nucléaires à la disposition de la Grande-Bretagne n'est pas comparable avec le nôtre et, dès lors, cette question ne mérite vraiment pas d'être discutée»*, a-t-il déclaré. Cette affirmation vaut vraisemblablement pour la France, dont le potentiel nucléaire est comparable à celui de la Grande-Bretagne, et où M. Eltsine est attendu en visite officielle les 5 et 6 février.

M. Major a, de son côté, réaffirmé que la Grande-Bretagne considère le nombre de ses missiles nucléaires comme *«minimal»*. Londres estime, d'autre part, qu'il faudra au minimum dix ans pour démanteler l'arsenal nucléaire soviétique, celui-ci constituant toujours une menace pendant cette période. Le gouvernement de M. Major s'est engagé à poursuivre le programme en cours, qui prévoit le remplacement des missiles Polaris par des Trident, ce qui portera le nombre de têtes nucléaires de 192 à 512.

Un nouveau téléphone rouge

Quatre sous-marins nucléaires du même nom sont prévus, trois étant en cours de construction, le quatrième devant être officiellement commandé incessamment. L'opposition estime que, dans un climat de fin de guerre froide et de désarmement nucléaire, la nécessité d'un quatrième sous-marin Trident ne se justifie pas forcément. Comme il l'avait fait s'agissant des villes américaines, le président russe s'est engagé à ne plus considérer les villes britanniques comme des cibles potentielles pour les missiles soviétiques. *«Dans le passé*, a-t-il indiqué, *les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe en général étaient considérés comme nos ennemis potentiels. Cette doctrine doit être changée et les cibles des missiles modifiées.»*

La déclaration en quinze points signée par MM. Eltsine et Major prévoit notamment que la Grande-Bretagne aidera la Russie à démanteler les armements nucléaires concernés par les réductions annoncées par Moscou, ainsi qu'à «restructurer» son armée, quelque 700 000 soldats devant être démobilisés cette année. Une équipe d'experts britanniques doit se rendre en Russie pour évaluer les *«besoins immédiats»* s'agissant des questions nucléaires. Ces nouvelles relations bilatérales vont être formalisées par l'installation d'une ligne directe («téléphone rouge») entre le Kremlin et le 10 Downing Street.

Dans le domaine économique, Londres s'est engagé à mettre à la disposition de la Russie et des autres Etats qui forment la CEI une somme de 280 millions de livres (environ 2,8 milliards de francs), sous la forme de crédits à l'exportation et d'assurances pour des investissements. Tout en remerciant la Grande-Bretagne de cet effort, M. Eltsine a clairement laissé paraître sa déception, estimant que l'aide occidentale n'était en *«aucune manière»* suffisante : *«Il y a eu beaucoup de paroles*, a-t-il souligné, [mais] *nous avons besoin d'actes, pas de mots.»*

LAURENT ZECCHINI

M. Mitterrand affirme que les Etats-Unis et l'ex-URSS doivent «faire un effort beaucoup plus important»

Le président François Mitterrand a estimé, jeudi 30 janvier, lors de la conférence de presse clôturant son voyage dans le sultanat d'Oman, que les Etats-Unis et la Russie devaient *«faire un effort beaucoup plus important»* en faveur du désarmement avant que la France ne fasse à son tour un pas dans ce sens.

Evoquant l'appel lancé par le président russe Boris Eltsine à la Chine, la France et la Grande-Bretagne, les invitant à suivre l'exemple russe et américain en matière de désarmement nucléaire, M. Mitterrand a affirmé que la *«réponse deviendra positive dès lors que les Etats-Unis d'Amérique et les héritiers de l'Union soviétique auront fait un effort beaucoup plus important pour se défaire de leur armement stratégique nucléaire»*.

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a pour sa part indiqué *(nos dernières éditions du 31 janvier)* que la Chine ne participerait aux efforts de désarmement que lorsque l'ex-URSS et les Etats-Unis auront réduit leurs arsenaux au niveau du sien. – *(Reuter, AP.)*

La réunion de Prague

Les pays membres de la CSCE décident de modifier la règle de l'unanimité dans des cas «très graves»

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), forte de 48 pays après l'admission de dix Républiques de l'ancienne URSS, a adopté jeudi 30 janvier à l'unanimité, un «document de Prague» visant au renforcement de ses institutions. Elle devait clore ses travaux vendredi 31 janvier.

En adoptant à l'unanimité, jeudi soir, le «document de Prague», un texte de quatorze pages sur *«le développement ultérieur des institutions et structures»* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les ministres des affaires étrangères ont décidé de modifier la règle de l'unanimité dans des cas «très graves». Le texte final prévoit, en effet, que, *«afin d'accroître encore la capacité de la CSCE à garantir les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit par des moyens pacifiques»*, des *«mesures appropriées pourront être prises (...) si nécessaire sans le consentement de l'Etat concerné, en cas de violation flagrante, grave et persistante des engagements correspondants de la CSCE»*.

Toutefois la nature même des mesures de rétorsion en limite singulièrement la portée : il s'agirait tout au plus de *«déclarations politiques»* ou *«d'autres mesures de nature politique qui seraient appliquées hors du territoire de l'Etat concerné»*. Il ne pourrait donc pas y avoir d'embargo ou d'envoi de commissions d'enquête sur place. Cette disposition nouvelle entame toutefois la règle de l'unanimité qui est la force et la faiblesse de la CSCE.

Les pays occidentaux se sont toutefois montrés divisés quant à l'idée d'octroyer à la CSCE un rôle de maintien de la paix dans des conflits proches de leurs frontières. Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a souhaité, à l'instar de l'Allemagne, que la CSCE envisage de constituer une force de maintien de la paix. Mais Américains, Français et Britanniques s'y sont montrés peu favorables. *«L'Europe doit à nouveau, pour la troisième fois en un siècle, trouver en son sein un équilibre qui lui éviterait d'autres guerres, chaude ou froide, et qui ferait en sorte qu'elle ne connaisse jamais plus de confrontation.»* a ajouté le président Havel. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, s'est fait le défenseur d'un rôle accru pour la CSCE, qui *«doit se donner la possibilité de créer une force de casques bleus»*. Il a été approuvé par le ministre arménien, M Raffi Hovanissian, qui voit dans son pays l'un des premiers théâtres d'intervention possibles pour des casques bleus européens.

Quant au ministre azerbaïdjanais, M. Houssein Sadikhov, il a expliqué que son pays ne s'opposerait pas à l'envoi d'une mission d'observateurs. Le document final écarte ce problème en notant qu'une réunion ultérieure de la CSCE devra *«envisager avec soin les possibilités de maintien de la paix de la CSCE ou d'un rôle de la CSCE»* dans ce domaine.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères se sont engagés *«à faire face à la menace d'accumulation excessive d'armements conventionnels»* et, en particulier, *«aux transferts d'armes dans les zones de tension»*. Se fondant sur *«les principes de transparence, de consultation et de retenue»*, les 48 ont confirmé leur appui au registre des transferts internationaux d'armements des Nations unies, créé en septembre dernier, et se sont engagés à *«transmettre des informations complètes pour la tenue de ce registre»*.

Les ministres de la CSCE ont également exprimé leur appui au traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et se sont félicités de l'intention manifestée par tous les Etats de la CSCE non signataires de ce traité d'y adhérer. – *(AFP, Reuter.)*

Le plan de paix de l'ONU pour la Yougoslavie dans l'impasse

Les perspectives de déploiement d'une force de paix en Croatie paraissent de plus en plus s'éloigner en raison des divergences de vues entre les parties en conflit et l'opposition de l'une de celles-ci, à savoir la minorité serbe de Croatie. A l'issue de multiples entretiens avec les responsables serbes et croates, le responsable, au sein de l'ONU, des opérations de maintien de la paix, M. Marrack Goulding, a exclu, jeudi 30 janvier, l'envoi de «casques bleus» dans un avenir immédiat. Un tel déploiement, a-t-il dit, interviendra *«certainement dans les prochains mois, mais je ne m'engage pas sur les prochaines semaines»*. La crise yougoslave devait être discutée, vendredi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU à New-York.

BELGRADE

de notre correspondante

Avant de rentrer à New-York pour informer le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, des résultats de sa visite de quatre jours en Yougoslavie, M. Marrack Goulding avait déclaré mercredi soir à Belgrade qu'en dépit de quelques violations du cessez-le-feu, la trêve était suffisamment stable pour permettre un déploiement de forces de paix. Toutefois, pour que cette opération soit mise en œuvre, toutes les parties concernées doivent accepter le plan proposé par l'émissaire spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance, et être prêtes à coopérer avec les «casques bleus».

Si M. Goulding a *«eu l'impression qu'il était très important que les Nations unies envoient au plus vite leurs forces de paix en Yougoslavie»*, il a néanmoins constaté que des divergences persistaient quant à l'interprétation du plan de M. Vance et que de nouveaux efforts devraient être entrepris pour éliminer tous ces obstacles. Bien que les membres du Conseil de sécurité aient réaffirmé leur intention d'envoyer le plus tôt possible les forces de paix en Yougoslavie et annoncé que cette question serait à l'ordre du jour de la réunion du vendredi 31 janvier, il semble exclu que l'envoi de 10 000 «casques bleus» en Croatie soit décidé dès maintenant. *«Nous devons être sûrs que toutes les conditions sont remplies avant de prendre une telle décision car un échec serait catastrophique aussi bien pour l'ONU que pour la Yougoslavie»*, soulignait M. Goulding à la fin de sa visite.

Or, dès son retour à New-York, il devra rendre compte de son échec : il n'a pas réussi à convaincre les dirigeants des enclaves serbes de Croatie. M. Milan Babic, le président de la «République serbe de Krajina» autoproclamée en Croatie, a rejeté, après deux entretiens avec M. Goulding, le plan de paix de l'ONU pourtant accepté par la Serbie, l'armée fédérale et la Croatie. Ce plan, qui prévoit notamment le déploiement de «casques bleus» dans cette enclave serbe ainsi que sa démilitarisation, est *«inacceptable puisque la Krajina y est traitée comme une partie de la Croatie»*.

Le Parti démocrate serbe (PDS), qui détient le pouvoir local dans les enclaves serbes de Croatie, a encore précisé mercredi que les Serbes refusaient de devenir une minorité nationale dans une Croatie indépendante et entendaient faire valoir leur droit à l'autodétermination afin de demeurer en Yougoslavie. Le plan de M. Vance, estime-t-il, ne vise qu'à *«étouffer la prétendue rébellion des Serbes»* et non à empêcher le conflit. Le PDS rejette donc le plan de paix des Nations unies qui, selon lui, impose au peuple serbe de demeurer en Croatie et constate que les Serbes doivent rester armés en Krajina pour se défendre contre une agression croate.

M. Babic et le PDS suggèrent un déploiement des «casques bleus» le long de la ligne de démarcation entre les deux parties belligérantes, en l'occurrence *«à la frontière»* entre la «République serbe de Krajina» et la Croatie.

Ils optent par conséquent pour une solution «à la chypriote», qui aurait l'avantage, à leurs yeux, de confirmer implicitement la reprise en main de la Krajina par les Serbes et l'armée yougoslave. S'ils acceptent le désarmement des formations para-militaires serbes, c'est uniquement à la condition que les forces croates déposent elles aussi leurs armes.

«Divergences d'interprétation»

Si M. Goulding pouvait se montrer optimiste dimanche, après son entretien avec M. Goron Hadzic, le leader de l'enclave serbe de Slavonie (est de la Croatie), qui semblait accepter, à quelques détails près, le plan de paix des Nations unies, il doit cependant tenir compte du durcissement des autorités de Slavonie intervenu après la nouvelle démonstration d'inflexibilité de M. Babic. M. Hadzic et son gouvernement ne renonceront pas à leur politique de fait accompli et préconisent, eux aussi, le déploiement de «casques bleus» le long de la ligne de front. Encouragé par la prise de position de M. Babic, M. Hadzic déclarait mercredi : *«Les Serbes n'accepteront aucune option les contraignant à rester en Croatie»*.

Lorsque M. Goulding évoque les *«divergences d'interprétation»* du plan Vance par les parties en conflit, c'est parce qu'il est confronté au problème suivant : schématiquement, les Serbes veulent un plan de paix pour consolider leur souveraineté sur les territoires acquis avec l'aide de l'armée yougoslave en six mois de guerre, tandis que la Croatie attend des «casques bleus» la possibilité de récupérer pacifiquement le tiers de son territoire perdu pendant le conflit.

A l'issue de son entretien de mardi à Zagreb avec M. Marrack Goulding, le président croate Franjo Tudjman n'a laissé planer aucun doute : *«Nous souhaitons mettre un terme à l'occupation des territoires croates par l'armée yougoslave. Aussi, nous voudrions obtenir le retrait de cette armée d'occupation, le désarmement des forces irrégulières et le rétablissement de l'ordre constitutionnel de la République de Croatie, tout en garantissant une autonomie administrative locale.»* Des «casques bleus» permettraient donc à la Croatie de rétablir sa souveraineté sur l'ensemble des territoires qui lui étaient attribués au sein de l'ex-Yougoslavie. De son côté, M. Zvonimir Separovic, le ministre croate des affaires étrangères, a mis en garde contre un stationnement prolongé des forces de paix de l'ONU, qui risquerait de *«sceller l'état de fait actuel»*. Rejetant catégoriquement la perspective d'un déploiement des «casques bleus» pour une durée de dix, quinze ou même vingt ans, comme cela a été envisagé par certains diplomates étrangers, M. Separovic a réaffirmé que *«les Croates ne céderaient pas un pouce de leurs territoires»*.

Le plan Vance se trouve donc dans une impasse, d'où il est extrêmement difficile de le sortir, d'autant que le bloc serbe considère que les «casques bleus» doivent être maintenus dans les enclaves serbes de Croatie jusqu'à un règlement global de la crise yougoslave, même si cela devait prendre plusieurs années. De plus, la Serbie laisse planer une totale ambiguïté quant au statut futur qu'elle est prête à accepter pour la Krajina et la Slavonie, lui permettant d'éluder la question de savoir si Belgrade a renoncé à récupérer ces deux régions pour les inclure dans une «nouvelle Yougoslavie» qui réunirait tous les territoires à peuplement – même minoritaire, comme en Slavonie – serbe. D'où l'obstruction de M. Babic et de certains officiers «fédéraux» qui refusent de se voir *«sacrifiés»*.

FLORENCE HARTMANN









tournée internationale du président russe

Le sacre de Boris Eltsine

Suite de la première page

Si l'ampleur des réductions envisagées de part et d'autre est sans précédent, le jeu est classique : *«A première vue, les propositions ne coïncident pas très bien»* et *«un travail sérieux reste à faire à Camp David»*, comme l'a remarqué un bon connaisseur réduit à jouer les observateurs : Mikhaïl Gorbatchev.

Tout cela est bel et bon pour Boris Eltsine, ce *«dirigeant de stature internationale»* – le compliment tout frais émane de la Maison Blanche – et souligne opportunément sa prééminence sur les autres présidents de la Communauté des Etats indépendants, théoriquement égaux mais bien en mal de peser, aux yeux du monde, du même poids que la Russie. Magnifié par la loupe de plus en plus complaisante de la télévision russe, le spectacle offert à New-York et Camp David peut aussi aider M. Eltsine à soigner l'amour-propre bien mal en point de ses compatriotes, témoins à chaque pas et chaque instant de la décrépitude de leur pays.

Un héritage en ruine

L'«héritier», pourtant, joue un rôle difficile : d'abord, bien sûr, parce que l'héritage est en ruine, mais aussi parce que le «centre» moscovite est encore plus contesté qu'au temps de l'URSS finissante, et enfin parce que le président russe s'est lui-même compliqué la tâche en ravivant, par son comportement récent, les doutes qu'on nourrissait à son propos.

M. Eltsine, certes, ne vient pas en quémandeur, mais personne n'ignore que la Russie est désormais un pays assisté. Plusieurs des mesures de désarmement annoncées par son président sont contraintes et forcées par les réalités économiques : certaines chaînes de production de bombardiers ont dû être arrêtées, et la plupart des sous-marins et des navires de surface restent au port. De plus, si M. Eltsine donne l'impression de parler aussi bien au nom de la Russie que de la CEI, la réalité est moins simple, et son pouvoir moins assuré.

Certes, seul le président russe a la disposition réelle du feu nucléaire : le «téléphone noir» que montrait récemment le président biélorusse à l'un de ses visiteurs occidentaux n'est qu'un instrument de consultation d'urgence entre les dirigeants des quatre ex-Républiques soviétiques où sont entreposées à ce jour des armes nucléaires. Les présidents d'Ukraine, du Kazakhstan et de Biélorussie ne paraissent pas avoir le moyen technique d'imposer leur point de vue en la matière.

Mais M. Leonid Kravtchouk réclame toujours le droit de s'opposer à un tir nucléaire, de quelque territoire de la CEI qu'il puisse être lancé. Et le président kazakh Noursoultan Nazarbaev dérange le bel ordonnancement prévu par la Russie en refusant de se défaire des missiles stratégiques stockés sur son sol, autrement que par le biais de négociations sur le désarmement auxquelles le Kazakhstan entend bien prendre part.

Des manières cavalières

En matière d'armes conventionnelles, M. Eltsine peut encore moins prétendre parler au nom de tous. L'avenir des forces communautaires classiques apparaît chaque jour plus douteux, à mesure que les Etats membres, Ukraine en tête, constituent leurs propres armées, et se méfient comme de la peste d'un commandement central de plus en clairement assimilé à un commandement russe. Que M. Eltsine ait éprouvé le besoin, juste avant son départ pour Londres et New-York, de faire une apparition surprise sur un navire de la flotte de la mer Noire, au large de Novorossisk, n'a servi en réalité qu'à rappeler au monde que son conflit avec l'Ukraine pour la possession de cette flotte n'était nullement réglé.

Et l'attitude russe dans cette affaire a été diversement appréciée : un responsable de la Maison Blanche chargé d'«éclairer» les journalistes avant le sommet a ainsi exprimé le souhait que ce type de différends soient réglés par *«consentement mutuel»* et non par des mesures *«d'intimidation»*.

Par ailleurs, la «disparition» du président russe, inexpliquée pendant près de trente-six heures, son manque d'égards élémentaires à l'endroit du ministre japonais des affaires étrangères, «décommandé» à la dernière minute et sans explications, et son peu de considération pour les participants à la conférence de Moscou pour le Proche-Orient, ont inopportunément rappelé de mauvais souvenirs, et donné des arguments à ceux qui trouvent que Boris Eltsine n'a décidément pas de très bonnes manières.

L'épisode a même ravivé les «rumeurs» largement répandues à Moscou sur les effets qu'aurait l'alcool sur le comportement du président russe, et qui ont trouvé un large écho dans la presse américaine. L'affaire est d'autant plus fâcheuse qu'elle est survenue à la veille de cette visite aux Etats-Unis, où l'on n'a pas tout à fait oublié les écarts réels ou imaginaires commis lors d'une précédente visite, il y a trois ans. M. Eltsine en est réduit à démentir, avec la plus grande fermeté, être affecté en quoi que ce soit par l'alcool, comme il l'a fait dans son interview à la chaîne ABC. Qu'il accepte de répondre d'assez bonne grâce à ce genre de questions peut assurément être porté à son crédit, mais ne dissipe pas forcément tous les doutes et contribue à « fragiliser » ou à brouiller son image.

Plus rassurante sans doute pour les Américains est l'évidente priorité qu'il accorde à ses relations avec les Etats-Unis. M. Eltsine a très vite pris l'habitude de téléphoner à M. Bush – l'expérience du putsch lui ayant montré à quel point cela pouvait se révéler utile, puisque ce coup de téléphone avait largement contribué à modifier l'attitude d'abord hésitante de Washington et à précipiter la déconfiture des pustchistes.

Il y eut, depuis, beaucoup d'autres conversations entre les deux hommes, et c'est à M. Bush que le président russe a d'abord téléphoné pour l'informer des résultats de la réunion de Minsk, négligeant par contre d'avertir lui-même M. Gorbatchev du fait que l'URSS n'existait plus...



Cette rudesse de comportement, cette fascination pour l'Amérique, associée à un manque de considération élémentaire pour les pays plus petits (en témoigne, entre autres, la rupture cavalière d'accords économiques qui venaient d'être signés avec la Pologne), sont en fait autant de signes familiers : M. Eltsine, en cela comme en tant d'autres choses, est bien le continuateur de la tradition russo-soviétique. Pourtant il n'est pas sûr qu'il bénéficie de la part des Occidentaux de la même indulgence que ses prédécesseurs, même si, contrairement à ces derniers, il a été, lui, démocratiquement élu, et se veut porteur de valeurs libérales.

C'est qu'eux incarnaient la force, dominaient un empire, et au moins jusqu'à M. Gorbatchev semblaient protégés par un système indestructible. Lui, en revanche, «dirige» à peine un pays en plein désarroi, lutte pour imposer l'autorité de la Russie à une Communauté rétive, et le temps lui semble compté.

Plus encore que M. Gorbatchev, M. Eltsine a donc besoin de « succès » extérieurs, et ses partenaires occidentaux acceptent de jouer le jeu : les responsables américains se disent désormais prêts à « l'aider » comme ils s'étaient employés à «aider» M. Gorbatchev. Mais les temps ont changé, les sommets ont perdu de leur éclat, et, pour M. Eltsine comme pour M. Bush, l'essentiel est ailleurs.

Le sort de M. Eltsine dépend avant tout des résultats de la thérapie de choc qu'il a imposée à la Russie, et M. Bush doit d'abord se préoccuper de lui-même, de sa réélection, et de l'économie des Etats-Unis. A la veille de la rencontre de New-York, les télévisions américaines s'intéressaient à tout autre chose, essentiellement au budget et au procès pour viol de Mike Tyson, et les grandioses propositions de désarmement de Boris Eltsine n'étaient mentionnées qu'en passant.

JAN KRAUZE

EN BREF

□ **BIRMANIE : remaniement au sein de la junte militaire.** – Le Conseil d'Etat pour la restauration de l'ordre (SLORC), la junte militaire qui dirige la Birmanie, a coopté plusieurs nouveaux membres, a annoncé, mercredi 29 janvier, Radio-Rangoon. La junte, présidée par le général Saw Maung, compte désormais dix-neuf généraux. Un civil, U Ohn Guaw, a été confirmé au poste de ministre des affaires étrangères. Ces décisions ont été qualifiées de premier pas vers *«l'émergence d'un nouvel Etat démocratique»*. – *(Reuter.)*

□ **CAMBODGE : la France envoie quarante-deux experts en déminage.** – Quarante-deux Français participeront au contingent de deux cents instructeurs en déminage qui seront envoyés au Cambodge dans le cadre de la MIPRENUC (Mission préparatoire des Nations unies), a annoncé, jeudi 30 janvier, le contrôleur général Gérard Delbauffe, chef du SIRPA. Les démineurs français font partie du 17e régiment de génie parachutiste de Montauban.

□ **CUBA : Amnesty international demande l'arrêt des exécutions.** – Amnesty International a exhorté, jeudi 30 janvier, le gouvernement cubain à mettre un terme aux exécutions, après celle de l'opposant Eduardo Diaz Betancourt, le 20 janvier, et devant les menaces pesant sur le sort de plusieurs prisonniers politiques. *«La peine de mort est toujours inacceptable, mais, à Cuba, la peine capitale n'est même pas entourée d'un système adéquat de garanties légales»*, déclare l'organisation. Amnesty international s'inquiète par ailleurs des récents propos du vice-président Raoul Castro, qui a évoqué la possibilité de rétablir les tribunaux révolutionnaires.

EUROPE

IRLANDE : la démission annoncée du premier ministre

La sortie de «Charlie» Haughey

Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a annoncé, jeudi 30 janvier, qu'il démissionnerait de son poste et de celui de dirigeant de son parti, le Fianna Fail (nationaliste), jeudi 6 février *(nos dernières éditions du 31 janvier)*. Personnalité controversée, M. Haughey, âgé de soixante-sept ans, accusé par son ancien ministre de la justice d'avoir autorisé, il y a dix ans, la mise sur écoutes de deux journalistes, a dû se résoudre à jeter l'éponge.

DUBLIN

de notre correspondant

Une carrière politique remarquable, longue de trente-cinq ans, prend fin à la suite d'une série de scandales financiers auxquels les partis de l'opposition avaient tenté, sans beaucoup de succès, d'associer M. Haughey. Mais «Charlie», comme on l'appelle, s'est retrouvé de plus en plus isolé au sein de son parti. La semaine dernière, la petite formation des démocrates progressistes (conservateurs), membre de la coalition au pouvoir, avait menacé de se retirer si M. Haughey restait à la tête du gouvernement *(le Monde* du 25 janvier). Les députés du parti de M. Haughey, craignant des élections anticipées alors que leur cote de popularité est très basse, ont dû finalement accepter ce qu'ils considèrent comme un *«chantage»* de la part de leurs partenaires.

Lutte pour la succession

Ils ont persuadé leur leader, qui, depuis sa prise de fonctions en 1979, avait survécu à de nombreuses tourmentes, de se retirer. Et pour la première fois, M. Haughey a donc cédé. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion des parlementaires du Fianna Fail, M. Haughey a déclaré que, pour mettre fin à l'incertitude politique, il était temps de passer la main à un nouveau dirigeant, qui aurait la tâche d'unir le parti. Le Fianna Fail (les Soldats du destin) fondé par Eamon de Valera en 1926, est divisé en plusieurs fractions, et la bataille de la succession sera dure.

Des quatre candidats en lice, M. Albert Reynolds paraît pour l'heure le mieux placé. Agé de cinquante-sept ans, ministre des finances jusqu'au mois de novembre 1991, il a été démis de ses fonctions lorsqu'il s'est prononcé en faveur d'un vote de censure contre M. Haughey. Toutefois, les fidèles de «Charlie» manifestent peu d'enthousiasme pour la candidature de celui qu'ils rendent en partie responsable du départ prématuré du *taoiseach* (premier ministre). Celui-ci a déclaré qu'il n'interviendrait pas dans la campagne pour sa succession, mais il *aimerait, à l'évidence,* céder sa place au jeune député originaire de Dublin, M. Bertie Ahern, âgé de quarante ans. Signe de l'affection qu'il lui porte, M. Haughey l'a nommé au ministère des finances à la suite du départ de M. Reynolds. Néammoins, M. Ahern a peu d'expérience ministérielle : avant sa nomination, il n'avait détenu qu'un seul portefeuille, celui du travail, où il développa, avec succès, des relations cordiales avec les syndicats. Il a l'atout d'avoir présenté, mercredi, son premier budget, généralement bien accueilli par l'ensemble des partenaires économiques et sociaux. Les autres candidats, Mme Mary O'Rourke, ministre de la santé, et M. Michael Woods, ministre de l'agriculture, pourraient représenter des solutions de compromis.

Quelle que soit l'issue de la «bataille», la scène politique irlandaise ne sera plus la même après le départ d'un homme dynamique et intelligent, mais peu tolérant. Les controverses auxquelles il a été mêlé depuis qu'il est entré dans la carrière en occupant le portefeuille des finances entre 1966 et 1970 – *il était à l'époque le ministre des finances le plus jeune d'Europe occidentale* – ont fourni aux médias de quoi remplir des pages de journaux et des heures d'émissions de radio et de télévision.

JOE MULHOLLAND

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Un cargo chargé d'armes tchèques est arraisonné en Méditerrannée

Sur ordre de la chancellerie, une flotille de la marine allemande a procédé, mercredi 29 janvier au large de la Sicile, à l'arraisonnement d'un cargo allemand, le *Godewing*, transportant seize chars T-72 tchécoslovaques vers la Syrie. Escorté par un bâtiment militaire, le cargo regagne l'Allemagne, où une instruction a été ouverte par le parquet de Kiel pour contravention à la législation sur les exportations d'armement. La cargaison, venant de Tchécoslovaquie, avait été embarquée le 12 janvier dans le port polonais de Szczecin. Le T-72 est construit par l'industrie d'armement tchèque qui cherche désespérément des débouchés depuis les accords de désarmement. Un contrat pour la livraison de deux cent cinquante T-72 aurait été signé début 1991 entre Prague et Damas. – *(Corresp.)*

CAMEROUN

Affrontements tribaux dans le nord du pays

Des incidents opposant des membres de l'ethnie kotoko à des Arabes Choa ont fait au moins cinq morts, mercredi 29 et jeudi 30 janvier, dans la région de Kousseri, à l'extrême nord du Cameroun, selon une source médicale. Ces affrontements, liés à un climat d'effervescence électorale, ont éclaté durant l'inscription des électeurs en vue des législatives du 1er mars, premier scrutin pluraliste depuis vingt-six ans. Trois partis politiques (le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, au pouvoir, le Social Democratic Front et l'Union nationale pour la démocratie et le progrès) cherchent à s'imposer dans la région. Un médecin de l'hôpital de Kousseri a indiqué avoir vu les corps de plusieurs victimes et a estimé possible qu'il y en ait *«beaucoup d'autres»*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué.** – Un catholique a été tué à bout portant par un tireur masqué, jeudi 30 janvier, à Lisburn, près de Belfast, en Irlande du Nord. Les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), un groupe paramilitaire protestant, a revendiqué l'assassinat. – *(AFP.)*

□ **ESTONIE : nouveau gouvernement.** – Le Parlement estonien a approuvé, jeudi 30 janvier, la formation d'un nouveau gouvernement conduit par l'ancien ministre des transports, M. Tiit Vahi, rapporte l'agence estonienne ETA. M. Vahi, dont le cabinet compte seize membres (six de l'ancienne équipe), remplace M. Edgar Savisaar, qui a démissionné la semaine dernière faute d'avoir obtenu le soutien du Parlement à sa politique économique. – *(Reuter, Itar-Tass.)*

□ **GÉORGIE : vote massif des Ossètes du Sud pour leur indépendance.** – Les Ossètes du Sud ont voté, le 19 janvier dernier, à 99,75 % pour l'indépendance de leur région autonome du nord de la Géorgie et pour son rattachement à la Fédération de Russie, selon les résultats officiels communiqués, jeudi 30 janvier, par l'agence Interfax. Le taux de participation a été de près de 97 %, mais ce chiffre ne tient pas compte de la population géorgienne de la région (près de 30 %), qui n'a pas participé au scrutin. L'Ossétie du Sud souhaite à terme fusionner avec l'Ossétie du Nord, République sœur rattachée à la Fédération de Russie. – *(AFP.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : violents incidents sur le campus d'Abidjan.** – De violents incidents ont éclaté, jeudi 30 janvier, sur le campus de l'université d'Abidjan, où des centaines d'étudiants ont saccagé des locaux de la faculté de médecine et incendié des véhicules. Ces incidents ont eu lieu au lendemain du refus du président Félix Houphouët-Boigny de sanctionner le chef d'état-major, le général Robert Gueï *(le Monde* du 31 janvier), considéré comme responsable des exactions commises en mai 1991 par l'armée sur le campus de Yopougon. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

«Celui qui a parlé de point de détail est un...»

a déclaré M. Tapie à Nice, devant deux mille cinq cents personnes

Venu soutenir M. Léon Schwartzenberg, tête de liste de la majorité présidentielle dans les Alpes-Maritimes, M. Bernard Tapie s'est longuement justifié, jeudi 30 janvier, à Nice, au sujet de l'apostrophe de «salaud» qu'il avait lancée, l'avant-veille, à Marseille, à l'adresse de M. Jean-Marie Le Pen et de ses électeurs.

NICE

de notre correspondant régional

Deux mille cinq cents personnes – un record pour la gauche à Nice – ont réservé un accueil très chaleureux à M. Tapie. Elles ont volontiers repris, à son invitation, le «gros mot» en question, qui lui a valu une plainte pour injure du président du Front national et la réprobation de la classe politique.

La main en pavillon derrière l'oreille, M. Tapie écoute. Il vient de parler de sa récente visite, à Jérusalem, au mémorial érigé pour perpétuer le souvenir de un million cinq cent mille enfants martyrs du nazisme. *«Celui,* dit-il, *qui a osé dire que c'était un «point de détail», c'est pour moi un...»* D'un même élan, le public complète sa phrase : *«...Salaud!»* M. Tapie applaudit et exulte. *«Je constate,* ironise-t-il, *que vous êtes aussi moches que moi!»*

Et il enchaîne. *«Alors, il faut croire que «salaud», c'est terrible! Parce qu'à longueur d'année, M. Le Pen est traité de fasciste, de raciste, d'antisémite, et ce n'est pas grave. Ce qui est grave, c'est d'être un salaud!»* M. Tapie a *«vu défiler, à la télé, M. Léotard et compagnie». «Qu'est-ce qu'ils ont dit?* demande-t-il. *Ce qu'ils disent tout le temps : «M. Le Pen, certes, c'est épouvantable, mais pas ses électeurs, parce qu'eux, ils votent, et il faut donc les prendre en considération.»*

M. Tapie, lui, n'a rien à faire de ce *«commerce»*. Il continuera, donc, à user du langage que «[son] *papa et* [sa] *maman lui ont appris, celui de la rue, que tout le monde comprend». «Parmi tous les électeurs de M. Le Pen,* persiste-t-il, *beaucoup sont plus sots que salauds. C'est la seule excuse, éventuellement, que je leur accorde.»*

Le public, qui l'ovationne, est, manifestement, de son avis. Il poursuit. *«Quand je dis qu'ils sont des salauds, je distingue, en réalité, entre celui qui n'entendra jamais mon message (...) et celui qui nous écoute, auquel il faut dire qu'il a raison de nous engueuler, mais (...) qu'il peut nous sanctionner d'une autre manière.»* De toute façon, *«il n'y a que comme cela qu'on fera reculer le Front national»*, en disant à ses électeurs qu'*«à chaque fois qu'ils mettent un bulletin dans l'urne pour M. Le Pen, qu'ils sachent bien qu'ils votent pour un fasciste, un antisémite, un salaud!»*. Ultime argument : le Front national n'a rien à envier au reste de la classe politique. Bien au contraire, puisqu'il compte dans ses rangs *«plus de cent condamnés de droit commun»*, alors – affirme audacieusement M. Tapie – qu'*«il n'y en a pas un seul dans les autres partis»*. Auparavant, M. Schwartzenberg avait usé d'arguments chiffrés pour dénoncer les «mensonges» de M. Le Pen.

GUY PORTE

□ **M. Durieux appelle à «barrer la route» au Front national.** – M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, a appelé les électeurs à *«barrer la route»* au candidat du Front national, le 2 février, au second tour de l'élection partielle de la quatrième circonscription du Nord, destinée à pourvoir le siège vacant depuis le décès de Jacques Houssin, suppléant de M. Durieux, entré au gouvernement en octobre 1990. Le ministre délégué avait renoncé à être candidat à cette partielle.

□ **Des gaullistes et des barristes forment des listes communes en Provence.** – Des gaullistes et des barristes, *«opposés à toute compromission avec le Front national»*, ont annoncé, mercredi 29 janvier, à Marseille, leur présence aux élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur des listes «Pour une nouvelle majorité régionale». Les têtes de liste dans trois départements ont été rendues publiques. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Roux, ancien maire d'Avignon, récemment exclu du RPR ; Jean-Claude Babize, présenté comme *«un des fondateurs du mouvement rénovateur du RPR»* (Var); Henry Bureau, *«gaulliste et ancien du RPR»*, respectivement dans le Vaucluse, le Var et les Bouches-du-Rhône.

M. Mégret demande à ses électeurs de porter plainte

M. Bruno Mégret, numéro deux du Front national, a réagi, jeudi 30 janvier, aux propos tenus la veille par M. Bernard Tapie, qui avait traité les électeurs du parti d'extrême droite de *«salauds»*, en invitant ces électeurs *«insultés»* à *«engager, à titre individuel, une procédure en justice contre* [M. Tapie] *et à demander 1 franc symbolique de dommages et intérêts»*.

Tout en réaffirmant sa différence avec le Front national, la droite parlementaire a condamné les propos du chef de file socialiste pour les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, estime que M. Tapie *«disqualifie la gauche»* et *«décourage une part importante de son électorat»* par ses invectives. *«La gauche, qui proclamait ses valeurs, son respect de l'homme, invective ses adversaires, les traite de salauds»*, a observé M Devedjian. M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a mis en garde la classe politique contre *«les injures et les bons mots»*, qui sont *«une insulte pour les électeurs»* et qui sont *«inquiétants pour la démocratie». «La machine politique est en train de s'emballer d'une manière pernicieuse et perverse à gauche comme à droite»*, a regretté M. Millon.

De son côté, M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, a affirmé qu'il n'aurait *«plus aucune sympathie pour ceux de nos compatriotes qui se laisseraient aller à voter Le Pen». «On ne peut pas, par un soi-disant écœurement, justifier de voter pour la bêtise, de voter pour la méchanceté, de voter pour le racisme, de voter pour le fascisme»*, a-t-il ajouté. *«Que les Français,* a-t-il dit, *soient complaisants avec la brutalité, la vulgarité et l'imbécillité, et ils paieront cher un bref moment passé dans l'isoloir.»*

Haute-Garonne : frictions à droite

TOULOUSE

de notre correspondant

Capitaine à la barbe blanchie sous les cieux aveyronnais, le maire de Rodez, M. Marc Censi (UDF-PR), président du conseil régional de Midi-Pyrénées, s'était installé sans trop de difficulté à la barre du navire de l'UPF en Haute-Garonne. Figure de proue, bien qu'en dernière position sur la liste, M. Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse, promettait à l'équipage une croisière de santé tant le principal concurrent, M. Lionel Jospin, semblait pâtir des vents contraires.

Le tangage a commencé quand deux conseillers régionaux sortants et tous deux adjoints au maire de Toulouse, M. Jean Sudre (UDF-rad.), vice-président du conseil régional en charge de la commission recherche, et M. François Farré (UDF-PSD), également vice-président, apprirent par des indiscrétions bien calculées qu'ils n'étaient plus en position éligible sur la liste concoctée par l'UDF, dont M. Pierre Baudis, le père de Dominique, est président départemental. Le CDS, qui a pour président exécutif M. Dominique Baudis, et le PR de M. Serge Didier, adjoint au maire de Toulouse, s'étaient distribué les meilleures places, rejetant dans l'abysse de la liste les deux sortants.

M. Farré demande des comptes à son président de région et il bat campagne pour lui-même et pour *«tous les exclus de la liste»*. Résultat : M. Censi hausse le ton, tonne contre les partis, menace, selon certains, de lever l'ancre et promet à MM. Sudre et Farré de les installer en place plus confortable, aux quatorzième et quinzième rangs. Paris entérine. La presse est invitée à venir admirer, le 27 janvier, le bel ordonnancement de l'équipage, puis elle est décommandée sans explication. La présentation de l'ensemble des listes Censi en Midi-Pyrénées se ferait *«plus tard»*...

L'agacement des caciques du RPR

Le coup de tabac survint mardi soir 28 janvier. MM. Censi et Baudis congédiaient tout simplement M. Farré par une lettre dans laquelle ils écrivaient : *«Par des déclarations inexactes reproduites et commentées dans la presse, vous avez répandu l'idée fausse d'un désaccord entre le président de région et le maire de Toulouse. (...) Afin de démentir ces allégations trompeuses, nous avons dû prendre, à regret mais d'un commun accord, la décision de vous demander de vous retirer de l'équipe que nous conduisons.»*

Le destinataire a bien enregistré le message. Il s'est réfugié, le lendemain, dans un communiqué lourd de repentir, en espérant pouvoir plaider sa cause auprès des deux chefs de file de l'UPF à leur retour de Paris.

Mais ce dossier à peine refermé, – provisoirement peut-être, – s'ouvre celui de M. Jean-Paul Séguéla. Maire de Bessière et conseiller général de Montastruc-la-Conseillère, cet ancien député RPR annonce qu'il sera candidat aux régionales à la tête d'une liste dont le second serait M. Gilbert Mélac, ancien responsable du Front national en Haute-Garonne et actuel tête d'affiche du CNI. De quoi, cette fois, agacer les caciques RPR. M. Christian Raynal, qui doit affirmer son autorité sur la fédération départementale, affirme qu'il y a de l'exclusion dans l'air. Pis : on promet à M. Séguéla des lendemains électoraux qui déchantent. Déjà, M. Serge Didier, patron départemental du PR, est tout prêt à se dévouer avec l'espoir de gagner enfin son ticket d'entrée à l'assemblée départementale.

GÉRARD VALLÈS

La réunion du conseil national du PR

M. Longuet et ses amis se placent dans la perspective de l'alternance en 1993

Avant le rassemblement, dimanche 2 février à Bordeaux, *de tous les présidents de* conseils régional ou général de l'UDF, le Parti républicain a donné, jeudi 30 janvier, le coup d'envoi de sa campagne pour les élections régionales et cantonales de mars. Son mot d'ordre : *«Prêts pour l'alternance.»*

Convoqué dans le cadre inhabituel de la salle Wagram, à Paris, et, de surcroît, en milieu de semaine, le conseil national du PR a connu une belle affluence. Ses organisateurs ont feint d'en être surpris. Il était pourtant naturel qu'à l'heure où se bouclent les négociations entre états-majors autour des listes régionales et des cantons, toutes les bonnes volontés se manifestent...

«Prêts pour l'alternance», tel était le mot d'ordre de ce premier conseil national de l'année, mais le dernier avant les rendez-vous électoraux de mars. C'est, aussi, le titre du document de synthèse d'une trentaine de pages, dégageant les lignes de force d'un programme libéral et destiné, selon ses auteurs, à servir de *«contribution»* pour *«les grands choix»* de l'UPF. Beaucoup de belles formules, de grands principes et de nobles sentiments pour attester *«de cette soif d'élévation»* du PR. Cependant, de toute évidence, les préoccupations des cadres du parti étaient beaucoup plus terre à terre.

Les dirigeants du PR n'ont guère eu à se forcer pour convaincre leurs auditeurs de l'imminence de l'alternance. Il était aisé de déceler, déjà, dans tous les rangs, une certaine ivresse inversement proportionnelle au désœuvrement des socialistes. En revanche, leur tâche a été plus ardue pour faire comprendre qu'en vertu de la sacro-sainte loi de l'union de l'opposition – dont *«le carcan»*, à entendre M. Gérard Longuet, président du parti, *«provoque une souffrance de tous les instants»*, – le PR n'avait pu introduire un rapport de forces et que, par conséquent, des abitrages douloureux avaient été imposés dans la composition des listes. Fort de ses neuf présidences de région et de ses quinze présidences de conseil général, le PR entend néanmoins peser de tout son poids dans la bataille à venir.

Ces mises au point faites, pas toujours bien admises, l'essentiel des discours des dirigeants du PR aura consisté à broder sur l'euphorie ambiante, favorisant parfois à l'endroit du gouvernement les plus mauvais propos de Café du commerce. Les anciens ministres de la cohabitation ont retenu certaines leçons. Certes, sont-ils venus tous expliquer en substance, notre victoire aux régionales et aux cantonales ouvrira devant l'opposition les portes de l'alternance, mais sachons que nous devons d'abord nous méfier de nous-mêmes. *«Ne vendons pas la peau de l'ours, parce qu'il n'y a plus d'ours,* a recommandé M. François Léotard. *Demain, il nous faudra gouverner hardiment contre la démagogie de gauche, qui renaîtra le lundi matin qui suivra notre victoire, contre la démagogie de droite que nous devons chasser de nos rangs, de nos esprits, de nos partis. (...) Si nous ne voulons pas que la déception succède à l'enthousiasme, ne promettons rien.» «Notre principale tâche,* a surenchéri M. Charles Millon, *sera de lutter contre le fatalisme politique qui est en train de s'instaurer et de réconcilier les citoyens avec la politique, en leur prouvant que si nous voulons le pouvoir, c'est pour le leur rendre.»*

M. Longuet a affirmé que les prochaines élections devraient fournir une triple démonstration : celle *«de la solidité de l'union de l'opposition»* – le président du PR a réitéré sa proposition de constitution d'un conseil national de l'opposition, *«véritable Parlement permanent»* de l'UPF, avant la fin de cette année, – celle *«de l'appétit de changement des Français»* et, enfin, celle que l'union du RPR et de l'UDF *«constitue la seule force de gouvernement dans ce pays»*. Tous ont plaidé pour *«une alternance franche»* vis-à-vis de M. Mitterrand. *«La sagesse,* a expliqué M. Alain Madelin, *voudrait qu'on avance l'heure de l'alternance, mais peut-on encore parler de sagesse aux socialistes? (...) Disons-le clairement tout de suite : si, au lendemain des élections régionales, le président de la République tentait de changer la règle du jeu électoral, la réponse de l'opposition ne pourrait qu'être : «Monsieur le Président, partez, il n'est que temps.»*

Quant au Front national, *«il existe un parallélisme total,* estime M. Léotard, *entre l'alliance avec la gauche contre le Front national et l'alliance avec le Front national contre la gauche.» «Les deux démarches,* a-t-il expliqué, *sont d'abord immorales, ensuite inefficaces. C'est dire qu'elles sont, pour nous, dangereuses et inutiles.»*

Force est de constater que la salle était plus réceptive à l'avertissement de M. Madelin qu'au «parallèle» de M. Léotard.

DANIEL CARTON

□ **La «cote» de M. Mitterrand reste stable selon la SOFRES.** – Selon un sondage effectué par la SOFRES, du 21 au 23 janvier auprès de mille personnes et dont les résultats sont publiés par *le Figaro-Magazine* du 1er février, la cote de confiance de M. François Mitterrand reste inchangée en janvier, par rapport au mois précédent, avec 35 % d'avis favorables, face à 62 % d'avis contraires. Il en va de même pour Mme Edith Cresson, qui ne gagne que 1 point, avec 26 % (au lieu de 25 % en décembre) de personnes interrogées qui lui font confiance. Ces résultats, qui s'ajoutent aux enquêtes réalisées à la même époque par d'autres instituts que la SOFRES, confirme le lien étroit qui existe entre la cote du président de la République et celle de son premier ministre. Toutefois les pentes varient selon les instituts. Alors que le baromètre de l'IFOP pour *le Journal du Dimanche* du 26 janvier fait apparaître un regain en janvier, après une chute continue qui remontait au printemps 1991, celui de BVA pour *Paris-Match* du 30 janvier enregistre toujours une baisse de la popularité du couple exécutif.



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Dès la rentrée prochaine

L'Ecole des hautes études urbaines ouvrira ses portes à Lyon

L'Ecole des hautes études urbaines recevra ses premiers étudiants en octobre. L'annonce en a été faite, jeudi 30 janvier, par M. Michel Delebarre, ministre de la ville, qui ouvrait à Lyon les Rencontres internationales de la ville. C'est dans le quartier de la Croix-Rousse que M. Michel Noir, maire (RPR) de Lyon, a proposé et obtenu que s'installe cet établissement. L'idée de sa création avait été lancée à Bron, dans la banlieue lyonnaise, en décembre 1990, par le chef de l'Etat lors des assises de Banlieues 89.

LYON

de notre envoyé spécial

Le pari et les délais ont été jusqu'ici tenus par l'équipe qui, autour de l'architecte Roland Castro, avait été chargée par M. Delebarre de concrétiser le projet (*le Monde* du 18 juillet 1991). Le site retenu ne manque pas d'allure. Le fort Saint-Laurent, dont les remparts 1840 dominent le fleuve et la ville du haut du quartier populaire de la Croix-Rousse, sera, au propre comme au figuré, un bel observatoire urbain. Il sera libéré prochainement par les services de santé de l'armée qui l'occupaient jusqu'ici et deviendra propriété de la ville de Lyon. Réaménagés, les bâtiments pourront accueillir quelques dizaines de pensionnaires, qui y vivront comme dans une sorte de Villa Médicis. Au-dessous, une ancienne manufacture offrira ses espaces aux ateliers d'enseignement.

L'école sera un établissement public autonome doté, espère-t-on, d'un budget de 60 millions de francs par an et placé sous la tutelle de l'éducation nationale. Une quarantaine de professeurs français et étrangers constitueront le corps enseignant. Les étudiants, dont le recrutement devrait commencer dans les semaines qui viennent, seront des professionnels déjà engagés dans la vie active : fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, architectes, urbanistes, élus...

Ils seront sélectionnés non en fonction d'un diplôme mais d'un projet personnel qui devra s'articuler autour du thème retenu pour la promotion. La première ne comprendra qu'une quinzaine d'étudiants, mais les suivantes atteindront soixante personnes qui s'engageront à suivre un cycle de deux ans au cours desquels alterneront enseignements magistraux, missions sur le terrain et travaux personnels, le tout sanctionné par un diplôme.

L'école éditera en outre des ouvrages et assurera la traduction et la diffusion de livres étrangers traitant des problèmes de la ville. Elle organisera tous les deux ans des rencontres internationales, dont les premières précisément se tiennent à Lyon les 30 et 31 janvier. Leur succès même – plusieurs centaines de participants venant de vingt-cinq pays – témoigne de l'intérêt que suscite la création de l'école. M. Michel Delebarre a tenu à en fixer immédiatement les contours. *«Créer une tour d'ivoire de la pensée urbaine ne m'intéresse pas*, a-t-il dit. *Ce qui est passionnant dans ce projet, c'est d'organiser la convergence des savoirs au service de la transformation sociale.»*

MARC AMBROISE-RENDU

□ **La grève dans les lycées et collèges modérément suivie.** – La grève dans les lycées et collèges, jeudi 30 janvier, lancée à l'appel du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), a été modérément suivie. 23,63 % de l'ensemble des personnels concernés, selon le ministère de l'éducation nationale, 60 % des personnels enseignants et 80 % des surveillants en service ce jour-là, selon le SNES, ont participé au mouvement pour protester notamment contre la réforme des lycées. Les enseignants des lycées professionnels, seront en grève le 4 février.

□ **Incidents entre étudiants à la Sorbonne.** – Des incidents ont opposé, jeudi 30 janvier, place de la Sorbonne, une quinzaine de militants royalistes du mouvement Restauration nationale (Action française) à des étudiants de gauche et d'extrême gauche de l'université de Paris-IV Sorbonne. Un étudiant a été blessé. Le Comité de vigilance et d'action de la Sorbonne contre l'extrême droite appelle les étudiants et les lycéens à un rassemblement, le 6 février *«contre l'extrême droite»*. Cette initiative est soutenue par deux syndicats présents dans les universités, l'UNEF et l'UNEF-ID.

Un projet du conseil général des Hauts-de-Seine

M. Pasqua crée une université

M. Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a rendu publique, jeudi 30 janvier, la création du «pôle universitaire des Hauts-de-Seine». Cette université privée, conçue pour la première fois en France à l'initiative d'une collectivité locale devrait ouvrir ses portes à l'automne 1994, à la Défense, et accueillir à terme 5 000 étudiants.

Placé délibérément sous le signe de la «concurrence», le projet repose sur un «partenariat total» avec les entreprises, qui seront invitées à s'associer à la conception des formations, à une partie des enseignements, à la formation continue, à la recherche par le biais de laboratoires associés, ainsi qu'au financement sous de multiples formes (financement de chaires d'enseignement, de contrats aux étudiants ou versement de la taxe d'apprentissage). Cet effort ne sera pas superflu, compte tenu du coût initial de l'opération : 1 milliard de francs pour un ensemble de locaux de 35 000 mètres carrés environ, auxquels s'ajouteront plus de 100 millions de francs pour l'achat du terrain prévu sur la ZAC Danton, à Courbevoie, pratiquement au pied de l'Arche de la Défense.

Calées sur les besoins des entreprises, trois filières de formation seront proposées aux étudiants : sciences et technologie, gestion et une filière mixte associant sciences et gestion et portant par exemple sur les domaines de l'environnement, du design industriel, de la logistique ou de la prospective. Les équivalences de diplômes, a indiqué M. Pasqua, se feront à l'échelon européen plutôt que national. La sélection des étudiants se fera sur dossier et entretien et les frais de scolarité devraient se situer autour de 30 000 francs par an, accompagnés de bourses et de prêts.

Autant de caractéristiques qui ne suscitent pas qu'approbations. M. Gilles Catoire, conseiller général (PS) des Hauts-de-Seine et maire de Clichy, a déposé un recours auprès du tribunal administratif pour que ce projet, *«qui revient à mettre en place*, souligne-t-il, *un système de sélection des étudiants par l'argent»*, soit *«remis en question»*. Quant à M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, il juge l'initiative de M. Pasqua *«baroque et farfelue»*.

MÉDECINE

Après la polémique sur le «sexage» des athlètes olympiques

Le gouvernement veut interdire la diffusion des tests génétiques

Conséquence de la polémique déclenchée par le dépistage d'un gène de masculinité (*le Monde* des 28 et 29 janvier) chez les concurrentes aux Jeux olympiques d'hiver à Albertville : le gouvernement a décidé de compléter l'avant-projet de loi sur la bio-éthique (qui sera présenté au Parlement lors de la session de printemps) afin de prévenir toute dérive dans le domaine des tests génétiques. M. Michel Sapin, ministre délégué à la justice, nous a précisé les grandes lignes du nouveau projet gouvernemental.

La polémique sur le «sexage» génétique des athlètes féminines participant aux Jeux olympiques d'Albertville a joué un rôle de révélateur. Il est apparu à cette occasion que l'avant-projet de loi sur la bio-éthique (1) péchait par insuffisance au chapitre des investigations génétiques. Ce texte ne s'intéressait qu'aux tests d'identification génétique : il prévoyait que cette technique ne pourrait être mise en œuvre que par des laboratoires agréés, à des fins thérapeutiques ou de recherche, et dans le cadre de procédures judiciaires de recherche de paternité ou d'enquêtes pénales.

«Il nous est apparu qu'il nous fallait en réalité nous intéresser à l'ensemble des tests génétiques, ceux d'identification n'étant qu'une partie d'un ensemble beaucoup plus vaste, nous a déclaré M. Michel Sapin. *Nous traiterons donc de cet ensemble, la loi prenant en compte toutes les techniques qui permettent d'avoir accès aux génomes humains. Le texte sur ce thème est prêt. Son titre I précise qu'il traite des tests génétiques et des tests d'identification génétique. Un article de principe dira que les tests génétiques ne peuvent pas être mis en œuvre en dehors des cas prévus par la loi formulant ainsi une sorte d'interdiction générale. Deux exceptions sont actuellement prévues, la loi autorisant les tests mis en œuvre pour des raisons thérapeutiques ou à des fins de recherche ainsi que les tests d'identification dans les conditions préalablement fixées.»*

«Prévenir les phénomènes de dérive»

Pour M. Michel Sapin, ce dispositif est essentiel dans la mesure où il renverra dans l'avenir à un débat au Parlement et au vote d'une loi les éventuelles nouvelles autorisations concernant – par exemple – la recherche du gène de masculinité chez les sportives. *«Lors de ce débat devant le Parlement, on devra démontrer les raisons d'intérêt général qui légitiment l'utilisation de tests*, explique le ministre délégué à la justice. *On pourra alors fixer le cadre de la réglementation nécessaire à leur utilisation.»*

«Les problèmes à venir sont considérables, poursuit-il, *et dépassent de très loin le problème soulevé à Albertville. Même si des arguments scientifiques s'y opposent, je comprends qu'on puisse soutenir qu'il faille pour des raisons d'équité sportive rechercher un gène chez les concurrentes. Il en ira tout à fait différemment dès lors que de nouveaux tests génétiques apparaîtront, accessibles aux employeurs ou aux assureurs, définissant par exemple telle ou telle caractéristique positive ou négative utilisable à des fins professionnelles. L'intérêt général ne sera alors plus en cause et je suis persuadé qu'il y a là une très grave menace. Le gouvernement cherche ici à réduire par avance l'utilisation abusive de ces tests, à prévenir les phénomènes de dérive.»*

Pour M. Michel Sapin, il apparaît clairement que la France peut jouer dans ce domaine un rôle moteur dans la réflexion internationale. Une réflexion qui est d'autant plus urgente que le prodigieux développement, ces dernières années, de la génétique moléculaire et la banalisation à venir de l'accès aux génomes humains menacent de manière de plus en plus concrète l'intimité des personnes et portent en germe de nouvelles et puissantes méthodes de discrimination à partir de l'analyse du patrimoine héréditaire des individus.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur cette question, lire l'entretien récemment accordé au *Monde* par M. Michel Sapin (*le Monde* du 19 décembre 1991). Outre le ministre délégué à la justice, l'avant-projet de loi gouvernemental sur la bio-éthique est «piloté» par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et par M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration.

JUSTICE

Six Turcs devant les assises du Rhône

Tentative de mariage avec rapt et viol

Six hommes, de nationalité turque, comparaissent depuis mercredi 29 janvier devant la cour d'assises du Rhône, accusés d'arrestation illégale et de séquestration. L'un d'eux, Sélahattin Kisakaya est, de surcroît, accusé de viol et de séjour irrégulier. Le groupe – trois frères, un cousin, deux amis – invoque une «coutume», visant à obtenir un mariage forcé, pour justifier l'enlèvement, en juin 1990, d'une jeune compatriote de dix-huit ans, domiciliée dans la Loire.

LYON

de notre bureau régional

«L'honneur perdu de G.» est au cœur de ce dossier. Lycéenne en terminale, trilingue, parfaitement intégrée et sur le point d'obtenir la nationalité française, la jeune fille – qui s'est constituée partie civile et occupe seule, courageusement, le premier rang du public – n'en reste pas moins attachée aux traditions familiales et à des règles sociales rigoureuses. N'envisageant pas, par exemple, de se promener en ville avec un garçon, comment ne se serait-elle pas sentie déjà «déshonorée» après avoir subi un enlèvement mouvementé et trois jours de quasi-séquestration dans une maison du Puy (Haute-Loire) ? Psychologiquement, c'est une «fille perdue» qui finit par céder à la pression morale des frères Kisakaya et abandonner sa virginité à Sélahattin.

Présenté par son avocat comme un *«amoureux transi»*, ce jeune homme au visage fin auquel un psychiatre concède quelques caractéristiques du *«héros romantique»* joue, par l'intermédiaire d'un interprète, la naïveté, voire la niaiserie. Déclarant avoir été séduit par G., dès leur première rencontre, il affirme avoir compris par un regard, échangé selon lui lors d'une fête de fiançailles, qu'il était aimé en retour. Le fait que sa demande en mariage, formulée dans les règles par sa famille auprès des parents de G., se fut heurtée à un refus ne constituait guère à ses yeux qu'un contretemps qui imposait seulement le recours à un subterfuge. Ainsi, à l'en croire, l'histoire relèverait autant de *Roméo et Juliette* que de *l'Enlèvement au sérail*.

«Quand on aime, on force»

N'ayant rien à voir avec des malfaiteurs d'habitude, les membres du «clan» Kisakayan, – maçons, ouvriers, petit commerçant, arrivés, un à un, en France, au début des années 80, alors qu'ils avaient souvent moins de vingt ans, – ne sauraient davantage être confondus avec les Montaigu. La thèse du «rapt d'amour» que ces «machos», apparemment tranquilles, soutiennent plus ou moins adroitement ne résiste pourtant ni à l'examen du dossier ni aux débats. Sortie, par les cheveux et dans un nuage de gaz lacrymogène, de la voiture de sa sœur et de son beau-frère, jetée dans une R25 puis ballottée, trois jours durant, dans différentes «résidences» de la Haute-Loire, G. fait une bien curieuse *«victime consentante»*.

Après l'arrestation de deux de ses kidnappeurs, lorsqu'elle fut conduite à la gendarmerie, elle ne s'en tint d'ailleurs pas longtemps à cette version qu'on lui avait soufflée avec insistance. Rassurée par un échange téléphonique avec sa famille, qui l'assura de son soutien et l'incita à déposer plainte, la jeune fille fit alors une déposition détaillée. Lors de son témoignage à l'audience, G. précisa de nouveau qu'elle avait tout juste croisé deux fois son prétendu «prétendant» avant l'équipée fatale et qu'il n'était de toute façon pas question pour elle d'envisager de se marier avant la fin de ses études.

Elle réaffirma aussi que le mariage convoité par les Kisakaya avait *«pour seul but de faciliter la résidence en France de Sélahattin»*, alors en situation irrégulière. Troublante coïncidence : dix jours avant l'enlèvement, une lettre du préfet de la Loire avait informé celui-ci du rejet de son troisième et ultime recours en régularisation. *«Quand on aime, on force»*, ce «principe» ancestral de séduction invoqué par l'un des accusés ne constitue donc sans doute qu'une vraie-fausse clé. Qui n'en ouvre pas moins un certain champ de réflexion. S'indignant du refus temporaire d'un permis de visite par le magistrat instructeur, le quotidien d'Istambul *Hürriyet* avait titré : *«La France écrase les droits de l'homme pour un enlèvement de fille en arrêtant quatre frères.»* Singulière acception des droits de «l'homme».

Le verdict était attendu vendredi 31 janvier au soir, après le réquisitoire et les plaidoiries.

ROBERT BELLERET

CULTURE

THÉATRE

Jacques Bonnaffé, comédien de scène

Christian Schiaretti présente à partir du 31 janvier à l'Odéon deux tragédies de Sophocle, « Ajax » et « Philoctète », avec cet acteur singulier

Jacques Bonnaffé mène sa carrière de façon pour le moins singulière. Il y a eu le cinéma d'auteur (1), dont il s'est un moment détourné pour travailler les Amoureux de Molière *et la première version de* la Veuve de Corneille *avec Christian Rist. Depuis cet été, dès qu'il a un moment de libre, il promène un spectacle Rimbaud dans des endroits parfois franchement marginaux. Ses vrais débuts sur scène, il les a faits avec Gildas Bourdet, à la Salamandre Centre dramatique du Nord. Ce qui l'a amené à créer son premier spectacle personnel avec Catherine Jacob,* Paris-Nord, *irrésistible paraphrase des fiestas municipales en pays ch'timi.*

« *Paris-Nord* a effectivement marqué un premier tournant professionnel, survenu tout à fait par hasard, *raconte Jacques Bonnaffé*. Je me trouvais libre grâce à un tournage reculé, et Lucien Attoun m'a tendu une perche, en me proposant la salle du Jardin d'hiver. J'ai dû mettre au point en quinze jours une écriture et un spectacle, mais ça m'a permis de me libérer d'une envie qui m'habitait depuis longtemps. Une envie qui remonte au temps de la Salamandre. Quand j'y suis entré, j'éprouvais la fierté d'appartenir à une troupe, j'espérais bouger à l'intérieur du répertoire. J'ai parfois reproché à Gildas de ne pas profiter de cet appareil prestigieux pour se déverser un peu. Par exemple, nous aurions pu aller à Arras, qui possède un très beau théâtre, expérimenter des petites formes. Mais finalement nous ne nous sommes pas accordé de disponibilité.

» J'aime bien, en alternance avec les grandes institutions, jouer dans des endroits guère plus riches qu'une MJC. Ce que nous avons beaucoup fait avec Catherine Jacob pour *Paris-Nord*. Nous cherchions une ambiance de salle municipale, un podium et des rideaux rouges – pratiquement introuvables, on n'en fabrique plus je crois, on ne s'en sert plus. Je continue avec *Rimbaud*.



Jacques Bonaffé

» Peu importe la renommée si on parvient à se donner du bonheur avec des langages rares. Je les prends et m'en sers comme d'une arme : quand on est acteur, les autres s'attendent à ce que l'on sache raconter des histoires. De nature, je ne sais pas. Je suis un comédien de scène, pas de la vie. Je me souviens d'un type formidable dans un spectacle amateur. Il n'était pas bon, mais tellement hâbleur, il était inénarrable. Il représentait exactement le besoin primitif de jouer la comédie.

» Pour ce même besoin je me suis confronté à Rimbaud. Je savais que je le disais mal. Et encore aujourd'hui je n'ai pas résolu nombre de problèmes. Ainsi, *l'Orgie parisienne* qui commence par *O lâche*... Je ne sais pas comment dire ces deux mots. Je ne sais pas si c'est vengeur ou ironique. J'ai choisi de prendre le ton mécanique des camelots vantant un produit, d'opposer ce ton machinal à la beauté du texte. Le genre du spectacle est ambigu : je vais plus loin que la lecture, je ne veux pas la soirée poétique. Je prends soin d'éviter le piège de l'emphase et ne cherche pas l'identification. Tout au moins, je ne veux pas penser seulement aux journées les plus tourmentées vécues par Rimbaud, je cherche les traces que pourraient laisser ses aventures, son écriture, chez quelqu'un d'ordinaire, vous et moi.

» Ce travail est directement lié à celui de la Salamandre, à l'époque où Gildas s'intéressait au réalisme et à ses distorsions. La distorsion venait aux répétitions, sur la réécriture de Gildas. Mais d'abord nous partions d'interviews effectuées dans la rue, dans des maisons de retraite. Nous essayions de les reproduire sans rien caricaturer, avec les mêmes mots, la même grammaire, le même rythme, les mêmes hésitations, la même respiration. Alors, nous n'avions pas besoin de prendre une voix chevrotante et de nous courber pour transmettre l'image du vieillard. Bizarrement, au cinéma, ce n'est pas possible. Même quand on a l'impression d'avoir joué sur la crête, comme on dit, d'avoir donné une distance, les spectateurs ont trop l'habitude «d'y croire». Ils veulent « y croire ». S'ils savent que le personnage est un ministre ou un commerçant, quoi qu'on fasse, ils voient un ministre ou un commerçant.

«J'ai besoin d'un report sur la vie»

» Si on tournait *Ajax*, il aurait des gros bras et des oripeaux barbares... Le théâtre exige une tout autre recherche. La tragédie interdit de s'engager dans les actions, puisque le chœur raconte ce que vous êtes en train de faire. Elle interdit l'identification, puisqu'il est impossible d'habiter cette enveloppe de légende. Il serait vain de vouloir «être» le grand héros qui massacre ses ennemis, fait l'admiration de ses soldats, se trouve en conflit avec une déesse. Pour moi, j'ai besoin d'un report sur la vie. Mais il ne s'agit nullement de proposer des parallèles hâtifs avec l'actualité pour aboutir à une modernisation de bon aloi.

» Je vois en Ajax un personnage bâti sur ses étoiles militaires. Je me raconte que c'est dur, dur et lassant de passer son armée en revue. Je me pose la question : quel effet provoque un général qui vous a commandé pendant des années, et qui perd la tête. Et encore : croit-il ou non à la réalité du discours d'Athéna. Je le vois en boucher, les mains sanglantes derrière son étal, demandant : *« Et avec ça madame ? »*, ou bien... L'erreur serait de vouloir le rationaliser. Ce n'est pas seulement Athéna qu'il rend responsable de sa folie, c'est la terre entière. Il me fait penser aux malades que l'on conduit d'urgence se faire opérer et qui ensuite agressent : «Tu es content, tu m'as collé à l'hôpital»...

» Je me resserre sur la conception de Christian Schiaretti, mon patron. Il nous a donné une base de départ, que nous n'avons pas développée par un long travail à la table. C'est pourtant une façon rassurante de se forger une mémoire commune. Pour la suite, j'aime bien qu'on me fiche la paix, je vais à mon rythme. Il y a des jours où faire ce qui a été décidé la veille donne l'impression de se répéter.

» Le plus contraignant, c'est de travailler ensemble. D'attendre, ensemble, le moment de grâce de chacun. Nous venons tous d'horizons différents. Une difficulté généralement moins cuisante dans une troupe, puisqu'on se connaît. Le risque alors est de se connaître trop, de finir par se ressembler. Ici, nous devons composer des groupes disparates – le chœur, les héros, les dieux, Ulysse, – alors mieux vaut ne pas être une troupe.»

Propos recueillis par COLETTE GODARD

(1) *Prénom Carmen* de Godard, *la Tentation d'Isabelle* de Doillon, *Anthracite* de Niermans, *Escalier C* de Tachella, *la Campagne de Cicéron* de Davila, *la Fracture du myocarde* de Fansten.

Sami sings the blues

Sami Frey joue et met en scène l'ambiguïté selon Pinter

C'ÉTAIT HIER
au Théâtre Hébertot

Décidément, le théâtre de l'Anglais Harold Pinter, dont on s'ingénie à déchiffrer les codes ambigus depuis plus de trente ans, tient plus de l'écriture musicale que de l'écriture dramatique. Et plus précisément du jazz. Relu par Sami Frey, *C'était hier* ressemble en effet à un trio qui réunirait, dans la confidence d'une soirée grise, froide, menaçante, un violoncelle, un alto et, élément perturbateur et inattendu, une mandoline.

Deeley serait le violoncelliste, quadragénaire terriblement séduisant, qui manie la perversité comme d'autres le couteau, en virtuose (plus âgé que son personnage, Sami Frey n'en finit pas d'avoir quarante ans ; ça, c'est formidable). Kate (Christine Boisson) serait l'altiste, sa femme depuis vingt ans, femme blessée, à laquelle une certaine aphasie donne une présence paradoxalement envahissante. Anna (Carole Bouquet) serait la joueuse de mandoline, exilée en Sicile pour oublier une liaison dangereuse avec Kate ou les duretés du climat, météorologique et sentimental, d'une Londres trop dure à son apparente légèreté.

De ce trio-là sourd un air aux accents presque tragiques. Non par ce qui est dit, Pinter «dit» très peu de choses. Mais par ce que l'on soupçonne qui n'est pas dit, ces silences qui sont toute la respiration de *C'était hier*. Entre les mots se joue donc une partie serrée dont Deeley, jamais en reste d'intentions plus ou moins tendres, plus ou moins perverses, voudrait être le maître. Mais comment maîtriser ces deux femmes, dont l'une, Kate, s'est réfugiée dans un quasi-mutisme et l'autre, Anna, dans une volubilité souvent insignifiante ?

Que ce soit dans le texte anglais, ou dans l'excellente – et insusable – traduction d'Eric Kahane, *C'était hier* est un moment de théâtre résolument angoissant. Mis en scène aujourd'hui par Sami Frey dans un très beau décor de Roberto Plate, il perd un peu de sa force en raison de quelques moments tellement glacés que le regard, l'attention du spectateur prennent la tangente. Il en perd un peu plus en raison de la maladresse de Carole Bouquet qui a bien des difficultés à faire le plus difficile au théâtre, et tout particulièrement chez Pinter, c'est-à-dire ne rien faire et écouter, regarder ses partenaires. Cette difficulté-là est superbement surmontée par Christine Boisson. Mais une bonne partie de l'intérêt de la pièce se perd dans le déséquilibre entre les deux actrices qui devraient être beaucoup plus «concertantes».

OLIVIER SCHMITT

► **Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23.**

EN BREF

□ **Mort du danseur étoile américain Clark Tippet.** – Clark Tippet, ancien danseur étoile de l'American Ballet Theater (ABT) et chorégraphe, est mort de suites du sida le mardi 28 janvier, à l'âge de trente-sept ans, à Parsons (Kansas). Il avait rejoint en 1972 la troupe de l'ABT dont il était devenu «soliste» trois ans plus tard et « danseur principal » (étoile) en 1976. Il s'est illustré notamment dans *le Lac des cygnes* et *la Belle au bois dormant* et a créé l'un des rôles principaux de *Push Comes to Shove*, de Twyla Tharp. Clark Tippet s'était retiré de la scène en 1978 pour surmonter un « problème de drogue» puis il avait commencé une carrière de chorégraphe en 1986. – *(AFP.)*

□ **Mort de l'écrivain suisse Jean-Gabriel Zufferey.** – L'écrivain suisse Jean-Gabriel Zufferey est mort d'un cancer, mardi 28 janvier à Lausanne. Il était âgé de quarante-sept ans. Jean-Gabriel Zufferey avait publié sept romans parmi lesquels *Julius fait le mort* (Presses de la Renaissance, 1982), *le Livre de Zob* (Presses de la Renaissance, 1986), *Suzanne quelquefois* (Actes sud 1987) et *Les Corps* (Gallimard, 1991).

□ **18h-18francs.** – Une bande annonce d'une minute trente a été réalisée pour le lancement de l'opération 18h-18francs, qui permettra aux Parisiens d'aller au cinéma à la séance de 18H00 pour la somme de 18 francs du 19 au 25 février. Cette bande-annonce, constituée d'extraits de films tournés à Paris, sera tirée à plus de 300 copies diffusées dans les cinémas parisiens du 29 janvier au 25 février.

□ **Rectificatif** : dans nos premières éditions du 31 janvier, sur la photo illustrant le « Conte d'hiver » d'Eric Rohmer, nous avons identifié à tort Hervé Furic, là où il fallait reconnaître Frédéric Van den Driessche.

DANSE

Pas d'omelette sans casser les œufs

Le produit de la poule triomphe dans « Toujours les mêmes mensonges » de Wim Vandekeybus au Théâtre de la Ville

«Allez vous faire cuire un œuf», semble nous dire en substance Wim Vandekeybus dans sa dernière création *Toujours les mêmes mensonges*. Certains les préfèrent durs, d'autres mollets, ou carrément en omelette. Ça sent la cuisine jusque dans la salle. Qu'importe : le chorégraphe flamand, vingt-neuf ans cette année, a l'art de nous faire croire qu'il s'amuse à tout et à n'importe quoi. Désabusé, inquiet – *«tout a déjà été dit et inventé»*, – il se met un pistolet sur la tempe pour foncer. La vitesse devient la justification de sa danse.

Quand la consumation des corps qui s'abattent au sol comme des masses, quand la brûlure du muscle ne suffisent plus, la pièce bascule dans l'absurde. Telle la partie de badminton-chistera avec des œufs au cours de laquelle un arbitre a pour tâche de déterminer si la coquille renferme une poule ou un coq. On ne vous parle pas des œufs qui s'écrasent avec un bruit flasque. L'œuvre représente le dur et le fragile. La vie quoi ! La douceur de la peau, sa résistance au choc des chutes. L'œuf, c'est l'homme : son *alter ego* en quelque sorte.

Les femmes ne jouent pas avec les œufs. Elles dorment dans des hamacs, ou plutôt elles font semblant. D'un coup de patte, elles essaient de déséquilibrer les hommes qui passent dans leur territoire portant précautionneusement leur charge d'œufs. Pour les neutraliser, les hommes font voler les hamacs dans les airs, mais elles sont acrobates. L'une d'entre elles leur marche même sur le ventre. Peut-être se vengent-elles de la manière dont elles ont été apportées sur scène, brutalement jetées à terre par les danseurs comme des sacs de plâtre ! Quand elles avancent, on dirait des somnambules ou des hystériques. On voit que Vandekeybus a étudié la psychologie !

Son *credo* est l'instinct. Le corps seul à ses raisons, que ni le cœur ni la tête ne connaissent : alors pourquoi tant malmener le corps ? Juste pour le «fun», il faut bien croire en quelque chose. *Toujours les mêmes mensonges*. Comme nous le raconte la projection d'un film, le *Vieil Homme*, dans le port de Hambourg, ses bras décharnés, sa tête belle encore. Sa voix «off» égrène ses souvenirs tout au long du spectacle. Elle est le cadre de la chorégraphie. On meurt le cœur jeune, et tout le reste n'est que littérature...

Cette vision éclatée, fragmentée de la réalité, nous paraît soudain avoir beaucoup servi ces dernières années. On a faim soudain de chorégraphes capables de proposer un univers global naïf, mais qui ne ressemble qu'à eux. Keersmaecker sait le faire. Gallotta aussi. Vandekeybus pourtant a du charme, qui ne tient ni à la performance des corps, trop systématique, ni à sa causticité, mais à son talent de coloriste qui s'exprime tout particulièrement dans sa conception du décor. La danse finie, on garde la couleur amande d'un hamac, quelques têtes mollement appuyées sur des coussins d'œufs. La beauté du rideau de scène, formé de vêtements multicolores cousus ensemble, éclairé comme un vitrail.

DOMINIQUE FRÉTARD

► ***Toujours les mêmes mensonges*. Jusqu'au 1er février 20 h 30. Tournée : les 5 et 6 février au Cargo de Grenoble ; le 9 à Maubeuge et le 28 à Annemasse.**

CULTURE

MUSIQUES

Les maladies endémiques de l'Orchestre de Paris

Les musiciens de l'orchestre parisien divisés sur la nécessité d'une grève

Suite au préavis de grève déposé par ses musiciens (*le Monde* du 29 janvier), l'Orchestre de Paris ne jouera pas le 5 février (1). Réunis en assemblée générale, ils ont déclenché cette action à l'issue d'un vote – 82 oui, 6 non et 5 blancs – auquel 93 membres de l'orchestre (sur 116) ont pris part. Cet arrêt de travail fait suite à une série de conflits liés à l'action artistique et administrative de Semyon Bychkov, leur directeur musical, et de Pierre Vozlinsky, leur directeur général.

Dans une lettre adressée «à la presse et au public», M. Pierre Allemand, contrebassiste et délégué syndical du SAMUP-SNAM, affilié à la CGT (centrale à laquelle une vingtaine de membres de l'orchestre cotisent), commente les raisons des grévistes. Elles sont nombreuses et portent sur des revendications de nature différente. La plus lourde de conséquences, dans l'avenir immédiat, met en cause l'action de Semyon Bychkov, nommé directeur musical en remplacement de Daniel Barenboïm, en septembre 1989 (2). Actuellement à Los Angeles, Semyon Bychkov ne souhaite pas se prononcer pour le moment.

Ce n'est pas la première fois que l'Orchestre de Paris s'oppose à l'un de ses patrons. Cette fois-ci, cependant, ses revendications s'accompagnent d'actions engagées devant le conseil des prud'hommes et le tribunal correctionnel de Paris (3). Coup de théâtre, sortant de leur devoir de réserve, une trentaine de musiciens «indépendants» viennent de faire connaître: *«leur désaccord avec cette grève, tout en considérant bien entendu ce droit comme fondamental»*.

Ils remarquent, que *«toutes les possibilités de négociations n'ont pas été épuisées. Si un problème réel devait se déclarer entre le directeur musical et l'orchestre, il ne devrait pas être porté sur la place publique de cette façon inélégante. Semyon Bychkov n'a jamais fait part publiquement des faiblesses, fussent-elles passagères, qu'il aurait pu relever chez certains musiciens»*.

Malformations congénitales

Michel Garcin-Marrou, André Cazalet (cors solos) et Pascal Moragues (clarinettiste) ne reprochent pas à Bychkov le *«manque d'envergure de son action»*. Ils notent que, si *«certains reprochent à Bychkov de ne plus inviter de stars, il fait découvrir des interprètes moins connus»*. André Cazalet ajoute: *«Dans ma carrière, j'ai travaillé avec trois directeurs musicaux, Pierre Boulez, à l'Ensemble Inter-Contemporain, Daniel Barenboïm et Semyon Bychkov, à l'Orchestre de Paris. Je les ai appréciés et respectés pour des raisons différentes. Bychkov nous a apporté une plus grande sécurité de jeu que Barenboïm et nous avons remporté avec lui de grands triomphes lors de nos tournées à l'étranger»*. Ce musicien réputé remarque également le sérieux avec lequel Bychkov prépare les concerts, même s'il reconnaît que certains de ses programmes témoignent d'un goût qui n'est pas toujours en phase avec le public français. Il l'a d'ailleurs dit à son patron.

Sur ce point précis, nous donnerions raison aux détracteurs de Bychkov dont les choix apparaissent parfois bien déroutants et les programmes mal «taillés». Si ce chef est un «bras», comme disent les musiciens professionnels, qui excelle dans certaines œuvres, sa jeunesse (il est né en 1952) implique la petitesse de son répertoire. Et l'Orchestre de Paris n'a que trop souffert, ces quinze dernières années, d'avoir servi de laboratoire à des directeurs musicaux nommés par des tutelles coupées des réalités de la vie musicale internationale.

Comment oublier, cependant, que cet orchestre, né en 1967, souffre depuis ses premières heures de malformations congénitales. Mal parti dans la vie, à cause d'un recrutement trop inégal et d'une succession de directeurs musicaux insuffisament présents, ou défiés (seul Charles Munch n'a pas eu le temps de le décevoir: il est mort en 1968), l'Orchestre de Paris ne peut prétendre aujourd'hui à une qualité comparable à celles des plus grands orchestres étrangers. Une grande disparité de niveaux règne au sein des pupitres de cet ensemble. Ce fait est souligné par de grands chefs qui ont eu à le diriger. Des remèdes existent: l'audition de contrôle et le contrôle de fonctions sont prévus par les statuts. M. Pierre Allemand le reconnaît lui-même, qui vient de se soumettre victorieusement à ce contrôle. Certains musiciens vont jusqu'à avouer: *«Dans le contexte économique et musical actuel, il n'est peut-être pas opportun de faire grève.»* M. Pierre Vozlinsky, directeur général de l'orchestre, qui fut directeur de la musique à Radio-France jusqu'en 1981 (à ce titre, il fit faire un spectaculaire bon en avant à l'Orchestre national), fait remarquer que *«les musiciens de l'Orchestre de Paris ont effectué une moyenne de 812 heures de travail l'année dernière, soit 17 heures 15 par semaine, pour un salaire moyen de 23 978 F par mois. Cette formation a reçu, en 1991, une subvention Etat-Ville de Paris de 58 millions de francs»*. Beaucoup d'argent et peu de travail, donc, en regard de la concurence européenne et américaine. Une somme digne de considération quand l'Etat parle de se désengager de la vie musicale de province, quand des formations de musique ancienne survivent miraculeusement, mal aimées des pouvoirs publics bien qu'elles fassent plus pour le rayonnement de la musique française à l'étranger que tous les orchestres parisiens réunis.

ALAIN LOMPECH

(1) Le concert du 6 février est maintenu, salle Pleyel. Au programme, la *Rapsodie espagnole* de Ravel, le *Concerto pour violon et orchestre* de Samuel Barber, la *Symphonie nº 4* de Tchaïkovski, par Anne Akiko-Meyers (violon) et Semyon Bychkov.

(2) Les musiciens demandent «*une direction artistique correspondant au prestige et à la mission d'un orchestre à vocation internationale*».

(3) Les musiciens reprochent à la direction de l'orchestre de ne pas avoir tout mis en œuvre pour se faire payer les séances d'enregistrement d'une musique de film «mise en boîte» il y a plus de deux ans, et d'avoir annulé, «*unilatéralement*», une tournée en Italie. Sur ce dernier point, le tribunal correctionnel a donné, dans un premier temps, raison à la direction de l'orchestre. L'affaire est en appel.

□ **Jamboree de maîtrises à Nantes.** – Organisé par les Rencontres internationales de la jeunesse, le huitième Festival international de chœurs d'enfants de Nantes a lieu du 31 janvier au 14 février. Plus de vingt concerts (avec, notamment, *Ceremony of Carols* de Britten, et *Cantate du Calvaire* de Honegger), offerts notamment par des maîtrises polonaises et tchèques, voyageront dans treize communes des Pays de la Loire.

Le monastère Mozart

Un cloître bénédictin pragois transformé en Fondation

PRAGUE

correspondance

Pris en étau entre deux monstrueuses artères de l'ouest de la ville, le monastère de Prague (un cloître bénédictin du Xe siècle) semblait condamné à une mort lente. Façades lézardées et toitures au bord de l'effondrement: les ministères expropriés par les communistes dans les années 50 retrouvent leurs biens dans un état de délabrement affligeant.

Les édifices ecclésiastiques occupés par le ministère de l'intérieur pendant cette triste période servirent en fait à stocker les nombreuses archives de la police politique – dont un tiers, faute de place, y sont encore en souffrance. Les lieux furent laissés à l'abandon.

Le nouveau gouvernement, issu de la «révolution de velours», accorda aux moines une généreuse dotation de 20 millions de couronnes (environ 4 millions de francs) en guise de dédommagement. Une somme dont la totalité dut être employée à la réfection de la basilique: *«Il nous faudrait encore 300 ou 400 millions de couronnes* [60 à 80 millions de francs] *pour le reste»*, constate, pragmatique, l'abbé Opasek.

Aucune solution ne peut hélas venir du clergé. *«Même si l'Etat rétrocède à l'Eglise toutes les terres et les bois qu'elle possédait, la valeur de ces biens ne suffirait pas à restaurer les bâtiments qui lui ont été restitués après la chute du régime communiste»*, déplore l'évêque, Mgr. Rakdovsky, chargé par la fédération épiscopale des questions économiques.

C'est pourquoi le projet de l'avocat d'affaires Alain Coblence rencontra un succès immédiat. Celui-ci se proposait en effet de restaurer l'intégralité du monastère. En contre-partie de quoi, une partie des bâtiments abriterait l'Académie de musique internationale dite Fondation Mozart, qu'il souhaitait créer.

Si l'accord n'a toujours pas été avalisé par les moines, sa signature est imminente. Les travaux devraient d'ailleurs commencer à la fin de mars afin d'accueillir la première promotion dès septembre prochain. Les soixante-quinze étudiants européens de vingt-cinq à trente ans (15 chanteurs, 15 pianistes et 45 autres instrumentistes) triés sur le volet recevraient la parole des plus grands. Sandor Vegh, Andreas Schiff, Maria Tipo, Ivan Moravec, Sena Jurinac, Robert Wilson, Johnattan Miller, Johannès Schiff, Libor Pesek, Yehudi Menuhin, Dietrich Fischer Diskau, Lucia Popp, Peter Brook, auraient tous accepté de participer à cette ambitieuse entreprise.

Selon Alain Coblence, la Communauté européenne offrirait des bourses aux étudiants d'Europe centrale et orientale alors que la scolarité des occidentaux serait intégralement payée par des sponsors. Les «élus» pourraient non seulement s'adonner à leur art mais également au théâtre, à la poésie, à la linguistique et à la philosophie de ces quatre derniers siècles. *«Les interprètes doivent être en mesure de comprendre le contexte historique et les perspectives des musiciens au moment où ils composaient leur œuvre»*, déclare le professeur de musique américain Michael Hammond, co-recteur de l'Académie, chargé de la pédagogie, dans une interview accordée au quotidien tchèque *Lidové Noviny*.

Parmi les fervents défenseurs de la Fondation Mozart, le ministre de la culture tchèque, Milan Uhde. Sans doute soulagé de ce gigantesque fardeau financier qu'aurait pu représenter la rénovation du monastère pour son maigre budget et séduit par l'idée de faire de Prague un véritable centre culturel européen sans prendre aucun risque financier, il accueillit Alain Coblence et son projet à bras ouverts. Faut-il rappeler que le Festival Mozart de 1991 s'est traduit par une perte de 13 millions de couronnes (2,6 millions de francs) et que la célébration du centenaire de la ville s'est soldée par un déficit d'un milliard de couronnes (200 millions de francs).

Le 29 mars dernier, le ministre signait avec Coblence un contrat de cinq ans: il aura la possibilité d'utiliser gratuitement le magnifique «Théâtre des Etats» tout juste rénové et de disposer de 25% des places que la Fondation Mozart attribuera elle-même. Un privilège qui suscita – et continue de susciter – la colère de certains responsables au sein du ministère. De mauvaises langues disent ici que Milan Uhde s'est fait manipuler par un affairiste.

CATHERINE MONROY

PHILATÉLIE

J.O. d'Albertville : le schuss final

La Poste mettra en vente générale, le samedi 8 février, un bloc-feuillet de dix timbres d'une valeur totale de 27 F, à l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville (Savoie). Ce bloc reprend les dix visuels des timbres «Sites et disciplines» émis depuis le 8 février 1990, ainsi que le logotype des Jeux (en vignette centrale sans valeur). Chacun des timbres du bloc est affecté d'une valeur faciale à 2,50 F + 0,20 F (alors que six d'entre eux avaient été émis, initialement, au prix de 2,30 F + 0,20 F). La surtaxe de 0,20 F est reversée à la Croix-Rouge, qui assurera une permanence sanitaire sur les sites olympiques.



Le bloc-feuillet, au format horizontal 143 x 127 mm, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce (timbres) et offset (vignette centrale). La vente au détail des timbres du bloc est interdite et il n'y aura pas de vente anticipée «premier jour».

∴

Rappelons que sont déjà parus les timbres: *Patinage artistique-Albertville* (8 février 1990); *Saut-Courchevel* (24 décembre 1990); *Ski de vitesse-Les Arcs* (31 décembre 1990); *Slalom-Les Ménuires* (21 janvier 1991); *Ski de fond-Les Saisies* (4 février 1991); *Hockey sur glace-Méribel* (11 février 1991); *Luge-La Plagne* (4 mars 1991); *Curling-Pralognan* (22 avril 1991); *Ski artistique-Tignes* (5 août 1991); *Ski alpin-Val d'Isère* (19 août 1991).

A l'occasion de chacune de ces émissions, La Poste propose une série de souvenirs en vente par correspondance auprès du Service philatélique (1). La Poste a également mis en service une oblitération temporaire pour chacune des villes-étapes du parcours de la flamme olympique: le Service des oblitérations philatéliques (2) peut fournir, pour 200 F, le jeu complet de ces soixante et une marques postales, sur enveloppes revêtues du timbre-annonce du parcours de la flamme.

Enfin, chaque site olympique – il y en a quatorze – disposera d'une oblitération-souvenir (du 8 au 23 février) tandis que cinq bureaux de poste provisoires (avec oblitérations originales) ont déjà été ouverts à Brides-les-Bains (village olympique), aux Saisies (village olympique), à Moûtiers (centre international de radio-télévision), à La Léchère (centre principal de presse) et à Albertville (centre de tri olympique). Toutes ces oblitérations sont disponibles, dans un délai de huit semaines à partir de la date de leur mise en service, auprès de la Direction départementale de La Poste de la Savoie (3). Les administrations postales étrangères ne sont pas restées insensibles à cet événement. Ainsi, dès janvier 1989, sont apparus au Paraguay des timbres commémoratifs annonçant les Jeux d'Albertville. Le Nicaragua, Cuba, le Laos, le Cambodge, le Congo, la Bolivie, la Bulgarie, le Liechtenstein, la Hongrie, les Etats-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, Andorre, Monaco, etc., ont suivi. Quelle différence avec les premiers Jeux olympiques d'hiver, qui s'étaient déroulés en 1924 à Chamonix, sans timbre particulier mais avec, tout de même, une flamme d'oblitération mécanique locale!



Les postes étrangères (ici l'Allemagne) ne sont pas restées insensibles à l'événement.

P. J.

(1) Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

(2) Service des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

(3) Direction départementale de La Poste de la Savoie, BP 1005, 73010 Chambéry Cedex.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle 75015 Paris Tél.: (1) 40-65-29-27 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **«*Le Monde des philatélistes*» de février.** – Son effigie illustre un timbre du Chili dès 1853; Saint-Kitts, sur un timbre émis en 1903, lui met une longue-vue entre les mains, alors que cet instrument n'apparut qu'en 1608; cela fait cinq siècles qu'il a «découvert» l'Amérique: *le Monde des philatélistes* consacre sa «une» à Christophe Colomb, auquel les administrations postales du monde entier s'apprêtent à rendre un hommage philatélique (France comprise, en mai). Autres grands sujets traités dans ce numéro: la naissance de la poste à Djibouti; la liste des cent douze villes qui accueilleront la Journée du timbre, les 7 et 8 mars. Des fiches techniques, à découper, font leur apparition, les deux premières ayant pour sujet les «premiers jours» et la poste d'Andorre (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosques, 25 F).

● **Manifestations.** – Exposition, jusqu'au 10 février, au Théâtre Pierre-Fresnay, rue Saint-Flaive à Ermont (95), sur le thème «Les chemins de la communication: le pli, le fil, l'espace». La délégation de la Polynésie française à Paris présente, du 3 au 28 février, une exposition intitulée «Timbres de Polynésie – les îles Marquises», à la Maison de Tahiti et ses îles, 28, boulevard Saint-Germain, Paris-5e. Brocante de Paris et 32e Salon des papiers anciens et des collections, du 7 au 16 février, à l'Espace Champerret, Paris 17e, thème principal «Le cirque et ses déguisements».

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gas pas d'show : 19 h. Rel. dim., lun. Jérusalem photo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Comment vous le dire : ven. (dernière) 22 h. Dépressions verbeuses : mar., mer., jeu. 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). L'Arbre de vie : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Pontormo : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Mademoiselle Else : mer., mar. 18 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Lola et toi et moi : ven., sam. 19 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. Moby Dick : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.
BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Prométhée enchaîné : ven., sam. 22 h 30. Récupérations : ven., sam. 20 h.
BERRY (43-57-51-55). Conte de glace : jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). L'Ile des esclaves ; Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de +++ : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Une nouvelle histoire du vieil Ouest sauvage : mar., mer., jeu. 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CAFÉS DES 13e ET 14e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol) ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président Dans le cadre du cycle la parole politique en jeu : mar., mer. 20 h 30. Un homme poétique est-il un homme politique? (Dans le cycle la parole politique en jeu) : sam. 20 h 30. Une heure à l'Assemblée nationale (dans le cycle la parole politique en jeu) : lun. 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Quincailleries : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Noces à Tipasa ; le vent à Djemila ; Retour à Tipasa : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Amours et facéties en Kabylie, Andalousie et ailleurs : ven. 20 h 30. Sans Titre ; les Amours de Dom Perlimplin avec Belise en son jardin : lun., mar., mer., jeu. 21 h. Le Voyage fantastique de Simbad le marin : sam. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Mur et le Petit Monsieur : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Montaigne : mar., mer., jeu. 21 h. La Resserre. Piavodéon : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Rel. dim., lun. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : dim., mer. 20 h 30. Père : sam., mar., jeu. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim., mer. 14 h ; lun. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Arthur Circus : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 21 h.
DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val : 20 h 30. Rel. dim., lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Phèdre : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au pays des enfants de Cham : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30 ; mar. (sur réservation) 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-81-93). A présent, adieu : 20 h 45. Rel. dim., lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Passagères : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Michel Lagueyrie : ven., sam. (dernière) 22 h. Roland Magdane : lun., mar., mer., jeu. 20 h 15.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : ven., dim. (dernière) 12 h, à, 21 h ; sam. 12 h, à, 23 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Plus Forte et Paria : 19 h. Rel. dim. La Farandole : 20 h 30. Rel. dim. La vie est un petit torrent agité : 22 h 15. Rel. dim.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : sam., lun., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 17 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La Double Inconstance : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. La Nuit et le Moment : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Bereshit : 18 h. Rel. dim. La Valse avant la nuit : ven., sam. (dernière) 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim. La Nuit du diable : 22 h. Rel. dim., lun.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : ven., sam. 21 h ; sam. 17 h ; dim. (dernière) 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Hanjo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

> Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 21 h 15 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Lettres de la marquise de M. au comte de R. : mer., jeu. 15 h 30 ; ven., sam. 20 h 30 ; dim. 14 h, 16 h 15.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Coeur gros : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Seul en scène : lun. 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Jean-Marie Bigard : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : mer. 14 h ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 14 h, 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Chambres : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Abraham et Samuel : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-Plats : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. L'Evasion : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, Le Bout de la Nuit, Le Champ de Betteraves : jeu., lun., ven., mar., sam. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malédiction de la famille Guergand : 21 h. Rel. dim., lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). Les Bonnes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Louis Helmett : ven., sam. (dernière) 22 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SOUS CHAPITEAU (40-02-61-18). Archaos : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). A la merci de la vie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : mer. 20 h 30 ; sam. 15 h 30. Bérénice : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h 30. Mithridate : ven., mar. 20 h 30. Phèdre : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Phèdre : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Puzzle : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Kes : lun 14 h 30, 20 h 30. Belle de Mai. Edith détresses : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Brouette du vinaigrier : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Baudelaire : 20 h 30 ; lun., mar., jeu., ven. 14 h 30. Rel. dim., lun. soir. Mais où est donc Dada? : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smain : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Je vous demande plaît-il! : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Les Prétendants : ven. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : mar., mer., jeu. 22 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Carton plein : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Baron perché : ven., mar. 10 h ; sam., mer., jeu. 14 h 30. Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Ajax et Philoctète : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Petite salle. Sur la côte et l'autre bord : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 21 h 30 ; dim. 18 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : sam. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Echange : ven. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-33-66-70). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h. Rel. dim. La Fontaine... Ah! ce truc génial de la parole! : dim., lun. 20 h 30.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Soirées bourgeoises : mar., mer., jeu. 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit dans Vitel : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Masada, un compte rendu : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Grand Méliès : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES TAC-TICS DU CŒUR. Hôtel Lutétia (49-54-46-55) (dim. soir, mar.), 20h45 ; dim. 17 h (1).
LA TRILOGIE MARSEILLAISE. Variétés (42-33-09-92) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 16 h 30 et dim. 15 h (1).
ROLAND MAGDANE. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.), 20h15 ; sam. 18 h (3).
SANS TITRE : LES AMOURS DE DOM PERLIMPLIN AVEC. Centre Mandapa (45-89-01-60) (dim. soir), 21h ; dim. 17 h (3).
DÉPRESSIONS VERBEUSES. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 22h (4).
EL PERRO. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (4).
JE VOUS DEMANDE PLAIT-IL!. Théâtre de Paris (48-78-22-00) (dim., lun.), 20h30 (4).
MARIA DUCCESCHI. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85) (dim., lun.), 22h (4).
MONTAIGNE. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (4).
LA QUÊTE DE LA FEMME OISEAU. Essaion de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (4).
SOIRÉES BOURGEOISES. Tréteaux de l'Arsenal (42-77-47-54) (dim., lun.), 20h30 (4).
UNE NOUVELLE HISTOIRE DU VIEIL OUEST SAUVAGE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 21h (4).
LE GRAND MÉLIES. La Vieille Grille (47-07-22-11), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h (29).
LE SANG CHAUD DE LA TERRE. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-00-59) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h (29).
CONTE DE GLACE. Berry (43-57-51-55). jeu., ven., sam. 19 h et dim. 17 h (30).
MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (30).
UN SOIR AU BOUT DU MONDE. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.) 20h30 (30).
AJAX ET PHILOCTÈTE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. et dim. 15 h (31).
NOCES A TIPASA ; LE VENT A DJEMILA ; RETOUR A. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (dim. soir, mar.), 20h30 ; dim. 16 h (31).

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Place royale : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. El Perro : mar., mer., jeu. 21 h.
BURES-SUR-YVETTE (CENTRE MARCEL-PAGNOL) (69-07-16-78). L'Ange du bizarre : ven., sam. 21 h.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Sables rouges ou la Répétition des braves : jeu., sam., lun., mar. 20 h 45 ; dim. 18 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Les Chapons ; les Gnoufs : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Mademoiselle Rose ou le Langage des fleurs : 20 h 45. Rel. mer., dim.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Au but : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (43-57-68-19). Un homme ordinaire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.
COLOMBES (MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE) (47-82-42-70). Le Mime Marceau : ven. 20 h 30.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). L'Archipel sans nom : ven. 20 h 45.
COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) (47-68-51-50). Christophe Colomb : ven. 20 h 45.
LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). 7 (Sept) : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 16 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Le Retour de Casanova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. La Nuit des rois : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Bustric : sam. 20 h 30.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). Désiré : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Vie et Mort du roi Jean : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Bisboya, alors? : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Vengeance : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.
IVRY-SUR-SEINE (ATELIER-THÉATRE) (48-43-70-16). Les Couleurs du rire : sam. 18 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). Les Passagers du delta : mar. 20 h 45.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Bon week-end monsieur Bennett : dim. 15 h. Une journée chez ma mère : ven. 21 h.
MAISONS-ALFORT (THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). La Contrebasse : sam. 20 h 45.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Madame Bovary, je t'embrasse partout. Gustave : sam. 20 h 45.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-04-22). L'Eternel Mari : ven., sam., lun., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Britannicus : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h. Salle polyvalente. John & Mary : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles m'aiment : ven., sam. 20 h 45.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Le Cid : ven. 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (46-53-60-00). Le Médecin malgré lui : lun., mer., jeu. 14 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Le Mime Marceau : sam. 20 h 30.
PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). Dis quel cinéma tu nous fais là? : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Le Petit Prince : sam. 21 h.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). Le supplément au voyage de Bougainville : mar., jeu. 14 h 30.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chutes : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle J.-M. Serreau. Le Sang chaud de la terre : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE MARCEL CARNÉ) (69-04-98-33). Alex Métayer : sam. 21 h.
SAINT-OUEN-L'AUMONE (SALLE DES FÊTES) (34-21-25-00). La Cantatrice chauve : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h. Le Visiteur : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h.
SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). La Légende de Siegfried : ven., sam., mar. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). Le Diable, l'amour et la mort : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21-61-05). Histoires de gourmandises : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 13 h.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). Love Letters : mar. 21 h. Une cloche en or : ven. 21 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (34-80-19-69). La Contrebasse : ven. 21 h.
VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-05-64). Ubu enchaîné : mar., jeu. 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Rencontre : ven., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

L'Aurore (1927), de F.W. Murnau, 18 h 30 ; le Poison (1951, v.o.), de Sacha Guitry, 20 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

Hommage à la Warner Bros : la Charge de la 8e brigade (1964, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 14 h 30 ; Comédiennes (1924, v.o. traduction simultanée), d'Ernst Lubitsch, 17 h 30 ; le Grand Alibi (1950, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

FIPA : Salle 300 : Prisonniers au Hanoi-Hilton de Daniel Roussel, Korea : homes apart de J. T. Takagi et Christine Choy, 14 h 30 ; M. for Man de Peter Greenaway, le Dortoir de François Girard, 16 h 30 ; Portraits d'un homme au pouvoir de Zlatina Rousseva et Christo Iliev, Roumanie 1944-1989 : goulag au pays frère de Baudoin Koening, 18 h 30 ; Hôtel du Parc de Pierre Beuchot, 20 h 30 ; Salle 100 : la Séduction du chaos (1991) de Basilio Martin Patino, 14 h 30 ; les Enfants du dragon (1990) de Peter Smith, 16 h 30 ; Sectes... des enfants sous influence (1991) de C. Hemery et G. Mercinier, J'ai 9 ans et je travaille (1990) de Gilles de Maistre, 20 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er FÉVRIER

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le palais de Soubise et ses appartements rocaille », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« La collection Cognacq-Jay en l'hôtel Donon », 14 h 30, 8, rue Elzévir (Arts et caetera).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Salons et jardins des deux hôtels de Villars », 15 heures, 116, rue de Grenelle (D. Bouchard).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'âge d'or des paquebots de luxe », 15 heures, entrée du Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (Paris et son histoire).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« Collections de l'Orangerie et « Nymphéas » de Claude Monet », 15 heures, entrée du musée, place de la Concorde (Approche de l'art).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives.

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'hôtel Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« L'église russe de la rue Daru », 14 h 45, 13, rue Daru (Europ explo).

« Une œuvre de Brongniart : l'hôtel de Bourbon-Condé » (limité à trente personnes), 15 heures, 12, rue Monsieur (Monuments historiques).

« Le dix-huitième siècle au Musée de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Académie française, Institut et curiosités du quartier », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble royal », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Salons et jardins de l'hôtel de Rochechouart, ministère de l'éducation » (carte d'identité), 15 heures, 110, rue de Grenelle (D. Bouchard).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Soubise. Les appartements des princes. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Promenade de Saint-Roch au palais des Tuileries », 15 heures, métro Tuileries (Lutèce visites).

« Saint-Eustache et les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« L'ancien prieuré Saint-Martin des Champs, actuellement Conservatoire des arts et métiers », 15 heures, 270, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 1er FÉVRIER

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 14 heures : « Le sentiment de la durée. L'espace saisi au vol. Mouvements, séquences et décalages : Delacroix, Manet, Degas... », par F. Barbe (Hors cadre).

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Prague la belle (1). La capitale de l'empereur Charles IV », par J. Thebuls ; 16 h 30 : « Istanbul », par K. Vanderhaeghe (Le Cavalier bleu).

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne (salle Marcel Mauss, escalier E, premier étage), 15 heures : « Le Christ imaginaire du dix-septième siècle », par J. Le Brun (Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « L'eau dans l'Univers », par A. Omont.

30, avenue George-V, 15 heures : « Radio la jungle. Introduction de la technologie chez les Empewenas », avec C. Peray (Espace Kronenbourg-Aventure).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Entre Flandres et Italie, la Renaissance des arts va embraser l'Europe » (Monuments historiques).

Avenue Corentin-Cariou (animation de l'exposition « plateau des sports »), 16 heures : « Le sport et l'environnement » (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Prévisions mondiales de 1992 à l'an 2000 », par P. Bouelle ; « Les cycles du monde et les quatre âges de l'humanité », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les princes et leurs bonnes villes : Stanislas Lezinsky à Nancy » (Monuments historiques).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « L'homme face à son destin divin ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

BILLET

La croisade de M. Bush

« Pas de travail, pas de bénéfices, pas de direction... Pas de Bush ! » De nombreux manifestants sont venus crier leur colère, jeudi 30 janvier, devant le grand hôtel de Philadelphie où le candidat républicain exposait à un parterre d'hommes d'affaires le bien-fondé de sa politique économique. Dénonçant *« la morosité ambiante »*, M. Bush a demandé qu'on l'aide à relancer la machine. Avec pour principal argument un slogan : *« Cela va marcher ! »*.

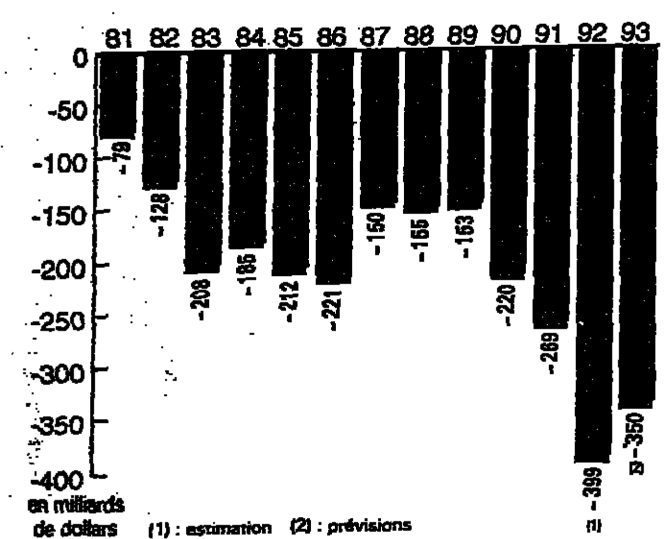
Pour autant, les informations concernant la mauvaise santé persistante de l'économie américaine n'ont pas pris fin. Le département du commerce a annoncé une baisse de 5 % des commandes de biens durables au mois de décembre, ce qui est le recul le plus important constaté en un an. Pour l'ensemble de 1991, cet indicateur aura chuté de 4,6 %, sa plus mauvaise performance depuis la récession de 1982. Les revenus des particuliers, eux, ont augmenté de 3,3 % l'année dernière, soit à peine plus vite que la hausse des prix (3,1 %). Difficile donc d'espérer une reprise par la consommation.

Pour l'instant, les adversaires de M. Bush ne se sont pas encore lancés dans une guerre d'envergure contre la croisade du candidat républicain. M. Richard Gephardt, le *leader* démocrate de la Chambre des représentants, a commencé à croiser le fer avec M. Richard Darman, le directeur du budget à la Maison Blanche, pour critiquer le projet présidentiel d'une réduction de presque moitié du taux d'imposition sur les plus-values en capital.

La critique des démocrates visant la réforme du système de santé est encore plus radicale. La Maison Blanche propose, sans donner trop de détails pour l'instant, un système d'incitation fiscale pour ceux qui souscriraient une assurance-santé, naturellement auprès de compagnies privées. Les démocrates restent, eux, favorables à un système national de sécurité sociale tel qu'on l'entend en Europe ou au Canada voisin, cela en dépit de son coût pour le budget de la nation.

Le budget proposé par M. Bush va de pair avec un déficit qui atteindra cette année 399,4 milliards de dollars. Un trou phénoménal qui se réduira en 1993, puisque le chiffre de 350 milliards est avancé. Encore faudra-t-il que l'économie américaine redémarre véritablement au second semestre de 1992, comme le prévoit M. Richard Darman...

SERGE MARTI



Le budget fédéral des Etats-Unis couvre une période de douze mois allant d'octobre à septembre de l'année suivante. Ainsi le budget de 1991 allait-il du 1er octobre 1990 au 30 septembre 1991. Le budget de 1993 (octobre 1992-septembre 1993) prévoit un déficit de 351,9 milliards de dollars, hypothèse basée sur un taux de croissance économique de 2,2 % cette année et de 3 % en 1993.

Le groupe sidérurgique affiche 3 milliards de pertes en 1991

Usinor-Sacilor va supprimer 8 000 emplois en trois ans

Usinor-Sacilor replonge dans le rouge. Le sidérurgiste français, encore endetté, n'a pas résisté, l'an passé, à la détérioration très brutale de la conjoncture. Après trois exercices bénéficiaires, le groupe public affiche, pour 1991, 3,1 milliards de francs de pertes. Ce sont 8 000 – et non plus 6 700 emplois, comme il avait été indiqué par certaines sources syndicales – qui seront supprimés au cours des trois prochaines années, ont annoncé les dirigeants du groupe, jeudi 30 janvier.

Usinor-Sacilor a-t-il péché par excès de confiance en soi ? Le groupe sidérurgique public renoue avec les pertes après avoir goûté pendant trois ans aux délices de la profitabilité. Le résultat courant tiré de l'exploitation, à 400 millions de francs, reste positif. Il était onze fois plus important en 1990. Au final, Usinor-Sacilor achève en 1991 son exercice sur une perte de 3,1 milliards de francs, alors que, dans une conjoncture déjà dégradée, mais moins difficile, il avait engrangé 3,5 milliards de francs de profits en 1990. Techniquement, cette dégringolade s'explique par plusieurs paramètres.

En novembre dernier, le groupe sidérurgique annonçait un vaste plan d'adaptation industrielle, se soldant, dans sa branche produits longs, par plusieurs fermetures de sites. Pour faire face aux dépenses provoquées par cette restructuration, le groupe dirigé par M. Francis Mer a provisionné 1,6 milliard de francs. Ensuite, il a décidé d'amortir, dès l'exercice 1991 et de façon anticipée, les équipements installés dans des établissements dont la cessation d'activité est prévue pour 1993 ou 1994 (la Société métallurgique de Normandie à Caen, par exemple). En clair, selon un principe établi, le groupe sidérurgique a profité de cet exercice, de toute façon détestable, pour *« charger la barque »*.

Le débat sur la stratégie

Au-delà des simples mécanismes comptables, la fonte du résultat courant tiré de l'exploitation reflète la vulnérabilité encore grande du sidérurgiste français aux à-coups de la conjoncture. Usinor-Sacilor parvient à gagner beaucoup d'argent dans les phases d'activité soutenue. Le numéro un de l'acier en Europe peine davantage lors des retournements de cycle. *« Une croissance inférieure à 2,5 % profite essentiellement aux services »*, expliquait, jeudi 30 janvier, M. Mer. *« Lorsqu'elle est supérieure, elle commence à tirer les secteurs des biens d'équipement* [les principaux clients de la sidérurgie], *car elle reflète, alors, une reprise des investissements »*.

Pour traverser sans trop de dommages les périodes de basses eaux, le groupe doit continuer à se muscler. A 29,5 milliards de francs, l'endettement d'Usinor-Sacilor reste élevé au regard des 27,5 milliards de francs de fonds propres. Les charges financières – 3,4 milliards de francs en 1991, soit l'équivalent du bénéfice 1990 – sont pénalisantes, même si les deux agences américaines de cotation de crédit, Moody's d'abord et Standard and Poors ensuite, ont attribué leur meilleure note aux instruments de trésorerie émis par le groupe.

Les résultats financiers de 1991 risquent de relancer le débat sur la stratégie menée par M. Mer. Le PDG d'Usinor-Sacilor s'est refusé – en 1988, 1989 et, dans une moindre mesure, en 1990, soit deux années et demie de forte activité pour la sidérurgie – à sacrifier les ambitions industrielles de son groupe à la seule logique d'assainissement financier. En 1990, 7,1 milliards de francs étaient encore consacrés à la croissance externe.

Le groupe, qui n'attend pas de reprise pour 1992, a annoncé, d'autre part, que 8 000 emplois allaient être supprimés en 1992, 1993 et 1994. Les compressions d'effectifs, provoquées, d'une part, par les objectifs de productivité du groupe (2,5 % par an), ensuite par la modernisation de la branche produits longs (fermeture de la SMN à Caen, du train de Rombas-Gandrange, de l'aciérie électrique de Thionville), avaient été estimées à 6 700 par la CFTC. Ni infirmé, ni validé par le groupe, le chiffre avait ensuite fait autorité, alors que d'autres sources syndicales envisageaient déjà 8 000 suppressions de postes à l'automne dernier. Usinor-Sacilor explique aujourd'hui que le chiffre de 6 700 était sous-évalué, ne prenant pas en compte les fermetures de sites annoncées avant le plan de novembre (Lormine, Lorfonte).

CAROLINE MONNOT

L'ouverture du Forum de l'économie mondiale de Davos

Le premier ministre chinois se présente comme un actif partisan des réformes économiques

Intervenant, jeudi 30 janvier, lors de la séance d'ouverture du Forum de l'économie mondiale de Davos (Suisse), devant près d'un millier de dirigeants d'entreprise, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a expliqué qu'il souhaitait accélérer la politique de réformes et d'ouverture économique engagée dans son pays il y a douze ans, qui avait été quelque peu remise en question depuis trois ans pour cause de surchauffe.

DAVOS

de notre envoyé spécial

Entre Berne, où il avait reçu un accueil plutôt froid, et New-York, où il devait rejoindre les quatre autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a fait, jeudi 30 janvier dans la soirée, une halte rapide à Davos. Invité à s'exprimer lors de la séance d'ouverture du traditionnel Forum de l'économie mondiale de cette station de montagne suisse, M. Li Peng a reçu un accueil chaleureux – n'étaient quelques rares sifflets dans la masse des applaudissements – de la part des hommes d'affaires présents. Les organisateurs (une fondation que préside le suisse M. Klaus Schwab) avaient bien pris soin de ne pas évoquer la question des droits de l'homme. Intervenant après l'archevêque de Milan, le cardinal Martini, le premier ministre chinois en a profité pour plaider en faveur d'une *« accélération »* des réformes économiques dans son pays. Dans son discours, M. Li Peng, qui avait demandé à ne pas être reçu par la presse, a d'abord dressé un bilan très positif de la politique d'ouverture économique menée depuis douze ans en Chine et *« engagée par le camarade Deng Xiaoping »*. Il a souligné les *« succès »* obtenus dans les zones rurales, mais aussi dans les entreprises industrielles, où, selon lui, *« l'intervention directe des gouvernements (...) a été fortement réduite »*.

Accélération du rythme

Au cours des trois dernières années, a ensuite expliqué le premier ministre, le gouvernement a dû prendre des mesures pour freiner la surchauffe. *« L'économie est revenue à un rythme normal de développement... »* Il a, à ce sujet, indiqué que la croissance chinoise aura été de 7 % en 1991, que l'inflation aura été inférieure à 4 % et que la récolte sera à nouveau à un niveau record. *« Les conditions sont maintenant créées pour une reprise des réformes (...), pour une accélération de leur rythme »*, a déclaré M. Li Peng.

Souhaitant visiblement se situer parmi les « libéraux », au moins en matière économique, celui qui est souvent considéré à Pékin comme le « boucher de Tiananmen » a expliqué les principes qui doivent guider ces réformes. Il faut, a-t-il expliqué, *« encourager la croissance appropriée des secteurs non étatiques tout en maintenant le secteur public comme secteur dominant »*. Il souhaite aussi *« inciter certaines régions ou certaines parties de la population à s'enrichir avant les autres, tout en les encourageant à aider les moins prospères... »*.

Concrètement, M. Li Peng a précisé que les réformes concerneront naturellement les entreprises – *« qui doivent être responsables de leur gestion, de leurs profits et de leurs pertes »* – mais aussi le logement, les systèmes de soins médicaux et de sécurité sociale et les relations avec l'étranger. Dans ce dernier domaine, le premier ministre chinois a lancé un appel aux investisseurs étrangers. Indiquant qu'il y avait déjà en Chine 17 000 sociétés mixtes (mariant des capitaux occidentaux à des capitaux chinois), il a promis une *« amélioration »* prochaine des conditions pour les investisseurs. Il a annoncé une poursuite du développement des zones économiques spéciales, une plus grande ouverture des régions côtières et un effort en faveur de Shanghaï et de sa zone économique, Pudong.

Pour poursuivre ces réformes, M. Li Peng juge indispensable la *« stabilité politique »*. Prenant la parole après lui, l'ancien premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, a apporté son soutien à cette thèse. *« Il y a différentes voies pour atteindre la destination commune, la démocratie et l'économie de marché »*, a expliqué M. Takeshita, qui a demandé aux pays industriels de savoir faire preuve de patience.

ERIK IZRAELEWICZ

Le sort de La Cinq et les projets des différents repreneurs

Les chaînes françaises sont très hostiles aux ambitions de M. Berlusconi

A quelques jours de la clôture du délai imparti aux repreneurs éventuels de La Cinq, lundi 3 février, l'action psychologique des protagonistes se durcit.

C'est lundi 3 février à 18 heures que Me Hubert Lafont, administrateur judiciaire de La Cinq, chaîne de télévision en dépôt de bilan, fera l'inventaire des dossiers d'éventuels repreneurs ou successeurs. Pour l'instant, seules trois propositions semblent en lice. La première (dans un ordre non hiérarchique), présentée par TF 1-M 6-Canal Plus, prévoit d'utiliser le réseau hertzien de La Cinq pour bâtir une chaîne *« tout info »*. La seconde proposition est poussée en avant par la future chaîne culturelle franco-allemande que préside M. Jérôme Clément. Une troisième proposition devrait émaner de M. Silvio Berlusconi qui n'a plus que quelques jours pour boucler un tour de table où les candidats ne se pressent guère. Parce que seul M. Berlusconi peut se présenter comme un véritable « repreneur » – les autres n'étant que des candidats à la succession de La Cinq. – c'est ce dernier dossier que Me Lafont semble attendre avec le plus d'impatience. C'est aussi celui que les chaînes de télévision française semblent redouter le plus.

Jeudi 30 janvier, des responsables de Canal Plus et TF 1 laissaient ainsi entendre *off the record* (« reprenez mes propos, mais ne me citez pas ») que le représentant de M. Berlusconi à Paris leur avait affirmé, à l'occasion d'une rencontre dans un hôtel du huitième arrondissement, que le groupe italien était prêt à quitter la France pendant cinq ans si les chaînes françaises versaient à M. Berlusconi un dédommagement de 1,6 milliard de francs. Une somme qui se justifierait par le décompte suivant : 800 millions de francs pour les pertes 1991 de la chaîne, 500 millions de francs pour le catalogue audiovisuel et 300 millions pour les créances d'Hachette (soit la partie du catalogue utilisée par la chaîne et non réglée).

Relancer la guerre commerciale

Autrement dit, le magnat de l'audiovisuel italien ne menacerait de relancer la guerre commerciale à partir de La Cinq qu'afin de mieux monnayer son départ. Selon un responsable de l'audiovisuel public français qui connaît bien M. Berlusconi, cette proposition n'aurait en soi rien d'étrange. *« Quand les enjeux sont élevés, il est logique de tester toutes les possibilités »*, affirme cet expert. *« Rien d'étonnant que M. Berlusconi, tout en travaillant à la mise en place d'un tour de table pour la reprise de La Cinq, évalue parallèlement ce que pourrait lui rapporter un forfait. »* Face à une hostilité aussi palpable du monde audiovisuel français envers ses projets, il n'est pas interdit de penser que M. Berlusconi songe réellement au départ. Faux, réplique le groupe italien, qui a affirmé, jeudi soir 30 janvier, que c'était, au contraire, des émissaires français qui auraient proposé de l'argent au groupe Berlusconi pour qu'il évacue l'Hexagone. Une offre refusée par le groupe italien, qui a confirmé sa *« volonté de sauver La Cinq »*. A condition toutefois d'une *« césure totale avec le passé »*, a souligné le vice-président de la Fininvest, M. Gianni Letta. Quelle est la bonne version ? Qui bluffe ?...

On saura lundi 3 février si la concurrence va repartir de plus belle entre les six chaînes ou si une ère de sérénité (à défaut d'une ère de réelle prospérité) va s'instaurer au sein de l'audiovisuel français par la disparition de l'une d'elles. Si M. Hervé Bourges, président d'Antenne 2-FR 3, ne semble guère pressé de voir M. Berlusconi ressurgir sur La Cinq, il n'accueille pas non plus de ses vœux une chaîne culturelle franco-allemande, qui pourrait bien déstabiliser FR 3, vu la tonalité culturelle qui caractérise cette chaîne régionale. M. Bourges ne peut pas davantage se porter partie prenante de la chaîne d'informations, pour la bonne raison que ce serait préjuger des choix gouvernementaux.

Silence du budget

Le silence de MM. Lang et Kiejman, ministres en charge de la culture et de la communication, sur l'ensemble du dossier aujourd'hui, a pour but de signifier la totale neutralité du gouvernement vis-à-vis de l'administrateur judiciaire, Me Lafont. C'est seulement en cas de liquidation de La Cinq que le gouvernement pourra alors choisir entre financer une chaîne culturelle ou donner sa bénédiction à une chaîne d'informations. Le projet franco-allemand ne suscite guère de critiques du côté des diffuseurs privés car ses avantages sont nombreux. La chaîne culturelle contribue à geler un réseau non concurrentiel, elle ne risque pas d'accaparer une audience trop massive et ne ponctionnera rien sur le marché publicitaire.

Mieux encore, le gouvernement semble prêt à assumer le coût budgétaire d'un projet culturel que M. Mitterrand a lui même voulu. M. Michel Charasse, ministre du budget, si prompt à se prononcer, en solo et publiquement, contre le financement de certains dossiers encore en cours d'arbitrage, observe le plus parfait silence sur les quelques centaines de millions de francs que la chaîne culturelle menace de coûter à l'Etat.

YVES MAMOU

□ **Le Figaro vendu 6 francs à partir du 3 février.** – Le prix du quotidien *le Figaro* passera de 5,50 francs à 6 francs lundi 3 février. M. Philippe Villin, vice-PDG du journal du groupe Hersant, explique aux lecteurs, dans le numéro du 31 janvier, cette décision par *« la profonde récession économique que connaît notre pays »* et *« la forte baisse des recettes publicitaires et tout spécialement de celles qui proviennent des annonces classées d'offres d'emploi »* du journal. Ce dernier a vu ses recettes « petites annonces » baisser de 32 % en 1991.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ESC – plusieurs années expérience – sens relationnel.
RECHERCHE : responsabilités achat ou import/export demandant rigueur, sens de la qualité, esprit novateur, marketing pour : négociations fournisseurs – passation et suivi commandes – contrats – marketing achat secteurs privilégiés indust. parachimiques, agroalimentaires, bois – anglais – mobile (Section BCO/JV 2117).

DIRECTEUR INFORMATIQUE – 5 ans expérience – Bac + 5 – 28 ans – Solides compétences dans l'édition de logiciels – connaissances approfondies des environnements micro – trilingue anglais, français, portugais.
RECHERCHE : poste à responsabilités en R.P. dans la recherche et conception de produits innovateurs (Section BCO/JV 2118).

ASSISTANTE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE – maîtrise anglais, espagnol – véritable collaboratrice de manager – aisée dans les contacts à haut niveau – dynamique, autonome – très bonne connaissance du commerce international – ayant sens des responsabilités et esprit d'équipe.
RECHERCHE : son patron pour parcours à long terme – Paris (Section BCO/HP 2119).

J.F. 37 ans – Etudes supérieures commerce international – Dipl. chargé d'affaires export haute technologie, ingénierie – connaissance marchés compensation – anglais courant – espagnol, arabe litt. (bonnes notions) – dynamique, enthousiaste – grande adaptabilité – expérience monde des affaires.
RECHERCHE : poste gestion et administration d'affaires contexte international PME-PMI ou grande entreprise (Section BCO/JV 2120).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

F. 40 ans recherche place COMPTABLE PRINCIPALE 20 ans exp., comptabilité générale, bilans inclus, déclarations fiscales et sociales connaissance informatique IBM AS 400. Ecrire Le Monde Publicité nº 7140 M. 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

Le Monde des Carrières

Sté de Service Toulon Est recrute technico-commercial Activité annexe au transport, bâtiment et T.P., secteur géographique : Var. Profil souhaité : BAC + 2, anglais souhaité, – 25 ans, grande disponibilité. Formation technique assurée par notre société, salaire évolutif, véhicule de fonction. Écrire Eurosud, 10, av. des Iles d'Or, 83400 Hyères.

automobiles

ventes

moins de 5 CV

A vendre urgent FORD FIESTA 4 CV modèle 83, 100 000 km TBE général, 12 000 F à débattre. Tél. : 48-98-41-52

de 5 à 7 CV

A vendre
GOLF 75 S
Modèle 88 - Noire vernie Toit ouvrant - Alarme 1re main, 60 000 km. Bon état général. Prix : 39 000 F Tél. après 19 h 30 au : 42-67-94-64 ou 42-28-08-03

L'AGENDA

Artisans

SABRINA ENTREPRISE tous travaux de rénovation, devis gratuit, sérieuses références, spécialisée en aménagement de combles et très gros travaux de maçonnerie. Tél. 49-83-89-21 Fax : 48-81-75-43

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues argenterie ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin magasin à l'ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours

Gymnastique à domicile par professeur diplômé d'État de culture physique. Bonne expérience, travail sérieux. 42-39-04-93 (répondeur)

Diplômée de la SCHOLA CANTORUM en 1985, donne cours de
PIANO et SOLFÈGE
Méthode douce et traditionnelle pour débutants, enfants et adultes Tél 43-49-69-61 (rép.)

Fourrures

FABRICANT
VENTES EXCEPTIONNELLES
AU PUBLIC
CHAPEAUX EN FOURRURE VISON, RENARD, MARMOTTE TEXTILFURS
61, rue du Fbg-Poissonnière 75009 Paris T. 47 70 50-68

Restaurants

SPÉCIALITÉS TURQUES
RESTAURANT MARMARA
3, rue des Petites-Écuries Paris 10e. Tél. 47 70-33-16 Métro Château-d'Eau
Le meilleur accueil vous sera réservé

Vacances

Tourisme

Loisirs

INITIATION AU JEU
D'ÉCHECS
RICHARD FRIBOULET Tél : 46-77-31-50

MULTIPROPRIÉTÉ
A vendre, studio à Courchevel 1650, 7e semaine du 9 au 15 mars inclus. M. LEBEAU (16) 38-76-55-47

CABOURG. A louer : appartement 200 m de la plage, 2 pièces, coin cuisine, s.-de-bns, loggia plein sud. Location à la semaine. Tél. : 42-43-31-08

ENTRE NIMES et MONTPELLIER
au Grau-du-Roi (30) part. loue studio pour couple 1 enfant, plain-pied, tt cft avec petit jard. 100 m de la plage, tts comm. très proche, coin très agréable. Juillet-août . 6 000 F/mois Tél. : (16) 75-56-55-38 48-47-59-26 PARIS

SKI DE FOND JURA
3 H DE PARIS TGV
Près Métabief, pleine zone nordique, location studios pour 2, 4 et 6 pers. tt cft + chbre avec pension complète. Activités sur place salle de remise en forme, sauna, ski de fond, ski à roulettes, VTT Location matériel sur place Réservations Tél (16) 81 49-00-72

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale détente, repos. Accueil 14 pers. maxi, tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Pistes rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 400 F à 2 950 F pers./semaine. Renseignements et réservations (16) 81 38-12 51 LE CRET L'AGNEAU La Longeville 25650 MONTBENOIT

SAVOIE OLYMPIQUE CHAMPAGNY-LA PLAGNE. SKI ALPIN + FOND A LOUER SUD TT CFT 100 M TÉLÉCAB ET COMMERCES 43-25-56-78 (SOIR).

ASSOCIATIONS

Appel

SOS ALCOOL FEMMES
25, rue Mesnil, PARIS-16e Réunions les 3, 8, 10, 15, 17 et 24 février 1992, de 14 h à 18 h NE RESTEZ PAS SEULE. Tél. au (1) 40-71-04-70.

ASSOCIATION DES ANCIENS LYCÉENS DE SAINT-CLOUD recherche tous les anciens élèves ALS 112, bd de la République 92210 Saint-Cloud

Cours

SOUTIEN ET SUIVI DES DEVOIRS DE VOS ENFANTS A DOMICILE. OPTIMUM : 47-42-26-11.

MATH +
Cours particuliers à domicile. Stages intensifs.
Math, physique, chimie français, langues. Tous niveaux
Tél. : 44-85-90-85

Sessions et stages

TAROT DE MARSEILLE
Initiation aux 78 arcanes selon l'enseignement d'Alexandro JODOROWSKY Pour mieux se connaître, découvrir les autres vivre plus consciemment « MOUVEMENTS » 45-35-77-24

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

Dans future zone piétonne, STUDIO tout confort, grande hauteur sous plafond, cuisine aménagée. Bel immeuble. Concierge. 940 000 F. T. 42-38-26-31

4e arrdt

RUE RAMBUTEAU
BEAU 2 pces, entrée, cuis., tt confort, rangements, calme, soleil. 950 000 F. 48-04-84-48

5e arrdt

RARE
PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme, 115 m² env. living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

7e arrdt

Mo ALMA
4e ét., grand 2 P environ 60 m² 46-22-03-80 43-59-68-04

9e arrdt

Mo SAINT GEORGES
Place Gustave-Toudouze Imm. ravalé. BEAU 2 pces, cuis., tout confort. 495 000 F 48-04-35-35

10e arrdt

HOPITAL SAINT LOUIS
2 pces, 40 m², cuis., tt cft, 4e étage, calme, vue dégagée soleil 535 000 F 48-04-85-85

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo CONVENTION
Imm. récent tr cft, 6e Calme Loggia Soleil Poss. park. Studio ent., cuis., bns 19, rue Dantzig Esc. B Sam., dim. 14 h 30/17 h

16e arrdt

Mo PASSY Pierre de taille, Bourgeois BEAU 2 pces s/rue impeccable tt confort Px 1 400 000 F 48 04 35 35

JOLIE MAISON
Près église d'Auteuil RC + 2 étages 4 chb. Garage Parf. 8 200 000 F 46 47 76-41

17e arrdt

Mo PEREIRE
Clair, aéré, 80 m² env. Living + 2 chambres, cuis., salle de bains Park 46 22 03-80 ou 43 59-68-04

92 Hauts-de-Seine

PRIX INTÉRESSANT
NEUILLY
Mo SABLONS. P. de t. 5e asc. Soleil. Chf. cent. indiv. 6 P 150 m². Park. + 2 services 18, rue Louis-Philippe Sam., dim. 14 h à 17 h

NEUILLY-SABLONS
3e étage, soleil, 160 m², beau volume, grand salon + gde s. à m. + 4 chbres, 3 s. de bns. Très bon plan 46-22-03-80 43-59-68-04

ANTONY (92)
MAISON BOURGEOISE
Quartier résidentiel. Rue très calme. Centre-ville. RER Paris-Val d'Orly (3 mn). Terrain 210 m². Chauffage central. Cave complète. R.-de-ch. : vestibule, cuisine, salon, salle à manger, w.-c. 1er étage : 3 chambres, salle d'eau, w.-c. 2e étage : 2 pièces sous comble à aménager, w.-c., salle d'eau à brancher. PRIX : 2 000 000 F 60-80-38-91 ap. 19 heures 42-37-22-40 le week-end.

Province

DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conft. État impecc. 43-59-69-74 matin

appartements achats

Rech. pour PDG banque hôtel particulier dans Paris 7e, 8e, 16e. CABINET KESSLER 46-22-03-80 43-59-68-04

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03 80 43-59 68-04 poste 22

locations non meublées demandes

Paris

JH situation stable cherche un 2 pièces ou un studio à louer dans Paris. Maximum : 2 500/mois c.c. Téléphoner à partir de 9 h au 42-61-05 54 (répondeur si absent)

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et ts services 43-55-17-50

pavillons

MARULLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIECES sur 300 m² terrain. Rez-de-ch. séjour dble cathédrale cheminée, 2 chbres, s. de bns, cuis. équipée, wc, buanderie 1er ét. 2 chbres, s. de bns dressing. Garage 2 voitures terrasse 200 m² quartier résidentiel proche commerces écoles, lycée équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre Prix 1 600 000 F Après 19 h : 45-98-12-78

ÉCONOMIE

SOCIAL

La fin du quarante-quatrième congrès de la centrale de Montreuil

M. Louis Viannet a été élu secrétaire général de la CGT

M. Louis Viannet a été élu, vendredi 31 janvier, à l'unanimité, secrétaire général de la CGT au terme du quarante-quatrième congrès de la centrale, réuni depuis dimanche à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Auparavant, un document d'orientation affirmant *« la volonté de changement et d'indépendance »* de la confédération avait été adopté.

Le quarante-quatrième congrès de la CGT a donné naissance à une nouvelle langue de bois. Désormais, tout discours cégétiste se doit de montrer du doigt *« certaines conceptions élitistes du syndicat »* ou *« des pratiques d'étroitesse qui conduisent à un certain monolithisme »* et de faire étalage de bonnes intentions en affirmant la nécessité de *« se transformer avec audace »*. Sur le fond, le bilan de ce congrès est plutôt maigre. Pourtant, il n'est pas tout à fait négligeable, même s'il ne paraît guère susceptible d'enrayer un déclin qu'aucun militant ne cherche plus à dissimuler.

La discussion, marquée par une indéniable liberté de ton, a permis aux plus audacieux d'exprimer leurs critiques sans avoir à utiliser d'infinies précautions. En revanche, les responsables – et pas seulement au niveau national – se sont bien gardés de provoquer un débat qui fasse apparaître clairement les raisons pour lesquelles la CGT (comme, d'ailleurs, les autres centrales) est incapable de convaincre les salariés de s'investir dans l'action syndicale.

Jeudi, M. Viannet n'a pas vraiment pris de risques en répondant aux interventions des congressistes. S'excusant d'avoir omis de citer *« la magnifique lutte »* des dockers dans son discours d'ouverture (*le Monde* du 29 janvier), il a pour l'essentiel rappelé l'attachement de l'organisation à *« cultiver le débat »* dans *« l'intérêt des salariés »*. Quant à M. Alain Obadia, qui se veut le leader des *« modernistes »*, il ne s'est pas éloigné des sentiers battus en affirmant que *« l'indépendance n'est pas la neutralité »*.

Le congrès, qui a refusé de concurrencer la FEN sur la syndicalisation des instituteurs – en espérant sans doute un éventuel éclatement de la centrale enseignante, – a pris acte de la faillite de la Fédération syndicale mondiale (qui regroupait, outre la CGT, les anciennes confédérations procommunistes des pays de l'Est). Plus ouvert dans sa forme, ce congrès n'a, en revanche, pas amorcé la moindre remise en cause des analyses traditionnelles de la confédération.

J.-M. N.

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté dans l'encadrement

« Il ne faut pas dramatiser le chômage des cadres » déclare Mme Aubry

En 1991, le chômage des cadres a augmenté de 33,6 %. C'est l'aggravation la plus forte pour une catégorie socio-professionnelle puisque le nombre total de demandeurs d'emploi s'est accru de 11,8 % en moyenne. Ainsi, on compte actuellement 139 000 cadres sans emploi, soit 35 000 de plus en un an.

A Mme Chantal Cumunel (CGC), nouvelle présidente de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui jugeait cette situation *« alarmante »*, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a répliqué, jeudi 30 janvier, au cours d'une visite à l'APEC, qu'il convenait de ne pas *« dramatiser »*. Le taux de chômage des cadres s'élève à 3 %, contre 9,8 % pour la moyenne nationale, a-t-elle rappelé. Certes, a ajouté Mme Aubry, la conjoncture est *« difficile »*, mais, *« structurellement, la tendance est à l'accroissement du taux d'encadrement dans les entreprises »*.

INFORMATIQUE

Six mois après la mise en liquidation de la société

Les anciens dirigeants de Goupil écroués à Fresnes

MM. Claude Perdrillat, PDG de la société informatique SMT-Goupil, et Joseph Rinaudo, directeur général, ont été écroués, jeudi 30 janvier, à la maison d'arrêt de Fresnes, inculpés de *« faux et usage de faux, présentation de faux bilans, distribution de dividendes fictifs et diffusion de fausses nouvelles »*.

Le 29 juillet dernier, le parquet de Créteil avait ouvert une information judiciaire sur des *« commandes fictives »*, à hauteur de 200 millions de francs, qui avaient été rédigées sur du papier à en-tête de la Banque de France et des ministères de l'économie et des finances et des postes et télécommunications.

La mise en liquidation de SMT-Goupil avait été prononcée en juillet dernier alors que les pertes de la société étaient estimées à 450 millions de francs.

AGRICULTURE

A la frontière franco-allemande

Découverte d'un trafic de bovins malades

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Les autorités allemandes soupçonnent un trafic de bovins malades en provenance des Länder de l'ex-RDA vers d'autres pays de la CEE. Le parquet de Lörrach (sud de l'Allemagne) enquête sur les agissements d'une société ouest-allemande de négoce.

L'affaire a commencé à la mi-janvier au poste-frontière de Huningue dans le sud de l'Alsace, où les douaniers français ont refoulé deux camions qui transportaient, dans la même bétaillère, des mâles et des femelles (ce qui est interdit), dont les certificats sanitaires étaient douteux. Les analyses ont révélé que cinq des quatre-vingt-deux bêtes, abattues par les services vétérinaires allemands, étaient atteintes de leucémie.

Les responsables allemands admettent depuis quelque temps que l'état du cheptel dans leur pays s'est dégradé depuis la réunification. On estime à trois cent mille le nombre de bêtes infectées. Avec le concours de la CEE, un plan d'assainissement d'un montant de près de 600 millions de francs a été décidé.

M. S.



Paribas apure ses comptes

Suite de la première page

La situation des filiales s'est améliorée, pour le Crédit du Nord, et dégradée, pour la Compagnie bancaire, handicapée par les mauvais résultats de l'UCB. Enfin, les plus-values en capital sont retombées de 2,1 milliards à 0,7 milliard, mais l'année a été positive pour le portefeuille de participations.

Au vu de ces éléments, le directoire de Paribas et son président, M. André Lévy-Lang, estimant que la capacité bénéficiaire du groupe n'était pas affectée, ont décidé de maintenir le dividende inchangé, soit un milliard de francs au total.

L'annonce d'un déficit par Paribas, et surtout du provisionnement des crédits immobiliers de la filiale suisse, a causé une grande surprise, car les analystes tablaient sur un bénéfice de 1 à 3 milliards de francs. Cette annonce inspire trois sortes de réflexions. Tout d'abord, elle consacre la reprise en main, par la maison mère, de la filiale Paribas Suisse, qui, comme l'exprime pudiquement M. André Levy-Lang, *« a vécu une existence parallèle pour des raisons historiques »*, depuis sa sortie du groupe à l'automne 1981 (ce qui coûta son poste à M. Pierre Moussa, PDG du groupe), puis sa réintégration progressive entre 1983 et 1987, devenant totale au début de 1990. *« L'ambiguïté n'est jamais bonne, et il nous a fallu resserrer les boulons »*, reconnaît M. Levy-Lang. Les deux responsables de l'immobilier à Genève ont été remerciés et la filiale a dû être recapitalisée avec une injection de 2,5 milliards.

Ensuite, cette opération chirurgicale a traduit la volonté de M. Levy-Lang, nommé à la tête de Paribas en juin 1990, de continuer à apurer les comptes et aussi d'afficher les pertes. *« L'absence de clarté est plus nocive que le rideau de fumée, et surtout l'étalement des provisions »*, assure-t-il. Effectivement, pour une banque internationale comme Paribas, mieux vaut clairement annoncer la couleur vis-à-vis des partenaires prêteurs et actionnaires plutôt que d'entretenir des rumeurs délétères. Il n'en a pas toujours été ainsi, notamment en 1984 lorsque, à la grande surprise des milieux financiers, la perte enregistrée sur la filiale américaine Becker (200 millions de dollars, plus de 2 milliards de francs d'aujourd'hui) fut pratiquement gommée dans les comptes de Paribas, dont l'actionnaire unique, à ce moment, était l'Etat.

A l'heure actuelle, il est vrai, l'affichage des pertes n'est plus déshonorant, à commencer par les banques anglo-saxonnes et en finissant par IBM ou Du Pont de Nemours. Il est même considéré comme « payant » par les milieux financiers internationaux, surtout lorsque la perte, correspondant à un apurement, peut être considérée comme non répétitive. *« Tout de même, ce sont des choses qu'il ne faut faire qu'une fois »*, reconnaît M. Levy-Lang.

La surveillance des agences de notation

Cela étant, dès la publication de résultats, l'agence internationale de notation financière Standard and Poor's a placé sous surveillance, avec implication négative, toutes les notes attribuées aux entités du groupe. Moody's, l'autre grande agence de rating, a pris une mesure similaire, mais uniquement sur la Banque Paribas, pour environ 280 millions de dollars de dette à long terme. Mais le cours de l'action Paribas en Bourse a gagné près de 3 % vendredi 31 janvier.

Enfin, les ennuis de Paribas Suisse ne manqueront pas d'être considérés par certains comme le prodrome à d'autres ennuis sur l'immobilier, en France, où, comme on le sait, un ralentissement brutal est en cours. Selon les statistiques de la Banque de France, à fin septembre 1991 l'encours comptable des crédits bancaires aux promoteurs atteignait 123,5 milliards de francs plus une soixantaine de milliards de francs de prêts aux marchands de biens. Sans doute, la France n'est pas le canton de Genève, et la solidarité de place jouera pour éviter les défaillances sauf accident.

Mais dans les mois qui vont suivre, bien des questions seront adressées aux grandes banques, en tête le Crédit lyonnais avec sa vingtaine de milliards de francs de lignes de crédits aux promoteurs, devant le groupe Suez, la BNP et aussi Paribas. Il va falloir imaginer des solutions pour « porter » des réalisations coûteuses et non rentables aux conditions actuelles, ce qui entraînera des frais et, peut-être, des provisions.

FRANÇOIS RENARD

INDICATEURS

FRANCE

• **Prix : + 3,1 % en 1991.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en *décembre* par rapport à novembre, a annoncé l'INSEE, confirmant ses calculs provisoires. Ainsi, sur l'ensemble de l'année dernière, la hausse aura été de 3,1 % en glissement (décembre 1991 comparé à décembre 1990). En 1989 et 1990, les augmentations avaient été de 3,6 % et 3,4 %. L'année dernière, la France aura obtenu en matière d'inflation les meilleurs résultats avec les Etats-Unis et le Japon. Seule la Belgique a fait mieux, avec un taux de 2,8 %.

JAPON

• **Chômage stable, inflation en hausse.** – Le chômage est resté stable au Japon en 1991, ne touchant en moyenne que 2,1 % de la population active, tandis que l'inflation augmentait légèrement pour atteindre 3,3 %, contre 3,1 % en 1990. Cette hausse des prix à la consommation, supérieure à 3 % pour la deuxième année consécutive, est la plus forte depuis 1981. La Banque du Japon s'est déclarée préoccupée par les tensions inflationnistes dans l'archipel, notamment dans le secteur des services, dues à la pénurie persistante de main-d'oeuvre. D'une année sur l'autre, l'économie japonaise a employé 1,2 million de personnes de plus. Le taux de chômage a toutefois augmenté en 1991 de 1,5 % (la première hausse en quatre ans), pour atteindre 1,36 million de personnes.

EN BREF

□ **Grèves des dockers : pertes cumulées de 275 millions de francs.** – La Fédération CGT des ports et docks, après avoir appelé les dockers à une nouvelle grève jeudi 30 et vendredi 31 janvier, a souhaité dans une lettre du 29 janvier rencontrer le secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Le Drian, *« afin de poursuivre la réflexion, si les bases de discussion sont acceptables et le dialogue loyal »*. Pour leur part, les armateurs français ont renouvelé le même jour *« leur entier soutien »* au plan gouvernemental, estimant que les grèves se traduisent par des pertes qui peuvent être estimées pour l'ensemble de la profession à 1 million de francs par jour. Selon les services de M. Le Drian, les pertes cumulées engendrées par ces mouvements sociaux (vingt-trois depuis quatre mois) se montent à quelque 275 millions de francs.

□ **Le BVP demande aux médias de refuser une publicité de Benetton.** – Le Bureau de vérification de la publicité (BVP), instance chargée en France de contrôler les campagnes publicitaires paraissant dans les médias (presse, affichage, audiovisuel), a demandé, jeudi 30 janvier, aux médias français de refuser deux des six « visuels » de la prochaine campagne de la firme textile italienne Benetton. Ces derniers montrent un malade du sida agonisant sous les yeux de sa famille et un soldat brandissant un fémur et une mitraillette. Ces deux photos, déjà refusées par des magazines britanniques (*le Monde* daté 26-27 janvier), constituent, selon le BVP, *« une agression et une pollution publicitaires (...) exploitant sans vergogne la détresse, le désarroi et la mort »*. En 1991, le BVP avait déjà mis en garde les médias contre deux autres campagnes de Benetton (une nonne embrassant un prêtre et un nouveau-né couvert de sang).

□ **Le Salon de l'agriculture aura lieu début mars à Paris.** – Le Salon international de l'agriculture aura lieu du 1er au 8 mars 1992, à la porte de Versailles, à Paris. L'an dernier, cette manifestation professionnelle et populaire avait enregistré un déficit de 8,5 millions de francs. Mille sept cents animaux reproducteurs d'élite seront présentés cette année au public. Au même moment, du 1er au 5 mars, aura lieu, au parc de Paris-Nord-Villepinte, le Salon international de la machine agricole.

VIE DES ENTREPRISES

Avec environ 300 millions de francs de bénéfice en 1991

La Compagnie internationale des wagons-lits réinvestit dans le ferroviaire

En 1991, les résultats de la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT) seront supérieurs d'environ 25 % aux bénéfices (part du groupe) de 90 millions de francs réalisés en 1990. « *On est très loin de notre objectif de rentabilité qui, pour un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs, se situe à environ 500 millions de francs* », a déclaré M. Jean-Marc Simon, président et administrateur délégué du groupe franco-belge. Des opérations exceptionnelles, comme la cession partielle d'Eurest France (filiale française de restauration collective) à ses salariés, amèneront les bénéfices à environ 300 millions de francs en 1991.

A l'issue de l'OPA d'Accor, le président des Wagons-Lits a précisé certaines orientations du groupe pour les années à venir dans ses différents métiers (restauration, location de voitures, voyages, ferroviaire). Europcar, détenue à 50/50 par la CIWLT et Volkswagen, fera l'objet d'une augmentation de capital de 350 millions de francs en mars, répartie également entre ses deux actionnaires. Ce projet confirme la volonté des Wagons-Lits de redresser l'entreprise plutôt que de la céder. En 1991, la filiale anglaise de location de voitures, très déficitaire, a fait l'objet d'un plan de redressement drastique.

Le ferroviaire, avec les trains de nuit européens, figure parmi les priorités des années à venir. Avec 200 millions de francs, la CIWLT a doublé ses investissements dans ce secteur en 1992 et les portera à 300 millions en 1993. Les trains de nuit, éprouvés par la mise en service des trains à grande vitesse, retrouvent « *une nouvelle jeunesse entre 1 000 et 1 500 kilomètres* », a déclaré le président des Wagons-Lits.

Des trains-hôtels pourraient être mis en service entre l'Autriche et la Suisse ou vers le nord de la Grande-Bretagne avec les liaisons trans-Manche, à partir de 1995. Actuellement, la CIWLT travaille à la modernisation de son parc de voitures-lits, vieux d'une trentaine d'années. Et elle étudie, avec la branche ferroviaire de Fiat et la participation de la société des chemins de fer italiens, le développement d'un prototype de voiture-lit de deux étages. La CIWLT veut devenir partenaire des futurs consortiums qui développeront les trains-hôtels européens en investissant de 50 millions à 200 millions de francs dans chacun d'entre eux.

M. La.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Vif intérêt autour de Pernod-Ricard.** – Alors que la Bourse s'est appréciée de 6 % depuis le début de l'année, l'action Pernod-Ricard a gagné 26 %. Cette flambée s'est accompagnée d'un gonflement des échanges, tel qu'en l'espace de trois semaines 10 % du capital ont changé de mains. Des rumeurs de ramassage par le britannique Grand Metropolitan ont circulé sans être confirmées. Le capital de ce groupe est « *bien tenu* », affirme-t-on chez Pernod-Ricard, où les familles et le personnel détiennent 40 % des parts et 50 % des droits de vote. La société Paul Ricard a une participation située entre 10 % et 20 %, la SIFA (holding commun entre la famille Ricard et la Société générale) entre 5 % et 10 % et l'autocontrôle est de 0,8 %. De plus, tout acquéreur de 0,5 % du capital est tenu de se faire connaître. Outre l'attrait du secteur agroalimentaire actuellement, en raison de l'OPA sur Perrier, une raison de cet engouement serait la perspective de progression des résultats du groupe.

RÉSULTATS

□ **United Airlines : lourdes pertes en 1991.** – United Airlines (UAL), deuxième compagnie aérienne américaine, a annoncé jeudi 30 janvier une perte nette de 252,6 millions de dollars (1,38 milliard de francs) au dernier trimestre 1991 et de 331,9 millions (1,81 milliard de francs) pour l'ensemble de l'an dernier. Ces pertes, très insatisfaisantes, sont dues à la récession ainsi qu'à la politique de prix menée par les compagnies aériennes américaines, a souligné le président d'UAL, M. Stephen Wolf, qui a précisé que sa compagnie réduirait ses investissements d'au moins 2 milliards de dollars entre 1992 et 1995.

□ **Centres Leclerc : chiffre d'affaires en hausse de 6,5 %.** – Les centres Leclerc (51 500 salariés) ont réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 106,5 milliards de francs, soit une progression de 6,5 % à surface variable et de 6 % à magasins constants. Les ventes dans l'alimentaire ont augmenté de 3 %, de 5 % dans le petit électro-ménager, 8 % dans le textile, 15 % dans l'équipement auto, 17 % dans la parfumerie-cosmétique. Les ventes de carburant s'inscrivent en hausse de 6 %.

□ **Europe 1 Communication : hausse de 5,2 % du résultat net consolidé.** – Europe 1 Communication, la filiale de Hachette qui contrôle la radio du même nom et 45 % de l'afficheur Giraudy, annonce pour 1991 un résultat net consolidé part du groupe de 76,2 millions de francs (+ 5,2 %) sur un chiffre d'affaires de 2,3 milliards (+ 6 %). Le résultat consolidé atteint 117,4 millions (+ 9,1 %).

□ **Fiat : bénéfice d'exploitation en baisse.** – Le groupe automobile italien Fiat a récemment annoncé que son chiffre d'affaires a progressé de 1,1 % seulement en 1991, à 57 800 milliards de lires (260 milliards de francs) en chiffres provisoires, alors que ce chiffre comprend les ventes de Ford New Holland, acquis l'an dernier. La marge bénéficiaire d'exploitation du groupe a de nouveau fortement chuté, tombant à 1,1 % des ventes, contre 4,3 % en 1990 et 9,3 % en 1989. Les investissements du groupe ont atteint l'an dernier 2 150 milliards de lires, en hausse de 7,5 % sur l'année précédente. Le groupe employait, fin décembre 1991, 129 000 personnes, en diminution de 4 500 sur 1990. Le secteur automobile, tout en baissant de 1 %, reste en tête des activités du groupe (43 % du chiffre d'affaires). Fiat a vendu, en 1991, 2 066 200 automobiles, contre 2 131 500 en 1990. Le groupe Fiat occupe 12,9 % du marché européen, avec 1 797 000 automobiles vendues.

CRISES

□ **Labinal annonce un plan de réduction de 350 emplois.** – Le groupe Labinal a annoncé, jeudi 30 janvier, un plan de réduction d'emplois qui devrait toucher environ 350 personnes et qui prévoit notamment la fermeture de son établissement de Montpellier (Hérault) pour faire face à la récession des marchés aéronautiques. Le fabricant d'équipements aéronautiques et automobiles précise que ses projets de restructuration ont été soumis aux comités d'entreprise des sociétés et établissements concernés, en vue de la mise au point de plans sociaux.

NOMINATIONS

□ **Comité des entreprises du second marché : M. Philippe Giffard nouveau président.** – M. Philippe Giffard, soixante-sept ans, président de l'Institut de participations de l'Ouest (IPO), a été nommé jeudi 30 janvier à la tête du Comité des entreprises du second marché (ESM), organisation professionnelle boursière dont le président délégué est Mme Natalie de Kergorlay. Il succède à M. Michel Leblanc, directeur général adjoint du groupe ONET.

□ **Erratum.** – Dans l'article du *Monde* daté 23 janvier sur la transmission au parquet, par la Commission des opérations de Bourse, de plusieurs dossiers de sociétés ayant illégalement géré des portefeuilles boursiers, il était fait mention d'une société dénommée « SARL Finance Gestion », domiciliée à Nice. En réalité, cette société s'appelle « SARL Triangle Gestion ».

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 janvier ↓

Hésitante

Après une ouverture en nette baisse (– 0,83 %), jeudi 30 janvier, la Bourse de Paris a réduit ses pertes au fil des transactions. Peu avant la mi-journée, les valeurs françaises évoluaient de nouveau dans le vert avec une avance de 0,3 %. En début d'après-midi, les gains de l'indice CAC 40 n'étaient plus que de 0,15 %. Plus tard, la tendance devait de nouveau s'inverser et l'indicateur de la place s'inscrivait, à la clôture, en baisse de 0,3 % sous son précédent niveau.

Le recul de Wall Street, mercredi 29 janvier, consécutif aux déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, selon lesquelles il n'y aurait plus d'assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis, avait initialement pesé sur la tendance. Mais, selon les boursiers interrogés, « *la réaction du marché a été bonne puisque la tendance s'est inversée par la suite* ».

Malgré les prises de bénéfices de fin de séance, les opérateurs restent relativement optimistes. Selon eux, le sentiment fondamental est « acheteur ».

Les échanges ont été relativement nourris : en clôture, ils ont représenté environ 2,5 milliards de francs. Parmi les valeurs les plus « travaillées », on relevait Synthelabo. Trois applications pour un total de 86 000 titres au cours de 1 070 F ont été réalisées au cours de la matinée. Pour les intervenants, ces titres représentaient le solde des actions qui avaient été présentées à l'offre publique d'échange (OPE) de Delalande. Pernod Ricard a continué d'être recherché en début de séance avant que la spéculation ne retombe un peu. Au terme des échanges, après un nouveau « plus haut » historique en cours de séance, le titre a abandonné 0,7 % pour 149 000 titres.

NEW-YORK, 30 janvier ↑

Reprise

Après l'accès de faiblesse de la veille, Wall Street s'est ressaisie, jeudi 30 janvier, pour terminer en nette hausse à l'issue d'une séance active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 244,86, en hausse de 19,90 points, soit un gain de 0,62 % par rapport à la veille au soir. Quelque 195 millions de titres ont été échangés. Le nombre des titres en hausse dépassait celui des valeurs en baisse : 879 contre 807 ; 488 titres sont restés inchangés.

La reprise de la bourse new-yorkaise a surtout été attribuée par les analystes à des facteurs techniques ainsi qu'aux espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale face aux signes persistants de faiblesse de l'économie américaine.

Le gouvernement américain a en effet annoncé, jeudi matin, une chute de 5 % en décembre des commandes de biens durables et un gonflement de 24 000 demandes d'allocations-chômage pendant la semaine achevée le 18 janvier, en portant le nombre total à 464 000.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 30 janv.
Alcoa	66 3/4	68 3/8
ATT	37 3/4	37 3/8
Boeing	50 5/8	52 3/4
Chase Manhattan Bank	20 3/4	21
Du Pont de Nemours	48 5/8	47 5/8
Eastman Kodak	48 1/4	49 1/4
Exxon	59 3/8	58 7/8
Ford	31 1/4	30 1/2
General Electric	77 3/8	78 1/2
General Motors	32 3/4	32 3/4
Goodyear	57 3/4	58 5/8
IBM	91 7/8	91 3/4
ITT	57 3/4	57 3/4
Mobil Oil	66 1/4	65
Pfizer	71 3/4	74 1/4
Schlumberger	60	59 3/4
Texaco	60 5/8	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	139 1/4	144 1/2
Union Carbide	23	22 7/8
United Tech.	49	50 1/4
Westinghouse	18 3/8	19 1/2
Xerox Corp.	70 3/8	74 1/2

LONDRES, 30 janvier ↑

Mieux orientée

Les valeurs ont évolué en dents de scie, jeudi 30 janvier, au Stock Exchange, pour terminer sur une note optimiste, après l'ouverture en hausse de Wall Street. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 4,3 points, soit 0,2 % à 2 550,8. Le volume des échanges s'est gonflé à 646,4 millions de titres contre 544,7 millions la veille.

Des spéculations sur le lancement d'une OPA massive sur le marché de Londres ont dynamisé le secteur agroalimentaire. Cadbury Schweppes, Fisons et United Biscuit en ont été les grands bénéficiaires, s'appréciant respectivement de 8 pence à 455, 14 pence à 396 et 2 pence à 410.

TOKYO, 31 janvier ↑

Poursuite du redressement

La Bourse de Tokyo a poursuivi vendredi 31 janvier le redressement entamé la veille. L'indice Nikkei a clôturé à 22 023,05 points, après être monté en séance jusqu'à 22 343,22 points, soit une nette progression de 2,16 %. Les échanges ont porté sur quelque 330 millions d'actions, le plus fort volume depuis le début du mois, contre 250 millions la veille.

Selon les boursiers, la hausse s'explique par de nouveaux rachats de découverts, des achats liés au terme et à l'espoir de décisions politiques pour la relance du marché.

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 31 janv.
Akai	685	711
Bridgestone	1 100	1 110
Canon	1 450	1 460
Fuji Bank	2 200	2 300
Honda Motors	1 520	1 530
Matsushita Electric	1 450	1 470
Mitsubishi Heavy	638	658
Sony Corp.	4 220	4 240
Toyota Motors	1 410	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3670	3880	Loca investis	207 90	...
Arnault Associés	280	....	Locamic	36	....
B.A.C.	65	..	Matra Comm.	90	....
Bque Vernes	800	....	Molex	172	.
Boiron (Ly)	370	375	Publ.Filipacchi	380	379
Boisset (Lyon)	271	...	Razel	400	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	740	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	310	....
Calberson	391	...	S.H.M.	159	..
Cardif	774	774	Select Invest (Ly)	97 50	...
C.E.G.E.P.	198	....	Serbo	330	....
C.F.P.I.	265	....	S.M.T. Goupil	130	...
C.N.I.M.	955	959	Sopra	275	..
Conforama	1050	...	TF1	328	328
Creeks	178 50	....	Thermador H. (Ly).	301	...
Dauphin	370	....	Unilog	214 50	.
Delmas	1150	...	Viel et Cie	97 50	..
Demachy Worms Cie	340	...	Y. St-Laurent Groupe	805	806
Devanlay	865	851			
Deville	210	....			
Dolisos	136	...			
Editions Belfond	200	....			
Europ Propulsion	251	250			
Finacor	120	...			
GFF (group fon.f.)	115	....			
Grand Livre	329	..			
Gravograph	200	....			
Groupe Origny	930	930			
Guimot	800	....			
Idianova	98	....			
Immob. Hôtelière	880	....			
Interm. Computer	160	....			
I.P.B.M.	66 50	60 05 o			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 123 887

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,74	109,90	109,88
Précédent	108,78	109,98	110,04

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	0,37	–	0,59	0,65

CAC 40 A TERME

Volume : 18 732 (MATIF)

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 875	1 890	1 894
Précédent	1 882	1 897	1 911

CHANGES

Dollar : 5,50 F ↑

Vendredi 31 janvier, le dollar se maintenait ferme, malgré l'accueil peu favorable réservé aux propositions de budget annoncées par M. George Bush. A Paris, la devise américaine a ouvert en hausse à 5,50 F contre 5,4675 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	30 janv.	31 janv.
Dollar (en DM)	1,6150	1,6145
TOKYO	**30 janv.**	**31 janv.**
Dollar (en yens)	125,60	125,78

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 janvier) .... 9 15/16 - 10 1/16 %

New-York (30 janvier) .... 4 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	107,60	107,40
Valeurs étrangères	105,90	106,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	508,40	502,20
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1879,60	1873,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	29 janv.	30 janv.
Industrielles	3 224,96	3 244,86

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	29 janv.	30 janv.
100 valeurs	2 546,50	2 550,80
30 valeurs	1 961	1 973,60
Mines d'or	148,90	146,10
Fonds d'Etat	87,90	87,94

FRANCFORT

	29 janv.	30 janv.
Dax	1 672,40	1 680,91

TOKYO

	30 janv.	31 janv.
Nikkei Dow Jones	21 558	22 023
Indice général	1 598	1 631

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4980	5,5000	5,5767	5,5817
Yen (100)	4,3740	4,3780	4,4250	4,4328
Ecu	6,9562	6,9616	6,9464	6,9567
Deutsche mark	3,4070	3,4105	3,4086	3,4148
Franc suisse	3,8347	3,8388	3,8573	3,8643
Lire italienne (1000)	4,5325	4,5361	4,5121	4,5189
Livre sterling	9,8030	9,8094	9,7871	9,7990
Peseta (100)	5,4130	5,4204	5,3770	5,3890

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 3/16	10 5/16
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2
Franc suisse	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 5/16	7 7/16
Lire italienne (1000)	11 13/16	12 1/16	11 11/16	11 15/16	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 7/16	12 11/16	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 JANVIER

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4260	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P.	885	885	885	- 0 11
830	Cr.Lyon. T.P.	830	835	835	+ 0 60
1220	Renault T.P.	1245	....	....	....
1470	Rhône Poul. T.P.	1480	1465	1465	- 1 01
1075	Saint Gobain T.P.	1061	1079	1079	+ 1 70
895	Thomson T.P.	920	927	927	+ 0 76
720	ACCOR	727	731	731	+ 0 56
685	Air Liquide	696	694	694	- 0 29
580	Alcatel-Alsthom	591	591	591	....
1520	Ale.Superm.	1531	....	....	....
325	A L S P I	330	335	335	+ 1 52
1890	Arjom. Prioux	1810	1810	1810	....
485	AGF Sté Centrale	494 50	492 50	492 50	- 0 40
910	Aux. Entrepr.	920	....	....	....
160	Avenir H. Média	165	165	165	....
870	Axa (ex Cie Midi)	935	935	935	....
116	Bafip	155	155	155	....
97	Bail-Equipem.	106	105 90	105 90	- 0 09
755	Bail Investiss.	753	753	753	....
510	Bancaire	526	523	523	- 0 57
700	Bazar H.-V.	662	700	700	+ 5 74
615	Beghin-Say	613	607	611	- 0 33
1060	Berger (M.)	1100	1100	1100	....
335	Bertrand Faure	336	....	....	....
630	Bic	620	616	616	- 0 65
995	B.I.P.	1035	1017	1017	- 1 74
320	BIS	325 10	325	325	- 0 03
330	B N P (CI)	348	348	348	....
785	Bollore Tech.	794	800	800	+ 0 76
2830	Bongrain	2725	2740	2740	+ 0 55
775	Bon-Marché	779	782	782	+ 0 38
550	Bouygues	584	588	588	+ 1 55
121	BP France	125 20	125	125	- 0 16
1050	B S N	1070	1070	1067	- 0 28
1030	Canal Plus	1064	1065	1065	+ 0 09
280	Cap Gem.S.	278	277	278	....
2320	Carrefour	2330	2360	2351	+ 0 90
143	Casino	148 50	149	148 50	....
85	Casino ADP	90	90 80	90 80	+ 0 89
1890	Castorama D.I.	1870	1874	1874	+ 0 21
170	C.C.F.	184	184	186	+ 1 09
51	CCMC Ly	58	60	60	+ 3 45
365	C.D.M.E.	369 10	370 20	370 20	+ 0 30
194	C.E.G.I.D.	208	208	208	....
175	Centrest (Ny)	177	....	....	....
370	C.E.P. Comm.	379	379	379	....
102	Cerus	110 20	109	108	- 2 00
720	Cetelem	747	738	738	- 1 20
300	CF Int.	301 10	300 50	300 50	- 0 20
305	CGI Info	319 70	316 20	316 20	- 1 09
1080	C G I P	1104	1101	1101	- 0 27
590	CGP	594	593	593	- 0 17
965	Chargeurs S A	1100	1100	1100	....
....	Christian Dior	371 80	371	371	- 0 22
570	C I C A (M)	570	....	....	....
280	Ciments franc.	280 20	276	276	- 1 50
670	Clarins	708	709	709	+ 0 14
465	Club Mediter	478 20	483	478	- 0 04
180	CMB Packa.	186	186	186 30	+ 0 16
730	Coles	756	752	752	- 0 53
270	Cpt. Entrep.	262	....	....	....
1130	Compt Mod.	1170	1166	1166	- 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
97	Conseptx S.A.	104	105	105	+ 0 96
260	CPR (Paris Ré.)	264 50	266	266	+ 0 57
955	Créd. Foncier	959	960	959	- 0 10
220	Crédit Loc France	222 90	221	222 50	- 0 18
500	Cr Lyon (CI)	530	530	530	....
1040	Credit Nat.	1068	1080	1069	+ 0 09
215	CSEE	207 10	218	218	+ 5 26
2590	Damart	2560	2560	2560	...
380	Dassault Aviation	371	375	375	+ 1 08
193	Dassault Electr.	197	200	200	+ 1 52
1380	De Dietrich	1390	1400	1400	+ 0 72
88	Dév.P.d.C.(L)	91	92 80	92 80	+ 1 98
178	Dév.R.Sud-Est	179	....	....	....
285	D M C	298	299	299	+ 0 34
395	Docks France	410	415	415	+ 1 22
340	Dynaction	343	342 50	342 50	- 0 15
2040	Eaux (Gle)	2116	2129	2129	+ 0 61
740	E.B.F.	740	740	740	..
375	Ecco	377	375	375	- 0 53
360	Elf Aquitaine	363 50	365	364 50	+ 0 28
245	Emp-Ell (Certif)	242	240 60	240 60	- 0 58
340	Essilor	336	335	335	- 0 30
160	Essil.Int.(DP)	163	....	....	....
655	Esso	665	669	669	+ 0 60
1460	Eurafrance	1455	1454	1454	- 0 07
600	Eurocom	639	630	630	- 1 41
143	Eurodisneyland	148 50	148 10	148 90	+ 0 27
870	Europe 1	910	910	910	....
42	Eurotunnel	45 95	46	45 85	- 0 65
1320	Exor	1320	....	....	....
117	Finextel	120	118 10	118 10	- 1 58
365	Fives Lille	334	329	329	- 1 50
2590	Fromager. Bel	2700	2665	2665	- 1 30
1420	Gal.Lafayette	1470	1430	1450	- 1 36
1830	G.A.N.	1861	1865	1860	- 0 05
480	Gascogne (B)	487	488	488	+ 0 21
1380	Gaz et Eaux	1290	1290	1290	....
530	Geophysique	563	565	565	+ 0 36
855	Gerland Ly	660	660	660	....
480	Groupe Cité	481	480	480	- 0 21
340	GTM-Entrep.	397	....	....	....
1390	Guyenne-Gas.	1449	1440	1440	- 0 62
152	Hachette	164 50	163	163	- 0 91
450	Havas	459	460	460	+ 0 22
345	Idia	358 20	358	358	+ 0 51
290	Imétal	298 70	297	297	- 0 57
147	Immob. Phénix	155	156	156	+ 0 65
77	Ingénico	76 90	75 40	75 40	- 1 95
4630	Inst. Mérieux	4850	....	....	....
445	Interbail	448	446 10	446 10	- 0 42
720	Intertechnique	701	715	715	+ 2 00
880	J. Lefebvre	900	883	883	- 1 89
600	Klepierre	604	604	604	....
740	Labinal	711	725	725	+ 1 97
335	Lafarge	322 10	324 90	324 10	+ 0 62
335	Lebon	330	330	330	....
3920	Legrand	4030	4020	4020	- 0 25
2260	Legrand (DP)	2360	2340	2340	- 0 85
420	Legris Industries	425	421	421	- 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
700	Locindus	708	700	700	- 1 13
4280	L.V.M.H.	4471	4480	4472	+ 0 02
470	Lyon.Eaux/Dumez	492	492	492	
113	Majorette Ly	119	118	118	- 0 84
305	Mar. Wendel	310 50			
187	Matra	186	186	185 50	- 0 27
530	Merlin-Gerin	521	514	514	- 1 34
79	Metaleurop	79 30	79	79	- 0 38
54 45	Métrologie In.	54 45	....		
143	Michelin	154 10	153 50	153 70	- 0 26
156	Min. Salag (Ma)	158 10	...	...	
73	MMB	80	80	80	
166	Moulinex	167 80	166	166	- 1 07
1220	Navig. Mixte	1195	1199	1199	+ 0 33
99	Nord-Est	98	98 20	98 20	+ 0 20
235	Nordon (Ny)	260	...		
480	Nouv Galeries	460	457	457	- 0 65
180	Olipar	167	165	165	- 1 20
730	Oréal	735	733	736	+ 0 14
335	Paribas	347 50	354	356 80	+ 2 68
180	Pechiney Int.	178	177 80	177 80	- 0 11
330	Pechiney (CIP)	314	313	313	- 0 32
470	Penhoet	492	..		
1410	Pernod Ricard	1485	1500	1500	+ 1 01
680	Peugeot	680	679	683	+ 0 44
290	Pinault	286	284	286	...
550	Plasto-Omn.	596	597	594	- 0 34
445	Poliet	462	..	..	
640	Primagaz	647	...		
850	Printemps	900	892	892	- 0 89
2970	Promodès	2906	2910	2910	+ 0 14
490	Radiotechn.	461	462	462	+ 0 22
5050	Redoute (La)	5070	...	...	
210	Remy Cointreau	210	210	210	
545	R. Poulenc CIP	543	539	540	- 0 55
325	Robur Financ.	330	339	339	+ 2 73
60	Rochette(La)	60 45	61	61	+ 0 91
1800	Roussel Uclaf	1918	1919	1919	+ 0 05
3020	R. Impé.Ly *	3006	...		
178	Sade (Ny)	181 90	181	181	- 0 49
1650	Sagem	1670	1674	1674	+ 0 24
485	Saint Gobain	492 90	491	491 30	- 0 32
1300	Saint Louis	1325	1325	1344	+ 1 43
1720	Salomon Ly	1725	1715	1712	- 0 75
300	Salvepar (Ny)	326	325	325	- 0 31
1090	Sanofi	1136	1138	1135	- 0 09
1360	S A T	1410	1429	1429	+ 1 35
225	Saul. Chât.	232 10	....	....	...
1130	Saupiquet (Ns)	1120			
655	Schneider	658	659	651	- 1 06
20	SCOA	20 30	20 30	20 30	..
505	Scor s.a.	499	....	..	...
1870	S.E.B.	1880	....	...	
470	Sefimeg	488	480	488	
112	Selectibanque	112 20	112 20	112 20	
220	Sextant A.	238	239 90	239 90	+ 0 80
785	S F I M	840	810	810	- 3 57
220	S.G.E.	225	...	....	
500	Simco	478	460	460	- 3 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
860	Sk Rossignol	855	854	854	- 0 12
490	Sligos	485	483 50	483 50	- 0 31
495	Société Géné	515	519	516	+ 0 58
56	Sodecco(B)	71 50	72	72	+ 0 70
145	Sodero(Ns)	149			
875	Sodexho	895	900	900	+ 0 11
69	Sogenal(Ny)	68 60	68 60	68 60	
345	Sogerap	348	356	356	+ 2 30
1350	Som-Allib	1330	1329	1323	- 0 53
395	SOPHIA	391	395	395	+ 1 02
1400	Source Perrier	1398			
770	Sovac	738			
335	SPEP	330	327	327	- 0 91
330	Spie-Batignol	348	341	341	- 2 01
730	Strafor Facom	740	740	740	
315	Suez	321 90	322 50	323 50	+ 0 50
1060	Synthelabo	1095			
147	Thomson CSF	157 50	158 50	158 50	+ 0 63
1060	Total	1025	1024	1026	+ 0 10
168	– (certif)	163 40	162 50	162 50	- 0 55
225	Truffaut Fin	226	221	221	- 2 21
510	U A P	548	542	548	
290	U F B Locab	299	293	293	- 2 01
745	U I C	755	750	750	- 0 66
490	U I F	491	492	492	+ 0 20
775	U I S	739	725	725	- 1 89
560	Unibail	520	520	520	
595	Valéo	648	640	650	+ 0 31
255	Vallourec	278	280	280	+ 0 72
330	Via Banque	337	340	340	+ 0 89
355	Worms et Cie	359	351 50	351 50	- 2 09
1180	Zodiac	1265	1275	1280	+ 1 19
1100	Elf Gabon	1050	1065	1065	+ 1 43
109	Amax	108 50	110	110	+ 1 38
154	Amer Barrick	145 70	148 20	148 20	+ 1 72
122	Amer Express	120	120 20	120 20	+ 0 17
215	A T T	214	209 20	209 20	- 2 24
220	Anglo Amer C	210	207 30	207 30	- 1 29
400	Amgold	393			
240	Banco Santander	250			
820	B A S F	840	841	840	
1000	Bayer	1025	1026	1026	+ 0 10
42	Blenheim Plc	41	43 30	43 30	+ 7 05
52	Buffelsfont.	49	48 80	48 80	- 0 41
118	Chase Manh	115 90	117 30	117 30	+ 1 21
2530	Daimler Benz	2595	2589	2589	- 0 23
158	De Beers	153 30			
2390	Deutsche Bank	2415	2421	2421	+ 0 25
1180	Dresdner Bank	1215	1218	1218	+ 0 25
71	Driefontein	69 50	67 25	67 25	- 3 24
265	Du Pont-Nem	263			
270	Eastman Kodak	263 30	270 60	270 60	+ 2 77
16 50	East Rand	16 45	16	16	- 2 74
42	Echo Bay	43	42 25	42 25	- 1 74
235	Electrolux	222			
111	Ericsson	110	110	110	
325	Exxon Corp	313			
175	Ford Motor	170	171 60	171 60	+ 0 94
50	Freegold	48 60	48 05	48 05	- 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
20	Gencor	19 20	19 30	19 30	+ 0 52
435	Gén. Elect.	419	421	421	+ 0 48
181	Gén. Motors	178	182 10	182 10	+ 2 30
350	Gén. Belgique	342			
52	Gd Métropol.	91 50	91 20	91 20	- 0 33
52	Guinness	54 90	55	55	+ 0 18
22	Hanson PLC	21 20			
32	Harmony Gold	33 80	32 80	32 80	- 2 96
330	Hewlett Packard	326 50	330 10	330 10	+ 1 10
41	Hitachi	41 50	41 20	41 20	- 0 72
850	Hoechst	841			
84	Homestake	86	84 80	84 80	- 1 40
120	I.C.I.	124 80		...	
515	I B M	505	508	508	+ 0 59
320	I.T.T.	313 70	317 50	317 50	+ 1 21
190	Ito Yokado	181 70	183 60	183 60	+ 1 05
63	Matsushita	64 80	64 85	64 85	+ 0 08
3 55	Maxwell	3 55			
230	Mc Donald's	237	242	242	+ 2 11
845	Merck	846	855	855	+ 1 06
515	Minnesota M	512	509	509	- 0 59
53	Mitsubishi	51 10			
365	Mobil corp	363			
345	Morgan J P	335			
34700	Nestlé	34950	34950	34950	
129	Norsk Hydro	126	131 90	131 90	+ 4 68
114	OFSIL	110			
1790	Pétrofina	1800	1800	1800	
420	Philip Morris	423	425	425	+ 0 47
96	Philips	96	97 45	97 45	+ 1 51
56	Placer Dome	55 80	55	55	- 1 43
540	Procter Gamble	560	567	567	+ 1 25
164	Quilmès	170			
32	Randfontein	30 10	29 70	29 70	- 1 33
345	Rhone Poul Rorer	343	341 60	341 60	- 0 41
450	Royal Dutch	444	442	442	- 0 45
50	R T Z	51	50 80	50 80	- 0 39
1 32	Saat & Saatchi	1 44	1 43	1 43	- 0 69
38	St Helena	37	36 95	36 95	- 0 14
345	Schlumberger	328 10	330	330	+ 0 58
47	Shell transp	46 55	47	47	+ 0 97
2210	Siemens	2235	2261	2261	+ 1 16
465	Siemens Nixdorf	449 70	447	447	- 0 60
186	Sony	182	187 50	187 50	+ 3 02
82	Sumitomo Bank	85			
205	T D K	195	207 20	207 20	+ 6 26
64	Telefonica	62 50	62 50	62 50	
29	Toshiba	27 85	28 60	28 60	+ 2 69
550	Unilever	563	562	562	- 0 18
290	Unit Techn	268	276 20	276 20	+ 3 06
380	Vaal Reefs	362	356 80	356 80	- 1 44
1110	Volkswagen	1158	1161	1161	+ 0 26
365	Volvo	355	354	354	- 0 28
1290	Wagons lits	1299			
220	West Deep	210	205	205	- 2 38
385	Xerox Corp	395	407 40	407 40	+ 3 14
124	Yamanouchi	122 50	126 50	126 50	+ 3 27
1 65	Zambia Cop	1 66			

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 9,8%77	123 55	6 08
Emp.Etat 9,8%78	100 29	5 43
10,80% 79/94	102	4 39
Emp.Etat 13,4%83	....	1 50
Emp.Etat 12,2% 84	101 49	3 83
Emp.Etat 11% 85	...	10 36
10,26% mars 86	...	9 11
OAT 10% 5/2000	...	6 80
OAT 9,9% 12/1997	...	1 32
OAT 9,8% 1/1996	...	0 02
PTT 11,2% 85	106 40	1 84
CFF 10,30% 86	...	8 27
CFF 10,25% nov 90	...	9 01
CNA 10 % 1979	101 80	8 53
CNB Bques 5000F	...	0 73
CNB Paribas 5000F	...	0 73
CNB Suez 5000F	....	0 73
CNE 11,5% 85	100 81	6 84
CNI 1/82 5000F	...	0 73
CNT 9 % 88	...	6 61
CRH 10,90% déc.85	107 90	0 85
CHARB FCE 3% 100	.	...
CNCA	986	
Cerus	...	
Alcatel 6 % janv. 89	...	..
Ly. Eaux cv 6,5%	...	....
Thoms. cv 9,2% 86	859	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	858	900
Applications Hydr.	1540	...
Arbel	378	385
Bains C.Monaco	1120	1101
B.Hypoth.Europ.	382	....
B N P Intercont	343	343
Beghin-Say (C.I)	480	499
Bénédictine	3050	.
Bidermann Internat.	470	
Blanzy Ouest	1851	...
B T P	64 50	63 10
Cambodge	970	
Carbone Lorraine	520	502
Case Poclain	9 20	9 10
C.E.G.F (Frigor.)	506	
Centenaire Blanzy	393	
Cerabati	75	..
Champex (Ny)	104	
CIC (CIP)	198 50	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1285	1290
C.I.T.R.A.M. (B)	1910	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	360	366
Comiphos	700	....
Cie Industrielle	6390	....
Cpt Lyon Alemand	365	379
Concorde	670	688
Conser.Mét.Prov.	29	....
Crédit Gén.Ind	147	....
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	749	677 o
Degremont	1724	....
Delmas Vieljeux	3700	....
Didot Bottin	1240	....
Docks Fr. R. Picarde	1172	...
Eaux Bassin Vichy	2480	.
Eaux Vittel	950	950
Ecia	250	249 90
Electro-Banque	380	.
Ent.Mag. Paris	4200	...
Etex (ex Eternit)	1690	1690
Finalens	253 10	
F.I.P.P.	85	...
F N A C	1809	....
Foncière (Cie)	559	. . .
Foncières Euris	364	...
Fonc.Lyonnaise	643	....
Foncina	470	467 60d
Fougerolle	791	791
France I.A.R.D	692	....
France SA (La)	1899	1900
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	705	720
Genefim	325	325
Gévelot	499	....
G.F.C.	339	339
G.F.U	226	226
Groupe Victoire	1480	.
G.T.I (Transport)	270	...
Immobail	327	327
Immobanque	686	...
Im.Marseillaise	5280	...
Immofice	417	417
Invest (Sté Cie.)	3221	..
Lambert Frères	257	..
Lille Bonnières	1251	..
Locafinancière	470	.
Louis Vuitton	740	740
Louvre	2800	2820
Lucia	1170	...
Machines Bull	38 90	44 70d
Mag.Uniprix	167	.
Magrant	750	....
Métal Déployé	420	...
Mors	74 30	74
Navigation (Nle)	212	...
Optorg	246	246

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oréal (CI)	370	362
Origny-Desvroise	738	....
Palais Nouveauté	1060	....
Paluel Marmont	680	....
Parfinance	165	...
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	234	....
Paris Orléans	215 50	....
Partheon Invest	285	285 20
Pathé Cinéma	580	...
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	440	....
Promodès (CI)	1400	....
Publicis	673	680
Rochefortaise	107	....
Rosario	188 50	....
Rougier	240	....
S.A.C.E.R.	399	...
S.A.F.A.A.	245	...
S.A.F.I.C Alcan	240	...
Saga	350	...
Saint Dominique (F.)	109 10	109
Salins du Midi	610	610
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	750	..
Senelle	395	391
S.Etud.Part. (M)	135	....
Silic	570	556
Simnor	145 60	143 10
S.I.P.H.	171	
S.M.C.I.	81	89 30d
Sofal	550	...
Soffo	265	.
Sofical	1250	.
Sofiam (ex Satam)	66	.
Sofragi	2325	
Soudure Autogène	845	845
Sovabail	365 10	.
Sterni	600	
Taittinger	3001	..
Testut-Aequitas	720	391 70o
Tour Eiffel	243 60	.
Ufiner	1110	
Vicat	410	410
Viniprix	1395	..
Virax	95	
Maroc Sté Brassens	372	273 70o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	729	.
Akzo Nv Sico	410	...
Alcan Aluminium	110	...
American Brands	243 60	
Arbed	622	..
Asturienne Mines	129	..
Banco Popular Espa.	603	..
B.Reglements Int.	19300	..
Can.Pacifique	82 30	
Chrysler Corp	72	.
C I R	8 40	.
Commerzbank	868	..
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	290	.
Fiat	23 60	
GBL (Brux Lamb)	520	..
Gevaert	980	
Glaxo Holdings Ltd	88 10	..
Goodyear Tire	316	.
Grace and Co (WR)	224	..
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	84	
Koninklijke Pakhoed	135	
Kubota	25 50	.
Latonia inv	310	310
Midland Bank	19	22 50d
Noranda Mines	83	
Olivetti priv	8 90	.
Pfizer Inc.	395	
Ricoh	23 80	
Robeco	297	.
Rodamco NV	170	
Rolinco	297	
Saipem	5 90	
Sema Group	16 30	
SKF Aktiebolaget	99	
Tenneco Inc	186	.
Thorn Electrical	77 50	
Toray Ind	25 50	
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons	8 80	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calciphos	90	81 25o
C G H Cogedhor	10 45	
Coparex	650	
Drouot Assurances	385	
Elf Antargaz	1400	
Europ. Accum	101	
Europ Soufres Ind	20	
Gachot S.A	69	
Grds Moulins Paris	1460	
Guy Degrenne	465	
Lecteurs du Monde	175	
Nicolas	1522	1374 o
Patornelle RD	1410	
Particip. Percier	350	
Quadrant	22	.
Rorento N V	216 10	.
St-Gobain-Emballage	2000	..
S.E.P.R.	905	
S P R act. B	294 50	.
Télémécanique Elect	3350	.
Waterman	900	

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 467	....	....	....
Ecu	6 959	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 690	....	....	....
Belgique (100 F)	16 543	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 570	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 536	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 900	....	....	....
Grande-Bretagne (1 L)	9 796	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 951	....	....	....
Suisse (100 f)	382 660	....	....	....
Suède (100 krs)	93 830	....	....	....
Norvège (100 k)	86 880	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 421	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 414	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 956	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 646	....	....	....
Japon (100 yens)	4 349	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	62500	....
Or fin (en lingot)	62600	....
Napoléon (20f)	361	....
Pièce Fr (10 f)	415	....
Pièce Suisse (20 f)	360	....
Pièce Latine (20 f)	355	....
Souverain	456	....
Pièce 20 dollars	2085	....
Pièce 10 dollars	1100	....
Pièce 5 dollars	611 25	....
Pièce 50 pesos	2340	....
Pièce 10 florins	368	....

SICAV (sélection) 30/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	214 25	208 52
Agepargne	787 98	754 05
Améri-gan	8056 62	7745 79
Ampla	257933 79	257933 79
Amplitude	644 58	625 81
Arbitrages Court T.	6978 64	6978 64
Associc	1068 03	1068 03
Atout Futur	396 84	386 19
Aurecic	1244 61	1208 36
Avenir Alizes	1750 35	1716 03
Axa Capital	167 67	160 45
Axa Court Terme	7671 46	7671 46
Axa Europe	131 22	125 57
Axa Investments	117 98	112 90
Axa NPI	124 86	119 48
Axa Première	116 60	116 25
Axa Sélection	148 67	142 27
Axa Valeurs PER	125 32	119 92
Cadence 1	1027 23	1027 23
Cadence 2	1028 14	1028 14
Cadence 3	1027 54	1027 54
Capmonétaire	6107 36	6101 26
Capobiig	6306 26	6182 61
Captacic	1284 57	1265 59
Coexis	1294 40	1262 83
Comptavalor	3399 56	3394 47
Conversimmo	354 27	347 32
Credinter	477 01	463 12
Credit Mutuel Capital	1256 24	1231 61
Cred Mut Ep Cour te	651 30	651 30
Drese	1293 03	1261 49
Drouot France	845 47	809 06
Drouot Investiss	980 49	938 27
Drouot Sécurité	251 35	240 53
Ecocic	1058 14	1027 32
Écuper	135 58	129 74
Écureuil Capitalisation	2520 53	2495 57
Ecureuil Géovaleurs	2289 82	2223 13
Ecureuil Invest	429 19	416 69
Ecureuil Monepremiere	64852 76	64852 76
Ecureuil Monétaire	38192 02	38192 02
Ecureuil Trésorerie	2357 87	2357 87
Ecureuil Trimestr	2048 55	2028 27
Elicash	2 702753	2 702753
Energia	269 53	257 31
Eparcic	3482 85	3482 85
Eparcourt-Sicav	4521 46	4510 18
Épargne Associat	26368 38	26146 14
Epargne Capital	10520 61	10416 45
Epargne Croissance	1752 92	1706
Epargne Industrie	95 25	92 70
Epargne J	67427 70	67427 70
Epargne Long Terme	200 48	195 11
Epargne Monde	1282 03	1247 72
Epargne Obligat	205 35	199 85
Epargne Première	14165 35	14059 90
Epargne Quatre	1104 64	1075 08
Epargne-Unie	1335 88	1303 10
Epargne Valeurs	455 74	443 54
Eufi Cash capi	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1089 04	1057 32
Eurodyn	1199 67	1170 41
Euro Gan	6375 88	6130 65
Europe Nouvelle	547 59	522 76
Fonsicav	13932 39	13932 39
France-gan	9812 28	9434 88
France Garantie	276 92	276 37
France Index Sicav	111 07	107 82
France Obligations	489 60	484 75
Francic	457 02	443 71
Francic Pierre	107 11	103 99
Francic-Régions	1231 07	1195 21
Fructi-Associations	34 25	34 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	40 97	40 36
Fructidor	241 28	237 71
Fructifrance	887 31	865 67
Gestilion	14436 77	14364 95
Gest Associations	171 96	168 18
Horizon	1222 66	1187 05
HLM Monétaire	13475 03	13475 03
Interepar	110816 35	107590 63
Interobiig	13843 84	13572 39
Intersélection Fce	519 03	508 85
Japacic	158 42	153 81•
Jeunepargne	279 57	275 44
Latitude	2185 35	2182 08
Leumi C T	12177 83	12177 83
Leumi L T	6837 40	6636 25
Lion Association	11044 28	11044 28.
Lion Institution	28945 74	28873 56
Lionplus	959 11	940 30•
Lion Trésor	2251 09	2228 90
Lion 20 000	25474 19	25474 19
Livret Bourse Inv	566 32	549 83•
Livret Portefeuil	727 89	706 69•
Méditerranée	183 99	176 07
Mensuel CIC	10123 10	10021 87
Monecic	5410 93	5410 93
Moneden	65760 09	65760 09
Mone J	70442 39	70442 39
Monévalor	79396 51	79396 51
Mutualité dépôts	13128 46	13102 26
Mutuelle Unie Sel	143 36	137 19
Natio Court Terme	274954 00	274954
Natio-Epargne	17273 98	17102 95
Natio-Ep. Ret.	125 39	122 03
Natio Eparg Trésor	7638 56	7623 31
Natio-Imm	1131 41	1101 13
Natio-Inter	1401 42	1363 91
Natio-Monétaire	24573 24	24573 24
Natio-Patrimoine	1356 40	1320 10
Natio-Placements	67958 77	67958 77
Natio-Revenu	1049 18	1038 79
Natio Sécurité	11712 93	11712 93
Natio-Valeurs	874 14	850 74
Nippon-Gan	5473 05	5262 55
Nord Sud Dévelop	1547 26	1544 17
Obli Associations	151 07	149 57
Oblicic-Mondial	2608 84	2570 29
Oblicic-Régions	1067 11	1051 34
Oblifutur	2799 63	2731 35
Oblig. tres caté	174 41	171 83
Oblilion	1357 34	1343 90
Oblisécurité Sicav	12482 56	12482 56
Oraction	1032 43	1007 25
Orvalor	6935 02	6799 04
Paribas Capitalisation	1482 09	1460 19
Paribas Epargne	20196 22	20035 93
Paribas Opportunités	131 03	125 69
Paribas Patrimoine	588 42	564 43
Paribas Revenus	96 01	95 06
Patrimoine Retraite	218 17	213 89
Pervalor	652 70	639 90
Placement A	1416 46	1388 69•
Placement J	7007 23	6993 24•
Placement M	64767 31	64638 03•
Placement Nord	993 61	974 13•
Plénitude	131 44	127 92
Poste Croissance	21126 09	21104 99
Poste Gestion	63627 40	63627 40
Première Oblig.	11165 78	11154 63
Prévoy. Ecureuil	117 35	116 19
Prév'Associations	28545 35	28545 35
Proficus	996 08	971 79
Quartz	133 26	130 01
Réalvalor	833 45	817 11
Rentacic	163 18	160 77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Revenus Trimestr	5404 96	5351 45•
Revenu-Vert	1139 86	1122 03
St Honoré Bio-Alim	980 91	936 43
St Honoré Bons du Tr	10885 60	10831 44
St Honoré Global	235 89	225 19
St Honoré Invest	769 41	734 52
St Honoré Mat Plac	198 62	189 61
St Honoré Pacifique	582 63	556 21
St Honoré PME	518 55	495 04
St Honoré Real	14499 36	14441 49
St Honoré Services	452 40	435
Sécuricic	1691 46	1691 46
Sécuri-Gan	12437 84	12193 98
Sécuritaux	1349 28	1349 28
Sicasden	722 32	711 65
Sicav Associations	1789 92	1789 92
SFI-CNP Assur	674	654 37
S G Fr opportunités	1138 88	1116 55
Sicav 5 000	435 76	424 12
S I Est	1424 84	1363 48
Slivafrance	674 11	656 07
Slivam	416 40	405 26
Slivarente	220 55	216 23
Slivinter	446 17	434 23
S N I	1217 84	1182 37
Sogenfrance	1071 83	1050 81
Sogépargne	310 68	304 59
Sogevar	1068 81	1047 85
Sogintér	1308 65	1283 19
Soleil Investissements	614 27	590 64
Solstice	2150 46	2145 10
State Street Act Eur	10304 78	9956 31•
State Street Act Frce	10459 66	10155 01•
State Street Emer Mts	11802 39	11234 97•
Stratégie Actions	805 90	774 90
Stratégie Rendement	1371 56	1328 39
Technocic	1078 45	1047 04
Techno-Gan	5919 80	5692 12
Thesora	647 35	640 94
Transplus	150 03	143 57
Trésor Plus	1261 23	1248 74
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	125469 11	125469 11
Trilion	5212 81	5145 91
UAP Investissement	457 17	435 93
UAP Actions France	606 16	584 25
UAP Act. Select	645 91	622 56
UAP Aedificandi	594 39	563 27
UAP Aheli	214 21	206 47
UAP Alm Sicav	168 41	162 32
UAP Moyen Terme	136 40	131 47
UAP Première Cat	11371 35	10960 34
Uni-Associations	119 72	119 72
Uni-Foncier	1274 19	1243 11
Unifrance	587 89	573 56
Uni-Garantie	1267 38	1244 97
Uni Régions	1349 44	1316 53
Univar	229 95	229 96
Univers Actions	1259 75	1229 02
Univers-Obligation	1864 97	1819 48
Valorg	1996 54	1994 55
Valréal	51622 22	51596 42

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

En visite au sultanat d'Oman

M. Mitterrand appelle la Libye à vivre « selon les normes du droit international »

MASCATE (sultanat d'Oman)

de notre envoyé spécial

Au cours d'une conférence de presse réunie, jeudi 30 janvier, à l'issue de sa visite officielle au sultanat d'Oman, M. François Mitterrand a évoqué plusieurs sujets de politique internationale. S'agissant du Liban, il a insisté sur la nécessité d'appliquer jusqu'au bout les accords de Taef, autrement dit d'organiser des élections dans ce pays, une fois qu'il se sera allégé de la présence militaire syrienne. *« Les accords de Taef,* a-t-il dit, *ne sont pas entièrement remplis. Ces accords reconnaissent la primauté de l'indépendance et de la souveraineté du Liban. C'est déjà beaucoup. Mais on ne peut pas dire, de ce point de vue, que nous soyons au terme de nos efforts. »*

A propos de l'interruption du processus électoral en Algérie, le chef de l'Etat a déclaré : *« Pour réussir la démocratie, il faut réunir beaucoup de conditions, dans les domaines de l'éducation, du savoir, des institutions. Il faut naturellement aussi créer des traditions, avoir des habitudes. Cela est très difficile dans des pays qui ont vécu autrement. Ce qui est vrai c'est que, pour employer une litote, l'intégrisme ne me paraît pas le plus sûr moyen de parvenir à la démocratie. »*

M. Mitterrand a, d'autre part, souligné que Paris avait toujours souhaité établir avec Tripoli de bonnes relations avant d'ajouter. *« Je ne sais quel dieu malin a toujours voulu que ces relations fussent très compliquées. Il y a eu le problème du Tchad, qui a été réglé. S'il n'y avait pas eu dans un passé récent des actes de terrorisme qui ont jeté la suspicion, en tout cas dans l'esprit de la justice française, sur les actions de Libyens, nous serions sans aucun doute dans une situation d'apaisement, nos relations seraient tout de même plus fécondes qu'elles ne le sont* (1). *Nous n'avons pas d'a priori désagréable mais notre politique doit épouser les faits. Avec une Libye vivant selon les normes du droit international, comme il serait facile de développer des relations dont nous tirerions l'un et l'autre profit ! En tout cas c'est ce que je souhaite. »*

M. Mitterrand a, enfin, souligné que l'heure n'était pas venue de lever l'embargo contre l'Irak. *« Les causes du blocus,* a-t-il observé, *devraient cesser pour que le blocus cessât. Il est encore un certain style de régime, générateur d'insécurité dans la région, et qui exige une très grande vigilance. Bien entendu, plus tôt sera levé ce blocus, plus tôt j'en serai heureux. A condition qu'aucune menace ne subsiste. Les dispositions du gouvernement irakien ne sont pas telles que je puisse en avoir l'assurance à l'heure actuelle. »*

J.-P. L.

(1) Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien algérien *Essalem*, le colonel Kadhafi a qualifié « d'illogique » la demande d'extradition de deux Libyens soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de Lockerbie. *« Ces accusations sans aucune preuve sont des gros mensonges,* a-t-il ajouté. *Nous sommes des victimes du terrorisme et non ses instigateurs. »*

Dans une déclaration publiée à Londres

Amnesty International dénonce la « torture » dans les territoires occupés

Amnesty International a alerté, mercredi 29 janvier, dans une déclaration publiée à Londres, la commission des droits de l'homme de l'ONU sur la *« gravité »* de la situation dans les territoires occupés, qui n'a pas changé, selon elle, depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987.

« Les autorités israéliennes ont systématiquement recours à des méthodes d'interrogatoire qui relèvent clairement de la torture et des mauvais traitements », affirme l'organisation humanitaire, qui cite les coups sur le corps, souvent sur les organes génitaux, la privation de sommeil et de nourriture, la détention solitaire et la mise aux fers dans des cellules minuscules, sombres et glacées.

Amnesty dénonce le système judiciaire en vigueur dans ces territoires, qui empêche généralement les détenus d'avoir accès aux juges pendant dix-huit jours, et à leurs avocats et à leurs familles pendant *« beaucoup plus longtemps »*. A son avis, plusieurs centaines de Palestiniens des territoires occupés, y compris des prisonniers d'opinion, sont maintenus en détention administrative, sans inculpation ni procès.

D'autre part, l'armée israélienne a annoncé, mercredi, qu'elle avait réussi à démanteler plusieurs dizaines de *« cellules terroristes »* en Cisjordanie au cours des derniers mois.

Les centaines de personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir attaqué des militaires ou des civils israéliens, le plus souvent avec des armes de fabrication artisanale. Il s'agit surtout de membres du Fatah et du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Complot

ILS sont marrants, les confrères, ils sont tous là à s'interroger sur le pourquoi et le comment de l'affaire Habache. C'est pourtant clair. Il était pas bien, rien de grave, mais son « copain » Arafat s'est inquiété : Tu devrais te faire faire un check-up en Suisse. Manque de bol, la Suisse refuse. Là-dessus, il téléphone à Georgina : Est-ce qu'on peut passer par la Croix-Rouge française ?

Elle a un moment d'hésitation : Quittez pas ! Faut quand même que je demande au Quai d'Orsay. Elle appelle Scheer, le bras droit de Dumas, sur une autre ligne. Et lui :

– Oui, pourquoi pas ! Mais, attention, pas un mot au patron.. Là, il est occupé à faire ses valises, il part pour Oman. S'il est au parfum, il risque de le répéter au Mimi. Ils sont comme cul et chemise. Et du côté de l'intérieur, t'as le feu vert ? Non, parce qu'il va falloir lui envoyer un avion spécial, à Habache, faire surveiller l'hôpital par des tapées de CRS et d'hélicoptères, bloquer la circulation...

– Là, pas de problème, je connais quelqu'un de toute confiance place Beauvau. Il m'a promis le secret. Marchand en saura rien. Reste le premier ministre.

– Edith ? Tu rigoles ! Au rythme où elle dégringole dans les sondages, elle s'accroche aux branches et elle aura rien de plus pressé que de donner une interview à la presse anglaise pour se vanter d'avoir pris une décision humanitaire, tout ça... Non, impasse sur Matignon. Ça ferait encore des vagues.

– OK ! J'ai Arafat qui s'impatiente au bout du fil...

– Attends, attends, je pense à un truc. Tu bosses à l'Elysée. Le Mimi sera rentré jeudi. Si jamais il l'apprenait et qu'il te croise dans un couloir...

– T'inquiète ! Je ne sortirai de mon bureau que pour aller aux toilettes et c'est la porte à côté. Je risque pas de le rencontrer.

– Bon, ben, d'accord. Oublie pas de convoquer les radios et les télés au Bourget. C'est le roi du terrorisme international, Habache. Tapis rouge. Faut lui réserver un accueil digne de lui. Sinon, il risquerait de se vexer, et alors là, bonjour les attentats !

EN BREF

□ **Confirmation de la condamnation du pilote de l'Airbus d'Habsheim pour diffamation.** – La 11e chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 30 janvier, le jugement du 29 janvier 1991 qui condamnait M. Michel Asseline, pilote de l'Airbus A 320 accidenté le 26 juin 1988 à Habsheim (Haut-Rhin), pour diffamation envers la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et M. Daniel Tenenbaum, alors directeur général de l'aviation civile. La cour, présidée par M. Jean-Marie Desjardins, a maintenu la peine de 10 000 francs d'amende prononcée pour diffamation envers la DGAC à l'encontre de M. Jacquet, ancien président du Syndicat national des pilotes de ligne d'Air France. Après l'accident de l'Airbus pendant une séance de démonstration, MM. Asseline et Jacquet avaient déclaré que les « boîtes noires » avaient été *« trafiquées »* pour mettre l'appareil hors de cause.

□ **La procédure Urba instruite à Lyon devrait se poursuivre.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui devait se prononcer sur les conséquences du décret annulant, *« en tant qu'*[il] *concerne M. Pezet »*, le jugement du tribunal administratif autorisant les Verts à porter plainte *« en lieu et place de la ville de Marseille »* dans l'affaire Urba *(le Monde* du 11 janvier), a rendu son arrêt vendredi 31 janvier. Estimant que *« l'action publique avait été régulièrement engagée »*, la chambre d'accusation estime que la cour d'appel de Lyon reste *« saisie de l'action publique »*. La procédure ouverte le 27 septembre 1991 visant trois élus socialistes marseillais, MM. Michel Pezet, Philippe Sanmarco, et Pierre Rastoin, devrait donc se poursuivre.

□ **CHINE : Pékin proteste contre l'inscription de la question tibétaine à l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.** – La décision de la Commission des droits de l'homme des Nations unies d'examiner, pour la première fois, le problème du Tibet, viole la Charte de l'ONU, a affirmé, jeudi 30 janvier, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Il a dénoncé *« un complot destiné à diviser la Chine et une tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures sous prétexte des droits de l'homme »*, ajoutant qu'il n'y a avait aucune violation des droits de l'homme sur le *« Toit du monde »*. – *(AP, AFP.)*

Au commissariat central de Bordeaux

Deux personnes sont décédées pendant leur garde à vue

BORDEAUX

de notre correspondante

A quarante-huit heures d'intervalle, deux personnes sont mortes au cours d'une garde à vue au commissariat central de Bordeaux. Le 28 janvier à 7 heures du matin, un jeune homme de vingt-quatre ans, Philippe Belaredj, a été découvert décédé dans la cellule où il avait été placé depuis la veille à 17 heures. Philippe Belaredj, présenté comme un toxicomane, était sorti de prison dans le courant du mois. Il avait été interpellé le 27 janvier pour tentative de vol et violation de domicile.

Raymond Gourlain, quarante-six ans, sans domicile fixe, avait été trouvé ivre sur un trottoir de Bordeaux le 29 janvier. Il avait été conduit par les sapeurs-pompiers dans un hôpital de la ville où on avait conclu à sa non-hospitalisation. Il avait alors été placé en « chambre de dégrisement » au commissariat. Il y est mort le 30 janvier vers 2 heures du matin.

Dans les deux cas, le parquet de Bordeaux a ordonné une autopsie. Selon un communiqué du procureur de la République *« les médecins légistes en ce qui concerne Philippe Belaredj, ont conclu à l'existence d'une pathologie pulmonaire ancienne et ont précisé qu'il n'y avait aucun traumatisme de nature à provoquer la mort »*. Des examens médicaux complémentaires ont été ordonnés et une information a été ouverte pour rechercher les causes de la mort. Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Raymond Gourlain n'étaient pas encore communiqués jeudi.

G. de M.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 janvier

Toujours hésitante

La tendance était encore hésitante jeudi matin 31 janvier à la Bourse de Paris. En hausse de 0,22 % au début des échanges, les valeurs françaises ont rapidement franchi de nouveau le point d'équilibre et affichaient une heure plus tard un recul de 0,12 %.

Parmi les plus fortes baisses de la séance, on relevait celles de Cerus, Fives Lille, Compagnie bancaire. Du coté des hausses, on notait celles du CCF, Docks de France et Zodiac.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1992 a été tiré à 509 233 exemplaires.

M. Dominique Baudis invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde » dimanche 2 février de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Baudis, député UDC de Haute-Garonne et maire de Toulouse, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre de RTL, le débat étant animé par Henri Marque.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

L'amicale des ex

SA vie est devenue un pamphlet. Philippe Guilhaume, l'ancien président d'Antenne 2- FR 3 chassé de son poste par d'obscures manœuvres, n'en finit plus d'écrire comme on règle ses comptes. A coups de mots. Son dernier livre s'intitule, vaste programme, *Lettre ouverte aux Français qui ne veulent plus être pris que pour des cons*. C'est dire en quelle estime l'auteur, présent sur le plateau d'« Ex-libris », tient notre société et notamment ceux qui la gouvernent ou décident pour elle.

Dans ce rôle d'imprécateur policé, courtois, en tout cas à l'écran, Philippe Guilhaume a posé son diagnostic. Et il est sans appel, comme le jugement d'un homme revenu de tout et même de l'illusion du pouvoir. Notre société, notre démocratie, dira-t-il, sont malades. Et quatre fois malades.

La première maladie serait de n'être qu'une société de connivence qui, dominée par la corruption, la médiatisation et le corporatisme, ne pratiquerait plus que l'*omertà*, le *« Taisez-vous, vous allez nuire à votre carrière »*. Une société du silence en somme, muette par précaution et carriérisme.

Deuxième maladie, socialiste celle-là au sens où Philippe Guilhaume, tout à sa revanche, l'attribue à dix ans de mitterrandisme, le naufrage des corps intermédiaires, institutions, partis, syndicats naufragés, discrédités. Ce naufrage, expliquera-t-il, débouche sur un univers du slogan. Et de citer Bernard Tapie et « ses salauds » comme l'exemple même de cet univers et de ses « idéologues profonds ».

Troisième maladie, l'emprise technocratique, ces experts qui prévoient tout et ne prévoient rien et que Philippe Guilhaume affublerait volontiers d'une fière devise : *« Anonymat, Irresponsabilité, Impunité »*. Enfin quatrième maladie, le racisme, *« cette ignominie »*.

On ne sait si le diagnostic est exact. Mais un coup de gueule, même proféré d'une voix douce, est chose trop rare à la télévision pour qu'on néglige l'aubaine. C'était réjouissant comme fut réjouissant un autre membre de l'amicale des ex-PDG d'Antenne 2, Pierre Desgraupes. Pierre Desgraupes n'aime plus trop la télévision. C'est ce qu'il dit dans un livre-entretien dont il n'a pas soufflé mot à « Ex-libris ». Il n'aime plus trop la télé, comme une enivrante maîtresse qu'on découvre vieillie un matin. Mais il aura suffi de deux, trois images d'archives, le père Dominici, Henry Miller pour qu'il oublie qu'il n'aime plus et répète : *« Oh ! c'est bien, c'est bien. »*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 31 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : Si on se disait tout.
23.45 Sport : Boxe.
0.55 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Jeux sans frontières d'hiver.
22.00 Documentaire : Chaplin musicien. *Une facette moins connue du créateur de Charlot.*
22.50 1. 2. 3. Théâtre.
23.00 Cinéma : Une femme disparaît. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1938). Avec Margaret Lockwood, Michael Redgrave, Paul Lukas (v.o.).
0.35 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Kouriles, l'archipel des brumes. *Quand la frontière russe coupe une zone de pêche fréquentée par les Japonais.*
21.40 Magazine : Caractères. A chacun sa France. Invités : François Bon (*l'Enterrement*) ; Jean-Pierre Coffe (*Au secours, le goût*) ; Philippe Gavi (*les Français, du coq à l'âme*) ; Ana Novac (*Comme un pays qui ne figure pas sur la carte*) ; Eugen Weber (*Ma France*).
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. *Symphonie alpestre*, de Strauss.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Etat d'urgence sur le vol 243. *Une succession d'avaries, un voyage cauchemardesque.*
21.55 Documentaire : L'Enfance sous les verrous.
22.45 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Mélodie pour un meurtre. □ Film américain de Harold Becker (1989). Avec Al Pacino.

LA 5

20.45 Téléfilm : Une question de culpabilité. *Une jeune mère soupçonnée du meurtre de ses deux filles.*
22.25 Téléfilm : Le Sex Symbol. *Très séduisant mais timide.*
23.50 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Saïgon, le dernier départ. *La guerre du Vietnam au moment de l'évacuation américaine.*
22.25 Série : Equalizer.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.50 Capital.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Luigi's Paradise.
22.35 Téléfilm : Der Mitwisser.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Michel Simon, l'idée d'un personnage...
21.30 Musique : Black and Blue. La nouvelle génération des trompettistes.
22.40 Les Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (4), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plénel.
0.50 Musique : Coda. Kraftwerk.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 17 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Symphonie n° 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.10 Ainsi la nuit...
1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 1er février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. L'Esprit d'entreprise.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série Matt Houston.
17.20 Divertissement : Vidéo gag.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé Tapis vert et Météo.
20.45 Divertissement : La 5 000e des Grosses Têtes. *C'est la fête chez Bouvard !*
23.00 Téléfilm : Le Congrès. *Les délires d'un petit employé de bureau.*
0.25 Magazine : Formule sport. Patinage ; Ski ; Football.
1.45 Journal et Météo.

A 2

13.25 Magazine : Résistances. Terreur en Haïti.
14.20 Magazine : Animalia.
15.15 Tiercé en direct de Vincennes.
15.25 Magazine : Sport passion. Rugby : Tournoi des cinq nations : Pays de Galles-France ; à 17.05, Angleterre-Irlande (2e mi-temps) ; à 17.50, Tennis : Coupe Davis.
17.55 Série : Euroflics.
18.55 INC actualités.
19.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire. *La Femme aux lucioles*, de Jim Harrisson.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Les Victoires de la musique. *Septième soirée du nom, en direct du Palais des Congrès à Paris.*
23.25 Série : Un juge, un flic. Parce que..., de Denys de La Patellière. *Un mystérieux tableau de Botticelli.*
0.30 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono.
— *De 15.00 à 17.30 La Sept* —
17.30 Magazine : L'Heure du golf.
18.00 Magazine : Montagne. Mémoire d'avenir.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
— *De 20.00 à 1.00 La Sept* —
1.00 Sport : Tennis. Coupe Davis : France-Grande-Bretagne, en direct de Bayonne.

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Gunsmoke, le dernier Apache.
15.35 Le Journal du cinéma.
16.00 Magazine : Exploits 2.
16.15 Documentaire : Nylon Blues.
17.05 Les Superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.00 Dessin animé : La Grande Supercherie.
18.25 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.35 Téléfilm : Ça swingue au camping. *Des touristes britanniques en Bretagne.*
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Spectacle : Elton John, Two Rooms.
23.56 Le Journal du cinéma.
0.00 Cinéma : Fascination australienne. Film américain classé X, de Jim Travis (1990).

LA 5

13.20 Série : K 2000.
14.15 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
15.10 Téléfilm : Air Hawk. *Trafic de diamants.*
16.40 Série : Simon et Simon.
17.30 Série : TV 101.
18.25 Magazine : Intégral.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Kojak. *Une petite fille est enlevée.*
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Journal de la nuit.
23.30 Série : Freddy le cauchemar de vos nuits.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Feuilleton : L'Ile mystérieuse.
16.45 Série : Hongkong Connection.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo. Spécial Volkswagen en Allemagne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Mode 6.
20.40 Téléfilm : Pas si fous, les flics de Midwatch. *Comédie.*
22.25 Téléfilm : Maï, la petite fille de la guerre. *Une petite Amérasienne retrouve son père.*
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.30 Documentaire : Le Complexe de Volkswagen.
15.00 ▶ Magazine : Sait-on jamais. Danse : Saint-Georges ; à 15.30 Il était une fois dix-neuf acteurs ; à 16.35 Tours du monde, tours du ciel.
17.30 Jean Painlevé au fil de ses films.
18.00 Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Occidorientales.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.05 Téléfilm : Der Mitwisser.
22.30 Le Courrier des téléspectateurs.
22.45 Soir 3.
23.00 Magazine : Cinéma de poche.
0.00 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alain Cuny, comédien (2).
20.45 Dramatique. Savez-vous langer Léon ?, d'Anca Visdei.
22.35 Musique : Opus. Le Bhoutan.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct du Metropolitan Opera de New-York) : Turandot, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Nello Santi ; sol. : Gwyneth Jones, Teresa Stratas, Vladimir Popov, Nicola Ghiuselev, Michael Forest, Anthony Laciura, Dwayne Croft, Andrea Velis, Robert Costello, James Courtney, Ming Chew, Gary Cordial, Joseph Fritz, Christopher Stocker.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Christian Zanesi. Œuvres de Le Bars, Grand, Palix, Couturier, Torgue, Dusapin, Henry, Petitgand, Rieussec, Favotti, Parmegiani, Vande Gorne, Schwarz, Stravinsky.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 2 février

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
15.10 Série : Columbo.
16.25 Disney Parade.
17.55 Magazine : Téléfoot. 18.55 Loto sportif.
18.55 Loto sportif.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Michel Rocard, ancien premier ministre.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : L'Aile ou la cuisse. ■ Film français de Claude Zidi (1976). Avec Louis de Funès, Coluche, Julien Guyomar.
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Le Voleur. ■■ Film français de Louis Malle (1966). Avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold, Marie Dubois.
0.50 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1. 2. 3. Théâtre.
18.20 Magazine : Stade 2. Basket-ball ; Football ; Omnisports ; Rugby ; Judo ; Ski alpin ; Tennis ; Natation ; Cyclo-Cross ; Hockey sur glace.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Red Fox.
22.10 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Michel Serres, philosophe.
23.30 Documentaire : Roule, routier !
0.15 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Magazine : Faut pas rêver. Thaïlande : le trésor du Siam ; France : le grenier des saltimbanques.
14.25 Magazine : Sports 3 dimanche. Coupe Davis : France-Grande-Bretagne, à Bayonne ; A 15.15 Tiercé à Vincennes ; Ski alpin ; Escrime.
17.15 C'est Lulo ! Le Don maudit ; Lucky Luke.
18.15 Magazine : A vos amours. Best of.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Alain Madelin. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits. De celui qui partit en quête de la peur.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Spectacle : 15e Festival mondial du cirque de demain. *Quelques-uns des meilleurs numéros de jeunes artistes.*
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Paul Lederman, imprésario.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : Mayerling. ■■ Film français d'Anatol Litvak (1935).
0.15 Musique : Mélomanuit. *Rigoletto*, extraits.

CANAL PLUS

14.00 Série : Le Gang des tractions. La Java bleue.
15.20 Magazine : 24 Heures.
16.30 Documentaire : Shirley au pays des babouins. De Bob Campbell. *Avec la primatologue américaine Shirley Strum.*
17.00 Les Nuls... l'émission.
18.00 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête... la suite. ■ Film botswanais de Jamie Uys (1988).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.35 Cinéma : Le Petit Criminel. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1990). Avec Richard Anconina, Gérald Thomassin, Clotilde Courau.
22.10 Flash d'informations.
22.15 L'Equipe du dimanche. Football ; Actualité ; Football américain.
1.00 Cinéma : Outremer. ■■ Film français de Brigitte Roüan (1990). Avec Nicole Garcia, Mariane Basler, Brigitte Roüan.

LA 5

13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.10 Téléfilm : Les Visions de la nuit.
16.30 Série : Soko, brigade des stups.
17.25 Série : La loi est la loi.
18.15 Série : Simon et Simon.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).
22.30 Magazine : Reporters.
23.25 Magazine : Top chrono.
0.15 Journal de la nuit.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Cinéma : La Guerre du fer. □ Film franco-italien d'Umberto Lenzi (1982).
22.15 Magazine : Culture pub.
22.45 Cinéma : La Bonne. □ Film italien de Salvatore Sampieri (1986).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.30 Danse : L'Ange bleu.
14.50 Concerto pour orchestre de Bartok.
15.25 Flash d'informations.
15.30 Documentaire : Henri Lefebvre.
16.30 Téléfilm : Luigi's Paradise.
18.00 Documentaire : Lignes de vie.
18.55 Documentaire : Georg Baselitz.
19.40 Cinéma d'animation : Die Anprobe.
20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Padre Padrone. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1977).
22.20 Cinéma d'animation : Incubus.
22.30 Le Dessous des cartes.
22.40 Les Portes de la nuit. ■■ Film français de Marcel Carné (1946).
0.20 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Pour en finir avec le jugement de Dieu (rediff.).
22.35 Musique : Le Concert (enregistré au Festival de Rive-de-Gier, le 24 janvier) L'Assassiné de la porte, pièce pour chœur et ensemble instrumental, de Fabien Téhericsen, par les chœurs de l'Orchestre national de Lyon, dir. Bernard Tétu.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert. (donné le 23 novembre 1991 à la Bastille) : Quatuors à cordes op 50 nos 3, 2, 1, Quatuor à cordes op. 76 no 3, de Haydn, par le Quatuor Parisii.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Cycle Sergiu Celibidache. Symphonie no 3 en fa majeur op. 90, de Brahms ; Saudades do Brasil, de Milhaud ; Les Pins de Rome, de Respighi.
23.35 Mère obscure père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Œuvres de Arensky, Syberg, Bach, Liszt, Mahler.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Musique religieuse du Bhoutan, par la troupe royale du Bhoutan.

Le Monde

En visite au sultanat d'Oman

M. Mitterrand appelle la Libye à vivre « selon les normes du droit international »

MASCATE (sultanat d'Oman)

de notre envoyé spécial

Au cours d'une conférence de presse réunie, jeudi 30 janvier, à l'issue de sa visite officielle au sultanat d'Oman, M. François Mitterrand a évoqué plusieurs sujets de politique internationale. S'agissant du Liban, il a insisté sur la nécessité d'appliquer jusqu'au bout les accords de Taef, autrement dit d'organiser des élections dans ce pays, une fois qu'il se sera allégé de la présence militaire syrienne. *« Les accords de Taef*, a-t-il dit, *ne sont pas entièrement remplis. Ces accords reconnaissent la primauté de l'indépendance et de la souveraineté du Liban. C'est déjà beaucoup. Mais on ne peut pas dire, de ce point de vue, que nous soyons au terme de nos efforts. »*

A propos de l'interruption du processus électoral en Algérie, le chef de l'Etat a déclaré : *« Pour réussir la démocratie, il faut réunir beaucoup de conditions, dans les domaines de l'éducation, du savoir, des institutions. Il faut naturellement aussi créer des traditions, avoir des habitudes. Cela est très difficile dans des pays qui ont vécu autrement. Ce qui est vrai c'est que, pour employer une litote, l'intégrisme ne me paraît pas le plus sûr moyen de parvenir à la démocratie. »*

M. Mitterrand a, d'autre part, souligné que Paris avait toujours souhaité établir avec Tripoli de bonnes relations avant d'ajouter. *« Je ne sais quel dieu malin a toujours voulu que ces relations fussent très compliquées. Il y a eu le problème du Tchad, qui a été réglé. S'il n'y avait pas eu dans un passé récent des actes de terrorisme qui ont jeté la suspicion, en tout cas dans l'esprit de la justice française, sur les actions de Libyens, nous serions sans aucun doute dans une situation d'apaisement, nos relations seraient tout de même plus fécondes qu'elles ne le sont* (1). *Nous n'avons pas d'a priori désagréable mais notre politique doit épouser les faits. Avec une Libye vivant selon les normes du droit international, comme il serait facile de développer des relations dont nous tirerions l'un et l'autre profit ! En tout cas c'est ce que je souhaite. »*

M. Mitterrand a, enfin, souligné que l'heure n'était pas venue de lever l'embargo contre l'Irak. *« Les causes du blocus*, a-t-il observé, *devraient cesser pour que le blocus cessât. Il est encore un certain style de régime, générateur d'insécurité dans la région, et qui exige une très grande vigilance. Bien entendu, plus tôt sera levé ce blocus, plus tôt j'en serai heureux. A condition qu'aucune menace ne subsiste. Les dispositions du gouvernement irakien ne sont pas telles que je puisse en avoir l'assurance à l'heure actuelle. »*

J.-P. L.

(1) Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien algérien *Essalem*, le colonel Kadhafi a qualifié « d'illogique » la demande d'extradition de deux Libyens soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de Lockerbie. *« Ces accusations sans aucune preuve sont des gros mensonges*, a-t-il ajouté. *Nous sommes des victimes du terrorisme et non ses instigateurs. »*

Dans une déclaration publiée à Londres

Amnesty International dénonce la « torture » dans les territoires occupés

Amnesty International a alerté, mercredi 29 janvier, dans une déclaration publiée à Londres, la commission des droits de l'homme de l'ONU sur la *« gravité »* de la situation dans les territoires occupés, qui n'a pas changé, selon elle, depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987.

« Les autorités israéliennes ont systématiquement recours à des méthodes d'interrogatoire qui relèvent clairement de la torture et des mauvais traitements », affirme l'organisation humanitaire, qui cite les coups sur le corps, souvent sur les organes génitaux, la privation de sommeil et de nourriture, la détention solitaire et la mise aux fers dans des cellules minuscules, sombres et glacées.

Amnesty dénonce le système judiciaire en vigueur dans ces territoires, qui empêche généralement les détenus d'avoir accès aux juges pendant dix-huit jours, et à leurs avocats et à leurs familles pendant *« beaucoup plus longtemps »*. A son avis, plusieurs centaines de Palestiniens des territoires occupés, y compris des prisonniers d'opinion, sont maintenus en détention administrative, sans inculpation ni procès.

D'autre part, l'armée israélienne a annoncé, mercredi, qu'elle avait réussi à démanteler plusieurs dizaines de *« cellules terroristes »* en Cisjordanie au cours des derniers mois.

Les centaines de personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir attaqué des militaires ou des civils israéliens, le plus souvent avec des armes de fabrication artisanale. Il s'agit surtout de membres du Fatah et du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Complot

ILS sont marrants, les confrères, ils sont tous là à s'interroger sur le pourquoi et le comment de l'affaire Habache. C'est pourtant clair. Il était pas bien, rien de grave, mais son « copain » Arafat s'est inquiété : Tu devrais te faire faire un check-up en Suisse. Manque de bol, la Suisse refuse. Là-dessus, il téléphone à Georgina : Est-ce qu'on peut passer par la Croix-Rouge française ?

Elle a un moment d'hésitation : Quittez pas ! Faut quand même que je demande au Quai d'Orsay. Elle appelle Scheer, le bras droit de Dumas, sur une autre ligne. Et lui :

– Oui, pourquoi pas ! Mais, attention, pas un mot au patron. Là, il est occupé à faire ses valises, il part pour Oman. S'il est au parfum, il risque de le répéter au Mimi. Ils sont comme cul et chemise. Et du côté de l'intérieur, t'as le feu vert ? Non, parce qu'il va falloir lui envoyer un avion spécial, à Habache, faire surveiller l'hôpital par des tapées de CRS et d'hélicoptères, bloquer la circulation...

– Là, pas de problème, je connais quelqu'un de toute confiance place Beauvau. Il m'a promis le secret. Marchand en saura rien. Reste le premier ministre.

– Edith ? Tu rigoles ! Au rythme où elle dégringole dans les sondages, elle s'accroche aux branches et elle aura rien de plus pressé que de donner une interview à la presse anglaise pour se vanter d'avoir pris une décision humanitaire, tout ça... Non, impasse sur Matignon. Ça ferait encore des vagues.

– OK ! J'ai Arafat qui s'impatiente au bout du fil...

– Attends, attends, je pense à un truc. Tu bosses à l'Elysée. Le Mimi sera rentré jeudi. Si jamais il l'apprenait et qu'il te croise dans un couloir...

– T'inquiète ! Je ne sortirai de mon bureau que pour aller aux toilettes et c'est la porte à côté. Je risque pas de le rencontrer.

– Bon, ben, d'accord. Oublie pas de convoquer les radios et les télés au Bourget. C'est le roi du terrorisme international, Habache. Tapis rouge. Faut lui réserver un accueil digne de lui. Sinon, il risquerait de se vexer, et alors là, bonjour les attentats !

EN BREF

□ **Confirmation de la condamnation du pilote de l'Airbus d'Habsheim pour diffamation.** – La 11e chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 30 janvier, le jugement du 29 janvier 1991 qui condamnait M. Michel Asseline, pilote de l'Airbus A 320 accidenté le 26 juin 1988 à Habsheim (Haut-Rhin), pour diffamation envers la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et M. Daniel Tenenbaum, alors directeur général de l'aviation civile. La cour, présidée par M. Jean-Marie Desjardins, a maintenu la peine de 10 000 francs d'amende prononcée pour diffamation envers la DGAC à l'encontre de M. Jacquet, ancien président du Syndicat national des pilotes de ligne d'Air France. Après l'accident de l'Airbus pendant une séance de démonstration, MM. Asseline et Jacquet avaient déclaré que les « boîtes noires » avaient été *« trafiquées »* pour mettre l'appareil hors de cause.

□ **La procédure Urba instruite à Lyon devrait se poursuivre.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui devait se prononcer sur les conséquences du décret annulant, *« en tant qu'*[il] *concerne M. Pezet »*, le jugement du tribunal administratif autorisant les Verts à porter plainte *« en lieu et place de la ville de Marseille »* dans l'affaire Urba (*le Monde* du 11 janvier), a rendu son arrêt vendredi 31 janvier. Estimant que *« l'action publique avait été régulièrement engagée »*, la chambre d'accusation estime que la cour d'appel de Lyon reste *« saisie de l'action publique »*. La procédure ouverte le 27 septembre 1991 visant trois élus socialistes marseillais, MM. Michel Pezet, Philippe Sanmarco, et Pierre Rastoin, devrait donc se poursuivre.

□ **CHINE : Pékin proteste contre l'inscription de la question tibétaine à l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.** – La décision de la Commission des droits de l'homme des Nations unies d'examiner, pour la première fois, le problème du Tibet, viole la Charte de l'ONU, a affirmé, jeudi 30 janvier, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Il a dénoncé *« un complot destiné à diviser la Chine et une tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures sous prétexte des droits de l'homme »*, ajoutant qu'il n'y a avait aucune violation des droits de l'homme sur le *« Toit du monde »*. – *(AP, AFP.)*

Au commissariat central de Bordeaux

Deux personnes sont décédées pendant leur garde à vue

BORDEAUX

de notre correspondante

A quarante-huit heures d'intervalle, deux personnes sont mortes au cours d'une garde à vue au commissariat central de Bordeaux. Le 28 janvier à 7 heures du matin, un jeune homme de vingt-quatre ans, Philippe Belaredj, a été découvert décédé dans la cellule où il avait été placé depuis la veille à 17 heures. Philippe Belaredj, présenté comme un toxicomane, était sorti de prison dans le courant du mois. Il avait été interpellé le 27 janvier pour tentative de vol et violation de domicile.

Raymond Gourlain, quarante-six ans, sans domicile fixe, avait été trouvé ivre sur un trottoir de Bordeaux le 29 janvier. Il avait été conduit par les sapeurs-pompiers dans un hôpital de la ville où on avait conclu à sa non-hospitalisation. Il avait alors été placé en « chambre de dégrisement » au commissariat. Il y est mort le 30 janvier vers 2 heures du matin.

Dans les deux cas, le parquet de Bordeaux a ordonné une autopsie. Selon un communiqué du procureur de la République *« les médecins légistes en ce qui concerne Philippe Belaredj, ont conclu à l'existence d'une pathologie pulmonaire ancienne et ont précisé qu'il n'y avait aucun traumatisme de nature à provoquer la mort »*. Des examens médicaux complémentaires ont été ordonnés et une information a été ouverte pour rechercher les causes de la mort. Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Raymond Gourlain n'étaient pas encore communiqués jeudi.

G. de M.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 janvier

Toujours hésitante

La tendance était encore hésitante jeudi matin 31 janvier à la Bourse de Paris. En hausse de 0,22 % au début des échanges, les valeurs françaises ont rapidement franchi de nouveau le point d'équilibre et affichaient une heure plus tard un recul de 0,12 %.

Parmi les plus fortes baisses de la séance, on relevait celles de Cerus, Fives-Lille, Compagnie bancaire. Du coté des hausses, on notait celles du CCF, Docks de France et Zodiac.

M. Dominique Baudis invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde » dimanche 2 février de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Baudis, député UDC de Haute-Garonne et maire de Toulouse, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre de RTL, le débat étant animé par Henri Marque.

SOMMAIRE

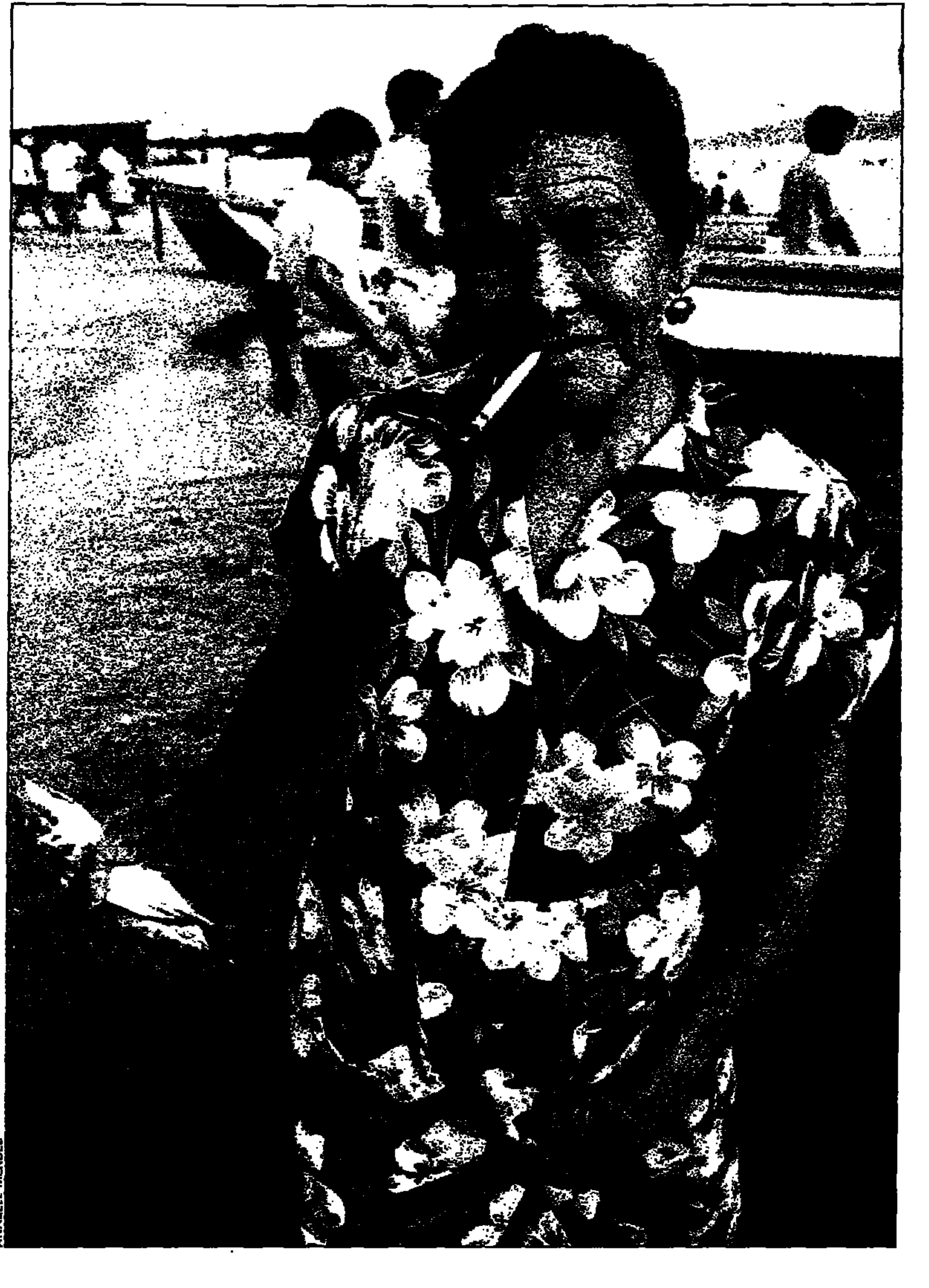
La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1992 a été tiré à 509 233 exemplaires.





Le Monde


ANABELL MENDEZ

Macuro, l'empreinte de Colomb

L'amiral pourrait bien avoir, ici, touché pour la première fois le sol du continent américain. Du moins, sur place, veut-on le croire. Au Venezuela, Macuro, à l'extrême pointe est du golfe de Paria.

C'EST une bien modeste croix *de bois, rongée par les* embruns, plantée à 200 mètres de la plage. Une croix sans prétention toute effrangée derrière sa grille rouillée. Fernando, le capitaine de la vedette qui vient de Puerto-de-Hierro, à deux heures de navigation de Macuro par temps calme, la contemple d'un œil perplexe. Comment croire que ce bout de bâton fiché en terre ait pu résister à cinq siècles d'intempéries? La casquette blanche rejetée sur la nuque, il se gratte la joue et affirme tout net que le symbole, de son point de vue, n'est pas à la hauteur de l'événement.

Est-on même bien sûr que Christophe Colomb ait, pour la première et seule fois pendant toutes ses expéditions, touché le continent sud-américain dans cette crique *étroite faite de pierraille éboulée du* golfe de Paria? Absorbé dans sa méditation, Fernando a l'air d'en douter. La montagne, couverte d'une dense végétation tropicale, domine et enserre Macuro de manière si abrupte que le village est à peu près invisible depuis la mer.

A l'horizon, on distingue, sur la droite et dans la brume de chaleur, les falaises escarpées et ocres de l'île de Trinité-et-Tobago, qui ferme l'entrée du golfe. Deux issues seulement plantées de cailloux qui émergent au milieu des remous des très forts courants et qui sont tous coiffés de bouquets d'arbres accrochés de guingois à la roche. De loin, on *dirait de minuscules boqueteaux* tropicaux ébouriffés et posés à même l'océan. Les fragiles barcasses des pêcheurs de Guiria ou de Mapire plongent dans les eaux à l'approche des îlots. Un homme posté à l'avant, le bras tendu, le corps à demi-penché sur l'eau, observe avec attention les écueils et les *signale à ses compagnons qui* souquent ferme sur leurs avirons. Des bandes de dauphins les escortent. Les travailleurs du bout du monde saluent avec de grands gestes le passage de la chaloupe qui tangue dans la houle atlantique.

Deux portes donc pour entrer et sortir du golfe, que Christophe Colomb a identifiées et nommées. Au sud, la Gueule du Serpent, entre le très large gouffre de l'Orénoque et celui du rio San-Juan. Au nord, la Gueule du Dragon, qui débouche sur la fantastique beauté pure de la côte nord de la péninsule : une barrière presque tropicale de forêt vierge haute de quelque 800 mètres et *qui dégringole sur des grèves* pâles dignes de Robinson Crusoé. Un paradis sauvage coupé seulement de rares hameaux de pêcheurs et pratiquement inviolé. Du moins jusqu'à présent. Car des menaces sérieuses apparaissent qui suscitent *perplexité et colère.* Des projets industriels d'envergure et des plans de développement d'un tourisme de masse risquent en effet de mettre en danger l'équilibre naturel de cet éden *presque ignoré.*

Isla de Gracia, l'île de grâce, c'est le nom que donna l'amiral à ces rivages qui l'enchantèrent. Le 4 août 1498 – c'était son troisième voyage, – il avait quitté la Trinité *avec l'intention de traverser le golfe* en direction de la péninsule, cette étroite et longue langue de terre de l'actuel littoral nord-est du Venezuela, dans l'Etat de Sucre.

Colomb souhaitait naviguer plein ouest, le long de la côte méridionale de Paria, qu'il croyait être une île. Il a écrit dans son *Journal* qu'il *pouvait apercevoir des champs cul*tivés et des huttes, mais pas de traces de vie humaine. Les habitants terrifiés avaient fui dans la montagne. Le 6 août, ses hommes d'équipage purent finalement capturer quatre indigènes, appelés à *servir de témoins* pour la cérémonie de prise de possession *« au nom du roi d'Espagne »* de ce lieu que Colomb situa aux alentours du rio Guiria et où il passa, dit-il, deux nuits. *D'autres membres de la* tribu, apparemment rassurés, s'approchèrent des caravelles à bord de leurs pirogues pour échanger *« des fruits contre du sucre ». « Ils étaient gais, aimables et hospitaliers »*, nota Christophe Colomb.

Celui-ci s'était aperçu que les eaux du golfe étaient peu salées, l'énorme quantité d'eau douce déversée dans l'océan par l'Orénoque faisant sentir ses effets très loin au-delà de Guiria. Intrigué, il envoya en reconnaissance le *Correo, l'une de ses caravelles; l'équi*page revint le 11 août, confirmant l'existence d'un océan d'eau douce, *« formé par quatre énormes embouchures »*. Mais Colomb était pressé d'atteindre Saint-Domingue et il avait affronté un début de mutinerie. Il reprit donc la route du nord, sortant du golfe, non sans de grandes *difficultés, par la Gueule* du Dragon.

Souffrant, il fit encore une escale à l'île de Margarita, au nord de Cumana, ainsi nommée par lui en l'honneur de l'infante d'Autriche. L'amiral cherchait, comme on sait, l'Asie, mais il eut l'intuition qu'il avait, pour la première fois, pris pied sur un autre continent. *« Je crois,* écrivait-il le 14 août, *qu'il s'agit de la terre ferme. Très étendue et d'un lieu que personne encore n'avait connu. »*

Il comptait bien revenir explorer lui-même cette ouverture possible sur un autre continent que l'asiatique de ses rêves, embarquer au passage *les monceaux de colliers de* perles fines qu'il avait demandé aux femmes des indigènes de lui rassembler *« en quantités considérables »*. Mais l'amiral ne revint jamais, sans être vraiment certain d'avoir touché au but. L'histoire et *la légende se rejoignent.* Macuro et la péninsule de Paria sont les seuls sites du continent sud-américain foulés brièvement par le voyageur génois.

*Macuro s'appelle aussi Puerto-*Colon, mais ses habitants préfèrent *le premier nom et, partant,* ils revendiquent avec violence et une certaine arrogance naïve ce passé ambigu à leurs yeux. Une imposante statue en bronze de Dom Cristobal a même été érigée sur la place envahie d'herbes *folles* qui jouxte l'embarcadère aux planches *en bois disjointes.* Comme la croix symbole, la statue a déjà des taches de vieux; elle apparaît rapée et délavée. Elle se trouvait à Caracas, dans le quartier du Calvaire, et son transfert à *Puerto-Colon* est relativement récent. Mais quelques *années ont suffi pour lui donner* cette patine verdâtre qu'ont les coffres de croisière abandonnés et qui ont lentement moisi dans la chaleur tropicale. L'amiral, sous son chapeau d'époque à bords relevés, tend le bras vers le golfe vide et scintil*lant, mais l'humidité mine son* socle et un rideau de bambous le dissimule en partie au yeux des navigateurs d'aujourd'hui.

Jours tranquilles à Macuro. Trop tranquilles. A longueur de semaines, Macuro suinte l'ennui. Les visiteurs sont rares. On aperçoit parfois, au large, des bateaux spécialisés dans la pêche sportive au gros et qui croisent avec noncha*lance vers l'île des Patos. Mais leurs* propriétaires ne mettent pas pied à terre. Pour-quoi faire? Des escales à Port-d'Espagne, à La Trinité ou à Guiria suffisent. De grands voiliers de plaisance descendent régulièrement des îles du Vent, de l'arc caraïbe, de Grenade. *Ils musardent* autour de la barrière de corail entre *Margarita et Tobago, mais préfè*rent, pour s'isoler, les criques désertes du littoral septentrional. Non, Macuro a le dos solidement appuyé au nord à la cordillère qui lui fait de l'ombre tôt dans l'après-midi.

Au sud le golfe, à l'est et à l'ouest la jungle exubérante, touffue, humide avec de rares brèches de savane d'un vert tendre. Une réserve botanique d'une grande richesse, domaine de lianes et de fougères géantes, d'orchidées, de colibris et de loutres noires.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

Lire la suite page 24 et 25

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Label et les belles

L'ARRIVÉE sur le marché, et dans nos subconscients, de la Safrane, dernière-née de Renault, vient enrichir un patrimoine mythologique de mots à fort pouvoir évocateur, de mots détournés, à double sens ou inventés que charient la pub et l'industrie pour désigner des biens de consommation, et semer un peu de rêve dans nos grisailles quotidiennes de fin de siècle.

La Safrane est donc une auto, une grosse, une belle auto, pour faire la nique aux Japonais, mais c'est encore mieux que cela. C'est une Safrane, c'est-à-dire, à en croire les bonnes fées de chez Renault, une certaine idée de l'opulence et de la sensualité. Une terminale en « e » muet, un mot doux pour un moteur silencieux, une envie d'Orient, par son origine lié au safran, et, au-delà, quelque chose qui touche à la sérénité boudhique. Bonzes aux robes jaune safran. Raffinements d'antan, retours aux sources.

L'a-t-on remarqué, Safrane prend trois syllabes, pour mieux illustrer l'idée d'une voiture longue, alors que les inventions précédentes des constructeurs s'étaient attachées à la recherche de surnoms brefs, deux, voire une syllabe, pour de « petites nerveuses ». Chez Renault, ce fut la Clio, une rigolarde, jeune fille-auto toute simple, sans chichis, un pied-de-nez aux Mercedes de papa.

Et, comme Clio, Safrane est à peu près prononçable dans toutes les langues. Mieux, le vocable doit s'enrichir des piments des accents locaux, plus sûre garantie d'universalité. On le voit, donner un nom à une quatre-roues et à un volant est aujourd'hui affaire très sérieuse.

Safrane, comme Clio, n'a pas été choisi au hasard, mais déduit par ordinateur, parmi des milliers de mots poétiques déposés par les marques automobiles. Safrane est « un mot fabriqué », hors dictionnaire, entre *safran* et *safrané*. Les concurrents n'y avaient pas pensé.

Drôle d'histoire ! Depuis une dizaine d'années, Renault envisageait d'abandonner ses appellations à numéros. L'histoire avait ainsi débuté, que les Renault étaient nées, hier, des évidences mécaniques depuis la R 4. R 4 pour quatre chevaux. « *Quatre roues, quatre portes, quatre chevaux* », annonçait même une réclame d'époque. Puis, on avait monté les numéros, les gros pour les grosses cylindrées, les petits pour les petites. En revenant dans le symbolisme des mots, Renault a découvert que d'autres constructeurs s'en étaient appropriés des listes entières, de mots. Même sans rien en faire, pour les garder de par soi, empêcher l'autre de s'en saisir. Rude bataille, aussi vive que celle des secrets de pneumatiques ou de cylindres en V. A peu près tous les prénoms féminins, les déesses grecques ou indiennes, toutes sortes de références féminines, car, depuis fort longtemps, les poètes de l'automobile savent que l'homme assimile son automobile à une douce maîtresse.



Rêvons un peu. C'était hier, et les Américains proposaient déjà des voyages, par leurs voitures. Cadillac Eldorado, ou Ford Vendome. Chevrolet Malibu ou Pontiac Bonneville. Leurs voitures étaient aussi chevaux : Ford Mustang, Bronco ou Pinco.

PUIS on passa aux idées de force, aux mots courts et racés, Opel Manta, Plymouth Fury ou Commando. Les Italiens, eux, moins puritains féminisaient leurs bolides, Flavia, Fulvia, Aurelia, chez Lancia, Jalpa, Minza, chez Lamborghini, toute une gamme de femmes en « a », parce que cette voyelle, paraît-il, allait bien à l'automobile, ce qu'ont compris les rivaux japonais de Honda ou de Yamaha. Hier aussi, les Français avaient imité leurs cousins américains, et il y eut, ici, des Versailles ou des Vendôme, après de très jolis noms, autres idées d'espace ou d'opulence, de nervosité ou de respectabilité.

D'autres constructeurs demeurent, eux, fort masculins dans l'appellation. Ils avaient commencé avec des numéros, rivés à la mécanique. Ils ont continué, avec leurs GTM, leurs 1800, leurs gammes de X, comme chez Citroën. Ceux-là ne font rêver que les fous de courses, les machos du numérique des puissances-moteurs. Renault les quitte, BMW ou Mercedes, pour rejoindre les poètes.

ET c'est fou, à bien y réfléchir, ce que les mots, sur le marché, comme sous nos crânes, peuvent submerger les objets ! Les ondes, la télé, nos décors urbains regorgent de « petits noms ». L'habitude en vient, là encore, d'Amérique, qui nomme tout, jusqu'à ses missiles Patriot. Bien avant « Tempête du désert » – la guerre du Golfe, – elle a, de tous temps et toutes guerres, baptisé ses bombes. Celle d'Hiroshima s'appelait Little Boy, celle de Nagasaki Fat Man...

Plus pacifiquement, si l'on peut dire, tout, ou à peu près, peut s'intituler avec les mots de l'enfance ou de Walt Dysney. Notre fusée est une femme, Ariane. Les parfums ont épuisé leurs épices, jusqu'à l'Opium. Même les cyclônes portent des prénoms. Plutôt que TF 1, A 2 et FR 3, cauchemars des dessinateurs de logos, nos chaînes pourraient s'appeler Margot, Marianne et Elise. La 5 serait Orpheline, ou Nana. L'A 320, Ambigu, puisqu'il y a bien, chez les militaires, des noms qui disent bien ce qu'ils veulent dire. Sous-marin Redoutable, chasseur Mystère.

Le civil pourrait avoir plus d'audace et poétiser ses échangeurs routiers, son trou de la Sécu, ses affaires politico-financières.

Le politique est dans l'erreur avec ses sigles secs, repoussants, PS, PC, UDF. Mieux vaudrait peut-être que Victor devance Amédée au premier tour, et que les syndicats CGT, CFDT, en perte de vitesse, connaissent les langueurs de Rosa Lux ou de La Sainte. C'est comme l'EDF, qui gagnerait à se nommer Zeus, GDF, qui s'accomoderait mieux de Senteur. Le Plan, auquel siérait mieux Demain, ou Après-demain.

Secretaire d'Etat à l'après-demain : cela vous aurait une autre allure. Cela prêterait à sourire. On pourrait chanter : après-demain, peut-être... *Le Temps des cerises* marquerait nos nostalgies d'antan. L'an 2000 pourrait bien n'être que répétition de l'An Mille. Alors, disons-le comme tel !

Oui, les autos qui font rêver, plus par ce qu'elles évoquent que par leur capacité à résister aux chocs routiers, allègent, par des clins d'œil, nos journées, et pas seulement à l'heure des embouteillages. Et encore... Mieux vaut lire, au cul d'une bagnole polluante, qui vous bloque place de la Concorde, Samba que XYZ 5200. Samba, ça donne envie de danser. Honda Civic, de rester sage. Renault Espace, de s'enfuir à l'air libre. Oui, les embouteillages sont parfois comme des livres ouverts.

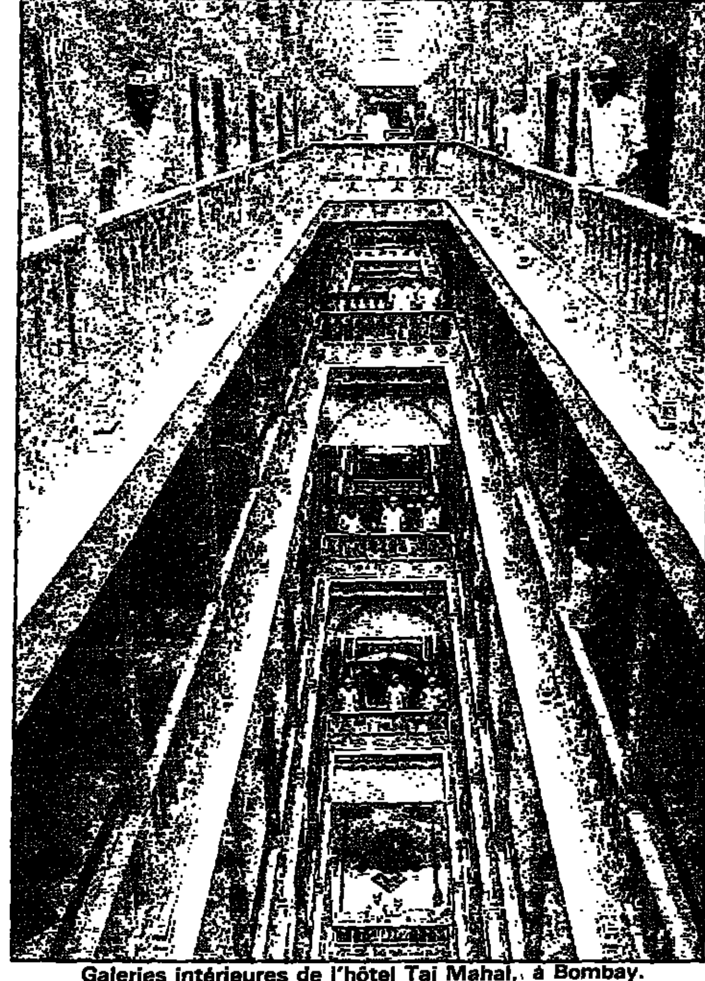
Philippe Boggio

ESCALES

Destination luxe

Les uns déroulent le tapis rouge. Les autres parlent de privilèges. D'autres, encore, jouent la carte du prestige. Certains, enfin, affichent, tout simplement, leurs passions. Tous ont en commun d'être baudelairiens, tendance « luxe et volupté ». Avec, souvent, un penchant pour la haute couture, certains offrant, par exemple, « une griffe de qualité », d'autres présentant leur « collection hiver ».

Pionnier du sur-mesure, Tapis Rouge (6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94) a poussé la logique jusqu'au bout en renonçant à publier une brochure pour se concentrer sur la confection de circuits « *à la carte* ». De son côté, Privilèges Voyages (38, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 47-20-04-76) insiste presque davantage, dans son catalogue 1992, sur « *le savoir-faire d'une agence pas comme les autres* » que sur les destinations programmées, « *chaque voyage pouvant être adapté et personnalisé* ». Un souci du détail qui commence par le cadre feutré où vous reçoit un conseiller en voyages et se poursuit, une fois sur place, par des guides de haut niveau et des animations exclusives, voire des circuits culturels haut de gamme en collaboration avec l'Association des amis de l'Orient. Autant de « plus » et de « différences » soigneusement détaillés dans une brochure sur papier glacé qui propose notamment, cette année, la Ciociara (une région située près de Rome), un survol de Prague en montgolfière, deux jours sur le site d'Angkor et la découverte du Yémen du Sud. Rien de vraiment surprenant, donc, dans ce menu très BCBG qui traite avec discrétion un élément apparemment superfétatoire pour la clientèle visée, le cahier des prix... Même classicisme avec la brochure « Prestige » de Jet Tours (agences de voyages, agences Air France et 47-05-01-95), filiale tourisme d'Air France, qui, elle, se résume à une sélection de 39 hôtels « *chic et charme* » avec, cet hiver, trois nouveautés : le Ciragan Palace Kempinski à Istanbul, sur le Bosphore, et, aux Caraïbes, la Cocoteraie/le Méridien à Saint-François en Guadeloupe et la Samanna, à Saint-Martin. Parmi les avantages offerts, un « coupe-file » évitant l'attente à l'aéroport. Les hôtels (des palaces pour la plupart) sont également à l'honneur dans la brochure « Les Passions » de Forum Voyages (11, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-20-20, ou sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre par le serveur téléphonique 47-27-36-37 ainsi que par le Minitel 3615 code FV), qui, comme son nom l'indique, regroupe, au niveau des séjours mais aussi des circuits (Thaïlande, Inde, tours du monde), les coups de foudre et les coups de cœur du voyagiste. Spécialiste du « luxe moins cher » (grâce à des vols à prix réduits), Forum Voyages n'en a pas moins créé, dans trois de ses agences parisiennes (dont celle de l'Opéra), des espaces destinés à redonner au client un statut privilégié. Un voyagiste qui, à l'occasion, joue également les mécènes éclairés en prêtant, par exemple, son concours à André Bercoff, auteur d'*Un tour du monde des hôtels mythiques* (Editions Fayard). Sept de ces hôtels (dont le Waldorf Astoria, l'Oriental et le Taj Mahal) figurent d'ailleurs dans la brochure. Un regret, cependant : que l'Europe soit absente de ce florilège.



PATRICK JACOB

Galeries intérieures de l'hôtel Taj Mahal, à Bombay.

Il était une fois La Tania

Ses voisins les plus acerbes, qui stigmatisent notamment « *son architecture d'HLM* », l'ont baptisé « *la verrue des trois vallées* ». « *Un véritable scandale* », insiste le directeur de l'Office du tourisme de Courchevel, soulignant, en contrepartie, le méritoire lifting de sa station, sans dire mot toutefois d'une nouvelle patinoire au look plutôt incongru. En face, on se compare volontiers à un « *grain de beauté* » et l'on vante « *la station la moins chère* » de ce prestigieux domaine.

En fait, La Tania ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Certes, la bonne santé de la dernière-née des stations françaises (elle a vu le jour en décembre 1990) fait un peu figure d'exception (*le Monde* du 18 janvier) comparée à l'avenir souvent incertain des jeunes stations savoyardes. Certes, située à 1 400 mètres, entre les stars Courchevel et Méribel, elle a su habilement, tout en misant sur une image de tranquillité, se relier directement, *via* une télécabine et un télésiège, à ce qui est sans doute le plus vaste domaine skiable du monde avec ses quelque deux cents remontées mécaniques et ses 600 kilomètres de pistes balisées.

Qui pourrait le lui reprocher sinon ceux qui craignent peut-être de voir ses skieurs envahir leurs pistes amoureusement bichonnées ? Bien intégrée dans un cadre naturel préservé et boisé, elle constitue surtout une opération immobilière à l'architecture homogène, opportunément glissée dans le dispositif des Jeux olympiques dont elle accueillera certains des athlètes, les hockeyeurs en particulier. Reste, au bout du compte, une station à dimension humaine (1 800 lits actuellement) et qui entend sagement le rester (à terme, elle ne devrait compter que 3 500 lits), consciente que son atmosphère intime et conviviale représente son principal atout face au succès et au cosmopolitisme de ses voisines plus connues et plus huppées. A condition de le faire savoir, notamment aux familles, sa cible privilégiée avec la clientèle européenne et les séminaires. Si les appartements (résidences de tourisme avec gestion locative) se vendent bien, la commercialisation, sous l'enseigne Citadines (réservation au 79-08-80-08 et par Minitel 3614 Citadines), des deux résidences hôtelières (près de deux cents appartements aux dimensions généreuses) et de l'hôtel « 3 étoiles » (71 chambres et un service encore perfectible) paraît plus laborieuse. D'où l'entrée en scène d'un dynamique intermédiaire, Réductour, qui propose, pour février et mars, des locations d'appartements à des tarifs alléchants (Minitel 3615 code Réductour ou au 30-30-08-84), propres à dégeler sceptiques et indécis. Pour ce qui est de l'après-J.O. et de la saison 92-93 (la station sera fermée cet été pour cause de travaux), on compte beaucoup sur quelques équipements additionnels (salle polyvalente, piscine, discothèque, etc.), une animation étoffée, le dynamisme et la bonne volonté de l'office du tourisme (tél. : 79-08-40-40) et de l'école de ski mais aussi sur l'action de voyagistes expérimentés, tels Chorus Tours, Lagrange, Voyages Loisirs ou Carrefour Vacances. Pour terminer, quelques filières pour ceux qui souhaiteraient encore assister aux J.O. Spie Loisirs Agences dispose de studios (de 4 560 F à 5 700 F la semaine) et de 2 pièces (de 5 880 F à 8 900 F) « skis aux pieds », au cœur du domaine olympique, à Val-d'Isère, Tignes, Méribel, Courchevel, Val-Thorens (79-06-50-22) et Méribel (79-00-46-46) ou Lagrange Vacances (Minitel : 3614 Lagrange) qui propose, du 15 au 22 février, des studios pour 4 personnes aux Arcs (ski de vitesse) pour 3 949 F et des studios 3 personnes à La Plagne (bobsleigh) pour 2 935 F.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard**

TÉLEX

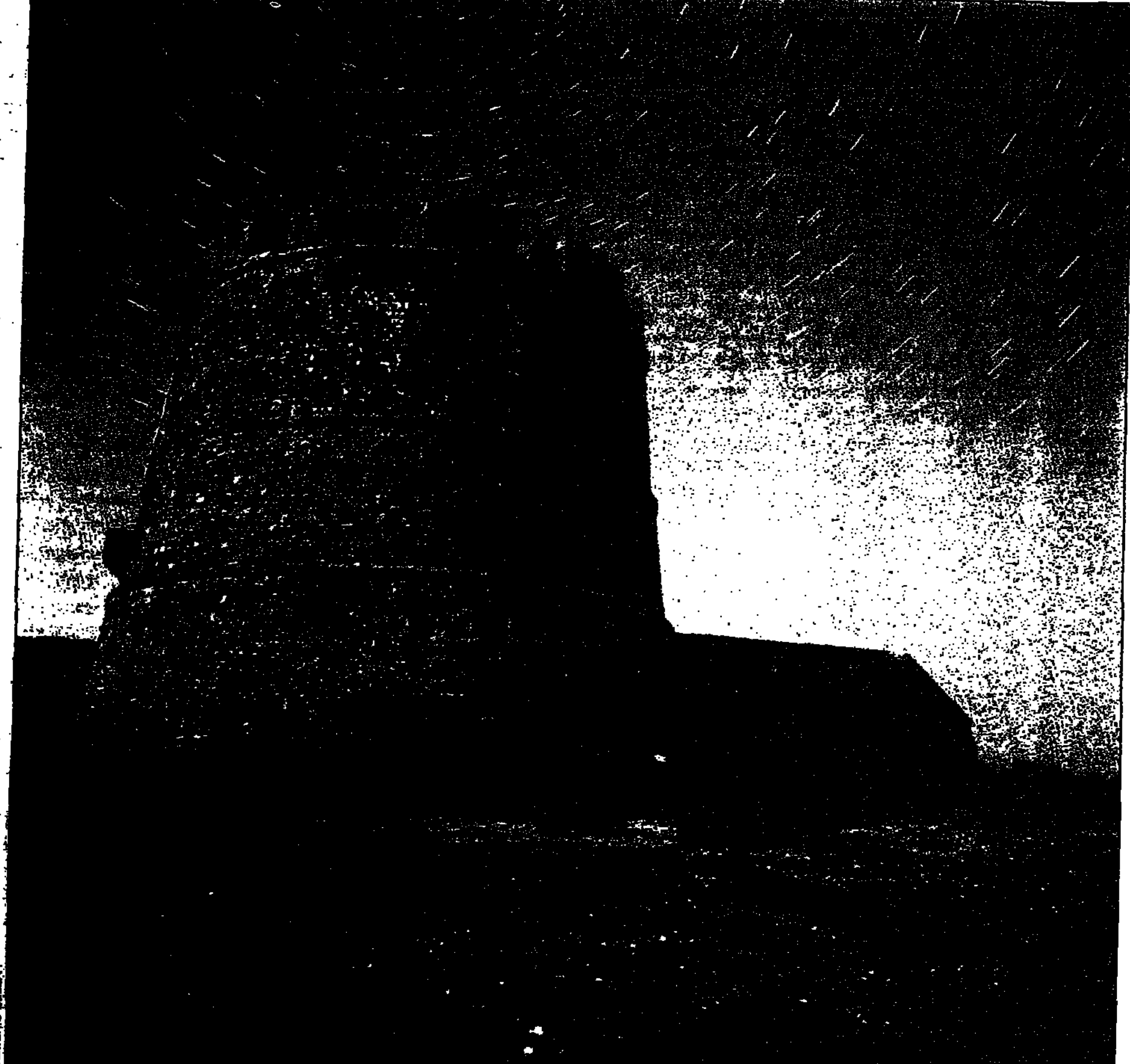
Voguer huit jours en famille, de février à mai, à bord du *Mermoz* de la compagnie Paquet, qui, pour sept de ses onze croisières antillaises « 7 jours, 7 îles » (à partir de 10 450 F), offre la presque gratuité aux enfants de moins de seize ans partageant la cabine de deux adultes parents ou grands-parents, seule une participation aux frais d'acheminement aérien de 2 950 F par enfant étant demandée. A bord, « Club junior » et animations spéciales. Dans les agences et au 49-24-42-00.

Dépaysement sur un plateau avec les forfaits proposés par Episodes, une formule du groupe Accor. On commande par téléphone (de Paris au 46-98-97-97, de province au 36-63-08-04) et l'on est livré à domicile. Au choix : un week-end de soldes à Londres (jusqu'au 15 février) ou de remise en forme aux Sables-d'Olonne, une semaine de thalassothérapie à La Rochelle-Châtelaillon ou neuf jours de soleil aux Caraïbes. Ainsi que le Carnaval de Nice, l'exposition Rembrandt d'Amsterdam ou *les Misérables* à Paris.

Nouvelle vague de tarifs aller-retour promotionnels proposés par Air France jusqu'au 12 avril, au départ de Paris et de la province. Baptisés « Embarquement immédiat », ils concernent sept destinations en Europe, quatre au Maghreb, cinq en Amérique du Nord et au Mexique (jusqu'au 28 mars), trois en Amérique du Sud et sont inférieurs en moyenne de 60 % à 70 % aux pleins tarifs de la classe « économique ». Les conditions d'application plutôt complexes justifient le recours aux agences Air France ou aux agences de voyages.

« Top Resa Paris », rendez-vous des professionnels du tourisme venus présenter ou découvrir les nouveautés de l'été, se tiendra les 7 et 8 février au Palais des Congrès, porte Maillot, à Paris. Renseignements au 42-50-21-35.

Tatihou, l'île retrouvée


FRÉDÉRIC BELLAY

Chien de garde oublié de la rade de Saint-Vaast-la-Hougue, dans la Manche, l'île de Tatihou offrira en juin prochain aux promeneurs son histoire et ses bâtiments après une quarantaine de trois siècles. Brève traversée et visite.

« IL n'y a pas longtemps qu'elle était jointe à la terre ferme, mais à présent elle s'isole à toutes les marées... », écrivait de Tatihou en 1678 l'auteur de *Mémoires sur les descentes des côtes maritimes de Normandie depuis Le Tréport jusqu'à Cherbourg*. Pour un peu il l'aurait représentée prenant le large et dresserait un acte de naissance en contradiction flagrante avec son appellation normande de *« terre entourée d'eau »*. La toute première, il est vrai, avec ses voisines de Saint-Marcouf, que les peuples venus du Nord aient pu rencontrer en Manche.

Tatihou, à la manière de Noirmoutier d'avant le pont, peut bien n'apparaître qu'île à temps partiel, en conditionnelle, l'œil fixé sur l'horaire des marées, qui l'obligent à revenir pointer à terre chaque jour par un chemin cahoteux d'un kilomètre huit cents (le Rhun, Rûn ou Ran), avec une brève relâche à mortes-eaux ; l'Histoire, elle, lui a accordé la pleine insularité. Les hommes se sont en effet chargés (ou acharnés) à rectifier ce que la nature n'accordait qu'à demi pour ériger ses 27 hectares en corps étranger isolé de la côte, le modelant pour cela moins dans son contenant que dans son contenu.

C'est lui que la réhabilitation actuellement engagée fait remonter à la surface pour en exhiber la teneur ou l'esprit à travers quelques moments majeurs, tout en gardant silence sur les épisodes semi-carcéraux contemporains, encore trop présents peut-être pour entrer dans une histoire ou être couverts par l'amnistie muséale. Le vandalisme auquel l'île fut abandonnée deux ans durant (1984-1986) ne signifiait rien d'autre, dans une complicité de tous bords, qu'une volonté d'anéantir précisément ce passé-là, un coup de pouce à son bannissement des mémoires.

L'histoire de Tatihou, il est vrai, paraît accumuler les handicaps. Elle se fait remarquer une première fois il y a trois siècles, lors du désastre (souvent considéré comme glorieux par nos manuels) de la Hougue. Le bon Tourville, écrasé par le nombre, n'y étant pour rien, c'est bien elle qui aurait manqué à ses devoirs en n'abritant pas convenablement six navires de la flotte française que l'Anglo-Hollandais y coulera. Défaite pour Louis XIV, la bataille sera une victoire pour le présent, qui peut recueillir en suffisance sur ces fonds de quoi armer dans l'île un musée d'archéologie maritime centré sur le Grand Siècle.

Ainsi, Tatihou, secrètement, ne faisait-elle qu'engranger pour le futur. En mer et sur terre. Car, dès 1694, Vauban ordonne de la transformer en un bastion renforcé d'une île dans l'île. De larges douves y isolent en effet des casernements groupés autour d'une puissante tour à canons qui trouve son pendant à la Hougue afin de tenir la rade, et bien au-delà lorsque sera fortifiée un siècle plus tard Saint-Marcouf. Les Allemands ajouteront à la pierre une touche de béton en 1940 en la complétant de blockhaus qui, pour avoir vue par temps clair jusqu'aux falaises du Bessin, n'en révéleront pas moins leur insuffisance lors du débarquement allié.

Mais l'événement essentiel (et second handicap) sera la construction en 1722, derrière une double enceinte, d'une seconde île dans l'île : un lazaret. Lorsque la peste éclate à Marseille en 1720, il existe déjà au Hoc, près du Havre, un établissement chargé de contrôler et d'isoler les voyageurs en provenance de zones suspectes.

C'est cependant Tatihou qui obtient alors juridiction sur tout ce qui navigue à destination de Rouen, du Havre ou de Cherbourg, et les vaisseaux en provenance d'Italie, de Provence et d'Espagne doivent y faire relâche pour y débarquer, au premier symptôme, marins et marchandises.

La Révolution aidant, sans doute se convainc-t-on un peu trop vite de l'éloignement des épidémies, et le lazaret est transformé en cantonnement d'un régiment du génie. Avant que les menées successives du choléra et de la fièvre jaune ne l'amènent à reprendre du service. En 1830, Tatihou contrôle jusqu'à deux navires par semaine, les équipages restant cette fois consignés à bord, où l'on traite le mal à coup de fumigations si redoutables qu'en 1880, faute de combattus, l'établissement cesse de fonctionner.

FRÉDÉRIC BELLAY

Peste, fièvre jaune, choléra, chaque siècle aura offert à l'île sa maladie avant que l'on argue de son grand air pour prévenir la tuberculose au début du vingtième, ou de son idéale clôture marine pour y traiter ensuite des maladies « sociales » (adolescents « difficiles », petits délinquants, puis jeunes repris de justice). A chaque fois, vue du rivage, c'est l'île tout entière qui sera pestiférée, cholérique, délinquante. Avec ses visiteurs, c'est elle-même qui est mise en quarantaine, au ban de la côte. Saint-Vaast-la-Hougue ne cessera de lui tourner le dos, à la manière des charrettes qui s'engageaient à reculons dans l'étroit portail du lazaret pour délivrer leurs marchandises et éviter tout contact avec ses résidents. Aujourd'hui encore, 80 % des Saint-Vaastais n'ont jamais mis les pieds sur un territoire ancré sous leurs yeux.

L'île semble cependant s'engager dans une ère de respectabilité lorsqu'est créé dans le lazaret en 1888 le laboratoire maritime du Muséum de Paris. Vient alors s'ajouter à l'architecture militaire, puis hospitalière, une note scientifique, avec une étrange tour chargée de capter à chaque marée montante les eaux neuves venues du large pour les envoyer nourrir les bassins où l'on étudie l'élevage du turbot, la vie des animaux dans le sable ou la vase, et, surtout, celle des algues, dont la baie est prodigue. Forte de ce prototype d'IFREMER, Tatihou paraissait se ranger lorsque la Grande Guerre envoya ces savants poursuivre leurs recherches à Dinard pour laisser la place aux prisonniers austro-allemands.

Les repreneurs suivants, comme on ne disait pas encore, seront les colonies de vacances. L'annuaire de l'enseignement primaire de la Manche de 1926 s'en enthousiasme : *« Avec nos petits Robinson, notre chère petite île a commencé une nouvelle histoire. Celle du passé lointain fut surtout guerrière, associée à celle de sa sœur, la Hougue, au nom tristement célèbre. Mais le lazaret évoque déjà des souvenirs de maladies et de mesures contre la contagion. Après un long intervalle, c'est cette histoire que nous voulons faire revivre avec nos œuvres de préservation et d'hygiène... Le Muséum, qui nous a précédés dans l'île, aura d'ailleurs facilité grandement notre tâche. Son laboratoire maritime (...) deviendra par un hasard heureux un remarquable laboratoire de santé. Ses magnifiques constructions trouveront toutes leur emploi, même l'aquarium, qui se transforme en salle de bains-douches, même les salles de collections et les piscines où nos enfants vont dormir ou s'ébattre en lieu et place des poissons. »*

Ce lyrisme candide habille un désir aveugle de s'inscrire dans une continuité historique. Comme si la colonie devait se porter garante des fonctions successives d'un hôpital, d'une caserne, d'un musée, d'une prison, en être une synthèse, une sorte d'aboutissement, une fin dernière. Alors qu'un glissement de fonctions apparemment aussi simple pourrait conduire à interroger l'idée même de colonie et, bien sûr, toutes celles à l'ouvrage en l'île, de défense, de quarantaine, d'architecture... susceptibles d'échanges, d'appariements, donc des perspectives les plus variées.

Un jeu auquel la nature entend bien participer, prête à prendre de vitesse les entreprises humaines, et à leur imposer sa note. Ainsi, lorsque disparaissent au milieu des années 80 les colonies humaines (le lazaret sera devenu successivement centre de redressement, puis lycée d'enseignement professionnel), les lieux sont-ils immédiatement investis par celles d'oiseaux, avec suffisamment de conviction de la part des goélands, des mouettes et des cormorans pour qu'on se sente contraint de leur abandonner le bel îlet voisin construit par Vauban. Lieu d'hivernage pour les hérons cendrés, les eiders, les harles, reposoir pour les courlis et les bécasseaux, une large part de Tatihou s'est affirmée en conservatoire ornithologique désormais sous protection.

A partir du 5 juin prochain, pour l'anniversaire de la bataille de la Hougue, et après trois siècles d'interdiction, l'île se rendra au continent. La réhabilitation de ses murs autant que de son image en plein chantier. Réservée aux exclus, par choix ou par contrainte, elle sera désormais, à raison d'une navette chaque demi-heure, ouverte à tous. Ile musée, île promenade, île observatoire, île pension, elle va offrir son théâtre tourmenté aux visiteurs d'un jour comme aux classes de mer ou aux séminaires. Voudra-t-on y voir une autre tentative d'inscrire le mot fin à son histoire ou un nouvel épisode à ajouter aux précédents ?

De notre envoyé spécial

Jean-Louis Perrier

► Saint-Vaast-la-Hougue se situe à 17 km de Valognes (gare SNCF) ou de l'aéroport de Cherbourg. Renseignements : Accueil Tatihou, quai Vauban, 50550 Saint-Vaast-la-Hougue. Tél. : 33-23-19-92.

Les stylographistes de Calcutta


MARTINE FRANCK/MAGNUM

« Dactylos des rues » ou « stylographistes », environ trois cents écrivains publics proposent leurs services dans les artères de Calcutta. Ils possèdent ou louent leur machine à écrire. Le plus souvent des Remington ou des Facit. Rencontre.

CALCUTTA-LA-DOULEUR : une ville comme bombardée par la misère et aux allures de camp de réfugiés. Le tiers de la population est dite « flottante », c'est-à-dire sans travail fixe et sans abri. Trois ou quatre millions de personnes mithridatisées par la faim. Même mendier leur est interdit, et – faute d'intermédiaire – ils n'ont pas accès aux bidonvilles. Ces pieds-poudreux ne sont ni des ascètes *(sadhu)* ni des pénitents *(yogis)*, seulement des hommes de la mauvaise chance. Des rebuts de l'Histoire. L'expression n'est pas belle : la réalité qu'elle désigne encore moins !

Il faut savoir qu'en Inde – septième puissance industrielle du monde – 40 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, à savoir moins de 2 400 calories par jour et à peine 39 F de dépenses mensuelles. Calcutta, s'il faut en croire un petit livre de la collection « Que sais-je ? », détient *« le record du monde de la misère »*. Mais, à peine arrivé, le premier choc passé, la chimie du peuple en fusion vous transforme : au fil des rencontres, des mains jointes qui vous saluent (le *pranam*), du *naan* partagé (le pain d'ici), des fleurs offertes, le sordide se fond au lumineux.

Evidemment, il y a les chevronnés de l'Inde. Les incollables sur les castes et les religions. Les « quinze-*ans-de-Katmandou » et les « dix-*ans-de-Bénarès ». Ceux qui récitent des morceaux entiers du *Ramayana*, du *Bagavatta* ou du *Mahabarata*, et qui possèdent déjà de fortes notions de sanskrit. Ils parlent généralement un peu d'hindi et un peu de bengali. Leur anglais est teinté de langueurs orientales et d'un *r* suavement roulé. Ils donnent, le plus souvent, une image surexposée du sous-continent en soutenant d'obscurs paradoxes : *« Simplifier l'Inde, c'est la vulgariser, la désophistiquer. A savoir : détruire ce qui en fait justement la beauté. »*

Le touriste cultivé, à l'opposé, a une vision quantitative du pays : *« Six fois plus grand que la France »*, 840 millions d'habitants, 15 langues constitutionnelles et 1 652 dialectes. Il égrène le chapelet des religions : 82,6 % d'hindous, 11,4 % de musulmans, 2,4 % de chrétiens, 2 % de sikhs, 0,7 % de bouddhistes et 0,5 % de jaïns. Cette accumulation de données – tout droit sorties d'*India Today* – vise sûrement à compenser les inconvénients du regard exotique qui découple, désynchronise et fragmente. L'idéal serait d'aller, en une sorte de fondu enchaîné, progressivement, de la courte vue à la longue durée...

Calcutta déborde d'hommes et de bruits. Les chauffeurs y sont des parkinsoniens du Klaxon. Le moindre embouteillage ressemble à un musée de la locomotion : vous y trouverez en vrac des tramways qui font *« ding ! ding ! »*, des pousse-pousse qui font *« pouet ! pouet ! »*, *des Vespa à trois roues qui font « tut ! tut ! »*, des taxis qui font *« poin ! poin ! »*, des vélos qui font *« drelin ! drelin ! »* et des piétons qui – *in extremis* – les évitent. Marcher dans les rues est une technique du corps. Un « Game Boy » vivant. Suffit de ne pas se faire toucher par un palanquin bourré de volailles ou par la charrette à traction humaine qui transporte une demi-tonne de tuyaux coudés. Henri Michaux l'avait remarqué dans *Un barbare en Asie : « Je connais une vingtaine de capitales. Peuh ! Mais il y a Calcutta ! Calcutta, la ville la plus pleine de l'univers. »*

Un mélange de présomption et de désinvolture protège l'Occidental des émotions trop dures. Un hasard bien préparé me fit cependant rencontrer l'écrivain bengali Mani Shankar, l'auteur de *le Ciel, la terre, l'enfer* (1). L'homme connaît son Calcutta par cœur. Il me servit de poisson-pilote. Auteur de quarante-cinq livres, extrêmement populaire parmi les siens, son bienheureux sourire fit office de passeport auprès des naufragés du trottoir : vendeurs de lait de coco, astrologues, serruriers, peintres, barbiers, infirmes professionnels, charlatans, marchands de tabac à chiquer, cordonniers et cireurs qui font claquer leur brosse pour attirer l'attention, pèse-personnes qui agitent une sonnette... Au reste, tous ces gens-là, malgré la précarité de leur installation, ont le privilège d'avoir un métier. Shankar me raconte qu'il a débuté comme marchand de paniers et qu'il a été assistant d'un écrivain public...

Les écrivains publics existent encore à Calcutta. Ils se tiennent en face de Lal Bazar et dans la Banushal Street Court. « Dactylos des rues » ou « stylographistes », ils sont trois cents environ.

Ils ont formé un syndicat, la Calcutta Street Typist Association, qui figure dans l'annuaire des téléphones. Ils possèdent ou ils louent leur machine à écrire, le plus souvent des Remington ou des Facit. Leur fonds de commerce est constitué d'une petite table, de deux tabourets, d'un carton de feuilles blanches et de papier carbone, d'un chiffon à poussière et d'une boule de sulfure pour éviter que le courrier ne vole au vent. Shankar me les présente avec une joie d'enfant. Il me met l'eau à la bouche : *« Vous savez, leur bureau à ciel ouvert est un formidable observatoire sociologique. Il leur arrive de taper des déclarations d'amour, des poèmes, des testaments et même des lettres anonymes ! »*

Le voyageur vit par curiosité. Le lendemain, seul cette fois, je refais le trajet. Des détails s'ajoutent aux premières choses vues. Le regard

Macuro, l'empreinte de Colomb

Suite de la page 21

En fait, un morceau de forêt amazonienne suspendu entre océan et golfe. Pas de route jusqu'ici. Pas *de piste, si l'on excepte celle*, sinueuse et étroite, qui escalade la cordillère, retombe sur l'autre versant et débouche sur Uquire et des huttes de pêcheurs. Macuro est encerclé par une mer trop bleue et une forêt toujours verte. La route de Cumana, capitale de l'Etat de Sucre, s'arrête au port de Guiria. Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, le bétail, le tabac et les autres produits des grandes *plaines de Monagas* et de l'Orénoque – alors sans liaison terrestre avec le littoral caraïbe – étaient acheminés par voie fluviale. Plus à l'est, à une bonne heure et demie de canot, Puerto-de-Hierro, la bien nommée, a servi, à la même époque, de port de transit aux minéraliers transportant le fer de l'Orénoque. Le dragage du grand fleuve a permis aux cargos de grand tonnage de remonter jusqu'aux appontements de San-Felix, en Guyane. Puerto-de-Hierro, désaffecté, est devenu une base navale militaire. De sa longue jetée, disproportionnée pour un trafic aujourd'hui modeste, on aperçoit les entrepôts abandonnés, un terrain de sport, les installations de la base au pied même de la montagne.

Au-delà de Guiria et jusqu'à la pointe extrême de la péninsule, tout donc vient par la mer : l'alimentation, les médicaments, les fruits, la bière, le rhum – la bière en quantité, – mais aussi le maître d'école, le préfet quand il lui en prend l'envie et l'ambulance à rames pour les urgences

« Nous sommes entre les mains de Dieu », dit avec une expression *de colère rentrée Don Federico*, médecin déplacé depuis peu à Macuro. Il a des mains très larges, des sourcils noirs et fournis sur un front pâle. Il parle avec réticence des femmes prises de douleurs qu'il faudrait évacuer immédiatement vers Guiria, là-bas au fond du golfe et dont on n'aperçoit même pas les lumières par nuit claire. Il dit aussi sa rage de se sentir impuissant pour affronter *« les cas vraiment urgents ». « Pas de vrai recours alors*, murmure-t-il. *Un hélicoptère peut-être lorsque la lutte pour la vie se compte en minutes. »* Mais les hélicoptères


ANABEL MENDES

ne viennent à Macuro que pour la visite exceptionnelle d'un gouverneur, d'un ministre, voire du président de la République.

On imagine pourtant que Macuro a dû connaître un relatif âge d'or. Les murs noircis et en ruine de l'ancienne capitainerie des douanes sont encore solides, comme ces pierres meurtries des couvents d'Antigua, au Guatemala, ébranlés mais non pas abattus par les tremblements de terre. Au hasard des ruelles en damiers, on découvre quelques demeures de style antillais et un hôpital dont les murs ont été couverts de fresques à la gloire de Francisco de Miranda, compagnon de lutte de Bolivar, par un médecin français échappé du bagne de Cayenne. Un Papillon méconnu !

La grande rue de Macuro, tracée au bulldozer, ressemble à un boulevard d'une largeur inusitée. Une artère vide, sans la moindre animation et que les pluies torrentielles transforment en bourbier. De chaque coté, des maisons basses sans étage, fenêtres étroites et grillages, une vie tournée vers l'intérieur, vers le patio où picorent quelques poules. A la fraîche, les familles se rassemblent, avec des gestes prudents, sous les auvents de bois, assises sur des chaises très basses, et observent avec méfiance sur toute sa longueur cette rue où il ne se passe rien. Tout en haut, une école sans cris d'enfants, un dispensaire fermé, une église san grâce. Il semble, au premier coup d'œil, que Macuro vive en retenant son souffle dans l'attente de quelque chose.

Comme toutes les bourgades somnolentes, Macuro a aussi, pourtant, ses moments de détente et de gaieté bruyante. A l'heure où l'ombre recouvre totalement les plaques grisâtres des grandes plâtrières de Morrocoy, qui ont l'apparence, vues de la mer, de grottes percées dans la jungle épaisse, les hommes en short et en tricot de corps se retrouvent dans les *cantinas* pour d'interminables tournées de bière. Sur le rond-point du jardin municipal, de jeunes garçons athlétiques disputent une partie de basket-ball. D'autres jouent aux boules créoles, la pétanque locale. Tous arborent fièrement des tee-shirts marqués « Yemaca », du nom de la société qui exploite les carrières. Des distractions *simples*, familières, où l'on oublie quelques instants l'isolement, les pénuries et les barrières que la nature dresse aux portes de la petite communauté.

Mais comment ignorer que Macuro est, en réalité, au centre du monde ? Le rustique planisphère en pierre, colorié avec application et que chacun peut admirer à l'angle de la rue Bolivar, le rappelle sans ambiguïté. Le gros point noir qui localise Macuro le situe au milieu même du globe terrestre.

Macuro se penche volontiers sur son passé, qu'on découvre alors plein de bruit, de fureur, de batailles et de cataclysmes. Macuro, c'est un peu le Macondo de l'Orient vénézuélien, un lieu mythique livré à la fantaisie, au lyrisme et à la magie.

Les buveurs de bière au visage recuit et crevassé par le dur soleil *caraïbe vous confient, leur béret* noir de marin baissé jusqu'aux yeux plissés, qu'il y a très très longtemps un tremblement de terre a bouleversé la géographie et l'écologie de l'île de Grâce et que les eaux de l'Orénoque ont envahi le golfe. Que les Indiens Arawaks, dont les ancêtres pêchaient déjà dans cette mer cinq mille ans avant J.-C., ont colonisé, cinq siècles avant l'arrivée de Christophe Colomb, tout l'arc caraïbe jusqu'à la Floride. Que la population du golfe s'élevait à 60 000 âmes en 1498. Ils affirment que les criques de la péninsule ont servi de rivage aux corsaires flibustiers anglais et français, en bonne amitié avec les indigènes, qui leur fournissaient des tortues vivantes et de la viande boucanée en échange de fusils et de poudre à balles. Mais, au milieu du dix-huitième siècle, la peste, apportée disent-ils par les capucins espagnols, provoqua la mort de la moitié de la population, et Macuro fut déclaré « ville déserte ». Expulsés de Haïti en 1795 par la révolte du leader noir Toussaint-Louverture, des plongeurs VF français s'installent à la Trinité et à Paria, où ils introduisent la culture du cacao, un produit qui fait en partie encore la richesse, aujourd'hui, de ces hameaux littéralement ensevelis dans la forêt tropicale et que l'on croise sur la route de Carupano à Bohordal et à Guiria.

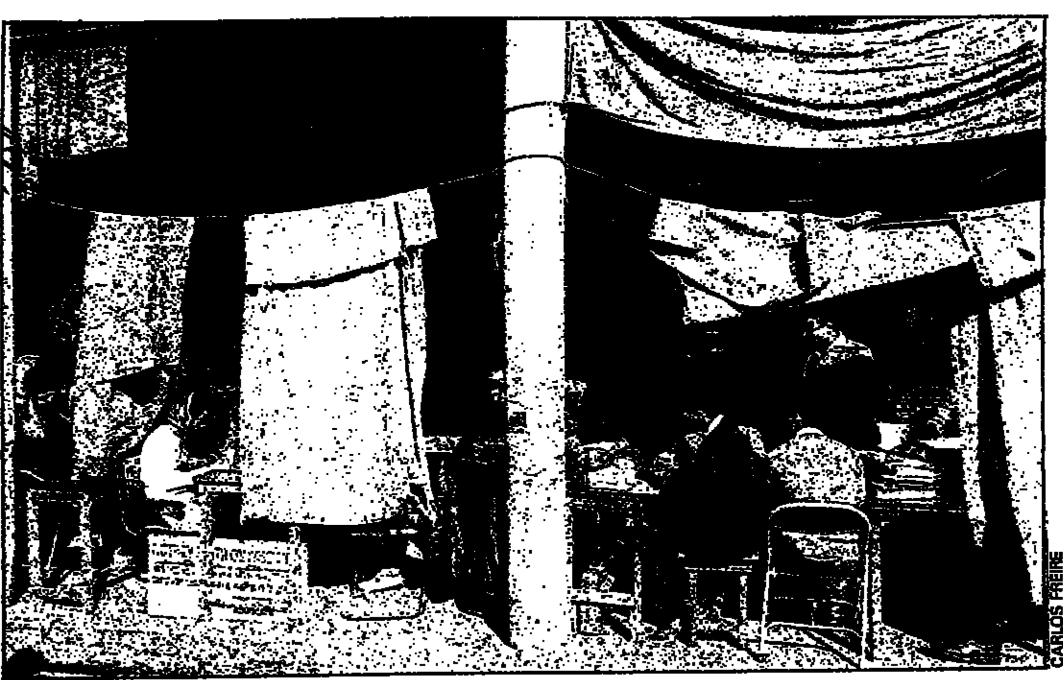
En 1813, des patriotes en lutte contre la domination espagnole et réfugiés dans l'île de Chacachacare, entre la Trinité et la Gueule du Dragon, ont débarqué sur le « continent », contribuant ainsi, disent les gens de Macuro, *« à la campagne admirable de Bolivar »*.

Ils rappellent avec orgueil que Macuro, alors élevé au rang de port international, fut capitale du territoire Cristobal-Colon au début de ce siècle et qu'en 1930 la bourgade avait une garnison de 300 soldats, le télégraphe, une banque et deux bureaux de douanes. Mais, en 1940, ajoutent-ils, dans un soupir, *« Macuro était redevenu un village fantôme »*.

Les choses se sont un peu améliorées en 1958, avec l'instauration de la démocratie. L'école, l'église et le dispensaire datent de cette époque. Mais il est clair que la différence est abyssale entre un passé aussi glorieux et une pénurie si évidente. Comment s'étonner que les quelque 2 000 habitants *fassent plus de bruit que toute la* population de la péninsule ? Macuro, sous ses airs d'ennui et de conformisme, est un village rebelle. Un Clochemerle en Paria.

Voilà ce que vous disent les pêcheurs d'un ton qui ne souffre pas la contestation et ce que vous répètent, avec un air de grande exaltation, les responsables du « musée » de Macuro. Bien modeste, ce musée sans grands moyens – *la subvention gouvernementale* étant très modique, – installé dans une demeure coloniale en restauration qui respire l'abandon et la pauvreté, mais animé par une équipe de jeunes enthousiastes. L'égérie du groupe, Elba, est une jeune femme mince aux yeux de fièvre dans un visage étroit. Passionnée par sa tâche et par le rôle qu'elle s'est attribué

DÉCOUVERTE



CARLOS FREIRE

de mica des enfants. La couleur des immeubles, cent fois délavés par la mousson, le côté médiéval des venelles et des marchés. Des vaches brouteuses de détritus regardent passer les trams scandaleusement surchargés. Des milliers de braseros embaument l'air humide d'un parfum aigrelet. La cohue se met en place vers 9 heures du matin et culminera, à la sortie des bureaux, vers 5 heures de l'après-midi.

Derrière sa machine à écrire, Shyamal M. me sourit. Il est de ces Indiens à la peau noireaude et à la barbe naissante. Dans son gilet de laine marron, rayé d'orange, il a l'air d'un étudiant tardif. En trois phrases à peine, sur un ton égal, il m'apprend qu'il est hindou de religion, brahmane de caste et qu'il gagne 2 000 roupies par mois (700 francs). Son job d'écrivain public lui permet d'entretenir son jeune frère, son père et sa mère. Il habite à 17 kilomètres d'ici, à Panihati. L'idée de le suivre pendant une journée doit se lire sur mon visage, car Shyamal se lève comme un ressort et plie son matériel : *« Allons-y ! »*

Le chemin de la gare passe devant la grande mosquée bleue, Nakhoda Masjid. Dans le vacarme de la circulation, mon guide improvisé essaie de me faire comprendre qui est qui : *« Les pousse-pousse* (ricksaws) *sont tirés par des Biharis, les jaïns sont souvent bijoutiers, les Népalais font de bons jardiniers, les Chinois tiennent des restaurants, les Moghs sont recherchés comme cuisiniers... »* Nous entrons dans ce qui ressemble à une propriété privée ou au campus d'un collège anglais : la maison de Rabindranath Tagore. Nous nous déchaussons pour pénétrer dans la pièce carrelée où est mort le poète. En bas, dans le patio, des étudiants de l'Ecole des beaux-arts jouent au badminton. Le gardien de l'endroit – installé au beau milieu d'une salle historique – regarde un match de cricket à la télé.

Course effrénée vers Sealdah Railway Station. Pour moi, peu habitué à la circulation à gauche et pas encore rompu à la corrida urbaine de Calcutta, les taureaux surgissent de partout : d'incroyables marchandises transitent à dos d'homme, de la chèvre vivante aux rouleaux de fil de fer barbelé. Nous remontons une manifestation d'employés qui réclament trois mois de salaire. Nous traversons un marché où s'entassent les étoffes de couleur, les jouets en plastique et les effigies de Ganesh, le dieu à tête d'éléphant.

Nous attendons le train. Shyamal me parle de ses passions, la musique et la protection de la nature. Il joue du sarod et du sitar depuis huit ans. Deux heures par jour, au moins. Il aime les documentaires sur les animaux et les films de Bruce Lee. La lecture des journaux – *Bengali Daily, Bengali People, Ananda Bazar Patrika, Saturday and Sunday, The Statesman* – est plutôt, pour lui, un divertissement dominical. Il possède une paire de jumelles pour observer les oiseaux sur le Gange. Il a envie de visiter Rome, les pays d'Europe et surtout l'Afrique, *« à cause de la vie animale »*.

Le train arrive. Finies les confidences. Les voitures sont prises d'assaut, et une véritable rixe se déclenche entre ceux qui veulent monter et ceux qui souhaitent descendre. Les compartiments sont grillagés, si bien que j'ai l'impression d'être consigné – et compressé – dans un « panier à salade ». Shyamal m'explique : *« Nous sommes en hiver. Les Bengalis sont très sensibles au froid* [ne pas rire : il fait dix-huit degrés à l'ombre !], *et les gens, qui l'été montent sur le toit des wagons, préfèrent maintenant voyager confortablement à l'intérieur. Tu comprends ? »* Je comprends.

Panihati. Shyamal va chercher son vélo dans un hangar gardé par l'un de ses copains. Là encore, l'effet de nombre produit un petit vertige : il y a bien mille bicyclettes noires, style anglais, avec une grosse selle suspendue et le même timbre accroché au même genre de guidon ! L'extraction de l'engin dure bien cinq minutes, temps mis à profit par Shyamal pour convoquer un vélo-taxi. Nous montons tous les trois – Shyamal, la bicyclette anglaise et moi – dans le sulky. Le côté colonial de l'entreprise me fait un peu honte, quoique je me souvienne fort opportunément d'un propos de Roger Vailland *« Un marxiste dirait que l'institution du pousse-pousse n'est ni réactionnaire ni progressiste en soi, mais selon son contenu dans un pays donné, à un moment donné »*, et l'Etat du Bengale-Occidental est précisément communiste aujourd'hui...

Nous traversons en devisant une sorte de village dans la ville. Les maisons sont basses, les rues étroites et sinueuses. Shyamal détaille son emploi du temps : *« Je me lève à 5 heures du matin. Je fais du thé pour la famille, ensuite je vais me baigner à la rivière. Je mange. A 8 h 30, je pars pour Calcutta. Je tape : à raison de 5 roupies la page, tu vois, cela ne fait pas lourd... A midi, je mange deux bananes avec du thé au lait. A 5 heures, je quitte le trottoir et rentre chez moi. Je me lave à 7 heures, puis je joue de la musique ou regarde la télévision. A 10 heures, je me couche. Ici, il y a des millions de gens plus malheureux que moi... Regarde ce coin d'enfance, comme il est resté pur ! »*

Le père me reçoit avec la dignité fatiguée d'un homme de soixante-huit ans. Il me présente sa femme, terrée dans sa cuisine et l'œil inquiet. La télévision débite des âneries. On s'assoit sur le lit. Thé au lait. Shyamal sort de sa besace un paquet d'encens : *« Nous en brûlons quand nous écoutons des émissions religieuses. »*

Nous visitons l'oncle, qui possède une lettre manuscrite de Tagore, puis la sœur de Shyamal, qui, dans un demi-sourire navré, nous demande de l'excuser, car elle va *brûler* son beau-père.

Plus en confiance, j'interroge Shyamal sur le contenu des lettres qu'il dactylographie : *« Des formulaires, des demandes d'emploi... Imagine, la moindre annonce dans le journal reçoit des centaines de réponses. Les gens ne se rendent pas compte... J'ai beau leur expliquer qu'ils perdent leur temps et leur argent, ils ne comprennent pas. Il y a aussi les bureaux en panne de secrétaire qui s'adressent à nous, mais la photocopie nous fait beaucoup de tort. Et puis il y a la pluie... Quand il pleut, nous ne voyons personne. Des lettres d'amour ? J'en tape quelquefois. A perte : car si elles sont sincères, je ne les fais pas payer et je dis aux gens : "Mieux vaut les écrire à la main." Quant aux lettres anonymes, adresse-toi à l'immeuble de briques rouges qui ne cache pas sa raison sociale : Police Headquarter. »*

Une promenade, nocturne presque, me fait découvrir une *house garden* anglaise au bord du fleuve. Palais délabré et temples bouddhiques. Zébus sculptés. L'eau clapote sur la dernière marche d'un escalier en pente douce.

Une femme, droite dans un sari, assise à l'arrière d'un vélo-taxi, passe lentement au-dessus de nous. Le *tika* ocre brille sur son front. Un léger bruit de roue libre l'accompagne.

Le temple de Kali, le Marble Palace, le mémorial à la reine Victoria, l'Oberoï Grand Hôtel, le Musée indien ou le cimetière écossais ne remplaceront jamais cette émotion-là. Tout près de Calcutta.

De notre envoyé spécial
Jacques Meunier

(1) Editions Payot.

VOYAGE

d'avocat des *« intérêts de la communauté de Macurio »*. Une fonction qui fait grincer les dents des autorités de Cumana.

Elba et ses amis, qui affirment compter sur le soutien de *« 80 % de la population »*, ont fondé, en 1989, une association de résidents, Avemacuro, publient un bulletin ronéotypé, dénoncent les *« combines et les carences des politiciens »*. Tout est prétexte à querelle : la cantine scolaire, le projet de bateau-ambulance, le trafic de boîtes de lait, l'installation laborieuse d'une petite centrale électrique, le cours d'alphabétisation, les pièces détachées pour le bulldozer en panne. En septembre 1990, le cyclone Gabriel a lancé des vagues de 5 mètres de haut à l'assaut de cette côte. *« Le don fait à cette occasion par Dona Blanca, la secrétaire du président Lusinchi, est allé on ne sait où »*, dit avec colère Elba. Pasionaria de cette révolte latente, elle avoue des origines hindoues et irlandaises. Son mari, Eduardo, est, lui, d'ascendance argentine, ce qui contribue à alimenter la controverse aigre et non exempte de coups bas entre les deux camps.

Curieusement, Macuro ne célèbre pas le 6 août (date de l'arrivée de Colomb), mais le 12 octobre, anniversaire officiel de la « découverte ». La bataille atteint alors son plus haut niveau. Noblesse oblige ! A en croire Alba, Macuro a été occupé *« militairement »* le 12 octobre 1990 pour *« empêcher les habitants de prendre la parole »*. En représailles, le chargé de mission du gouvernement a été déclaré *persona non grata* par son association. L'année précédente, Macuro attendait l'arrivée d'un navire, le *Guanahani*, avec 500 étudiants espagnols à bord. Visite annulée. Raison avancée par les autorités : l'absence d'une jetée. *« En réalité*, dit encore Elba, *on voulait cacher la misère et le dénuement de notre village... »* Un certain capitaine Cristobal Colon de Carvajal devait être à bord du *Guanahani*. Il se disait descendant en ligne directe de l'amiral. Il arriva seul à Puerto-de-Hierro, où les officiers de la base navale l'avaient invité. Une délégation de l'association réussit pourtant à le joindre, lui remit une requête. Et Cristobal Colon de Carvajal, nommé *« résident d'honneur »*, promit solennellement d'être désormais *« l'ambassadeur de Macuro dans le monde »*.

Depuis ce modeste succès diplomatique, l'association a décidé d'adresser ses suppliques directement au gouvernement de Caracas et aux autorités espagnoles. *« Macuro*, affirme l'un de ces textes, *est un lieu sacré de l'histoire universelle, un sanctuaire de la culture. »* Mais le combat le plus rude sans doute que va devoir affronter Elba est pour demain. Le projet portant le nom de code de Christophe Colomb prévoit l'exploitation du gaz sous-marin détecté à 30 kilomètres au large de la côte septentrionale de Paria. Les plates-formes de haute mer seront reliées par un gazoduc à Mejillones, puis à travers la cordillère jusqu'au golfe, à Mapire. De là les tankers prendront la route vers l'Atlantique. C'est un projet dont les investissements sont estimés à 3 milliards de dollars et auquel sont intéressés Mitsubishi, Exxon et Shell, mais qui suscite des espoirs et des inquiétudes. Quelles conséquences sur l'écologie de cette région, dont la partie extrême-orientale devrait être déclarée parc national ?

Les compagnons écolos d'Elba ne sont pas les seuls à s'interroger. Tous les hameaux côtiers jusqu'à Rio-Caribe risquent d'être affectés par la pollution. Leur cadre est encore idyllique : des grèves de sable blanc ourlées de cocotiers, la forêt à portée de la main, des eaux cristallines. A Uquire, ils sont moins d'une cinquantaine vivant de la mer et dans la mer, attrapant chaque jour de longs poissons argentés d'une dizaine de kilos. Les barques rouges et bleues, pansues, sont échouées sur la plage. La plupart des hommes sont des mulâtres ou Noirs musculeux. Osvaldo, des bras et des cuisses d'haltérophile, médite lui aussi sur les nuages qui montent à l'horizon. Des pélicans plongent sur la réserve de sardines-appâts retenues dans un filet au bord du rivage. Des négrillons se poursuivent en riant dans les vagues. Osvaldo hoche la tête : *« Ici, il n'y a pas d'école, pas d'hôpital, mais on est heureux. Ce projet de gaz ne peut rien nous apporter de bon, sinon détruire la pêche. »* Tous sont rentrés du travail. On mange un poisson grillé sur la grève. Quatre malabars jouent aux dominos. Des bouteilles de bière et de rhum vides jonchent le sol. Elmer fait la grimace. Il a un tricot de corps sale et déchiré, une barbe grise couvre ses joues maigres, un corps malingre. C'est l'épicier à tout faire d'Uquire. Il crache dans le sable : *« Ils gagnent bien*, dit-il, *mais ils boivent tout. »*

Wilfried n'a pas d'état d'âme. Cet Allemand solide et trapu est installé dans la péninsule depuis vingt-huit ans. A une demi-heure en jeep de Rio-Caribe, il dirige, à Rio-Medina, un club de plage sélect fréquenté par des diplomates et des hommes d'affaires. Quelques bungalows seulement, le calme, le confort, le rêve tropical.

Wilfried tourne la page. Il a vendu ses droits au Club Méditerranée, qui doit, en 1992, installer un hôtel-piscine-tennis dans la splendide cocoteraie de Rio-Medina. Qu'en restera-t-il ? Wilfried hausse ses fortes épaules. *« Ils ont promis*, dit-il, *de respecter l'environnement. »* Et il se lance lui-même dans un projet de développement de la côte nord : *« Un Cancun vénézuélien*, précise-t-il, *mais tourné vers l'écotourisme. »* La mode, le mariage des contraires. La meilleure façon de protéger la forêt tropicale et de ne pas toucher ce que Wilfried a réussi, du moins jusqu'à présent. A quelques kilomètres de Rio-Medina, il montre, avec fierté, sa *« nouvelle plage »*, totalement sauvage celle-là, dans son écrin de cocotiers un peu bousculés par les alizés et une houle qui rappelle celle de Belle-Ile-en-Mer, côté grand large.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

Le sel et les perles

CUMANA, port caraïbe, sent le goudron, le gasoil et le poisson séché. Une cité plate, sèche, grande ouverte sur l'océan, sur les alizés et les cyclones, brûlée par un soleil blanc. Un pays de sable, de corail, de lagunes et de salines.

Celles de la péninsule d'Araya, au-delà du goulet qui s'ouvre sur le très harmonieux golfe de Cariaco, ont constitué l'une des principales richesses de la colonie. Pour la protéger, les Espagnols avaient construit une forteresse militaire spectaculaire, l'une des plus imposantes de cette époque en Amérique, Santiago-de-Araya, servie par une garnison de 300 hommes et équipée de 45 canons, selon les chroniqueurs. Un ouragan submergeait les salines en 1725. Et les Espagnols décidèrent de faire sauter la forteresse inutile. Il en reste des pans de murailles disloqués que lèche la marée montante et qui accentuent l'aspect désolé de ce décor lunaire.

Le sel, mais aussi les perles. Le littoral de Cumana était connu, dans l'Espagne de la Découverte, comme la Côte des perles. De grands massacres ont été perpétrés à l'occasion des razzias organisées par les colons dans les villages indigènes à la recherche d'esclaves pour remplacer les plongeurs qui périssaient en grand nombre. Cette chasse à l'homme a provoqué, en 1520, le premier soulèvement armé des tribus du littoral contre les missions franciscaines de Cumana. Les prêtres survivants se réfugièrent à Cubagua, l'îlot des perles, un peu oublié aujourd'hui entre Araya et la grande île de Margarita qui a conquis une renommée internationale : charters, port franc, hôtels 5 étoiles, casinos, piscines. Un Majorque tropical, qui conserve encore, heureusement, des criques et des collines parfumées dans son arrière-pays.

Cumana, c'est l'authenticité. Malgré ses allures de station balnéaire modeste et ses hôtels modernes de la baie d'Ensenada conquise sur la mer. Les visiteurs viennent de Caracas, des Etats voisins, de Puerto-Ordaz, sur les rives de l'Orénoque, où les hauts-fourneaux embrasent le ciel de Guyane. Cumana est une bonne base de départ pour la visite des rivages austères d'Araya, de la baie parsemée d'îlots tropicaux, du parc national de Mochima, à l'ouest, et du golfe de Cariaco, à l'est.

Première colonie fondée par l'Espagne sur le continent sud-américain, Cumana, qui a gardé son nom indien, n'a sans doute pas le charme tropézien de Puerto-la-Cruz, ni la séduction tropicale de Carupano, porte d'entrée de la luxuriante péninsule de Paria.

Cumana est une ville au passé guerrier. On s'est beaucoup battu dans et autour de ce point d'appui stratégique de l'actuel Orient vénézuélien. En témoignent les restes de fortifications érigées sur de faibles éminences, qui devaient pourtant suffire aux guetteurs de l'époque pour embrasser tout l'horizon marin. Rien de comparable avec le réseau serré de murailles qui entoure la Carthagène colombienne. Mais cette terre disputée n'a pas connu moins de sièges, de rapines, de trafics d'esclaves, de viols et de tueries. Au dix-septième siècle, ses habitants, assaillis par les flibustiers anglais ou français, se réfugiaient dans le fort de Santa-Maria-de-la-Cabeza. Le *castillo* de San-Antonio est plus imposant. Construit d'abord en adobe, en 1660, après la capture et la mise à sac de la ville par les Frères de la côte (flibustiers), il résista à une tentative d'assaut des compagnons du pirate anglais Morgan. Détruit, ainsi qu'une grande partie de Cumana, par un tremblement de terre en 1684, San-Antonio fut reconstruit en utilisant le corail. Matériau employé également pour la forteresse de Santiago-de-Araya. Bartolomé de Las Casas, défenseur des Indiens auprès de la Couronne, fit une brève escale à Cumana. Il se proposait de pacifier le littoral des perles. Il trouva la région déserte. Les Indiens, révoltés, puis pourchassés, avaient fui à l'intérieur.

Tradition de lutte : pendant les combats pour l'indépendance au dix-neuvième siècle, Cumana leva sa propre armée pour affronter les troupes espagnoles et rééquiper la cité, brièvement reprise par ces dernières en 1812.

Port de pêche, et de plus en plus de pêche industrielle, approvisionné par les armateurs de haute mer, Cumana est une nostalgie pour ces vieux marins au faciès tanné, cuit et recuit par le soleil, creusé de rides profondes. On les rencontre, mélancoliques et taciturnes, dans les criques du golfe de Cariaco, qui est en réalité une fosse de 1 200 mètres de profondeur, considérée comme un exceptionnel vivier. Le Musée de la mer, visité par le commandant Cousteau, illustre cette richesse. On y voit un énorme cœlacanthe, des squelettes de baleines, de requins, de tortues, de pélicans, de barracudas, de poissons-épées, de langoustes géantes et de crabes-voleurs.

Les pêcheurs en deuil de Cumana, on les retrouve aussi au ferry de Margarita, à l'appontement rustique des chaloupes qui traversent le détroit d'Araya. Des hommes rudes, secrets, photographiés avec sensibilité par Anabell Mendes.

Bolivar bien sûr, Sucre, maréchal d'Ayacucho et enfant du pays, tout comme Eloy Blanco, écrivain, poète et politicien : ce sont les gloires de Cumana. Bolivar a sa statue, sa place ombragée d'eucalyptus et de bougainvillées, ce qui est la moindre des choses. Sucre a une statue équestre et un musée. Ce militaire en uniforme d'empire napoléonien, élu premier président de Bolivie à l'âge de trente ans, assassiné à trente-cinq, avait un profil d'archange.

Andres Eloy Blanco (1896-1955) est né dans une *casona* typique, une demeure coloniale avec son patio, sa treille et sa fontaine en pierre. C'est un endroit frais dans la fournaise du centre. Mort dans un accident à Mexico, Eloy Blanco montre, lui aussi, un visage aigu et un regard tragique. Il a été au cœur de la vie politique. On le retrouve sur les photos jaunies accrochées aux murs passés à la chaux, souvenirs d'université, de réunions politiques et d'exil. Il est aux côtés de Romulo Betancourt et de Romulo Gallegos, deux anciens présidents de la République. Betancourt, jeune, pipe aux lèvres, qui portait déjà des lunettes à verres épais, lourdement cerclées d'écailles, lui donnant un faux air de Sartre. Gallegas, écrivain classique inspiré par le pays profond. Deux hommes de grande classe, témoins et acteurs de leur temps, épinglés dans un petit musée de province.

M. N.

► Les photographies d'Anabell Mendes sont exposées dans le hall du journal, 15, rue Falguière, jusqu'au 10 avril.

Bridge

n° 1471

LE ROLE DE LA TECHNIQUE

Même de grands champions ont des lacunes techniques, comme le montre cette donne fameuse distribuée au cours du championnat du monde de 1959 entre les Américains et le Blue Team italien.

Nord : ♠ D 6 — ♥ R D — ♦ A 6 3 — ♣ R 9 7 5 3 2

Ouest : ♠ A R 8 — ♥ 9 8 7 5 3 — ♦ R 7 5 — ♣ A 4

Est : ♠ V 9 — ♥ V 10 4 — ♦ 9 8 4 2 — ♣ D V 10 6

Sud : ♠ 10 7 5 4 3 2 — ♥ A 6 2 — ♦ D V 10 — ♣ 8

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Forquet	Lazard	Siniscalco	Fry
1 ♥	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠...

Ouest ayant entamé le 9 de Cœur, *comment Fry en Sud aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ? Quelle répartition des atouts fallait-il espérer ?

Réponse :

Lorsqu'on a la Dame seconde au mort et le 10 sixième dans sa main, la seule chance de ne perdre que l'As et le Roi est de jouer cette couleur de la main de Sud et de trouver le *Valet second* avec, s'il est en Ouest, un gros honneur et, s'il est en Est, une basse carte pour accompagner ce Valet.

Après avoir fait la levée avec la Dame de Cœur, Sud joue *un petit Trèfle du mort* pour créer une rentrée de coupe chez lui (afin de jouer atout de sa main). Est fournit le 10 de Trèfle qui reste maître, et le mieux pour lui est de continuer Trèfle (pour préparer une surcoupe par Ouest dans cette couleur). Sud coupe (tandis que l'As de Trèfle tombe), puis il joue atout. Ouest prend du Roi et deux défenses sont possibles :

1) *Ouest rejoue immédiatement Cœur*, le mort fait le Roi de Cœur et continue Pique. Ouest prend la Dame de Pique avec l'As, et Sud n'a plus que des levées maîtresses (en faisant l'impasse à Carreau) puisque le Valet de Pique est tombé ;

2) Ouest, après le Roi de Pique, *tire l'As de Pique* (qui fait tomber la Dame), et il rejoue Cœur. Mais, pour ne pas tomber dans le piège de la surcoupe à Trèfle, le déclarant prendra le Roi de Cœur avec l'As (pour rentrer chez lui), tirera les atouts, fera l'impasse à Carreau et défaussera son Cœur perdant sur le Roi de Trèfle.

ILLUSION D'OPTIQUE

La revue américaine *Bridge World* a organisé un concours de la solution la plus « ridicule » publiée dans un magazine, et elle a pris pour exemple la donne suivante, où le chroniqueur a dérapé. Il sera intéressant pour les lecteurs de connaître les solutions qui ont été proposées à la table, c'est-à-dire quand les mains d'Est-Ouest étaient cachées.

Nord : ♠ 7 2 — ♥ R 10 5 — ♦ D V 8 4 — ♣ R 6 4 2

Ouest : ♠ D V 10 9 5 — ♥ D V 9 8 7 — ♦ 5 3 — ♣ 9

Est : ♠ A R 8 4 3 — ♥ 4 3 2 — ♦ 2 — ♣ D V 10 3

Sud : ♠ 6 — ♥ A 6 — ♦ A R 10 9 7 6 — ♣ A 8 7 5

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	2 ♦	3 ♦	4 ♠
5 ♦	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Pique et a continué Pique. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La surenchère de « 2 Carreaux » était le Michael cue bid qui promettait un bicolore de majeures, mais sans garantir une main forte.

COURRIER DES LECTEURS

Un lecteur, J.L., a écrit au directeur de la rédaction l'étonnante lettre suivante : *« Il vous arrive parfois, d'une semaine sur l'autre, de proposer les mêmes donnes... Faites un effort d'imagination ! »*

Depuis... 1964, date de naissance de cette chronique, nous publions chaque semaine deux donnes commentées. La première est la solution complète d'une donne présentée la semaine précédente, et la seconde est l'énoncé d'un nouveau problème avec l'explication des annonces et les circonstances au cours desquelles les quatre jeux ont été distribués. Cette présentation ne nous a valu que trois critiques en... un quart de siècle !

Philippe Brugnon



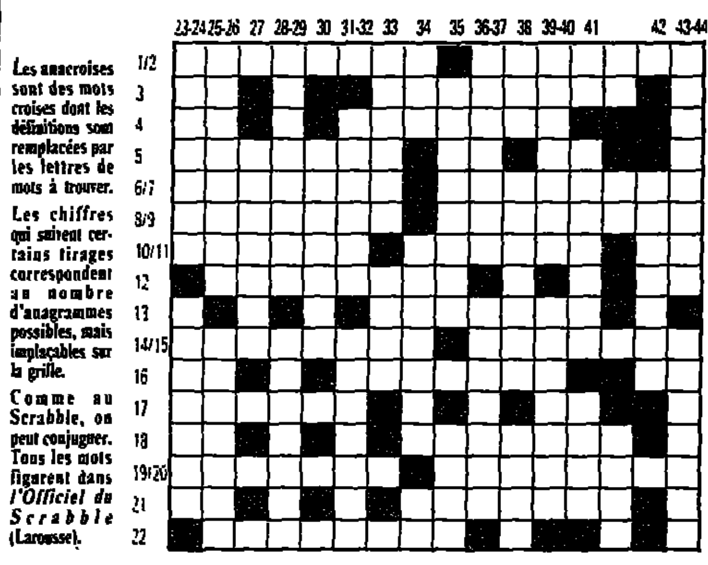
Anacroisés (R)

n° 702

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. DFEORSUU. - 2. AELMOPU. - 3. CERRSSUU. - 4. AHIMORS. - 5. EERSTUU. - 6. AEFLNST. - 7. CEHINTU. - 8. ACEEILN (+ 1). - 9. EEEILLNS. - 10. ACENNO. - 11. BEEINS (+ 2). - 12. EEENORTU. - 13. EHNSST (+ 1). - 14. DEENPRRZ. - 15. EINNORU. - 16. AEINPRU. - 17. IORTDV. - 18. AEIPSS (+ 1). - 19. ABEELLM. - 20. EEENRSTU (+ 1). - 21. AILNSSU (+ 1). - 22. ABCERSUX.

VERTICALEMENT

23. EEFLOSU. - 24. EEIOPRS. - 25. EILNRSUU. - 26. AEMORSU. - 27. EENNNOT (+ 1). - 28. ABDENTTU. - 29. AAINNRV (+ 1). - 30. ACCDORR. - 31. AEEMNU. - 32. EILRRTU. - 33. CEEOSS. - 34. BEEINNZ. - 35. ACEEIIRSU. - 36. AEINNS. - 37. AEIIKNR. - 38. CEILRSS. - 39. ELPSTUU. - 40. EESSTUU. - 41. EEEINST. - 42. ENNORTU (+ 1). - 43. EEEMPRSS. - 44. AEIMNNS.

SOLUTION DU N° 701

1. NANTAISE (ANTENAIS, NEANTISA, ANEANTIS). - 2. COCARDE (ACCORDE). - 3. TOURNOIE. 4. URGONIEN, stade du crétacé inférieur. - 5. INFORME (FERMION). - 6. ULTRASON (ROULANTS). - 7. NUERAIT (RUAIENT, TAURINE, URANITE). - 8. IPSEITES. - 9. AMUIRIEZ. - 10. ORNEES. - 11. AFFETEES, maniérées. - 12. MIEVRETE. - 13. EMBUANT. - 14. OULEMAS (LOUAMES). - 15. PAQUIS, pâturage (PIQUAS). - 16. OUTARDE (REDOUTA, DETOURA, DOUTERA DEROUTA). - 17. APAISER (PAIERAS, SAPERAI, SEPARAI). - 18. ADNEES (DANSEE). - 19. GAMINES (AMIGNES, GEMINAS, IGNAMES, MINAGES). - 20. ERUCTERA (CREATEUR, REACTEUR, ECARTEUR, CREATURE). - 21. ASSISES (ASSISSE). - 22. NEURULA. - 23. OMOPLATE. - 24. MORICAUD. - 25. NEGATEUR. - 26. INAVOUEE (EVANOUIE). - 27. ANNUAIRE. - 28. RUINENT (UNIRENT, URINENT). - 29. SPIEGELS. - 30. STENOSES. - 31. TEMOIGNA. - 32. CRAINTIF. - 33. ESTAMPA (EMPATAS, PAMATES, TAPAMES, ETAMPAS). - 34. CONFESSE. - 35. BORANES (SNOBERA, ENROBAS). - 36. ETOURDIE. - 37. REGRATTE (REGRETTA). - 38. ANESSES (ASSENES). - 39. EMMETRAS (METRAMES). - 40. TEORBES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

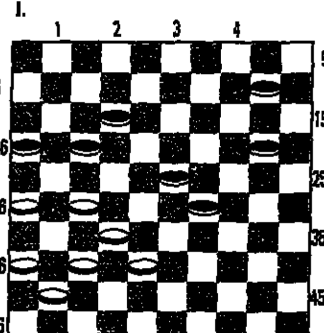
n° 424

Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux autres règles à appliquer à la lettre.

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Le coup Napoléon** : dans son traité « LES DAMES », ouvrage de référence, hélas épuisé, Rodolphe CANTALUPO souligne que l'on ne sait pas « si l'Empereur a été pour quelque chose dans ce genre de coup ». Tenons-nous-en, modestement, au mécanisme et à l'étendue de la rafle, qui a pour point de départ la case 31 et pour arrivée triomphante souvent la case 4.

I.

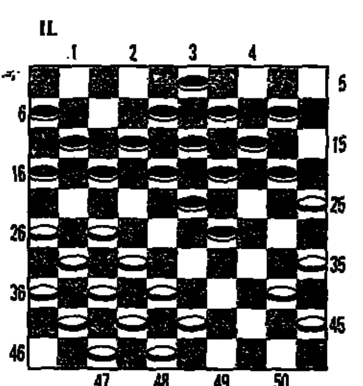


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 27-22 (17×28) 37-31 [*principale caractéristique du thème dans cet envoi à dame*] (28×46) 38-32 (46×28) 26-21 (16×27) 31×4!, +.

● **Exemple d'application.** – Les applications, même assez simples, d'un thème classique, se heurtent fréquemment, chez les nouveaux amateurs, à l'impossibilité de déceler le mouvement tactique à travers des forces importantes et compactes. Il peut en être ainsi dans ce diagramme.

II.

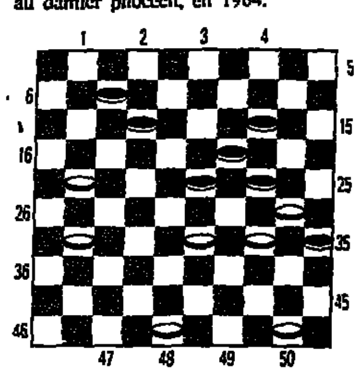


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 27-22 (18×27) [si (17×28) 26-21 (16×27) 31×4, +, les Noirs se sont suicidés] 31×22! [la clé] (17×28) 37-31 [la principale caractéristique] (28×46) 38-32, etc., + comme dans le schéma.

L'UNIVERS MAGIQUE

Un joli gain réalisé par l'ancien maître national marseillais BAJOLLE, au damier phocéen, en 1964.



Les Blancs passèrent à dame : 21-17! (12×21) 33-28 (23×32) 34-29 [ou comment se créer un temps de repos pour une entrée en « lunette »] (24×33) 31-27 [l'entrée en « lunette » [terme imagé] (35×24) 27×9!, +.

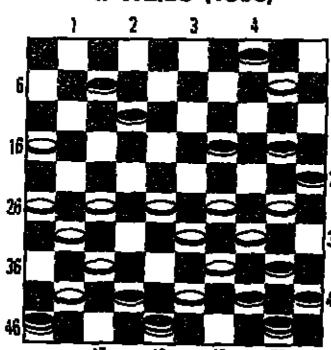
SOLUTION DU PROBLÈME n° 423 VAN TOL ET VAN PROOYEN (1950)

Blancs : pions à 6, 16, 26, 30, 40, 47, 50.

Noirs : pions à 1, 19, 24, 32, 33 et dame à 46.

47-41! (24×44) 50×37 suit, à la baguette, une succession de coups forcés, toujours signalés par l'astérisque (19-23*) 16-11 (23-28*) 11-7 (1×12) 6-1 (12-17*) 1-6 (17-22*) 37-32!! [plus que le talent, c'est le génie] (28×37*) 6×28! (37-42*) 28-37! (42×31) 26×37!!, +, les deux pions enfermant la dame noire, neutralisée pendant dix temps, jalonnés, pour les Noirs, par six coups forcés !

PROBLÈME n° 424 I. WEISS (1900)



Les Blancs jouent et gagnent

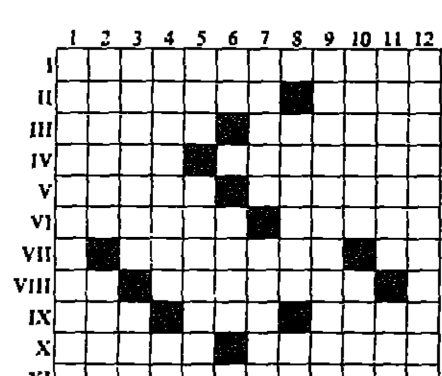
Quand WEISS, ancien champion du monde, clouait cinq dames sur une même rangée pour composer sa « muraille chinoise ».

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE

Jean Chaze

Mots croisés

n° 700



HORIZONTALEMENT

I. Trouve son bien dans le mal. – II. Elle est vraiment sur le sable. Famille d'origine royale. – III. En tubes. La sonde a pu s'en approcher. – IV. Ensemble. Roulait la corde. – V. Européen. Américaine. – VI. Cherche à faire peur. Marquer. – VII. L'arbre lui-même embaume. Participe. – VIII. Onomatopée juvénile. Parfois énormes pour les fêtes. – IX. Peut viser tout le monde. Fond de teint. Idiome. – X. De bonne composition. A des effets contondants. – XI. Nourrissent les tribunaux.

VERTICALEMENT

1. Il sera malheureux s'il l'est à l'excès. – 2. De là à devenir méchant... Celui-là plait. – 3. Dispensent leurs prévenances. Dans le désert. – 4. Estimait. Conjonction. – 5. Dans l'auxiliaire. Ils sont partis en tous sens. – 6. Note. Napoléonienne. – 7. Aiguisa. Aiguisa jusqu'à la corde. – 8. Après avoir été prêtée. Possessif inversé. – 9. Fait trop parler d'elle. – 10. Paraît. L'URSS dans tous ses états ! – 11. Pousser de petits cris. Manque certainement de cœur. – 12. Hors d'elles !

SOLUTION DU N° 699

Horizontalement

I. Justiciables. – II. Usurpa. Naïve. – III. Strient. Laon. – IV. Tes. Corsaire. – V. Animation. AS. – VI. Ussé. Amict. – VII. Ci. Régénérée. – VIII. Olt. Les. Meun. – IX. Réuni. Trenet. – X. Radar. Ntie. – XI. Sacramentels.

Verticalement

1. Justaucorps. – 2. Ustensile. – 3. Sursis. Turc. – 4. Tri. Mer. Nar. – 5. Ipeca. Elida. – 6. Canotage. Am. – 7. Trimestre. – 8. An. Soin. – 9. Balancement. – 10. Liai. Trente. – 11. Evora. Eueil. – 12. Sénescentes.

François Dorlet

Echecs

n° 1474

30e TOURNOI INTERNATIONAL

Groningen, 1992.
Blancs : C. Hansen (Danemark).
Noirs : L. Ftacnik (Tchécoslovaquie).
Début anglais.

1. ç4 — Cf6	20. Tx g6 — Rf7
2. Cç3 — ç5	21. Tg2!! (m) — d5 (n)
3. Cf3 — b6 (a)	22. é×d5 — éxd5
4. é4 (b) — Cç6 (ç)	23. Cxd5 ! — ç3 !! (o)
5. d4 — çxd4	24. Dd3 !! (p) — Fa4 (q)
6. Cxd4 — Fb7	25. Dg6+ — Rf8 (r)
7. f3 (d) — é6	26. Cxf6 ! — ç2+
8. Fé3 — Db8 (é)	27. Txç2 — Txç2 (s)
9. Dd2 — Fé7 (f)	28. Cd7+ ! (t) — Fxd7
10. g4 — 0-0	29. Dxç2 — Fé6 (u)
11. 0-0-0 (g) — Tç8 (h)	30. Dç5+ — Rf7
12. g5 — Cé8	31. Td7+ !! (v) — Fxd7
13. Cxç6 — Fxç6 (i)	32. Fç4+ — Fé6 (w)
14. Rb1 — a6	33. Df5+ — Ré7
15. h4 — b5	34. Dxé6+ — Rd8
16. h5 (j) — bxç4	35. Fb6+ — Cç7
17. g6 ! — fxg6	36. Fd5 — Ta7 (x)
18. hxg6 — hxg6 (k)	37. Fç6 ! abandon. (y)
19. Tg1 — Ff6 (l)	

NOTES

a) Cette variante, en vérité un ruisseau dans les méandres de ce grand fleuve de la « Partie anglaise », est assez populaire depuis une quinzaine d'années, sans que soit bien claire la raison de cet engouement pour une ligne de jeu aussi peu orthodoxe. 3... Cç6 retrouve des sentiers connus : 4. d4, çxd4 ; 5. Cxd4, Db6 ; 6. Cb3, é6 ; 7. Fg5 ou 7. g3 ou 7. é3 ou 7. a3 ou 7. é4.

b) 4. é3 est également envisageable : 4..., Fb7 ; 5. d4, çxd4 (si 5...é6 ; 6. d5) ; 6. éxd4, é6 ; 7. a3, d5 ; 8. çxd5, Cxd5 ; 9. Cé5 !, a6 ; 10. Df3, Dç7 ; 11. Fb5+ !, axb5 ; 12. Cxb5, Dé7 ; 13. Cd6+, Dxf6? ; 14. Dxf7+, Rd8 ; 15. Dxb7 (ou 10... Df6 ; 11. Dg3, Fé7 ; 12. h4 !). Après 4. é3, les Noirs peuvent jouer 4... g6 ; par exemple, 5. d4, Fg7 ; 6. Fé2, 0-0 ; 7. 0-0, Ca6 ou 7..., d6 ou 7.... é6.

ç) Sur 4... Fb7 les Blancs ont le choix entre 5. é5, Cg4 ; 6. h3, Ch6 ; 7. d4, çxd4 (7... Fxf3 est douteux à cause de 8. Dxf3, Cç6 ; 9. dxç5!, bxç5 ; 10. Fxh6, gxh6 ; 11. é6!) ; 8. Cxd4, é6 (mieux que 8... g6 ; 9. Ff4, Cç6 ; 10. Cf3, Fg7 ; 11. Fé2, Cf5 ; 12. g4 !, Cf-d4 ; 13. Cxd4, Cxd4 ; 14. Dxd4! comme dans la partie Gheorghiu-Stefanov, 1979) ; 9. Ff4 ou 9. Fxh6 et 5. Fd3, é6 ; 6. 0-0, d6 ; 7. Fç2, Fé7 ; 8. d4, çxd4 ; 9. Cxd4, a6. Une autre possibilité consiste en 4.... d6 ; 5. d4, çxd4 ; 6. Cxd4, Fb7 ; 7. Dé2 ! préparant le grand roque. Par exemple, 7.... Cç6 ; 8. Cxç6, Fxç6 ; 9. Fg5, Cd7 ; 10. 0-0-0, Dç8 ; 11. Rb1, Cç5 ; 12. f3, a5 ; 13. h4, Db7 ; 14. h5 ! avec avantage aux Blancs : Kortchnoï-Gheorghiu, Londres 1980 ou 7 ..., g6 ; 8. Fg5, Fg7 ; 9. 0-0-0, Cb-d7 ; 10. f4 ! ou 7 ..., é6 ; 8. g4 !

d) Probablement meilleur que 7. Fg5 et que 7. Fé2.

é) On trouve cette idée dans plusieurs parties. Sur ç7, la D serait exposée à une attaque d'un C blanc ; contrôlant les cases noires d6-e5, les Noirs préparent, dans certains cas, le développement du F-R en d6.

f) Plus simple que 9 ..., Fd6 ; 10. Cd-b5, Fé5 ; 11. f4 (ou 11. 0-0-0), Fxç3+ ; 12. Cxç3, 0-0 ; 13. Fé2, Td8 ; 14. 0-0, d5 (si 14... Cé7 ; 15. Fd4!) ; 15. çxd5, éxd5 ; 16. é5 !.

g) Les roques opposés promettent une lutte violente, l'initiative revenant généralement à celui qui, le premier, parvient à ouvrir une colonne sur le R adverse.

h) *On 11..., Cd8* ; 12. g5, Ch5 ; 13. Cd-b5 !, Cé5 ; 14. Fé2 (menaçant f4), Dç8 ? (14...Cg6 valait mieux malgré l'avantage des Blancs après 15. Cd6, Fxd6 ; 16. Dxd6, Cg-f4 ; 17. Ff1, Dxd6 ; 18. Txd6, Ta-ç8 ; 19. ç5, bxç5 ; 20. Fb5) ; 15. ç5 !!, d5 (si 15... Fxç5 , 16. Fxç5, Dxç5 ; 17. Cd6, Fd5 ; 18. f4, Cxf4 ; 19. Dxf4, Dxd6 ; 20. Rb1) ; 16. çxd6, Ff8 ; 17. f4, Cç4 ; 18. Fxç4, Dxç4 ; 19. Th-é1 (Suba-Adorjan, Pinerolo, 1987) *ou 11 . Cxd4* ; 12. Fxd4, d6 ; 13. g5, Cd7 ; 14. Rb1, Tç8 ; 15. Fé2, a6 ; 16. h4, Cé5 ; 17. h5 avec avantage aux Blancs (Kortchnoï-Winants, Bruxelles, 1987).

i) Après 13..., dxç6 les Noirs n'ont plus d'attaque sur le R ennemi et si 13..., Txç6 ? : 14. Dxd7.

j) Et non 16. çxb5 ? qui donnerait aux Noirs deux colonnes ouvertes et, sans doute, le gain.

k) Si 18..., h6 ? ; 19. Fxh6 ! avec une attaque irrésistible.

l) Si 19..., Rf7 ? 20. Dg2.

m) Maintenant 21. Dg2 perd à cause de 21..., Fxç3. En g2, la T-R assume un double rôle, offensif sur la colonne g et défensif (le pion b2).

n) 21..., Db4 ; 22. Fd4, Tb8 ; 23. Fxf6, Cxf6 ; 24. Dd4 est sans doute moins dangereux pour les Noirs que cette ouverture du jeu aux nombreuses possibilités tactiques.

o) Une pointe venimeuse : si 24. Cxç3, Fxf3 ; 25. Dd7+, Rf8 et les Blancs doivent parer 26.... Fxç3 (Txç3) ; 26..., Fxd1 et 26..., Fxg2 comme 26.... ç2+.

p) La meilleure, la seule défense, mais aussi la meilleure attaque, grâce à cet échec intermédiaire en g6.

q) Si 24..., ç2+ ; 25. Dxç2, Fxd5 ; 26. Dg6+ et 27. Txd5. La menace : 25..., Fxd1 et 25..., ç2+.

r) Si 25..., Rg8 ? ; 26. Cxf6+, Cxf6 ; 27. Dxg7 mat et si 25..., Ré6 ; 26. Dé4+ et 27. Dxd4.

s) Si 27..., Fxç2+ ; 28. Dxç2, Txç2 ; 29. Cd7+ !, R joue ; 30. Cxb8.

t) Un miracle sur l'échiquier.

u) Les Noirs n'ont qu'un pion de moins mais leur R est nu.

v) Comment gagner un temps pour développer le Ff1 en ç4 avec échec ? Par ce superbe sacrifice de T.

w) Si 32..., Rg6 ; 33. Dg5+, Rh7 ; 34. Dh5 mat.

x) Si 36..., Dç8 ; 37. Dd6+, Rd8 ; 38. Fxç7+ etc. ou 37... Ré8 ; Fxç7, Df5+ ; 39. Fé4.

y) Si 37..., Dç8 ; 38. Dé8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1473 G. KASPARIAN (1956)

(Blancs : Rb4, Da1, Pç5. Noirs : Rb7, Tg6, Fa7, Pç7.)

Après 1. ç6+, Rxç6 ! (et non 1..., Tx ç6 ? ; 2. Dh1 ! avec la même manœuvre de gain que dans la variante principale) ; 2. Da6+, Fb6 ; 3. Dç4+, Fç5+ ! ; 4. Dxç5+, Rb7 nous sommes dans une position théoriquement nulle.

1. Dh1+ !, Rb8 ; 2. Dh8+, Rb7 ; 3. ç6+ !, Txç6 ; 4. Dh1 !, Rb6 ; 5. Dg1+ !, Rb7 ; 6. Dg2, Rb6 ; 7. Df2+, Rb7 ; 8. Df3, Rb6 ; 9. Dé3+, Rb7 ; 10. Dé4, Rb6 ; 11. Dd4+, Rb7 ; 12. Dd5, Rb6 ; 13. Db5 mat ou 12..., Fb8 ; 13. Db5+, Ra7 ; 14. Rxç6 ! et les Blancs gagnent.

Et non 1..., ç6 ? ; 2. Dh7+ et 3. Dxg6 ni 1..., Ra6? ; 2. Df1+, Rb7 ; 3. Df3+, Rb8 (si 3..., Ra6 ; 4. Dd3+ et 5. Dxg6) ; 4. Df8+, Rb7 ; 5. ç6+ !, Txç6 (si 5..., Rxç6 ; 6. Dé8+ et 9. Dxg6) ; 6. Df3 etc.

Si 3..., Rb6 ; 4. Dd4+, Rç6 ; 5. Dé4+ et 6. Dxg6.

Et non 5. Dd5 ? à cause de 5..., Fb8 !! ; 6. Db5+, Ra7 ; 7. Dxç6, pat.

Si 5..., Ra6 ; 6. Df1+, Rb7 ; 7. Df3, etc.

ÉTUDE N° 1474 A. HERBSTMAN

8 7 6 5 4 3 2 1

a b c d e f g h

Blancs (4) : Rh3, Tf3, Pg4 et a6.
Noirs (5) : Rç6, Pb4, ç2, g5, h4.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Les mystères du chateaubriand

UNE seule chose, à propos de ce plat de bœuf, est sûre. Il s'agit – Georges Chaudieu, de l'Académie de la viande, est formel – d'un *« apprêt réservé au filet de bœuf »*. Et Escoffier précisera qu'il faut prendre le morceau *« en plein cœur du filet »*.

Un morceau épais de 4 à 5 centimètres, ne dépassant pas les 300-400 grammes, grillé ou poêlé avec art, donc. Bien ! Mais ensuite ?

La majorité des historiens de la table assurent que sa préparation fut « inventée » par Montmireil (le Dictionnaire de l'Académie des gastronomes orthographie Montmirail), cuisinier de Chateaubriand, à qui il dédia sa recette. Mais on ajoute que l'on écrit quelquefois « châteaubriant », du nom de la ville de Loire-Atlantique où se tient encore le plus important marché de bétail de l'ouest de la France.

Seulement voilà ! Je crois, moi, bien plus volontiers Modeste Magny, dont le restaurant (3, rue de la Contrescarpe-Dauphine, aujourd'hui rue Mazet) fut, au siècle dernier, célèbre par ses fameux dîners littéraires organisés par Gavarni. Ce très grand cuisinier fut l'hôte des Goncourt, de Flaubert, de George Sand, de Théophile Gautier, de Tourgueniev, de Sainte-Beuve, d'Alphonse Daudet, de Zola (1), de Renan, de bien d'autres encore.

C'est chez Magny que Rossini imagina son fameux tournedos. C'est Magny qui créa une somptueuse purée (moitié pommes de terre, moitié beurre). C'est Magny dont les « petites marmites » faisaient courir le Tout-Paris des lettres et des arts. C'est Magny enfin, à son dire, qui créa, à la demande de M. de Chabrillan, un morceau de filet épais accompagné de sauce béarnaise et de pommes soufflées.

Mais Lionel de Moreton, comte de Chabrillan, mari de la danseuse-courtisane Céleste Mogador, et qui mourut, en 1859, consul général de France à Melbourne, n'était guère connu du populaire, et son « chabrillan » devint vite le « chateaubriand ».



Mais le mystère s'épaissit encore quant à la recette exacte dudit chateaubriand. En effet, Joseph Fabre, dans son *Dictionnaire universel de cuisine*, nous donne ce qu'il appelle la *« méthode originale »*. Il s'agit de creuser une ouverture au centre d'un épais beefsteak (sic !) et, dans cette poche, d'introduire un mélange poêlé d'échalotes hachées, de moelle de bœuf, de ciboules ciselées, de sel et de cayenne. L'ouverture est alors fermée d'une aiguillette de bois, et la viande, grillée, est servie avec un beurre maître d'hôtel et des pommes nouvelles rôties. Voilà comment le mangeait M. de Chateaubriand, conclut Fabre, ce qui, si cela était vérité, ne serait à l'honneur ni du chef (Montmirail, tu dérailles !), ni de l'auteur des *Martyrs* (ceux-ci étaient alors les dégustateurs du plat !).

Il est vrai que Fabre ajoute : *« Aujourd'hui, le chateaubriand se sert aux truffes, aux champignons, au beurre d'anchois, etc. »*

En vérité, l'intérêt du plat reste la fraîcheur, la tendreté, la cuisson exacte de l'épais morceau d'une viande excellente, égayé seulement d'un peu de sauce béarnaise et largement escorté de pommes soufflées. Tel quel, il n'en est pas moins rare sur les cartes.

Le chateaubriand ? Je l'ai vu figurer récemment chez *Tante Louise* (1, rue Boissy-d'Anglas – à la maître d'hôtel), à *La Coquille* (6, rue du Débarcadère – grillé et aux pommes mignonnettes), à *La Truite vagabonde* (17, rue des Batignolles – grillé sauce béarnaise), au *Petit Tonneau* (20, rue Surcouf – au poivre), à *La Grille* (80, rue du Faubourg-Poissonnière – poêlé), au Chateaubriand (125, rue de Tocqueville – poché au jus de truffes ou grillé), au *Grand Café Capucines* (4, boulevard des Capucines – bouquetière).

Mais ne vous laissez pas prendre à l'enseigne du *Châteaubriant* (avec un « t » celui-ci), au 23 de la rue de Chabrol. C'est un bon restaurant, mais... de cuisine italienne !

La Reynière

(1) Zola évoque, lui, dans *Pot-Bouille*, un filet de bœuf à la Chateaubriand que l'oncle Bachelard et ses amis se font servir au *Café anglais*. A *La Tour d'argent* (fille, en quelque sorte, de ce grand restaurant du boulevard au siècle dernier), Claude Terrail propose, du moins dans son livre des recettes de la Tour (J.-C. Lattès éditeur), le chateaubriand béarnaise.

ENTRE-METS

Bisque

LA salle à manger d'été de l'*Hôtel Bristol* est incomparable, certes, toute vitrée, donnant sur les verdures d'un jardin secret. Mais celle d'hiver, que l'on dit avoir été le petit théâtre intime de l'hôtel particulier d'une belle de la Belle Epoque, aux boiseries devenant ainsi historiques, est plus somptueuse encore.

Et il me plaît d'avoir relevé ici, sur la carte d'Emile Tabourdiau, un jeune chef « meilleur ouvrier de France », une bisque de homard aux morilles.

Parce que la bisque est à la fois symbole de la grande cuisine d'hier (un personnage de Zola ne dit-il pas à son hôtesse : *« Voilà, chère madame, une bisque qui vous ferait trouver grâce auprès de Dieu le Père si votre beauté ne suffisait déjà à vous assurer le Paradis »* ?) Et parce qu'elle est, aussi, une énigme historique.

Le mot ? Il qualifie un mets, donc. Mais aussi, au jeu de paume, l'avantage de 15 points. Et enfin la mauvaise humeur (du verbe bisquer).

Le Petit Robert le date de l'an 1576 et estime que le terme vient peut-être de la Biscaye. Pourquoi ? Est-ce que le plat moyenâgeux portant le nom de bisque avait un quelconque rapport avec un mets d'outre-Pyrénées ? En tout cas, la bisque, alors, n'avait rien de comparable avec l'élégant potage d'aujourd'hui. Le sieur Pierre de Lune qui dédia, en l'an 1656, son *cuisinier* au marquis de Mauregard, conseiller du roi, donne la recette d'une « bisque plate » faite d'un bouillon de bœuf ou de veau avec croûtons, champignons, ris de veau, rognons de coq, jus de citron et pistaches !...

Et Vincent de La Chapelle, dans son *Cuisinier moderne* (1733) note que la bisque est *« le plus royal des mets royaux »*. Il est vrai que Boileau lui-même semblait envier cet heureux gourmand :

... dont la mine fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de [bisque nourrie].

Cette bisque d'autrefois pouvait même devenir interdite aux malades puisque le vieux chapelain de François Ier, Meslin de Saint-Gelais, rimait :

Quand on est fébricitant
Madame on se trouve en risque
Et pour un assez long temps
De ne jouer à la brisque
De ne point manger de bisque
Si rude et si fâcheux risque
Que je bisque en y songeant !

La brisque, signalons-le, était un jeu de cartes appelé aussi « mariage ».

Mais revenons à la bisque, cet aliment *« princier et financier »* comme eût dit Grimod. Il se « réglementa » en devenant à la mode au dix-neuvième siècle, et ce fut la bisque aux écrevisses. Ces écrevisses dont Brillat-Savarin a dit que, s'il restait en ce monde une ombre de justice, on leur rendrait publiquement un *« culte de latrie »*. Ce qu'il convient de savoir est que, écrevisses ou homard, il faut ajouter les carapaces pilées au potage.

Au *Bristol*, on appréciera l'ajout léger du parfum de la morille à la bisque de homard. Je songeais, en la dégustant, au docteur Paul Ramain, auteur d'une *Mycogastronomie* recommandant la morille des régions montagneuses, et qui se proclamait *« provincial et gourmet indépendant »*.

Nous étions deux convives et l'avons fait suivre d'un râble de lapereau en croûte de pommes de terre arrosé d'un gigondas 1988 (de chez Amadieu). C'est un vin mal connu, et pourtant cet AOC de Vaucluse, petit vignoble aux pieds des Dentelles de Montmirail, issu de grenache, syrah, mourvèdre et cinsault (quatre cépages « colorés »), est puissant, charpenté, mêlant épices et fruits à noyau à l'odorat. Il convient parfaitement à ce râble de lapereau et son originale prison de croûte de pommes de terre. Nous avions, en sortant de là, la mine fleurie enviée par Boileau.

L. R.

► **Le Bristol, 112, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-66-91-45.**



PHOTOS SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

Brest soude le « Charles »



A Brest, son nom de code, c'est le PAN, le porte-avions nucléaire. Les hommes de l'arsenal, eux, l'appellent le « *Charles* ». Toute une ville construit le *Charles-de-Gaulle*.

« *Que fait un ouvrier de l'Arsenal s'il tombe à l'eau?*

– Il enlève les mains de ses poches.

– Et si malgré ça il se noie, que fait-on une fois qu'on l'a repêché?

– On lui remet les mains dans les poches pour faire croire à un accident du travail. »

Cette galéjade brestoise qui courait naguère dans les bars de la rue de Siam à l'heure où les buveurs de vent se transformaient en buveurs de cidre aurait ravi Pagnol. Quand ils se penchent au-dessus de la Penfeld depuis le pont de Recouvrance pour observer les battements de leur arsenal, les Brestois, décidément pourvus d'une solide bonne humeur, parlent encore de *« vivier à dormeurs »*. Et il n'est pas certain que l'allusion s'adresse uniquement aux énormes bêtes de guerre qu'on imagine tapies à demi somnolentes sur le sable au fin fond de la rade.

Brest compte au moins deux villes. Chaque matin la ville haute – la ville blanche née après 1945 sur les ruines de la guerre – se vide pour aller remplir la ville basse autour de la Penfeld, qui relève du domaine militaire, où l'on pénètre dûment badgé après avoir franchi un poste de gendarmerie. Et la ville basse reste étrangement morte, comme dans une séquence du *Silence*, de Bergman, lorsque à la tombée du jour les travailleurs remontent dans la ville haute. La nuit n'est plus troublée alors que par le glissement invisible et parfois inquiétant d'une embarcation.

Et l'on peut s'étonner que les ligues écologistes ne soient pas plus virulentes. La flânerie est interdite – autrefois l'accès était libre – sur les rives d'où s'élancèrent *l'Astrolabe* et *la Boussole*, les vaisseaux de La Pérouse; pourtant, à l'embouchure de la rivière, où l'on a un superbe point de vue au ras des flots, la vaste pelouse qui sert d'héliport sous les fenêtres de la préfecture maritime n'a sûrement pas un grand intérêt stratégique.

Chateaubriand venait souvent là. *« Assis sur quelque mât qui gisait le long du quai »*, dans la *« saine »* odeur du goudron au milieu des calfats qui assenaient de grands coups de marteau sur les coques, des cordiers qui filaient des câbles, des prostituées ou de longues files de forçats accouplés qui tentaient de vendre leur camelote, des tabatières ou des bonbonnières en coco, il laissait vagabonder son esprit, qui *« se remplissait d'idées vagues sur la société, sur ses biens et ses maux »*. Alors la tristesse l'envahissait. Se levant, il remontait les rives de la Penfeld jusqu'à un vallon d'arbres où ne lui arrivait plus que *« le murmure confus de la mer et de la voix des hommes »*. Là il tombait *« dans la plus profonde rêverie »*, que seul interrompait le son du canon d'un vaisseau qui mettait à la voile : *« Alors je tressaillais et des larmes me mouillaient les yeux. »*

La marine a tiré le rideau. Les Brestois ne peuvent lui en vouloir. Elle fait vivre la ville. Le ministère de la défense verse quelque cinquante mille salaires, y compris ceux des retraités et des pensionnés, ce qui veut dire qu'il fait vivre plus de cent mille habitants à Brest et dans ses environs.

Mais, contrairement à ce que l'on pense, la première entreprise brestoise n'est pas la marine, mais la Direction des constructions navales (DCN), qui est en quelque sorte la structure industrielle de l'arsenal et qui, avec sept mille emplois (huit mille en tenant compte d'une sous-traitance permanente), constitue la seconde entreprise bretonne, après Citroën, à Rennes. La DCN de Brest a injecté en 1991 quelque 1,8 milliard de francs tant en salaires (1,1 milliard de francs) qu'en sous-traitance à l'économie locale. Elle assure surtout la maîtrise d'œuvre du porte-avion nucléaire *Charles de Gaulle* – on dit à Brest le « PAN », – dont la coque commence à émerger entre quatre énormes grues de levage au-dessus des bassins de Laninon.

A quelques pas de la célèbre base sous-marine de la Kriegsmarine construite par les Allemands pour abriter les U-Boot, cible des Alliés, qui détruisirent tout Brest sans jamais l'atteindre et dont le temps aujourd'hui a finalement raison du béton, qui s'en va en lambeaux, tout le gratin de la flotte française est sorti des entrailles de ces deux bassins de Laninon depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Au total quarante et un bâtiments (soit un tonnage de 257 000 tonnes), portant des noms de fiers-à-bras ou de monstres sacrés de notre vaillante histoire gauloise, du *Clemenceau* à la *Jeanne-d'Arc* en passant par le *Colbert*, récupérés à l'occasion pour fouetter l'orgueil national.

Le bureau du patron du chantier, ingénieur principal de l'armement Bertrand Rayssiguier, ressemble à celui d'un modeste fonctionnaire de sous-préfecture qui n'oublie pas de ranger ses plumes et ses crayons à la tête de ses dossiers. Ici, pas de rideau protecteur, de secrétaire manucurée. Il règne dans les couloirs de la DCN de Brest un calme de pensionnat où l'on semble attendre la cloche libératrice de la récréation. L'armée dans sa grande mue industrielle n'a pas encore – et ce n'est pas pour déplaire – les tics et les gadgets des managers faussement pressés dont l'agitation est inversement proportionnelle à l'efficacité. C'est de ce bureau directorial anodin pourtant – à proximité se trouve la cellule de pilotage, truffée d'ordinateurs – que partent les ordres pour un chantier qui pèse la bagatelle de 14 milliards de francs. Un chantier qui étonne par *« à la fois son côté* high tech *et son côté construction de cathédrale avec une grosse charge affective »*, dit Bertrand Rayssiguier. Bien que la finalité de l'opération ne soit pas des plus spirituelles.

On coucherait sans peine quelques tours de la Défense dans la gigantesque cale de construction. Un treillis d'échafaudages court le long de la coque, où des escouades de soudeurs encapuchonnés et lunettés, chirurgiens de la ferraille, piquent le grand corps, qui rejette des gerbes d'étincelles, l'anesthésiant pour les épreuves futures. Les 13 000 tonnes actuelles du navire – il en pèsera 36 000 en fin de chantier – reposent sur trois lignes de tins, des cales de bois posées simplement sur des plots de béton. On quitte volontiers ces lieux inhospitaliers pour pénétrer dans l'antre de Jonas.

La marine est généralement hantée par ce problème délicat : il lui faut concentrer un maximum d'équipements et d'humains dans un minimum d'espace. Et dans un espace clos. Elle travaille dans des ambiances cavernicoles. L'ingéniosité qu'elle a déployée dans ce domaine a inspiré ceux qui ont creusé la ligne Maginot. Il lui faut ici dans cette carcasse d'acier faire rentrer deux mille hommes, une quarantaine d'avions avec leur équipement de réparation, les instruments de la guerre classique et électronique, les appartements d'un amiral et deux chaudières nucléaires – c'est la première fois qu'un bâtiment de surface en est équipé – pour propulser cette ville flottante.

Après avoir jeté le tout dans un ordinateur, il semblerait que chacun trouve sa place : *« Ce projet exige à la fois la maîtrise des grands choix comme la disposition des volumes ou des espaces, mais aussi la réussite des détails, parce que deux mille hommes vont y vivre quarante ans. Nous n'avons pas le droit de « louper » les détails de la vie quotidienne; au temps de la marine en bois on logeait le matelot là où il restait de la place, il n'en est plus question. Pour le mobilier, par exemple, nous avons fait appel à des* designers. *Nous avons organisé une exposition, à laquelle nous avons convié les futurs utilisateurs. Nous avons finalement opté pour une ligne futuriste, mais sans agressivité. »*, dit Bertrand Rayssiguier. L'informatique est la grande maîtresse de ce chantier. Elle convient parfaitement à l'art militaire, qui excelle dans l'organisation millimètrée du quotidien comme du dérisoire et de l'inhumain. Chaque élément du navire est répertorié dans une base de données qui ne compte pas moins de deux cent mille équipements. L'outil informatique sera intervenu à chaque maillon de la chaîne, depuis le dessin de la coque jusqu'au simple découpage de la tôle. Comme il interviendra ultérieurement dans la navigation, grâce au système SATRAPE, chargé de veiller sur la stabilisation de la plate-forme, merveille dit-on d'ingéniosité franco-française, et dans les systèmes de combat.

Le monstre en gestation sorti des logiciels, à mesure qu'il se carapace, qu'il revêt son armure, distille déjà une certaine inquiétude dans le vacarme des tôles et l'odeur acide des soudures. Ici, les chambres des réacteurs, protégées comme des sarcophages; là une chambre forte pour les documents secrets; là encore, les salons de l'amiral pour des soirées galonnées; et puis les chambrées, dont le nombre des occupants augmente au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie; enfin l'hôpital, avec ses salles d'opération et ses laboratoires. Au total, quelque deux mille cinq cents locaux, au seuil desquels les ouvriers du chantier, pour se reconnaître dans ce dédale, ont écrit maladroitement à la craie leur future destination. Pour l'instant chambres vides, mais déjà chambres froides, chambres aveugles, coursives sans perspective, pour des hommes privés de regard, à la respiration comptée.

Maintenu dans sa fosse, le futur « gardien des mers » pour l'heure est aux mains des corporations traditionnelles, charpentiers, tôliers, soudeurs, meuleurs, ragréeurs, chalumistes, forgerons, échafaudeurs – on pourrait citer pas moins de quatre-vingts métiers, – qui tournent autour de la coque et des structures dans des conditions de travail parfois très éprouvantes, avant l'arrivée des spécialistes les plus raffinés de l'armement et des docteurs Folamour. Un chantier paradoxalement qui fait peu de bruit et semble noyé au milieu des activités de l'arsenal. Cinq cents personnes travaillent actuellement sur le site, dont trois cent cinquante ouvriers de l'arsenal et cent cinquante sous-traitants brestois; cinq cents autres environ, notamment dans les différents établissements de la DCN en France, sont également mobilisés sur le projet.

***« Le bâtiment** doit faire 261,5 m. Il le fera. Point final. J'ai été charpentier, tôlier. Il y a des gens qui travaillent au centième, au millième, moi je travaillais « juste » !... J'ai déjà fait le* Foch *et la* Jeanne... *Ce bâtiment, j'en suis fier, il va représenter la France. Les ouvriers qui montent dessus, ils oublient tout ce qu'ils ont fait avant, et dans trente ans ils diront : je travaillais sur le* Charles! *»*, dit avec passion Henri Le Fourn, ancien conseiller municipal de Brest, qui fait aujourd'hui visiter le chantier. Certains ouvriers, paraît-il, dans une saute d'affection, signent de leur nom ou de leurs initiales les tôles qu'ils ont assemblées ou découpées, et l'homme ici qui a soudé la première tôle au départ de l'aventure, un homme au regard sans détour, est respecté.

A quelques mètres de là, il y a un peu plus de deux siècles, durant le printemps 1785, les deux vaisseaux de La Pérouse furent gréés avec la même méticulosité et le même enthousiasme...

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

► Visites de l'arsenal. Du 1er juillet au 15 septembre, la préfecture maritime organise, à l'intention du public de nationalité française, des visites d'une partie de l'arsenal et d'un bâtiment de guerre. Se présenter à la porte de la Grande Rivière. Visites de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures; départ toutes les demi-heures, en groupes avec un guide bénévole. Durée : une heure. La visite est gratuite.

En dehors de cette période, des visites peuvent être organisées pour les groupes, en contactant soit le service des relations publiques de la préfecture maritime (tél : 98-22-11-82), soit l'office du tourisme de Brest (tél : 98-44-24-96). Dans ce dernier cas, la visite est payante.